

AUX ÉTATS-UNIS

M. Mondale se réconcilie avec M. Hart

LIRE PAGE 4 L'ARTICLE DE BERNARD GUETTA

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

«Le Monde des arts et des spectacles»

Pages 13 à 16

Le trente-huitième Festival d'Avignon

La relance de l'Europe

Les vrais enjeux

Les vrais enjeux, non pas les utopies ou les mystiques, mais ceux qui savent depuis longtemps que la construction européenne est œuvre de longue haleine et qu'elle sera encore émaillée de nombreuses crises...

Après le succès du sommet de Fontainebleau, les Dix vont resserrer leurs liens politiques

« Il n'y a ni vainqueur ni vaincu », disait-on du côté français, le mardi 26 juin dans la soirée à Fontainebleau, à l'issue du conseil européen...



dix chefs d'Etat et de gouvernement réunis dans la ville impériale en compagnie de M. Thorn, président de la Commission de Bruxelles...

Non seulement cet accord vient heureusement terminer une présidence du conseil européen à laquelle lui succédera pour six mois, le 1er juillet, M. Garret FitzGerald, premier ministre d'Irlande...

Pour mesurer ce qu'un tel discours devait à la tactique, il suffisait, mardi, d'entendre le porte-parole de l'Elysée se demander « de quel droit nous aurions pu » avancer sur la voie de l'Europe au cas où la question budgétaire n'aurait pu être réglée...

Un des avantages concrets que M. Mitterrand trouve à cet accord est aussi qu'il va permettre de s'attaquer sérieusement au problème de

Démission de M. Lambsdorff

En Allemagne fédérale, le procès du ministre de l'économie menace le fragile équilibre de la coalition

Correspondance

Bonn. - Le ministre ouest-allemand de l'économie, le comte Otto Lambsdorff, qui doit répondre d'une accusation de corruption dans l'affaire des pots-de-vin versés au cours des années 70 par le groupe industriel Flick...

Depuis deux semaines, sa succession a ouvert une nouvelle bataille féroce entre les partis de la coalition au pouvoir en RFA. Les chrétiens-sociaux de Bavière, renforcés par la défection aux élections européennes du Parti libéral auquel appartient M. Lambsdorff...

Considéré comme le plus important scandale politico-financier de la République fédérale d'Allemagne, l'affaire Flick défraie depuis plusieurs années la chronique politique.

HENRI DE BRESSON. (Lire la suite page 6.)

Nouvelles expulsions de militants basques

De notre envoyé spécial

Bayonne. - Cinq militants basques espagnols qui résidaient en France visonocentistes vers plusieurs pays d'accueil en Amérique latine. Ces mesures portent à vingt le nombre de Basques espagnols expulsés de France depuis le mois de janvier.

Les balles des commandos du Groupe antiterroriste de libération (GAL) ont forcé, depuis six mois, les Basques espagnols réfugiés en France à une vie retirée sans potes, la traditionnelle tournée des bars, ni sortie le soir.

L'attitude nouvelle des autorités françaises depuis les premières expulsions vers l'Amérique centrale en janvier, confirmée à Madrid, le jeudi 14 juin, lors de la rencontre entre M. Defferre, ministre de l'Intérieur, et M. Felipe Gonzalez, premier ministre espagnol...

Les Basques espagnols sont devenus, pour ainsi dire, une communauté muette. Leur silence pourtant ne s'identifie à aucun fatalisme : face aux menaces du GAL (sept morts basques espagnols et deux blessés graves en six mois), beaucoup se sont strimés comme étaient les deux réfugiés visés lors du dernier attentat de Biarritz.

Face à la pression des autorités françaises, certains se comportent déjà en semi-clandestins : ils vivent chez l'un, chez l'autre, pour brouiller les pistes.

NICOLAS BEAU. (Lire la suite page 9.)

Un nouveau test pour le dépistage du cancer du foie

LIRE PAGE 9 L'ARTICLE DE JEAN-YVES NAU

Le Sénat face au pouvoir

par OLIVIER DUHAMEL (*)

24 sénateurs communistes sur 317 (8%), 68 socialistes (22%). La gauche sénatoriale stricto sensu totalise un petit tiers des sièges; la gauche électorale stricto sensu a réuni un petit tiers des voix aux européennes. On comprend que l'opposition sénatoriale, hier dépassée par la vague de 1981, se sente aujourd'hui à nouveau en harmonie avec les électeurs et y puise le sentiment d'un surcroît de légitimité.

Quatre éléments expliquent l'émergence d'une tendance en faveur de la radicalisation sénatoriale. 1) La nouvelle situation politique. La gauche est apparue très minoritaire au soir du 17 juin 1984. Mieux encore, pour l'opposition, les rapports de forces électoraux parissent coincider maintenant avec les rapports de forces sénatoriaux.

On connaît l'importance pour le pouvoir de la maîtrise du temps. Ainsi François Mitterrand pourrait-il aujourd'hui souhaiter en finir avec la loi sur la presse ou la question sociale. Mais si la Chambre haute se lance dans l'obstruction (1), une interminable session extraordinaire peut s'ensuivre, différant d'autant le passage à une nouvelle étape politique.

(*) Professeur de droit constitutionnel.

AU JOUR LE JOUR

Paternité

Une jeune Marseillaise, veuve depuis six mois, demande qu'on l'autorise à être inséminée avec du sperme de son époux conservé grâce d'une technique de congélation. Les médecins et le ministre de la santé y sont hostiles. Ils font valoir un impératif déontologique : l'accord des deux époux, donc du père, est nécessaire.

Il est pourtant un domaine où la paternité involontaire est tolérée, c'est celui de la panse. De Marx à Jésus, combat de filiations posthumes, de fils spirituels tardivement engendrés que leurs géniteurs auraient préférés laisser dans les limbes!

BRUNO FRAPPAT.

Hidalgo en finale

Si la terna d'aventure avait déjà été avancé lorsqu'il fut choisi pour succéder au Roumain Stefan Kovacs, c'était alors de manière plutôt péjorative. A quarante-quatre ans, le nouvel entraîneur de l'équipe de France n'avait jamais été entraîneur de club, ni, à tortiori, de sélection nationale.

Après une carrière de joueur professionnel au Havre, à Reims et surtout à Monaco, où il avait connu, une fois, les honneurs de la sélection contre l'Italie en 1982, il était entré à la toute nouvelle direction technique nationale du football français en 1970, avant d'être nommé, deux ans plus tard, adjoint de Georges Boulogne, puis de Stefan Kovacs.

Homme de contact, son assise dans la discussion et son souci des intérêts des joueurs l'avaient amené à présider l'Union nationale des footballeurs professionnels, à l'occasion des luttes pour l'obtention du contrat à temps en 1988.

Fidèle à ses principes, il a été efforcé d'établir de nouveaux rapports avec les joueurs de l'équipe de France en développant la concertation sur les modalités de la vie de groupe, en recherchant l'adhésion plutôt que l'obéissance.

GÉRARD ALBOUY. (Lire la suite page 10.)

Advertisement for 'AU NOM DE DIEU' by David Yallop. The text includes 'CE PAPE DEVAIT MOURIR.' and 'UN JOUR LE JOUR'.

Vertical advertisement on the left side of the page, featuring the words 'Déprime', 'KETING ANQUE', and 'u Nord'.

étranger

LE SOMMET DE FONTAINEBLEAU

La relance de l'Europe

(Suite de la première page.)

Le dispositif devait en principe être prêt à l'automne; on semble plutôt s'orienter vers le mois de décembre, ce qui laisserait encore toute l'année 1985 pour les ratifications nécessaires et permettrait, comme prévu, l'entrée effective de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté le 1^{er} janvier 1986. Mais M. Mitterrand a insisté, au cours de sa conférence de presse finale, sur la nécessité d'examiner attentivement les relations futures des deux nouveaux membres avec l'ensemble de la CEE dans trois domaines: la pêche, le vin, les rapports entre l'agriculture et l'industrie.

S'agissant de l'union européenne, le sommet de Fontainebleau, même dans l'euphorie de l'accord, ne pouvait pousser très avant ses réflexions. Du moins a-t-il décidé de confier à un comité « ad hoc » le soin de débroussailler les questions institutionnelles qui vont inévitablement se poser.

Ces « sages » devraient notamment soumettre dans le courant de 1985, peut-être même avant, un certain nombre de propositions concernant la création d'un secrétariat permanent du Conseil, l'articulation des travaux de ce dernier avec ceux de la Commission et du Parlement, dans l'esprit du traité de Rome, du plan Genschel-Colombo et du discours de M. Mitterrand à Strasbourg, le 24 mai dernier, devant les députés européens. Ce comité ne serait pas sans rappeler, par le profil de ses membres, qui restent à nommer, et par ses ambitions, le comité Spaak, qui avait largement contribué, dans les années 50, à la préparation du traité de Rome.

C'est un autre comité, composé de personnalités nommées par les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix, et travaillant en toute indépendance mais en liaison avec la Commission de Bruxelles, qui devra soumettre - sans doute au prochain conseil européen, à la fin de l'année, en Irlande - un ensemble de propositions destinées à faire naître, en Europe des citoyens, à laquelle M. Mitterrand se déclare si attaché. Certaines de ces mesures existent déjà, comme le « passeport CEE » ou la suppression des contrôles pour les particuliers au passage de la frontière franco-allemande, effective à partir du 1^{er} juillet et dont le bénéfice s'étendra à tous les ressortissants de pays membres de la Communauté.

300 millions de citoyens

M. Mitterrand a énuméré d'autres mesures, si nombreuses qu'on se demande ce qu'il restera au futur comité à inventer: équivalence des diplômes, échanges de classes, jumelages, création d'un corps de volontaires européens pour le tiers monde, banalisation des postes de douanes (un seul poste par point de passage, et non deux comme actuellement, tenu indifféremment par les services de l'un ou l'autre pays), chaîne de télévision européenne, coordination des politiques d'envi-

ronnement, de santé, de recherche industrielle (on commencerait par la biotechnologie et les télécommunications) et spatiale, de lutte contre la drogue, etc. Et même - mesures hautement symboliques - frappe d'un ECU et élaboration d'un hymne et d'un drapeau européens.

Gadgets? Sans doute. En tout cas aussi longtemps que ces signes extérieurs d'existence européenne, qui appartiennent normalement aux attributs de la puissance d'Etat, ne feront que se superposer à ces derniers, et non s'y substituer. On voit mal, par exemple, quelle pourra être la circulation d'une pièce de monnaie européenne, dont la valeur dans chaque monnaie nationale ne représenterait ni un chiffre rond ni une somme fixe. Mais, pour M. Mitterrand, il n'y a pas de petit profit lorsqu'il s'agit d'enrichir la perception que les citoyens de la CEE - qui seront nettement plus de trois cents millions avec l'Espagne et le Portugal - peuvent avoir de leur commune appartenance à un ensemble qui n'est pas seulement économique mais, profondément, politique et culturel.

Quand à la succession de M. Thorn à la présidence de la Commission, il a finalement été décidé de reconduire la procédure qui avait été choisie la dernière fois: le président du conseil européen d'alors, qui était M. Cossiga, premier ministre italien, avait interrogé séparément tous ses partenaires sur l'éventuelle désignation de l'homme d'Etat luxembourgeois, et constaté leur unanimité. Il reviendra à M. Fitz Gerald de faire de même, « dans les jours qui viennent », a précisé M. Mitterrand.

Manifestement, les Dix n'avaient ni le temps ni, sans doute, la possibilité de se mettre d'accord sur un nom à Fontainebleau; ce qui confirme que la désignation de M. Biedenkopf, le candidat soutenu - sans insistance excessive, dit-on - par le chancelier Kohl, ne s'est pas imposée bien qu'il ait longtemps semblé probable que la présidence reviendrait, cette fois-ci, à une personnalité allemande.

Le soulagement d'en avoir terminé avec le contentieux budgétaire et la hâte manifeste du président sortant de voir la Communauté s'attaquer aux « vrais problèmes » ont un peu fait oublier que, dans plusieurs domaines (y compris peut-être la question financière), M. Mitterrand et M^{me} Thatcher, n'ayant visiblement pas la même interprétation quant à la pérennité de l'accord, ont renvoyé l'examen de questions importantes à des comités encore à créer, ou à des échéances plus ou moins éloignées.

Du moins le chef de l'Etat peut-il se flatter de transmettre le flambeau au premier ministre irlandais dans les meilleures conditions possibles. Et, sans doute, ressentir quelque nostalgie, si éprouvante qu'il ait été cette présidence-marathon, à l'idée de devoir y renoncer précisément au moment où la nouvelle étape qu'il avait tant espérée peut enfin commencer.

BERNARD BRIGOLEUX.

Fontainebleau. - Les chefs d'Etat et de gouvernement des Dix sont parvenus, mardi en début d'après-midi, à un accord sur le montant de la compensation à accorder au Royaume-Uni au cours des années à venir pour alléger sa contribution au budget européen. Fixée forfaitairement à 1 milliard d'ECU en 1984, soit près de 7 milliards de francs, elle sera, les années suivantes, égale à 66 % de l'écart séparant les versements effectués par le Royaume-Uni au titre de la TVA et les sommes reçues du budget européen. L'arrangement sera appliqué jusqu'à l'épuisement des ressources propres nouvelles, soit une durée de vie vraisemblable de quatre ans.

« La voie est dégagée dès lors que nous sommes débarrassés de cette obsession paralysante », a commenté M. Michel Vauzelle, le porte-parole de l'Elysée, en annonçant l'accord aux journalistes. De fait, le compromis de mardi débloque plusieurs dossiers importants, ce qui va permettre d'assurer le fonctionnement normal de la Communauté et d'envisager sa relance. En un an, les Dix sont donc parvenus à mener à bien le programme de travail qu'il s'étaient fixé lors du conseil européen de juin 1983 à Stuttgart.

La principale résultante de l'accord ainsi accompli est de nature financière: le traité déclenche l'augmentation des ressources mises à la disposition de la Communauté via le pouvoir être soumis à la ratification des procédures de ratification. Ces « ressources propres » sont composées des droits de douane et des préférences agricoles perçus aux frontières, auxquels s'ajoute une fraction de recettes de TVA. Celle-ci, plafonnée jusqu'à 1 %, a été portée à 1,4 %, l'augmentation de 0,4 % correspond à environ 6 milliards d'ECU, soit 40 milliards de francs. Cet argent frais ne sera théoriquement disponible qu'en 1986, à l'issue des procédures de ratification. La Communauté, dont les besoins dépassent déjà de façon sensible les ressources disponibles, va, d'une manière ou d'une autre, l'utiliser par anticipation.

Les chefs d'Etat et de gouvernement, dans la foulée de l'accord sur la compensation britannique, ont ainsi donné instruction au conseil des ministres, qui se tiendra à Bruxelles à la mi-juillet, de trouver une solution appropriée pour couvrir le « trou » de 2 milliards d'ECU (14 milliards de francs) qui résulte du fait que les dépenses agricoles ont progressé plus vite que ne le prévoyait le budget 1984. La Communauté et singulièrement la politique agricole commune (PAC), qui depuis plusieurs mois vivaient sur la menace permanente de la faillite, vont retrouver une existence normale. C'est l'essentiel.

L'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté n'était pas pensable sans ressources supplémentaires. Le succès de mardi ne peut que conforter l'élan nouveau qui a été donné, la semaine passée, à la négociation après les entretiens triangulaires entre les ministres espagnols, la présidence française et la

Commission européenne. M. François Mitterrand, qui se rend mercredi à Lisbonne, puis vendredi à Madrid, sera donc porteur de bonnes nouvelles, ce qui devrait contribuer à réchauffer les relations entre la France et ses voisins d'outre-Pyrénées.

Le programme de Stuttgart mettait en bonne place l'obligation de réformer le PAC, afin de freiner l'accumulation d'excédents et de le rendre moins coûteux. C'est conformément à la ligne ainsi définie que les ministres de l'agriculture ont arrêté en mars une politique de limitation de la production laitière et un programme de démantèlement des montants compensatoires monétaires (MCM).

Les Allemands, principaux pourfendeurs d'une PAC jugée trop dispendieuse, avaient demandé de la manière la plus insistante que l'accord de mars soit amendé à leur profit: ils entendaient que l'abattement fiscal consenti à leurs agriculteurs pour atténuer l'effet négatif sur leurs revenus d'une réduction de 5 points des MCM au 1^{er} janvier 1985 soit porté de 3 à 5 % et s'applique à compter du 1^{er} juillet 1984, au lieu du 1^{er} janvier 1985.

Le chancelier Kohl, sérieusement chahuté sur ce thème au sein du Bundestag ainsi que de son propre parti, put faire valoir que c'est en RFA que le revenu agricole a le plus chuté en 1983: sur une base 100 en 1974, il s'est situé à une moyenne de 93 dans la CEE, mais à 84 en France et à 77 en Allemagne. Le chancelier Kohl, malgré la mauvaise humeur que sa requête suscitait chez les Français et surtout chez les Néerlandais, a obtenu satisfaction. Le conseil européen a chargé les ministres de l'agriculture d'arrêter les dispositions nécessaires pour corriger cette partie de l'accord de mars dans le sens voulu par Bonn.

En revanche les Allemands contribueront davantage que l'année passée au financement de la compensation accordée au Royaume-Uni. Principaux pourvoyeurs de fonds du budget européen, ils avaient obtenu en 1983 de ne payer que 18 % de la compensation britannique au lieu de 36 %, qui aurait été leur quote-part normale (la différence étant prise en charge par les autres partenaires du Royaume-Uni). Le rabais qui leur est ainsi fait a été réduit: ils paieront désormais 24 % de la compensation.

Londres a atteint ses objectifs

Que penser de la manière dont se conclut la partie de bras de fer qui opposait Londres aux Neuf? On ne peut assurément pas parler d'un franc succès pour M^{me} Thatcher.

Les Britanniques obtiennent sensiblement moins que ce qu'ils demandaient. Leur position traditionnelle était de réclamer comme équitable une compensation des deux tiers de leur « déficit net », c'est-à-dire la différence entre ce

qu'ils reçoivent du budget européen et ce qu'ils y versent sous forme de recettes de TVA, mais aussi de prélèvements et de droits de douane. Or la compensation a été fixée aux deux tiers de l'écart, à savoir de la différence entre ce qu'ils reçoivent et leurs seuls versements TVA. Rapportée aux données de 1983, la différence est de 200 millions d'ECU soit près de 1 400 millions de francs (1,1 milliard d'ECU au lieu de 1,3).

M^{me} Thatcher perd également, par rapport à la pratique du passé. Si l'on avait appliqué le nouveau système de 66 % au cours de la période 1980-1983, on aurait versé à la Grande-Bretagne en moyenne 915 millions d'ECU par an au lieu de 1 017 qu'elle a effectivement reçu, soit 192 millions d'ECU de moins par an.

La Grande-Bretagne a reçu en moyenne au cours de ces quatre années passées une compensation correspondant en moyenne à 65 % de son déficit net; celle que les Neuf viennent de s'engager à lui octroyer pour les années à venir équivaut à 55 % de ce déficit net.

Enfin, le mécanisme simplifié qui a été retenu par le conseil européen à compter de 1985 (65 % de l'écart) est pour M^{me} Thatcher moins attractif, surtout pour l'avenir, que celui qui lui avait proposé les Neuf au conseil européen de mars et qu'elle avait commis l'erreur de refuser. La caractéristique de ce mécanisme était d'assurer une correction « à la marge ». (C'est-à-dire celle s'appliquant aux dépenses nouvelles de la Communauté) très élevée, de l'ordre de 90 %. Il en aurait résulté une dérive aussi dangereuse qu'imprévisible.

D'année en année, le pourcentage de la contribution couvrant par la compensation aurait augmenté. On aurait ainsi abouti en 1986 à une situation où une fraction substantielle de la contribution britannique aurait été compensée à 90 %.

Une position bien peu favorable pour engager la négociation suivante sur la réglementation budgétaire dans la Communauté.

Bref, vu de près, la performance de M^{me} Thatcher n'est pas excellente. Mais si l'on considère les choses avec un peu de recul, on peut

considérer que, sur l'essentiel, le premier ministre britannique a atteint ses principaux objectifs de négociation. « C'est un bon accord », a estimé, mardi soir, M^{me} Thatcher. Qu'on se souvienne en effet des déclarations françaises, nombreuses et pas si anciennes, sur le caractère obligatoirement « forfaitaire, provisoire, dégressif » de la compensation à consentir au Royaume-Uni. Qu'en reste-t-il?

Même le caractère provisoire est plus qu'aléatoire. Les données du problème ainsi que les mentalités ont évolué depuis 1979. Dans une Communauté où le Royaume-Uni joue désormais de façon comparable aux autres le jeu de la préférence communautaire (il a réorienté son commerce de façon sensible vers la CEE), et où, par ailleurs, le jeu spontané des politiques communes ne permet pas, comme on le croyait jadis, une correction naturelle des déséquilibres budgétaires, l'octroi de compensation du type de celle qui vient d'être accordée à Londres devient justifié.

« Tous ont apporté leur part de concessions; il n'y a ni vainqueur ni vaincu », a commenté M. Vauzelle. Même si le propos ne correspond pas forcément aux sentiments réels du porte-parole de l'Elysée, il semble finalement assez conforme à la réalité.

Le compromis sage auquel on vient de parvenir, s'il lève bien des hypothèques, ne ferme pas pour autant le débat sur les finances de l'Europe. Dans l'immédiat, les Dix vont devoir s'affronter sur la manière d'appliquer la « discipline budgétaire », c'est-à-dire de conduire une politique, notamment agricole, rigoureuse. Préciser l'orientation ainsi prise n'ira pas sans mal. Faut-il strictement limiter autour de 4 % les dépenses agricoles de soutien? Enfin, on l'a vu, le répit que les Dix se sont accordés en accroissant les ressources disponibles de 0,4 % est limité. D'ici à moins de deux ans, la négociation budgétaire devra être ouverte. Sera-t-elle aussi conflictuelle que celle qui vient de s'achever? Tout dépendra de l'aptitude à construire qu'auront éventuellement démontré dans l'intervalle les dix gouvernements membres.

PHILIPPE LEMAÎTRE.

DANS LA PRESSE NATIONALE

Un succès, mais...

« La présidence européenne de M. Mitterrand s'achève donc sur un incontestable succès. C'est l'éditorialiste du FIGARO qui le dit. « Un succès qui (...) n'est pas surprenant ni inattendu », écrit Serge Maffert. Un succès qui va coïncider avec ceux des partenaires européens de M^{me} Thatcher. « Pour LE MATIN aussi, le bilan du sommet de Fontainebleau est positif: « Fontainebleau confirme les premiers succès de Bruxelles et efface le fiasco d'Athènes, affirme Jean-Louis Arnaud. La présidence française s'achève dans l'euphorie: Mitterrand a rempli son contrat - débarrasser la Communauté des « scories du passé » - et mis en chantier quelques idées nouvelles. »

L'HUMANITÉ est moins enthousiaste. Dans l'éditorial du quotidien du Parti communiste, Mariné Bulard souligne surtout que le sommet est profitable à M^{me} Thatcher: « La dame de fer » a obtenu un nouveau système de calcul de sa contribution au budget de la CEE qui, s'il n'est pas tout à fait au niveau de ses prétentions, constitue dans son principe une véritable prime à la croissance zéro et à l'austérité. Plus elle cassera, moins elle paiera. Aux autres d'acquiescer la facture. Ce qui d'ailleurs ne fera que renforcer les difficultés budgétaires dont parlent déjà les experts de la CEE. « Comment, dans ces conditions, demande l'éditorialiste, redonner

confiance aux forces populaires qui, le 17 juin, dans des circonstances propres à chaque pays, ont montré leur désintérêt, voire leur rejet de cette Europe? »

LE QUOTIDIEN DE PARIS fait, lui aussi, la moue: « Si le bilan n'est pas entièrement négatif, il est demeuré pas moins qu'il n'est pas à la mesure de l'ambition », écrit Philippe Marcovici. Pour quelques réussites, que d'échecs! Pour quelques vanités, que de rebuffades! Derrière cette diplomatie saccadée et contradictoire, on ne discerne pas les grands projets annoncés. »

Quant à LIBERATION, il pousse d'abord un soupir de soulagement: « L'Europe, oui! », titre ce quotidien à la « une ». « Le compromis de Fontainebleau permet à chacun d'y trouver son compte, mais rien ne peut cacher qu'il s'agit toujours d'un compromis boiteux », écrit Carlos De Sa Rago.

RECTIFICATIF. - C'est par erreur que nous avons indiqué, dans le Monde daté 24-25 juin, que M. Claude Cheysson avait participé à la dernière réunion des experts de Fontainebleau, samedi matin 23 juin à Paris. Le ministre des relations extérieures, qui accompagnait M. Mitterrand en Union soviétique, ne devait en effet regagner la capitale que dans la soirée du même jour.

Cinq années de crise

Voici les principales étapes de la crise budgétaire de la Communauté, crise à laquelle met fin le sommet du conseil européen de Fontainebleau.

1980-1981: M^{me} Thatcher obtient, pour ces deux années, des compensations d'un montant total de près de 2 milliards de francs. Il est, en outre, décidé que, plutôt que de multiplier ces remboursements, la CEE développera ses politiques communes non agricoles, afin d'accroître les « retours » financiers à la Grande-Bretagne.

1982: de très longues négociations sont engagées, en application de « mandat de 30 ans » que s'est donné le Conseil européen pour régler la question budgétaire britannique. Mais ces pourparlers n'aboutissent pas. Londres obtient un nouveau remboursement forfaitaire de 850 millions d'ECU.

MARS 1983: le sommet européen de Bruxelles, présidé d'une réunion des ministres des finances qui doivent faire face à la tourmente que traverse le SME, n'aborde guère la question de fond, renvoyée à la rencontre suivante.

JUIN 1983: le conseil européen de Stuttgart, après avoir fêté l'échec, permet aux Dix d'adopter un compromis: la Grande-Bretagne touchera 750 millions d'ECU de remboursement pour cette année, mais sans réserve qu'une négociation spéciale aboutisse à un système durable de contribution britannique, ainsi qu'à une réforme plus générale du financement des dépenses de la Communauté et de la politique agricole commune.

DÉCEMBRE 1983: le conseil européen d'Athènes ne peut que constater l'échec de la négociation, sur les réflexes de laquelle l'Union européenne des Dix est née. Dans ces condi-

tions, le remboursement des 750 millions d'ECU prévus à Stuttgart ne peut avoir lieu, malgré les protestations de la Grande-Bretagne. Celle-ci demande désormais non plus une somme forfaitaire, mais une réduction permanente, fixée en pourcentage, de sa contribution (en principe les trois quarts).

HIVER 1984: M. Mitterrand, devenu président du conseil européen pour six mois, multiplie les rencontres avec ses partenaires, reçoit M^{me} Thatcher à Marly-le-Bel, puis se rend à Chequers pour un second entretien, mais sans décider la résolution du premier ministre britannique. M^{me} Thatcher exige toujours une « ristourne » de l'ordre de 75 % des quelque 2 milliards d'ECU que doit verser Londres en 1984 (ou des engagements équivalents pour les années ultérieures, moyennant lesquelles elle accepterait la contre-proposition de 1 milliard d'ECU).

MARS 1984: au conseil européen de Bruxelles, les neuf partenaires de la Grande-Bretagne proposent à M^{me} Thatcher une formule qui semble particulièrement avantageuse pour Londres: une compensation de 1 milliard d'ECU pendant cinq ans, voire, à l'initiative de M. Thorn, avec une possibilité d'augmenter encore cette somme en fonction de l'évolution de la contribution britannique pour les deux dernières années. M^{me} Thatcher refuse encore, ce qui provoque l'échec du sommet.

JUIN 1984: les Dix parviennent à un accord au sommet de Fontainebleau. En 1984, la Grande-Bretagne recevra 1 milliard d'ECU et, les années suivantes (en principe jusqu'en 1987 ou 1988), un remboursement de 66 % de l'écart entre ses versements de TVA et ce qu'elle doit du budget européen.

Nine Moati



Nine Moati MADAME FORTUNÉE

Si le fantôme de Rebecca et les noces de la Venus d'Ulle vous ont fait rêver, alors lisez Madame Fortunée, vous ne serez pas déçu!

Jean Chalon / Le Figaro

Un bien joli roman-énigme. Gilles Pudovitch / Paris Match

Un livre "habité", que je vous conseille d'aller visiter en tapinois. Jérôme Garcin / La Provençal

99 F

roman Seuil

DIPLOMATIE

LES RÉACTIONS AU SOMMET DE FONTAINEBLEAU

LONDRES : M^{me} Thatcher trop conciliante ?

De notre correspondant

Londres. - M^{me} Thatcher était prévenue. Elle savait qu'en cas d'accord à Fontainebleau on ne manquerait pas, à son retour à Londres, de l'accuser d'avoir « brader » les intérêts de la Grande-Bretagne. Dans l'opposition travailliste, bien sûr, mais aussi dans son propre parti, où une forte minorité reste tout autant anti-européenne, et l'avait mise en garde, la semaine dernière : une centaine de députés conservateurs ont signé une motion contre l'augmentation des ressources financières de la CEE au moyen de la TVA. Le premier ministre devait donc s'attendre à devoir se justifier, et à faire face à de multiples critiques, ce mercredi après-midi 27 juin au cours d'un débat à la Chambre des communes qui s'annonçait houleux.

Ces critiques se résument ainsi : les montants fixés pour le remboursement de la contribution britannique sont insuffisants, l'accord n'est que provisoire, M^{me} Thatcher n'a pas obtenu la réforme de fond qu'elle réclamait depuis longtemps pour une meilleure discipline budgétaire et un contrôle rigoureux des dépenses agricoles.

L'accueil réservé à M^{me} Thatcher est révélateur de l'état de l'opinion britannique, où le courant hostile à la CEE demeure puissant, et a été récemment renforcé, lors des élections européennes, par la montée du parti travailliste. Ce courant a doublé le nombre de ses sièges au Parlement de Strasbourg, et même s'il a mis sur ce point un peu d'eau dans son vin - en ne réclamant plus un « retrait immédiat », - continue de dénoncer vivement l'ensemble du système communautaire.

Dans ces conditions, M^{me} Thatcher n'avait pas une position confortable car, accord ou désaccord, elle était condamnée à se voir sévèrement jugée à Londres. La veille du sommet de Fontainebleau, le porte-parole travailliste pour les questions européennes, M. Robin Cook, avait ainsi décrit sa situation : « Ou bien elle fait échouer la réunion, ou bien elle abandonne les positions qu'elle a constamment défendues. »

Visiblement fatiguée, Mme Thatcher, lors de ses premiers commentaires à la télévision britannique, mardi soir, n'a peut-être pas donné tout à fait l'impression d'avoir obtenu « un bon accord pour la Grande-Bretagne ». A la question posée par un journaliste : « Etait-ce vraiment le meilleur que vous puissiez négocier », le premier ministre, un peu hésitant, s'est contenté de répondre : « C'est un bon accord. Meilleur que ce que je pourrais attendre en arrivant à Fontainebleau. » Mme Thatcher s'est abstenue de rappeler ses exigences lors de précédents sommets. Ce manque d'assurance, dans l'immédiat, n'a sans doute fait qu'alimenter les critiques.

Le leader de l'opposition travailliste, M. Neil Kinnock, a déclaré que M^{me} Thatcher aurait pu gagner un résultat bien plus satisfaisant si elle avait commis « moins d'erreurs » au cours des trois semaines, durant les longues tractations avec les Neuf. Il se joindra aux conservateurs opposés à l'augmentation de la TVA, car il avait fait de ce sujet l'un des principaux thèmes de la campagne de son parti pour les élections européennes.

FRANCIS CORNU.

BONN : « Merci, M. Mitterrand »

Correspondance

Bonn. - Ce n'est pas l'enthousiasme. Mais après avoir eu le sentiment de froter le gouffre, l'accord de Fontainebleau sur la contribution britannique a été accueilli, en RFA, avec soulagement. « C'est un accord », n'aurait pas pu tarder davantage. (...) Le froid de l'entente des Britanniques se serait transformé en hostilité. La Communauté aurait été convaincue d'incapacité à agir », commente, mercredi 27 juin, le *Süddeutsche Zeitung* de Munich.

Même si les sociaux-démocrates préfèrent attendre d'avoir clarifié le coût à supporter par la RFA avant de se prononcer, l'important, considéré-t-on à Bonn, est de repartir désormais sur le bon pied. Le chancelier Helmut Kohl exposera, jeudi devant le Bundestag, les résultats du sommet et dressera les perspectives d'avenir. Au cours de ce débat, l'ancien chancelier Helmut Schmidt interviendra lui-même pour le Parti social-démocrate. D'une ma-

nrière générale, personne ne se risque à faire la fine bouche. « Ce qui est décisif, c'est d'avoir retrouvé la capacité d'agir », commentait, mardi, l'un des envoyés de la télévision allemande.

« Il n'y a pas de perdants », soulignait-on au sein du groupe parlementaire du Parti démocrate chrétien, où l'on veut désormais se fier sur des questions comme l'environnement, la coopération en matière de nouvelles technologies ou en matière économique tout court.

Un coup de chapeau nazimane est adressé à M. François Mitterrand, dont le rôle est perçu comme décisif. « Ce qui est arrivé est à porter à son crédit », a relevé le porte-parole du groupe parlementaire démocrate chrétien. Le *Süddeutsche Zeitung* estime, lui, que « l'entêtement détestable de la France s'est montré réaliste et effectif ».

H. de B.

MADRID : « Enfin, il y a moins de Pyrénées ! »

De notre correspondant

Madrid. - « Cet accord déblaye le terrain pour que puissent s'intensifier les négociations d'adhésion de l'Espagne à la CEE. C'est donc une bonne nouvelle pour nous. » Cette déclaration du président du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, reflète bien l'optimisme qui règne à Madrid au vu de l'issue heureuse du conseil de Fontainebleau.

La satisfaction des Espagnols tient à deux motifs. D'une part, la solution du problème de la contribution britannique et au budget permettront une augmentation des ressources propres communautaires, condition sine qua non à l'adhésion espagnole. De l'autre, le président Mitterrand a réaffirmé explicitement (bien que le communiqué commun signé par les Dix ne le stipule pas) que l'objectif de la Communauté est toujours d'accueillir l'Espagne et le Portugal en son sein le 1^{er} janvier 1986.

« La CEE ouvre ses portes à l'Espagne », affirmait-on mardi soir dans le journal de la première chaîne de télévision. « La négociation pour l'entrée de l'Espagne dans la CEE a enfin reçu l'impulsion politique fondamentale que l'on attendait : finies les généralités, la véritable négociation a commencé », écrit *El País* (centre gauche). Longtemps critique à l'égard de Paris, le quotidien *Diario 16* (libéral), dans son éditorial, ne lui ménage pas cette fois ses éloges : « Le succès de la France est vraiment historique. Il faut s'en féliciter et féliciter cordialement la France, dont la présidence de six mois dans la CEE a été véritablement décisive pour ouvrir la porte à l'Espagne. Depuis hier, il y a moins de Pyrénées. »

La presse d'opposition n'est pas en reste. Ainsi pour ABC (monar-

chiste de droite) « désormais, les seuls obstacles qui se dressent encore face à la candidature espagnole sont d'ordre technique, dans les domaines de la pêche et du vin surtout. Les obstacles de principe levés durant ce sommet européen, qui était celui de la dernière chance ». Quant au quotidien *Ya* (catholique conservateur), il met en garde contre un optimisme exagéré : « La réunion de Fontainebleau a levé la barrière qui empêchait d'un point de vue structurel l'entrée de l'Espagne, mais il faut maintenant résoudre tout le reste, c'est-à-dire les problèmes de fond liés à la négociation elle-même, qui comportent des obstacles difficiles à franchir. »

THIERRY MALINIAK.

« Soulagement à Copenhague. - C'est avec soulagement que l'on a pris connaissance, à Copenhague, des grandes lignes du compromis conclu à Fontainebleau. Le premier ministre, M. Schlüter, a exprimé sa satisfaction à la presse. Il a précisé que cet arrangement coûterait environ 250 millions de couronnes par an (200 millions de francs) au Danemark, et a estimé que cette somme était peu de chose en comparaison des avantages que les agriculteurs du royaume tiraient de voir fonctionner en paix la politique de l'Europe verte. En revanche, les milieux politiques danois ne cachent pas leur déception de ce qu'aucune décision n'ait été prise au sujet du choix du prochain président de la commission européenne, poste auquel l'actuel ministre des finances, M. Christoffersen (libéral), est candidat. - (Corresp.)

AMÉRIQUES

Etats-Unis

APRÈS SA RÉCONCILIATION AVEC M. HART

M. Mondale est assuré d'être le candidat démocrate à l'élection présidentielle

M. Jackson obtient la libération de vingt-deux Américains détenus à Cuba

Tandis que MM. Mondale et Hart se reconstruisent, le mardi 26 juin, à New-York, pour préparer, dans les meilleures conditions, la convention du Parti démocrate, qui se tiendra en juillet à San-Francisco, les trois candidats en lice, le pasteur noir M. Jesse Jackson, pourrivaient, ce mercredi 27, son voyage dans la région caribéenne et centra-méricaine. Lors d'une conférence de presse, le 26 à La Havane, à laquelle assistait M. Fidel Castro, M. Jackson a annoncé la libération de vingt-deux des prisonniers américains

détenus dans l'île - la plupart pour trafic de drogues. (Il y aurait, selon les sources, de six à sept autres détenus de nationalité américaine, considérés pour des raisons politiques d'immunité.) Les autorités cubaines ont, d'autre part, fait connaître leur volonté de négocier avec Washington le cas d'un certain nombre de réfugiés cubains arrivés aux Etats-Unis dans la vague de 1980 (les « Marielitos », du nom du port de Mariel, d'où ils avaient quitté l'île) et qui sont considérés comme indésirables par les Américains.

Washington. - Quatre-vingt-dix minutes d'un entretien précédé d'intenses préparations de couilles ont suffi, le mardi 26 juin, à MM. Hart et Mondale pour entamer la hache de guerre. Le premier résultat de cette réconciliation a été d'amener M. Jackson à s'écarter dans le train de l'unité retrouvée. La convention démocrate devrait, ainsi, être exempte des polémiques fratricides que le parti redoutait. En attendant, l'hypothèse d'une candidature de M. Hart à la vice-présidence au côté de M. Mondale gagne en crédibilité.

Officiellement, les deux hommes n'ont pas abordé cette question au cours de leur tête-à-tête de New-York. M. Hart a pris soin d'affirmer qu'il maintiendrait sa candidature à l'investiture, tandis que M. Mondale annonçait ostensiblement qu'il recourrait, le jeudi 28, une autre des personnalités qu'il regarde comme des possibles colistiers : M. Wilson Goode, le maire (noir) de Philadelphie.

Les conseillers de M. Hart se sont empressés de faire savoir qu'ils étaient maintenant presque tous d'accord pour lui recommander d'accepter la seconde place sur le « ticket » démocrate. Leur raisonnement est évidemment que, en acceptant de jouer cette année les numéros deux, le sénateur du Colorado prendrait en tout état de cause date pour l'avenir.

En cas de victoire républicaine, il serait le candidat naturel des démocrates en 1988. S'il était, au contraire, vainqueur avec M. Mondale en novembre, il serait, en 1988 ou 1992, l'héritier en place du président sortant.

Absent du « ticket », il courrait, en revanche, le risque de tomber dans l'oubli et d'avoir à repartir à zéro dans quatre ans, face à un quatuor d'autres jeunes démocrates qui attendent leur tour. La coprésidente de sa campagne, M. Schroeder, représentante du Colorado, n'a pas hésité à déclarer publiquement que Gary Hart préférerait sans doute être président, mais que se joindre au « ticket » ne l'en empêcherait pas...

De côté de M. Mondale - et quelle que soit la dent qu'il garde contre un rival qui a bien failli lui faire perdre le tapis en le prenant par surprise - l'intérêt d'une candidature commune serait également

De notre correspondant

grand. M. Hart a, en effet, réuni sur son nom une part importante de l'électorat indépendant et tous ceux des démocrates qui souhaitent voir leur parti opter pour plus de réalisme économique. Un très grand nombre de ces électeurs seraient décidés, à en croire les sondages, à s'abstenir ou à voter pour M. Reagan plutôt que d'être M. Mondale. En tant que sonneur à celui de M. Hart, l'ancien vice-président de M. Carter aurait donc de bons espoirs de modifier un schéma sur lequel sa défaite semble pour l'instant inscrite. Ce choix lui permettrait aussi, après avoir montré son ouverture d'esprit en envisageant les candidatures de femmes et de Noirs, d'en revenir à une formule moins novatrice mais plus éprouvée - au nom d'un succès d'unité devant lequel chacun devrait s'incliner.

Le rôle de M. Kennedy

La décision n'en est pas moins difficile à prendre pour M. Mondale. M. Hart, tout d'abord, tient à ses idées et aime à le faire savoir; en un mot, il manque des qualités de souplesse et d'effacement qui font les bons vice-présidents. Il est, en outre, très mal vu des syndicats, qui considèrent, à juste titre, qu'il est pas seulement un modérateur industriel, mais aussi un défenseur de l'emploi et des avantages acquis. Or M. Mondale doit en large part sa victoire dans la course à l'investiture au soutien de l'AFIL-CIO. Il serait donc audacieux, de sa part, de lui infliger un tel camouflet.

Dans ces conditions, il est difficile de savoir si un marché a d'ores et déjà été conclu entre les deux rivaux d'hier ou si M. Hart s'est seulement résolu, faute d'autres possibilités, et sans avoir « trop d'ambitions » pour l'instant à faire un premier pas vers M. Mondale. Il est sûr que l'ancien vice-président bénéficie de cette nouvelle situation qui fait maintenant de lui le gagnant incontesté de la convention.

L'homme auquel il doit cet avantage est le sénateur Kennedy qui, en prenant vendredi dernier M. Hart qu'il s'appropriait à se rallier à M. Mondale, a précipité les choses. Ce ralliement d'une personnalité aussi prestigieuse et restée jusqu'alors parfaitement neutre laisse M. Hart très isolé. Le jour même, le sénateur du Colorado écrit

Pérou

Recrudescence des activités de la guérilla

Le mouvement de guérilla maoïste Sautier lumineux a intensifié ses attaques au cours de mois de juin au Pérou. L'armée, de son côté, démontre une grande vigueur dans la répression. Près de deux cent cinquante personnes ont ainsi été tuées ces quatre dernières semaines.

Correspondance

Lima. - Neuf policiers et une centaine de civils ont été tués ces derniers jours par les guérilleros de Sentier lumineux, qui ont lancé une nouvelle offensive dans la région andine d'Ayacucho. Depuis le 22 juin, ils ont pris d'assaut, puis incendié, six commissariats et fait sauter trois ponts. Les attaques contre Huancabamba, Tocache, Luribhaca ont été synchronisées et réalisées par des bataillons comprenant plusieurs centaines de très jeunes gens.

Dans la ville même d'Ayacucho, vingt-six attentats à la dynamite ont eu lieu dans la nuit du samedi 23 au dimanche 24 juin. D'autres attaques se sont produites à Trujillo et Chiclayo, dans le nord du pays, ainsi qu'à Ica, dans le sud.

Les sentaristes ont aussi miné le pont de la voie ferrée d'Infernillo, à 100 kilomètres de la capitale, interrompant ainsi la circulation des trains qui relient les Andes à la côte. La gigantesque structure métallique (soupeur par Eiffel) qui enjambe les gorges encaissées du Rimac, a été endommagée par l'explosion de plusieurs centaines de bâtons de dynamite.

Cette offensive sentariste s'est déroulée au moment même où le président Belaunde offrait de suspendre l'état d'urgence (en vigueur depuis deux ans) dans les provinces andines si aucun attentat n'avait lieu pendant les trente prochains jours...

Depuis que les maoïstes de Sentier lumineux ont pris les armes, il y a quatre ans, 3385 personnes ont été tuées, plus d'un million ont été portées disparues, et 1080 présumés guérilleros purgent actuellement des peines de prison.

N. B.

Nicaragua

M. EDEN PASTORA EST EXCLU DE L'ORGANISATION CONTRE-RÉVOLUTIONNAIRE ARDE

L'Alliance révolutionnaire démocratique (ARDE), le mouvement d'opposition au régime de Somoza, opérant sur la frontière sud du Nicaragua, a annoncé, le mardi 26 juin, avoir exclu la veille de ses rangs M. Eden Pastora, chef d'une de ses factions, le Front révolutionnaire Sandino. Cette décision, prise à une très courte majorité (3 voix sur 5), est justifiée, a expliqué le porte-parole de l'ARDE, à San-José, de Costa-Rica, par le refus de l'ex-commandant Zéro d'accepter la fusion, décidée par la majorité du mouvement contre-révolutionnaire, avec la Force démocratique nicaraguayenne (FDN), une organisation dirigée par d'anciens officiers somozistes qui opère, elle, sur le front septentrional du Nicaragua, à partir de Honduras, et qui, jusqu'à présent, bénéficie du soutien des Etats-Unis.

L'ARDE est donc désormais réduite au Mouvement démocratique nicaraguayen (MDN) de l'ex-membre de la première junte de gouvernement sandiniste, M. Alfonso Robelo, aux Forces armées révolutionnaires nicaraguayennes (FARN), de M. Fernando Chamorro, et au Mouvement des Indiens maoïstes, et ramos, dirigé par M. Brooklyn Rivera.

M. Pastora a quitté, le lundi 25 juin, Caracas - où il avait été soigné après l'attentat dont il avait été victime le 30 mai dernier, lors d'une conférence de presse qu'il avait tenue à l'extrême sud du Nicaragua, - pour se rendre à Panama. - (AFP, Reuters.)

A TRAVERS LE MONDE

Angola

NOUVEAUX OTAGES DE L'UNITA. - Deux prêtres et deux religieuses, dont trois espagnoles, ont été enlevés ces derniers jours par un commando de FUNITA à la mission de Quiluba (province de Cuanzules, à 300 kilomètres au sud-est de Luanda), a annoncé, mardi 26 juin, le journal catholique *mañana*. Cette information a été confirmée par un porte-parole de la Congrégation de la Parole, ordre auquel appartiennent les trois religieuses espagnoles. - (AFP.)

Kenya

SITUATION ALIMENTAIRE CATASTROPHIQUE. - Touché à son tour par la sécheresse, le Kenya vient de demander à une dizaine de pays occidentaux une aide alimentaire afin d'éviter une rupture de ses stocks avant la fin de l'année. Nairobi sollicite notamment 1 million de tonnes de maïs, 400 000 tonnes de blé et 7 500 tonnes de lait en poudre. De source diplomatique occidentale, on juge cette requête « réaliste ». - (AFP, Reuters.)

Liban

LA SITUATION AU SUD. - Les forces israéliennes ont interdit, le mardi 26 juin, toute activité dans l'enceinte du port de Sidon, chefs de l'Armée Sud, et sans fournir de justification ou de précision sur la durée de cette mesure. Des officiers israéliens ont ordonné à l'armée sa compagnie de transport maritime de suspendre toute activité; les dockers se sont également vu interdire chargements et déchargements des bateaux à quai; les navires transportant des passagers entre Chypre et Sidon ont été immobilisés. Les forces israéliennes ont en outre interdit aux pêcheurs de prendre la mer. - (AFP.)

Maroc

DÉMENTI DE RABAT SUR LES ATTAQUES DU POLISARIO AU SAHARA. - L'agence marocaine de presse MAP a formellement démenti mardi 26 juin les différents communiqués du Polisario publiés depuis le début du mois de juin à Alger, et faisant état d'attaques au Sahara. Le front Polisario avait annoncé ces derniers jours avoir combattu les Marocains « dans le nord-est du Sahara, à l'intérieur du mur de défense Zak-Angula ». Selon MAP, le commandement marocain de la zone sud, dirigé par le colonel-major Abdelaziz Benani, « dément catégoriquement de telles assertions qu'il déclare dénuées de tout fondement, affirmant en outre qu'aucun engage-

ment n'a eu lieu depuis bien longtemps dans l'ensemble du Sahara marocain ». - (AFP.)

DEUX EMEUTIERS CONDAMNÉS A PERPETUITÉ. - La chambre d'appel de la cour d'appel de Tétouan a condamné, vendredi 22 juin, deux personnes impliquées dans les désordres de janvier à une peine de réclusion à perpétuité, rapporte le quotidien communiste *Al Bayane*. Ce sont les verdicts les plus sévères rendus par la justice marocaine dans la série de procès intentés après les événements de janvier, qui ont fait officiellement vingt-neuf morts dans le Rif. - (Reuters.)

République sud-africaine

ACCUSATIONS DE TORTURES. - Au cours d'une conférence de presse à Washington, en présence de représentants d'Amnesty International et du sénateur américain Charles Percy, un religieux noir sud-africain, l'évêque luthérien Simon Fariasi, a affirmé, mardi 26 juin, avoir été régulièrement torturé durant ses trois cent soixante-douze jours d'internement - datés sur cinq ans - dans des prisons sud-africaines. Il a notamment déclaré avoir été battu jusqu'à en perdre connaissance et avoir subi des séances d'électrochoc. - (Reuters.)

Soudan

LA GUERRILLA DU SOUDAN. - Un porte-parole de l'armée de libération du peuple du Soudan, dirigée par le colonel John Garang, a affirmé, le mardi 26 juin, à Londres, que la ville de Tibor, située près de la frontière éthiopienne, avait été prise par ses troupes et que deux officiers, dont un général soudanais, ont été tués. Selon ce porte-parole, un avion de combat F-5 et un avion de transport Buffalo de l'armée régulière soudanaise, arrivés un peu plus tard en renfort, ont été abattus. - (AFP.)

Tchad

M. HABRE, PRÉSIDENT DE L'UNITÉ. - Le chef de l'Etat tchadien a été porté, mardi 26 juin, à la présidence de l'UNITÉ (Union nationale pour l'indépendance et la révolution), dont la formation a été annoncée quarante-huit heures plus tôt (le Monde du 26 juin). Les congressistes, réunis à N'Djamena, doivent élire les quatre-vingts membres du comité central du mouvement avant la clôture de leur réunion extraordinaire. - (AFP, AP.)



Les finesses du socialisme hongrois

III. - En deçà du Rubicon

De même que la marge d'indépendance politique par rapport à Moscou est étroite pour les autorités de Budapest (le Monde du 24 juin), les libertés laissées à l'opposition, qui n'a pu dépasser, sous certaines limites, le cadre des réunions de Budapest (le Monde du 27 juin). Les autorités n'en persistent pas moins dans leur volonté de réforme, avec plus ou moins de succès et d'éclat.

« La réforme, pour le pouvoir, c'est le moyen de faire en sorte que rien ne change. » La réflexion est venue en un terme d'une soirée où quelques amis s'efforçaient, en franchissant tant bien que mal le barrage des langues, de faire entendre à l'étranger un peu de la « vraie » Hongrie d'aujourd'hui, telle qu'ils la vivent. Ce qu'on aperçoit surtout, c'est la force du sentiment national, l'affirmation de la « différence » avec les autres pays de l'Est, mais aussi une grande amertume.

Ici comme ailleurs, on croit que rien ne changera vraiment, à moins d'un changement, combien improbable, en URSS. Amertume aussi car, depuis plusieurs années, le pouvoir d'achat n'a cessé de baisser pour tous ceux qui n'ont pas la possibilité ou l'envie d'exercer un second métier et de travailler douze heures par jour pour courir après leur niveau de vie.

A l'école supérieure du parti, installée dans les austères bâtiments de l'ancienne école des Sœurs du Sacré-Cœur, le ton est tout différent, mais la définition de la réforme pas très éloignée : c'est un « processus permanent », une « adaptation aux réalités », mais qui ne changera pas le caractère de l'économie ni de la société hongroise.

Cette réforme, cela fait seize ans qu'on en parle, depuis l'année 1968, où elle a été officiellement lancée, en passant par le coup de frein des années 70, les nouveaux départs successifs... La dernière « relance » (officiellement au titre de « développement ») a été entamée par un plénum du comité central, en avril.

Pour une part, explique M. Keszó Nyers, membre du comité central et inlassable porte-drapeau des réformateurs, il s'agit d'appliquer les principes définis en 1968, mais qu'on respecte dans la pratique. Planification plus développée mais plus souple, accroissement du rôle du marché dans la formation des prix, moindre subvention aux entreprises, orientation du capital et de la main-d'œuvre vers les entreprises rentables. On semble décidé cette fois à s'attaquer au cœur du problème de l'industrie hongroise, les grandes usines, après avoir commenté par le plus facile : les petites entreprises, le développement du secteur privé ou semi-privé, les diverses formes de gérance.

L'inertie du système

La cuvée réformatrice 1984 connaît aussi une nouveauté : une volonté de « démocratisation » de la vie économique, avec, dans le secteur dit concurrentiel, la création de « conseils d'entreprise » qui désignent le directeur (le ministre de tutelle gardant un droit de veto). Le parti, le syndicat et les jeunes communistes seront représentés de droit au sein du conseil, à côté de membres choisis par la direction et désignés dans le personnel. Comment éviter que cette démocratisation ne soit pas seulement formelle, dans un système de parti et de syndicat unifiés, ni la machine bureaucratique finit toujours par l'emporter ?

« Ici, contrairement à ce qui se passe en URSS et dans les autres pays de l'Est, le parti a cessé de tout diriger. Il se contente d'un droit de veto », explique un responsable. Mais bien des gens semblent sceptiques. D'autant que, pour une partie de la population, la réforme est assés, depuis quelques années, la hausse rapide des prix, la baisse du pouvoir d'achat, l'apparition d'une classe de nouveaux riches et, pour le reste, pas grand-chose de neuf.

Il faut toujours attendre dix ou quinze ans d'appartenance à Budapest (sans, naturellement, si on a des appuis), la voiture reste un luxe inaccessible au plus grand nombre, et des vacances à l'étranger coûtent l'équivalent d'un an de salaire moyen. L'approvisionnement en produits alimentaires ne pose certes aucun problème en Europe, à la fin du vingtième siècle ?), et, avec de l'argent, on trouve presque tout dans les jolis grands magasins de Budapest (nombre de bâtiments modernes

De notre envoyé spécial JAN KRAUZE sont de réelles réussites architecturales).

A l'inverse, la sévère réduction des importations occidentales ne s'est pas faite sans douleur. Dans les hôpitaux, l'absence d'équipements de pointe, de certains médicaments, se fait durement sentir. Et surtout, il n'est pas sûr que l'inertie générale du système ait vraiment été ébranlée.

Les responsables sont les premiers à dire que les temps sont durs. « Il n'y aura pas de hausse des revenus réels tant que la Hongrie n'aura pas réduit sa dette extérieure » (8 milliards de dollars en chiffres bruts). Mais en attendant, la réforme doit aller de l'avant. On entend maintenant l'ouverture économique vers l'Occident (près de 50 % des échanges), défendre tant bien que mal ses intérêts au sein du Comecon, dont on connaît trop bien les faiblesses - et les dangers.

On se veut moderne, efficace, novateur, et ce dans tous les domaines... On presque : « La politique internationale qui nous intéresse, explique l'un des personnalités les plus brillantes de la scène politique hongroise, est pour nous au-delà du Rubicon. Mais pour le reste, nous pouvons nous aménager un espace de liberté, démocratiser l'économie, la vie publique... »

Brise légère

On n'en est pas là, mais certaines choses semblent bouger. Aux termes de la nouvelle loi électorale, votée l'hiver dernier, il y aura obligatoirement deux candidats au moins pour chaque siège de député. Tous les candidats seront présentés par le Front national, donc politiquement sûrs, mais ils figureront sur les bulletins de vote selon l'ordre alphabétique, pour contraindre les électeurs à exprimer une préférence et ainsi pour habiller les cadres locaux à accepter une certaine « concurrence ». Cela peut contribuer à changer un peu les mentalités, même si le rôle des députés est fort modeste dans un régime socialiste, et s'il n'est pas question pour l'instant d'instituer des candidatures multiples pour les « élections » au sein des instances du parti - là où est véritablement le pouvoir.

La nouvelle loi contient aussi une curiosité : 10 % environ des députés seront élus sur une liste nationale unique. Il s'agit des personnalités douées les « mérites » sont tels qu'il serait impossible de leur trouver des concurrents, explique un vice-président du Front national. Autant dire que ces trente-cinq personnes seront désignées d'office.

L'intérêt majeur est de savoir qui figurera sur cette liste, en dehors des « grands » du régime, M. Janos Kadar et les principaux membres du bureau politique. Le pouvoir prévu d'y installer les chefs des différentes Églises, Israélites, protestantes et surtout catholique. Le but est évidemment de montrer que le régime jouit de l'approbation de tous.

Ce projet n'a tout pour déplaire au Vatican, qui sous l'impulsion de Jean-Paul II, s'oppose fermement à la présence d'ecclésiastiques dans les organismes officiels ou les mouvements politiques. Le cardinal Lékai, primat de Hongrie, plutôt conciliant à l'égard du pouvoir (ce qui lui vaut des difficultés avec certains prêtres), aurait-il accepté de figurer sur la liste ? Au siège du Front national, on affirme que la question ne se pose même pas, avant de reconnaître, tout de même que, « formellement », l'accord n'a pas encore été signé. Mais on laisse entendre assisté que le Vatican, depuis l'affaire Mindszenty, a pris conscience de ses limites, et ne se risquera pas à intervenir « dans les affaires intérieures hongroises ».

La brise légère de la réforme ne souffle pas que sur le Parlement. On veut aussi améliorer l'enseignement secondaire et supérieur. Il s'agit avant tout d'alléger des programmes écrasants, mais, là encore, il est question de « démocratiser » le système si le projet ne semble guère audacieux. Et surtout, on n'hésite pas à aller tout à fait à contre-courant de la tendance à une spécialisation de plus en plus précoce et « utilitaire », de rigueur dans la plupart des pays socialistes - URSS et Roumanie en tête. Insister sur la culture générale, sur la souplesse de la formation, n'est-ce pas, une fois de plus, montrer que la Hongrie est un pays plus moderne, plus évolué ? Avec, là aussi, des limites. Pas question, par exemple, de toucher à l'enseignement obligatoire du russe, qui repousse au second rang toutes les

autres langues étrangères, dont une meilleure connaissance serait pourtant bien nécessaire.

Les limites sont bien plus étroites encore pour la presse, la radio et la télévision : il semble même y avoir une certaine régression dans un domaine qui lui aussi semblait touché par l'esprit de modernité, sinon d'ouverture. La propagande reste plus raffinée que dans les pays voisins, mais pas au point d'être vraiment discrète. Elle laisse passer plus d'informations qu'ailleurs, à condition de « savoir lire ». Traditionnellement, les revues spécialisées offrent des textes plus intéressants, mais gare à ceux qui vont trop loin !

Conduite sur glace

Le mensuel économique *Mozgó Világ* a payé ses audaces et ses appels à plus de vigueur réformatrice : la rédaction a été dissoute l'automne dernier (et remplacée depuis). Elle s'était rendue coupable de « déformations tendancieuses des qualités du socialisme », comme le dit le directeur adjoint du service d'agitation et de propagande du comité central, M. Korvalics.

Pour le reste, ce responsable, directement en charge de la presse, affirme que le rôle du parti en matière d'information se borne à prendre des « initiatives politiques », et à organiser tous les quinze jours, avec les rédacteurs en chef des journaux centraux, des réunions d'information qui permettent aux intéressés d'éro mineux renseignements sur les activités du pouvoir... Présentation sans doute un peu idyllique des choses, car, selon un observateur privilégié, il s'agit tout simplement, au cours de ces séances, de « donner des ordres » aux responsables des principaux journaux, et l'heure est actuellement au resserrement des écrous.

La Hongrie, décidément, semble pilotée comme une voiture sur la glace : en finesse, et en appuyant à la fois sur l'accélérateur et sur le frein. Conduite subtile, mais qui permet néanmoins d'avancer. « Notre réforme ne risque plus guère d'être remise en cause de l'intérieur, elle a été présentée au sein du parti lui-même, explique un responsable fort connu. Le danger le plus grand se trouve à l'extérieur : sans amélioration de la situation économique internationale et des relations Est-Ouest, notre réforme risque de tourner court d'ici deux ans. » Mais si tout va bien...

Notre interlocuteur, celui-là même qui tout à l'heure nous parlait de ce Rubicon impossible à franchir, nourrit visiblement de hautes ambitions pour son pays : « Naturellement, il n'est pas question d'arriver avant très longtemps à un degré d'indépendance comparable à celle de la Yougoslavie ou de la Finlande. Mais ce n'est pas tout à fait l'imaginable. » On croit rêver...

FIN

Albanie

Après la mort d'un animateur du Club Méditerranée

L'AMBASSADEUR DE FRANCE RAPPÉLÉ EN CONSULTATION

L'ambassadeur de France à Tirana, M. Marcel Martin, a été rappelé à Paris en consultation à la suite de la mort d'un animateur du Club Méditerranée, Jean-Marie Masselin, tué d'une balle dans la tête et retrouvé à proximité de la côte albanaise, à un kilomètre, mardi 26 juin, la ministères des relations extérieures (le Monde des 26 et 27 juin).

Le même jour, l'agence officielle albanaise ATA a publié un nouveau commentaire, passablement ambigu, sur l'affaire. Les autorités de Tirana, écrit ATA, n'ont aucune information sur ce qui est arrivé aux personnes qui ont visité les eaux territoriales albanaises après qu'elles ont quitté la côte de l'Albanie. L'agence affirme à nouveau qu'aucun Français n'a été interpellé par les gardes-côtes albanaise, et s'interroge sur le genre de « mission » que voulaient accomplir les intrus.

Jean-Marie Masselin, employé du Club Méditerranée sur le gracieux de Cortou - située à proximité immédiate de l'Albanie, - était parti faire de la pêche sous-marine, le 18 juin, à bord d'un bateau pneumatique, avec deux autres personnes. Les trois hommes ont essuyé le feu des gardes-côtes albanaise, l'un d'eux a été blessé au bras, et le corps de Jean-Marie Masselin a été retrouvé ultérieurement, avec une balle dans la tête, en dehors des eaux territoriales albanaise. - (AFP)

Italie

M. Alessandro Natta succède à Enrico Berlinguer à la tête du PCI

De notre correspondant

Rome. - Le comité central du PCI a porté, le mardi 26 juin, M. Alessandro Natta au poste de secrétaire général. Un vote à main levée quasi-plébiscitaire : 227 voix pour, aucune opposition, 11 abstentions. Peu avant, le comité central avait rejeté à une large majorité (avec 14 voix contre) la proposition de vote à bulletin secret.

La délicate succession d'Enrico Berlinguer se conclut par un choix sans surprise, qui garantit les équilibres internes, mais diffère les vrais choix. Une minorité a avancé le nom de M. Luciano Lama, secrétaire du syndicat CGIL, ce qui a contraint ce dernier à dire qu'il n'était pas candidat. Une consultation organisée ces derniers jours parmi les membres du comité central avait donné un net avantage à M. Natta.

Le nouveau secrétaire général a clairement affirmé sa fidélité à l'hé-

ritage. Pour l'aile droite du parti, il ne constitue pas une hypothèque sur l'avenir : il est possible que d'ici quelques mois soient désignés des secrétaires adjoints, candidats potentiels à la direction du parti après le congrès de 1987.

De la consultation du comité central - une procédure nouvelle en matière de succession dans un PC - il ressort plusieurs préoccupations : d'abord une volonté de continuité dans la ligne Berlinguer, mais avec les « développements rendus nécessaires » par le succès aux élections du 17 juin. Un aménagement qui pose en fait la question de l'attitude des communistes vis-à-vis du gouvernement Craxi : le PCI demeurera-t-il sur une ligne d'opposition frontale ou bien s'orientera-t-il

vers une reprise d'un dialogue, au demeurant difficile ? Une clarification de la politique du PCI en la matière sera assurément l'une des tâches les plus urgentes de M. Natta.

Une autre indication est le souhait d'une plus grande « collégialité » et par conséquent d'une amélioration du fonctionnement de la démocratie interne. Il est aussi symptomatique qu'une des personnes dont le nom a été souvent avancé au sein du comité central, comme candidat potentiel à la direction du PCI fut celui de M. Occhetto, le plus jeune (quarante-huit ans), membre du secrétariat, qui se situe dans la ligne des « berlingueriens de fer ». Le comité central a cependant différé un tel choix pour privilégier une continuité un peu grise, mais sans risques.

Ph. P.

PROTRAIT

Le gardien de l'héritage

M. Alessandro Natta, nouveau secrétaire général du premier parti communiste d'Occident, est un homme sans histoire, qui a grandi au sein du PCI à l'ombre d'Enrico Berlinguer. Fidèle entre les fidèles, bras droit du secrétaire général départu, il a géré le parti depuis une dizaine d'années. C'est donc l'homme de la continuité, qui ne reniera rien, mais dont le caractère n'incite guère à penser qu'il sera celui des grands svolte (les tournants) ou des décisions improvisées.

Agé de soixante-six ans, le visage sévère et mobile, le front dégarni, le nez fort chaussé de lunettes à grasse monture, M. Natta est peu connu du grand public. Comme son prédécesseur, il a fait de la réserve une vertu, mais, contrairement à Berlinguer, il n'a pas su jusqu'à présent à apparaître au premier plan, et son charisme est encore à construire. Cat ancyon professeur de lettres de lycée, amateur de lecture, cultivé, aimant les citations latines - et que ses proches appellent volontiers « le professeur » - est un homme affable, cordial, médiateur dans l'âme, mais qui sait aussi faire preuve de fermeté. Riche d'expérience à l'intérieur du PCI, c'est avant tout un homme de l'appareil.

Il est à l'école normale de Fise quand il commence à faire de la politique. Système enfant d'une famille de la petite bourgeoisie d'Emporio (près de Gênes). Il est parti d'antifascisme et de marxisme par un père socialiste de la première heure. Après avoir été déporté en Allemagne, il adhère au PCI en 1945, l'année où il épouse la fille d'un médecin, catholique pratiquant. Il est élu dé-

puté en 1948 et devient en même temps secrétaire de la fédération régionale du PCI. C'est un « togliattien » de stricte obédience. En 1961, en même temps qu'un autre jeune militant, Enrico Berlinguer, il est appelé au secrétariat du parti. Dans les années 60, il dirige pendant quelque temps la revue théorique du PCI *Rinascita*. Il est nommé à la direction nationale du PCI à la présidence du groupe parlementaire à la Chambre des députés, fonction qu'il abandonne en 1976.

Une expérience amère

Pour beaucoup de communistes, M. Natta reste le grand inquisiteur dans le procès qui conduisit à l'expulsion en 1969 du groupe du Manifesto. Il était alors responsable de l'organisation du parti et, à ce titre, il rédige l'acte d'accusation. Une tâche qu'il remplit de manière systématique, avec sans doute et de l'orthodoxie. Mais l'affaire du Manifesto demeure pour cet homme, qui affirme volontiers aimer avant tout le travail de la tolérance de Voltaire, une expérience amère comme ce fut pour une bonne partie du PCI, qui a longtemps essayé de gommer l'événement de son histoire.

La dernière fonction exercée par M. Natta avant sa nomination à la tête du secrétariat fut celle de président de la commission centrale de contrôle, où il fut nommé au lendemain du congrès de Milan, en mars 1983, à un moment où le PCI était sujet à la tension provoquée par la rupture avec Moscou. Berlinguer avait besoin, à ce poste, d'un homme en qui il

eut pleine confiance. M. Natta renouça alors à ses fonctions de secrétaire pour favoriser, disait-il, l'arrivée de nouveaux membres.

Le nouveau secrétaire général connaît tous les rouages de l'appareil et les équilibres au sein du PCI. Il est une garantie pour les berlingueriens du maintien de leur influence. Reste à savoir combien de temps ce groupe conservera son identité sans Berlinguer.

Le principal atout de M. Natta tient à sa capacité à faire coexister les différentes « ailes » du PCI. Sa grande faiblesse : les questions internationales. Il ne s'est jamais vraiment occupé de politique étrangère, un domaine qui était une prérogative du secrétaire général disparu. Par fidélité à l'héritage, M. Natta maintiendra certainement le cap. Prendra-t-il pour autant de nouvelles initiatives ?

A cause de son âge, mais aussi de son tempérament - il est sans doute le dernier à avoir pensé devoir un jour assumer les fonctions qu'il occupe et envisageait plutôt, il y a quelques mois encore, de prendre sa retraite. - Il apparaît comme un homme de transition. Il aura pour tâche de gérer l'héritage de Berlinguer, de la consolider, mais aussi, et peut-être surtout, de former un successeur issu d'une nouvelle génération. M. Natta devra, en quelque sorte, opérer une succession médiate, conjuguée sans doute à la nomination d'un président du parti, un poste non pourvu depuis la mort de M. Longo. A moins que, chemin faisant, M. Natta ne se découvre d'autres ambitions.

PHILIPPE PONS.

Yougoslavie

Un Albanais du Kosovo est élu président de la Ligue des communistes

De notre correspondant

Belgrade. - Conformément au principe de « rotation » adopté depuis la mort de Tito, la direction collégiale de la Ligue des communistes de Yougoslavie a élu, mardi 26 juin, un nouveau président pour une période d'un an. Il s'agit, pour la première fois, d'un Albanais du Kosovo, Ali Sukrija (Shukrija, selon l'orthographe albanaise), l'un des dirigeants de cette province autonome yougoslave qui est depuis 1981 le foyer d'une forte agitation nationaliste. Il succède à un Serbe, M. Draskoslav Markovic.

Né en 1919 à Kosovska Mitrovica, centre minier du Kosovo, M. Sukrija a adhéré dès sa jeunesse au mouvement ouvrier et syndical et, en 1939, au Parti communiste, alors interdit. Ancien étudiant de la faculté de médecine de Belgrade et

Arrestation d'un dissident. - M. Gordjan Jovanovic, étudiant, inculpé d'« association hostile » avec cinq autres intellectuels de Belgrade, dont deux poursuivis depuis un mois une grève de la faim, a été arrêté, vendredi 22 juin. L'arrestation a été opérée à Belgrade, de manière fortuite, par une patrouille de police qui avait jugé à peu convenable la tenue de la jeune fille accompagnant M. Jovanovic.

Celui-ci faisait partie des vingt-huit personnes appréhendées, le 20 avril dernier, avec M. Milovan Djilas, et relâchées quelques jours plus tard. Sept personnes sont donc désormais détenues dans le cadre de cette affaire. - (AFP)

diploème de l'école du Parti Djuro-Tjakovic, M. Sukrija fut l'un des organisateurs des unités de partisans du Kosovo et exerça diverses fonctions civiles et militaires dans le mouvement de libération nationale.

Après la guerre, il fut notamment membre, puis président du Comité de la région autonome du Kosovo et en 1964 membre du comité central de la Ligue des communistes de Yougoslavie. Il est connu pour ses sentiments pro-yougoslaves et son soutien à la politique intérieure et extérieure du gouvernement de Belgrade. A de nombreuses reprises, il a réagi avec vigueur aux prises de position de Tirana, propos du Kosovo et est l'un des principaux adversaires des « nationalistes et irrédentistes » albanaise.

P. Y.

« L'Unita » juge « singulier » l'article de « l'Humanité » sur l'Italie

(De notre correspondant.)

Rome. - Dans un article analysant la crise de la gauche française, publié le 22 juin par *l'Unita*, le correspondant à Paris de l'organe du PCI rend compte de ce qu'il qualifie de « singulier article de *l'Humanité* sur l'Italie ». Évoquant l'article signé de M. Arnaut Spire (« Le cousin italien », dont *le Monde* a publié des extraits dans ses éditions du 22 juin), *l'Unita* relève avec « stupéfaction » et « surprise », la « rapidité de l'analyse » faite par le PCF.

l'Humanité avait souligné la singularité des expériences italiennes et le principe de l'impossibilité d'importer des modèles. Si, selon l'organe du PCI, M. Spire met justement en lumière « la stratégie autonome, correspondante aux exigences historiques de la société italienne », qui fut celle définie par Togliatti il y a vingt ans, le PCF décrit la société italienne comme la proie d'un « mal », vivant un « naufrage moral » que, heureusement, ne connaît pas la société française. « L'autour semble ignorer », écrit *l'Unita*, que cette société [italienne] a résisté, pendant dix ans, à un terrorisme sanguinaire, tendant à déstabiliser et à démanteler les bases mêmes de l'Etat démocratique, sans jamais perdre confiance dans la démocratie, dans ses institutions, dans les partis démocratiques, et, en premier lieu parmi eux-ci, dans le Parti communiste. - (AFP)

Ph. P.

Lisez L'Éducation

EUROPE

Turquie

DES INTELLECTUELS SIGNATAIRES D'UNE PÉTITION EN FAVEUR DE LA DÉMOCRATIE ONT ÉTÉ INculpÉS

Ankara (AFP). - Cinquante-six intellectuels signataires d'une pétition pour le rétablissement de la démocratie en Turquie ont été inculpés, le mardi 26 juin, par le procureur militaire d'Ankara. Ils risquent de trois à six mois de prison pour violation d'articles de la loi martiale limitant les possibilités de critique de l'ancienne administration militaire. Leur procès devrait s'ouvrir à la mi-août devant un tribunal militaire d'Ankara.

Cette pétition, qui a recueilli mille deux cent soixante signatures d'artistes - dont l'écrivain Yasar Kemal, d'universitaires, de journalistes et d'avocats turcs, avait été déposée, le 15 mai, à la présidence

de la République. Elle avait provoqué la fureur du président Kenan Evren, qui a dénoncé les intellectuels comme des « ennemis intérieurs de la Turquie » (le Monde du 19 mai). Parmi les inculpés se trouvent l'humoriste Aziz Nesin, plusieurs journalistes du quotidien de gauche Cumhuriyet, l'universitaire Bahri Savci et l'ancien professeur Yalcin Kucak.

Un millier de signataires ont été entendus par le procureur militaire dans le cadre de l'enquête ouverte par les autorités militaires contre cette pétition sans précédent d'intellectuels turcs. Ces auditions se poursuivront et d'autres inculpations pourraient suivre.

RFA

La démission de M. Lambsdorff

(Suite de la première page.)

Le groupe industriel, qui venait de céder à un groupe d'affaires keppelien l'important packet d'actions qu'il détenait dans Mercedes-Daimler-Benz, avait bénéficié d'un dégrèvement fiscal de 800 millions de deutschemarks sur les profits réalisés dans cette opération en utilisant une loi qui permet d'exonérer des investissements réalisés à l'étranger. Ceux-ci se sont par la suite révélés fictifs.

Le ministre libéral de l'économie, qui s'est toujours défendu d'avoir reçu ou réclamé de l'argent du groupe Flick, et même d'avoir servi d'intermédiaire, a néanmoins été inculpé en novembre dernier de corruption par le parquet de Bonn. Son immunité parlementaire avait été levée le 2 décembre par le Bundestag. Il avait été convenu avec le chancelier Kohl qu'il pourrait toutefois conserver son portefeuille tant qu'aucun procès ne serait ouvert.

Il y a deux semaines, le chef du gouvernement avait réaffirmé cette position. Il avait ajouté qu'il accepterait la démission de son ministre si le parquet annonçait l'ouverture de ce procès. Celle-ci n'était plus, depuis quelques jours, qu'un secret de polichinelle dans la capitale fédérale (le Monde du 16 juin).

Un vaste remaniement ?

La succession de M. Lambsdorff pose un problème délicat à la coalition gouvernementale et à M. Kohl. La CSU bavaroise, et notamment son président, M. Franz Josef Strauss, qui envisage, depuis le

changement de coalition, en 1982, son retour à des responsabilités importantes au cabinet, souhaitait profiter de l'occasion pour imposer un vaste remaniement ministériel. Celui-ci aurait touché non seulement M. Lambsdorff, mais également d'autres ministres contestés, comme celui de la défense, M. Manfred Woerner, débauché au début de l'année par le scandale Kiesling, ou ceux des postes et de l'agriculture.

Devant le refus du chancelier d'envisager une telle solution, qui l'aurait obligé à recommander des tractations extrêmement pénibles entre les trois partis de la majorité, les dirigeants chrétiens sociaux ont laissé entendre qu'ils revendiquaient pour leur parti la succession de M. Lambsdorff, ce qui amoindrirait le rôle du parti libéral au sein du cabinet. Rien ne dit toutefois que le chancelier soit prêt à céder.

En pleine crise, les libéraux ont proposé pour leur part la candidature de M. Rangenmann, ancien président du groupe libéral au Parlement européen, qui fait également figure de favori pour remplacer M. Hans-Dietrich Genscher à la présidence du FDP. M. Genscher, qui conserverait de toute façon son portefeuille des affaires étrangères, a annoncé, la semaine dernière, qu'il abandonnerait en février prochain la direction de son parti. Et il n'est pas exclu qu'il avance encore sa décision dans le cadre de la difficile percée d'équilibre politique qui se joue actuellement à Bonn.

HENRI DE BRESSON.

LE TOMBEUR DE M. SCHMIDT

Otto Friedrich Wilhelm von der Wenge Graf Lambsdorff est né le 20 décembre 1926 à Aix-la-Chapelle. Après une carrière dans la banque, il est entré en 1972 au Bundestag, où il devait rapidement devenir le porte-parole du parti libéral pour les questions économiques. En 1977, il a succédé au ministère de l'économie à un autre libéral, M. Hans Friedrichs. Défenseur d'une stricte orthodoxie libérale en matière économique, il s'est heurté à l'opposition des syndicats et à la cri-

tique des sociaux-démocrates, qui formaient alors avec le Parti libéral le gouvernement de Bonn.

M. Lambsdorff a d'ailleurs été à l'origine de l'éclatement de la coalition libérale-socialiste et du départ de M. Helmut Schmidt de la chancellerie fédérale. Il avait retrouvé son portefeuille de l'économie dans le gouvernement formé par les libéraux et les chrétiens-démocrates sous la direction de M. Kohl. Impliqué dans une affaire de pots de vin à la suite des subside versés par le groupe industriel Flick à plusieurs parties politiques, dont le parti libéral, M. Lambsdorff avait vu son immunité levée par le Bundestag en décembre dernier. Sa comparution devant une commission d'enquête parlementaire n'avait laissé subsister aucun doute sur l'ouverture prochaine d'un procès.

Ayant souvent et publiquement critiqué la politique économique du gouvernement français depuis 1981, M. Lambsdorff s'est plusieurs fois opposé à M. Jacques Delors.

RDA

BONN CHERCHE À LIMITER L'AFFLUX DE RÉFUGIÉS A SA REPRÉSENTATION DE BERLIN-EST

Un jeune Allemand de l'Est a tenté de s'immoler par le feu, après s'être aspergé d'essence, dans l'enceinte de la représentation permanente de la RFA à Berlin-Est, dans l'après-midi du mardi 26 juin. Des membres de la mission sont intervenus avant qu'il n'ait eu le temps de donner suite à son geste.

La représentation héberge actuellement cinquante réfugiés est-allemands, dont treize enfants, qui attendent une autorisation d'émigrer, selon le journal ouest-allemand Bild am Sonntag. Le chef de la mission avait annoncé lundi à des journalistes occidentaux que l'accès à la mission avait dû être limité en raison de l'afflux des demandes de ressortissants est-allemands.

Le ministre d'Est à la chancellerie de Bonn a déclaré formellement avoir l'intention de fermer la représentation, mais il a fait appel à « la compréhension des Allemands de l'Est » et a affirmé que « tous ceux qui souhaitent émigrer doivent être convaincus que se réfugier à la représentation n'est pas un moyen de forcer leur passage à l'Ouest ». Il a souligné que le gouvernement s'efforçait de trouver une solution acceptable pour les réfugiés. Selon la presse ouest-allemande, deux militaires est-allemands se trouveraient au nombre des réfugiés, ce qui accroit encore la difficulté des négociations. Le gouvernement de Bonn espère que cette affaire ne remettra pas en cause la visite en RFA du chef de l'Est et du parti est-allemands, M. Erich Honecker, prévus pour l'automne prochain. - (AFP.)

PROCHE-ORIENT

Egypte

Le Caire et Moscou s'engagent sur la voie de la normalisation

Correspondance

Le Caire. - L'Égypte normalisera ses relations diplomatiques avec l'URSS à brève échéance en les rétablissant au niveau des ambassadeurs, mettant ainsi un terme au « gel » qui dure depuis septembre 1981. On apprend de Moscou que le Kremlin a donné son agrément à la proposition égyptienne de nommer M. Salah Bassiouni, chef du centre de recherche et d'analyse au ministère des affaires étrangères, comme ambassadeur en Union soviétique.

Cette « prochaine normalisation » qui revenait sporadiquement sur le tapis depuis deux ans était à chaque fois reportée par Le Caire, qui préférait attendre « le moment opportun ». Ce moment semble être arrivé avec les élections législatives du 27 mai dernier, qui ont consacré la victoire écrasante du Parti national démocratique (PND) du président Mubarak. C'est fort de la majorité parlementaire du PND (86 % des sièges) et d'une Chambre unanimement à droite (99 % des sièges) si l'on ajoute les cinquante-huit députés du parti néo-Wafd) que le gouvernement a entamé cette nouvelle phase des relations égypto-soviétiques.

Le président Mubarak, qui a pris tout son temps dans cette affaire, avait appliqué sa règle d'or consistant à éviter « tout changement brusque aux retombées imprévisibles ». En effet, les relations entre les deux pays ont lentement progressé depuis l'expulsion, en septembre 1981 par le président Sadate, de l'ambassadeur d'URSS, M. Vladimir Polyakov, de six diplomates et de près de deux cents experts soviétiques. Les contacts engagés dès 1982 ont abouti à la visite en septembre 1983 de M. Oleg Grivenok, alors chef du département du Proche-Orient au ministère soviétique des affaires étrangères. Le 15 avril 1984, un nouveau pas était franchi avec la visite en Égypte de l'ancien ambassadeur soviétique expulsé et actuel chef de ce même département. Le retour de M. Polyakov au Caire et ses entretiens avec les diplomates égyptiens marquaient symboliquement la fin de l'atmosphère de méfiance qui séparait les deux pays.

De toute évidence, l'Égypte souhaite recouvrer sa place prépondérante au sein du mouvement des non-alignés et a, d'autre part, la volonté de relancer le processus de paix au Proche-Orient, surtout après l'échec de la paix américaine au Liban. Les responsables égyptiens se déclarent favorables à une éventuelle participation soviétique au processus de règlement, qui précède depuis la signature en mars 1979 du traité de paix égypto-israélien.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

L'Égypte refuse l'asile politique à deux Iraniens qui ont détourné un avion de ligne

Correspondance

Le Caire. - « Il faudra bientôt rajouter sur les tableaux d'affichage le sigle « WPH » pour « weekly Iranian hijacked flight », (vol iranien hebdomadaire détourné), déclare, excédé, le responsable du service d'information de l'aéroport du Caire aux journalistes venus s'enquérir du sort du Boeing-727 d'Iran Air. En effet, pour la deuxième fois en dix jours, les autorités égyptiennes se sont vues forcées d'accueillir le mardi 26 juin sur l'aéroport du Caire un appareil iranien victime de pirates de l'air.

À l'instar de leur attitude lors du détournement le 15 juin d'un Fokker F-27 iranien sur Louxor, puis sur Le Caire, les autorités égyptiennes ont refusé d'accorder l'asile politique aux deux pilotes de l'air tout en accordant à l'avion le permission de se ravitailler en carburant pour repartir « vers n'importe quel pays étranger ». La prudence de l'Égypte procède du désir de ne pas porter atteinte à l'appel solennel lancé dimanche dernier par le président Mubarak « aux frères iraniens » pour l'instauration de la paix dans le Golfe. Toutefois, cette volonté de l'Égypte de se donner une apparence de neutralité dans le conflit du Golfe ne remet pas en cause les ventes d'armes du Caire à Bagdad, qui, depuis avril 1981, s'élevaient à 1 milliard de dollars par an.

A. B.

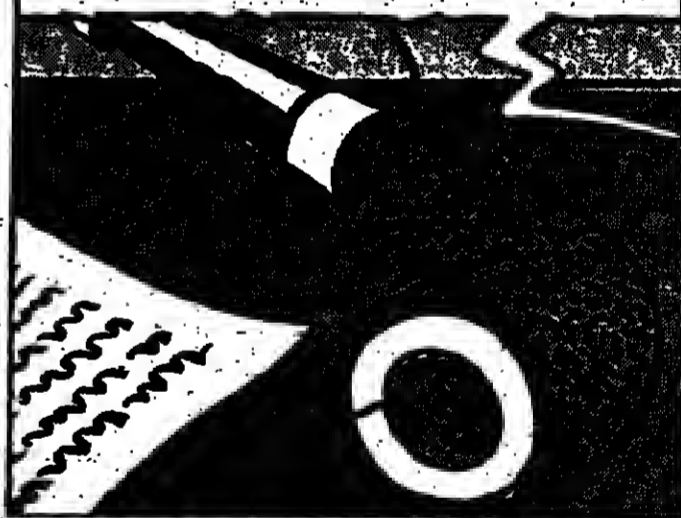
... il a le souci du détail...



il aime le drap écossais...



... il aime le bois...



... il est fait pour la "Sherlock" !... Elémentaire !...

SÉRIE SPÉCIALE 51.000 F*

- PEINTURE MÉTALLISÉE
- VERNE, PROTECTIONS LATÉRALES, ENJOUVEURS DE STYLE, SPOILES
- VITRES TENTÉES, ESSUIE-VITRE ARRIÈRE, SIÈGES ET APPUIS-TÊTE AVANT
- RECOUVRETS EN DRAP SHERLOCK FINITION BOIS SUR PLANCHE DE BORD ET PANNÉAUX DE PORTE AVANT.
- POMMEAU DE LEVIER DE VITESSES EN BOIS.
- AUTORADIO FM.

Modèle présenté : Horizon
 Sherlock, Année modèle 84. * Tarif au 18.06.84.
 Prix seul Corps. Garantie anticorrosion Peugeot 6 ans.

TALBOT HORIZON
 Sherlock

Un constructeur sort ses griffes

Je tiens à ça

APRÈS LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Prendre son temps

Depuis qu'il est dans l'opposition, M. Raymond Barre a toujours choisi de ne pas réagir à chaud à l'événement. Il se donne le temps de la réflexion, et ses propos peuvent paraître d'autant plus modérés qu'ils bénéficient de ce recul. En adoptant cette tactique - souvent retenue par M. Giscard d'Estaing - l'ancien premier ministre s'offre aussi la possibilité, en se distinguant des autres responsables de l'opposition, en se plaçant au-dessus des partis, de porter un jugement sur les premières analyses et réactions de ses « pairs », voire d'en prendre le contre-pied.

C'est ainsi que dix jours après l'élection du 17 juin, dans l'interview qu'il a accordée au quotidien Ouest-France, s'il commente les résultats du scrutin, il semble surtout « corriger » les interprétations « excessives » qui ont pu être données, en relativisant la portée des votes. Il s'attache à rappeler quelle doit être de ses yeux la lecture de la Constitution au moment où, dans l'opposition se multiplient les prises de position en faveur de la dissolution de l'Assemblée nationale.

Il ne se départit pas ainsi de l'attitude qu'il a adoptée depuis plusieurs mois déjà, qui consistait, tout en affirmant un soutien logique à la liste conduite par M^{me} Veil, à rappeler quelques uns des principes inspirés de la « pratique politique » sous la V^e République. Mieux encore, il s'interroge sur la crédibilité d'une opposition qui, face, notamment, au phénomène Le Pen, aurait « manqué de rigueur ».

S'il accentue ainsi son profil de sage et de futur candidat à la présidence de la République, il s'aventure aussi davantage sur un autre terrain : celui de l'organisation du mouvement qui se constitue derrière son nom. Bien sûr, il ne dit pas qu'il est prêt à prendre la tête de quelque structure que ce soit, même s'il est bien décidé à « s'engager » pour les élections législatives. Il peut même s'offrir le luxe de se dire à l'égard de l'agitation et des manœuvres auxquelles donne déjà lieu la future élection présidentielle : « Il a aujourd'hui suffisamment de relais dans les partis politiques, qui, pour lui, partent de « label » barrotiste distribué pour les élections législatives et de primaires au premier tour de l'élection présidentielle entre l'ancien premier ministre et le président du RPR.

M. Barre n'en affirme pas moins très clairement aujourd'hui qu'il s'efforcera, avec toutes les troupes qui veulent le suivre, d'encourager « une dynamique » favorable au renouvellement des idées et des hommes. Une dynamique qui non seulement permettrait d'échapper aux « pesanteurs du passé » - il n'était pas partie prenante au combat des chefs en 1981, rappelle-t-il récemment, avec instance, M. Jean-Pierre Soisson, député de l'Yonne, - mais qui permettrait aussi un large rassemblement des Français de toutes tendances. Quant au moment que choisira l'ancien premier ministre pour cristalliser ce mouvement, il lui appartient sans doute de le déterminer.

M. Barre continue pour l'instant de jouer sur l'ensemble des claviers sans vouloir être prisonnier d'aucune formule. Il se veut à la fois au-dessus des partis pour laisser se développer le plus large électorat possible sur son nom et paraître se dégager des batailles « politiques », sans accrotre - si ce n'est raisonnablement - le trouble de l'opposition. Il lui faudra simplement mesurer l'instant où sa volonté d'indépendance ne contredira pas l'efficacité du mouvement qu'il suscite.

C. F.-M.

M. Barre invite l'opposition à « faire preuve de rigueur politique »

Dans une interview accordée à Ouest-France du 27 juin, M. Raymond Barre refuse de s'interroger sur la « légitimité » du président de la République et du gouvernement, à la suite du scrutin du 17 juin : « Je ne m'aventure jamais sur le terrain de la légitimité, dit-il. Je le fais d'autant moins cette fois-ci qu'il y a eu un grand nombre d'abstentions, qu'il s'agit d'une élection qui n'a constitutionnellement aucune incidence sur l'exécutif et que le comportement des électeurs varie beaucoup selon l'enjeu. (...) Il y a des échéances décisives fixées par la Constitution : les élections législatives et l'élection présidentielle. »

« En ce qui concerne les législatives », souligne l'ancien premier ministre, je pense que, si elles provoquent un changement sans équivoque de majorité, il s'agit d'un désaveu du président de la République, qui est l'inspirateur et le principal responsable de l'action gouvernementale. Le président de la République, à mon avis, doit alors en tirer les conséquences. C'est la raison pour laquelle, explique M. Barre, je me suis toujours montré hostile à la cohabitation du président de la République avec un gouvernement soutenu par une majorité parlementaire hostile à sa politique.

M. Barre précise toutefois qu'« il appartient au président de la République, au cours de son mandat - et en dehors des échéances constitutionnelles - de s'assurer, s'il le juge nécessaire, que [le] contrat de confiance [passé entre lui et le peuple qui l'a élu] demeure. Il peut le faire par la dissolution de l'Assemblée nationale ou par un référendum conforme à l'article 11 de la Constitution, en se mettant bien entendu lui-même en cause (...) Mais il est clair qu'il appartient au président de la République, et à lui seul, de prendre de telles décisions (...), et indépendamment des pressions d'où qu'elles viennent. »

L'ancien premier ministre, qui ne veut pas juger les déclarations « d'autres personnalités » de l'opposition réclamant la dissolution de l'Assemblée nationale, se « demande seulement si, en cas de dissolution, on se satisferait, s'il y a changement de majorité, de la cohabitation et, à lui seul, de prendre de telles décisions (...), et indépendamment des pressions d'où qu'elles viennent. »

Parlant du score réalisé par la liste de M. Le Pen, le député du Rhône estime que ce score « suscite trop d'exagération et d'agitation. La liste du Front national a bénéficié, dit-il notamment, d'un cumul des antipathies. Mais, ajoute-t-il, si on veut aller au fond des choses, on doit se demander pourquoi la liste de l'opposition a obtenu seulement 43 % des suffrages exprimés et

pourquoi elle n'a pas exercé une plus forte attraction sur des électeurs. » Il pense que l'on pourrait demander à ce propos aux formations politiques de l'opposition de « faire preuve de rigueur politique. » « J'ai dit depuis de nombreux mois qu'il fallait s'intéresser à ces problèmes dont le Front national fait un usage politique très habile », souligne M. Barre. Il ajoute : « A quel sert de condamner les hommes si l'on fait écho à certaines de leurs conceptions ! Il ne faut pas s'étonner quand on sème le vent de récolter la tempête. »

L'ancien premier ministre pense que le phénomène Le Pen ne sera « durable » que « si l'on ne sait pas expliquer aux Français, de la façon la plus claire, que les problèmes de sécurité et d'immigration ne peuvent être traités par des méthodes sommaires, condamnable et inefficaces et si l'on ne leur propose pas une politique qui soit à la fois ferme et humaine. L'issue, souligne-t-il, ne se trouve ni dans remuclage ni dans recentrage ! Il faut parler vrai. »

Selon M. Barre, « trop de fluctuations (...), trop de déclarations successives et contradictoires, trop de changements de cap au gré des événements ou des sondages » nuisent à la crédibilité de cette opposition.

Interrogé sur le rôle qu'il souhaite jouer, M. Barre précise qu'il entend bien « poursuivre l'action » qu'il mène « sur le terrain, en toute indépendance, depuis 1981 ». Il « n'ignore pas les obstacles de diverses provenances placés sur [son] chemin », mais il « sait aussi [qu'il peut] compter sur des concours dévoués, désintéressés et efficaces ainsi que sur la confiance de beaucoup de Français ». Il tient à réaffirmer qu'il « s'engage », à l'occasion des élections législatives, même s'il n'a « aucune envie de distribuer des investitures (...) ni de se mêler à des combinaisons subalternes ». « J'apporterai mon soutien à tous les candidats de l'opposition qui me le demanderont, quelle que soit la sensibilité politique qu'ils ont adoptée, dès lors qu'ils m'ont dans le même esprit que moi le combat pour les mêmes objectifs », souligne M. Barre. Il ajoute : « Je m'emploierai avec tous ceux qui souhaitent travailler avec moi, à encourager sans retard une dynamique favorable au renouvellement des idées et des hommes, permettant d'échapper aux pesanteurs d'un passé récent et de mobiliser de très nombreux Français de toutes tendances (...). Quant à l'élection présidentielle, je me tiens à l'écart des agitations et des manœuvres auxquelles elle donne déjà lieu. Le moment venu, je prendrai seul et en conscience la décision que je jugerai opportune. »

M. GAUDIN (UDF) :

« La liberté a changé de camp »

« Au cours de son point de presse hebdomadaire, le mardi 26 juin, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée nationale, a estimé après la manifestation d'aujourd'hui que la liberté a changé de camp ; pour la défendre, nous sommes plus crédibles que la gauche. »

Revenant sur le succès de la liste du Front national aux élections européennes, il a expliqué : « Les électeurs de M. Le Pen ne sont pas en majorité d'extrême droite ; nous devons tout faire pour les récupérer. » Ainsi, si une élection devait avoir lieu à La Seyne (Var), M. Gaudin accepterait que des candidats du Front national figurent sur la liste de l'opposition.

« Notre électorat, dans sa majorité, ne souhaite pas revenir au régime d'avant 1981, a-t-il ajouté. Il attend un langage nouveau et, le plus souvent possible, des hommes nouveaux. »

M. Claude Labbé, président du groupe RPR, ne semble pas partager cette opinion, puisque ce même

mardi, à l'issue de la réunion de son groupe, il a estimé qu'il ne fallait pas que « se brise le courant unitaire qui s'est établi entre le RPR et l'UDF ». Pour cela, il souhaite que « aux prochaines législatives le nombre de primaires soit limité et que tous les sortants des deux groupes bénéficient d'une investiture commune. »

Commentant la manifestation des défenseurs de l'enseignement privé, M. Labbé a affirmé que « le pouvoir doit tirer les conséquences d'une pression qui ne vient pas de l'opposition parlementaire mais du suffrage universel. S'il laisse la pression encore monter pendant deux ans, il y a un grand risque pour les institutions républicaines, pour la démocratie. »

D'ailleurs le groupe RPR a demandé que le gouvernement « se contente d'expédier les affaires courantes » et qu'il retire les projets « rejetés par la majorité du pays parce qu'ils portent atteinte aux libertés, comme les textes sur la presse et sur l'enseignement. »

Le Sénat face au pouvoir

(Suite de la première page.)

Et lorsque la gauche s'en est prise au Sénat dans son premier projet de Constitution, le peuple l'a rejeté par référendum, le 5 mai 1946. Le général de Gaulle a subi la même déconvenue le 27 avril 1969. Les deux seuls référendums négatifs de notre histoire correspondent à deux projets de réforme qui s'en prenaient à la Chambre haute.

Un Sénat pur et dur trouverait donc motif à s'engager dans l'affrontement total avec le pouvoir. Mais les tenants de la poursuite de la ligne sénatoriale traditionnelle ne manquent pas d'arguments à opposer, dans l'intérêt même de leur institution.

Qui exprime la volonté nationale ?

Les quatre facteurs qui pourraient inciter la Chambre haute à l'opposition systématique s'avèrent plus relatifs qu'il n'y paraît de prime abord.

1) Une représentation décalée. Les prétentions à incarner la légitimité démocratique sont en toute hypothèse limitées par l'élection des sénateurs au suffrage indirect. Mais, au-delà de cette donnée permanente, le scrutin européen du 17 juin n'a pas entraîné une stricte coïncidence entre la représentation sénatoriale et les nouveaux rapports de force électoraux.

Le trait dominant des résultats du 17 juin réside en effet dans le succès de l'extrême droite, laquelle n'est pas représentée au Sénat. En ce sens, aucun organe de l'Etat ne peut prétendre incarner cette dernière expression du suffrage universel, dont l'objet n'était d'ailleurs, du point de vue constitutionnel, pas national.

2) Le Sénat n'exprime pas la volonté nationale. Avec la V^e République, seules les élections à l'Assemblée nationale et à la présidence de la République ont un caractère gouvernemental, à l'exception de la déclaration de politique générale (article 49-4) et, ce, à toute hypothèse, seule l'Assemblée nationale a les moyens constitutionnels

d'imposer la démission du gouvernement.

Le Sénat peut, certes, refuser d'adopter des projets de loi qu'il n'a pas approuvés. Il ne peut aucunement tenter de renverser un gouvernement qui ne lui convient pas. L'Assemblée nationale, surtout dans sa composition politique actuelle, où une seule formation assure la majorité, représente la volonté exprimée de la majorité de la nation. Elle indique la voie que l'on doit suivre... Pour sa part, le Sénat n'a pas ce rôle. Ce n'est pas Louis Mermaz qui s'exprimait ainsi, mais Alain Pober, reprenant, le 23 décembre 1981, ce qu'il avait déjà déclaré en mars 1972, et manifestant ainsi la permanence de sa conception du Sénat, que la majorité des députés fussent gaullistes ou socialistes ;

3) Le Sénat contribue à la création parlementaire. Précisant le rôle du Sénat face à la volonté majoritaire, exprimée par l'Assemblée nationale, Alain Pober poursuit : « Il lui appartient, mis en présence d'une telle volonté, d'étudier, de l'analyser, de la confronter tout à la fois à la tradition, au point de vue des collectivités locales et des minorités nationales, d'en parfaire la forme et de contribuer ainsi à l'enrichissement de la création parlementaire. »

Cette conception modérée, plus législative que strictement politique, du rôle du Sénat a recueilli ses fruits. De 1958 à 1981, 97 % des deux mille cent vingt et une lois adoptées l'ont été avec l'accord du Sénat. Et, depuis l'alternance, environ trois lois sur quatre sont toujours adoptées après accord entre les deux Chambres. Certes, ces chiffres portent l'approbation des conventions institutionnelles, le plus souvent techniques, et qui ne peuvent être amendées. Mais, pour les textes plus politiques, un autre indicateur révèle l'utilité du Sénat.

M. François d'Aubert : l'obstruction est devenue légitime

« Après les élections du 17 juin et la manifestation du 24 juin, l'obstruction est devenue légitime. » Certes, dans l'opposition, tout le monde ne partage pas cette opinion tranchée de M. François d'Aubert, député UDF de la Vendée. Certains, comme M. Jean Foyer, député RPR du Maine-et-Loire et ancien ministre du général de Gaulle, s'inquiètent même de l'utilisation faite par certains de ses collègues des possibilités de retardement des débats dans la discussion du projet de loi sur la presse.

Mais, au sein de l'UDF, la tentation est grande. Ainsi, M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe à l'Assemblée nationale, estime que le Sénat doit prendre le temps de discuter de l'ensemble du projet de loi sur l'enseignement privé, et ce que nous n'avons pas pu faire ici, dit-il ; il lui faudra au moins trois semaines. Les sénateurs doivent entendre les voix qui se sont exprimées aux élections européennes et lors de la manifestation de dimanche.

L'objectif, pour lui, est clair : faire traîner les débats sur la presse et l'enseignement pour qu'un éventuel nouveau gouvernement ne soit pas débarrassé de ces « gralots ». En revanche, M. Claude Labbé, président du groupe RPR, est plus prudent : s'il souhaite que le Sénat contrainne le pouvoir à respecter l'esprit des institutions, le gaulliste qu'il est n'oublie pas que cet esprit veut que la Haute Assemblée ne soit qu'une chambre de réflexion et ne puisse s'opposer à la volonté de la majorité qui siège au Palais-Bourbon.

Cette attitude de l'opposition complique bien évidemment la tâche du gouvernement. Ainsi, dans l'attente des résultats de

Lorsque les deux Chambres sont en désaccord, le gouvernement peut réunir une commission mixte paritaire (CMP) de sept députés et sept sénateurs. Depuis 1981, si dans deux cas sur trois le gouvernement a donné le dernier mot à l'Assemblée, il reste un tiers des textes adoptés conformément à un accord en CMP. Et, indépendamment des données statistiques, les sénateurs obtiennent parfois une modification importante des projets de loi présentés par le gouvernement (la loi Quilliot en est un exemple) ou même le ralliement gouvernemental à une de leurs propositions (voici de la voix avec l'instauration d'un seuil de 5 % des voix pour être représenté à l'Assemblée de Corse).

Autrement dit, si le Sénat veut participer réellement à l'exercice de la fonction législative, il doit prêter une collaboration raisonnable avec le gouvernement.

4) Les leçons de l'histoire. Faut-il déterrer la bête de guerre du bicaméralisme ? La III^e République est née lorsque Gambetta convainquit les républicains d'accepter le Sénat (moyennant quoi les monarchistes acceptèrent la République). La IV^e République est née lorsque communistes et socialistes se résignèrent à l'existence d'une deuxième Chambre. La V^e République s'est consolidée lorsque l'échec gaulliste de 1969 tempéra le triomphe gaulliste de 1962, permettant ainsi au Sénat de s'inscrire durablement dans l'action parlementaire.

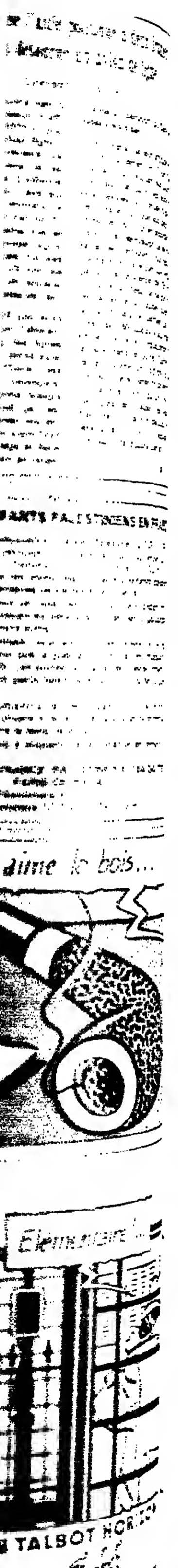
Chacun reste évidemment libre de souhaiter plus ou moins de pouvoirs pour le Sénat, de rêver ou non à la modification de son recrutement. Mais, en dehors de ces débats, lorsqu'Alain Pober plaide, dès la fin de 1981, contre « l'esprit d'obstruction systématique » et « l'obstruction partisane », il rejette l'exacerbation de l'affrontement bipolaire et donne ainsi probablement au Sénat sa raison d'être consensuelle.

OLIVIER DUHAMEL

l'entretien que doivent avoir le jeudi 28 juin le président de la République et le président du Sénat, et aussi parce que M. Pierre Mauroy est en voyage officiel en Italie de jeudi à samedi, M. André Labarère, ministre délégué aux relations avec le Parlement, a préféré faire décider, par la conférence des présidents de l'Assemblée du mardi 26 juin, que le suite du débat sur la presse, primitivement prévue pour le mercredi 27, serait renvoyée au samedi 30 juin, dernier jour de la session... Si le texte doit être adopté avant les vacances parlementaires, comme l'a déclaré M. Filoulet, cela implique une session extraordinaire. Car les chevaliers de l'opposition, MM. d'Aubert, Alain Madelin (UDF, Ile-et-Vilaine) et Jacques Toubon (RPR, Paris), ne cachent pas leur volonté de continuer leur stratégie d'obstruction.

Cela soulève deux difficultés. D'abord, toute loi nécessite, pour être correctement appliquée, un minimum de consensus de la part de tous les acteurs du jeu social. Le durcissement du jeu politique a mis fin à ce consensus à l'Assemblée. L'opposition use de tous les artifices du règlement. C'est son droit, et est même son rôle... à condition de ne pas aller à l'encontre de l'esprit des institutions. N'est-ce pas ce qui est en train de se passer ? Car - et c'est le deuxième point - une partie d'entre elle ne cache pas que son objectif est d'empêcher la majorité de légiférer. Pour ceux qui mènent cette stratégie, il est toujours apparu que la présence de la gauche au pouvoir était illégitime. Ils le confirment aujourd'hui.

THIERRY BRÉNIER.



comme le bois...

TALBOT HORNER

TWA vers et à travers les USA Paris-Boston 3.550 F* Liaison quotidienne de Paris CDG1 au prix le plus bas Seul TWA dessert Boston sans escale du mercredi au dimanche. Vous plaire nous plaît

POLITIQUE

APRÈS LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

M. Chevènement se sent seul

M. Jean-Pierre Chevènement se sentira-t-il seul ? Le langage du chef de file du CERES, mardi 26 juin, lors de sa conférence de presse (*le Monde* du 27 juin), semble indiquer que l'ancien ministre de l'Industrie n'aurait rien contre l'idée de rentrer dans le jeu.

Certes, M. Chevènement s'est exprimé, a-t-il souligné, « comme citoyen et non comme dirigeant d'un parti politique », mais le fait de frapper les analyses du dossier de République moderne, le groupe de réflexion qu'il a fondé il y a quelques mois (*le Monde* du 27 janvier) ne ferme pas la voie aux interprétations. Certes, sur le fond, M. Chevènement ne renie rien de ses analyses. Il pense toujours à la politique suivie par M. Jacques Delors, ministre de l'Économie et des Finances, n'a aucune crédibilité dans l'opinion, mais il a évité de le dire aussi brutalement. Il a, au contraire, souligné qu'il espérait la « vaine de l'effort » de M. Delors, et reconnu qu'un principe de base de la politique suivie par le ministre des finances - reconstituer les capacités d'investissement des entreprises - n'est pas critiquable.

Certes, il a affirmé que l'engagement présidentiel de baisser de 1 % les prélèvements obligatoires était « irréaliste si l'on considère que cela peut être atteint autrement que par une croissance plus rapide, d'au moins 3 % par an », mais c'était pour ajouter : « Le président de la République est très bon dans les épreuves. Comme les épreuves sont devant nous, je ne doute pas qu'il sera à la hauteur. »

Surtout, M. Chevènement a déclaré que « si le président de la

République juge que Michel Rocard est le mieux placé », pour animer le gouvernement, « de salut public » que préconise le chef de file du CERES, non seulement il n'y a rien de plus à dire, mais il ferait tout ce qui est en son pouvoir pour assurer sa réussite. Peut-on faire preuve de plus d'occuménisme ? D'autant que M. Chevènement tient à préciser que, si l'on sait utiliser les bonnes « grilles », de lecture, les préoccupations de M. Laurent Fabius, actuel ministre de l'Industrie et de la Recherche, ne sont pas très éloignées des siennes.

Enfin, en soulignant la nécessité de lutter contre le chômage, de remobiliser l'électorat de la gauche, en réclamant « un changement d'idées, d'hommes et de méthodes », M. Chevènement sait qu'il ne s'éloigne pas des préoccupations d'une bonne partie des socialistes, même si le souhait de changement se porte d'une manière plus évidente sur les hommes et les méthodes que sur les idées.

En somme, tout se passe comme si M. Chevènement avait voulu montrer que, avant d'être un éventuel « recours » pour un « après-1986 » suivant une dérive de la gauche aux élections législatives, il souhaite d'abord que la majorité remporte cette échéance.

Quelques tiraillements au sein du CERES, les remarques de certains des amis de M. Chevènement, soucieux d'éviter toute rupture profonde avec les autres socialistes, ont probablement joué leur rôle dans cette inflexion du discours.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le projet de loi réformant la détention provisoire est définitivement adopté

L'Assemblée nationale a approuvé, le mardi 26 juin, sept textes actuellement en navette entre les deux chambres du Parlement. L'un - celui sur la détention provisoire - a été adopté définitivement. Pour quatre autres, le texte de la commission mixte a été retenu.

● **Détention provisoire.** - A l'unanimité - mais l'UDF était absent au moment du vote, - les députés ont approuvé en deuxième lecture le projet de loi réformant la détention provisoire dans la même formulation que celle votée, aussi à l'unanimité, par les sénateurs en première lecture (*le Monde* du 21 juin). Ce texte est donc définitivement adopté. L'Assemblée, comme le souhaitait M. Robert Badinter, a notamment retenu la nouvelle rédaction proposée par le Sénat de l'article 137 du code de procédure pénale, qui précise que la détention provisoire ne pourra être décidée par un juge d'instruction qu'à titre exceptionnel ; elle a aussi, comme le Sénat, supprimé la possibilité prévue par le projet initial du gouvernement, pour le juge d'instruction, de placer un inculpé en détention pendant cinq jours s'il ne peut être assisté sur-le-champ par un avocat. Cela implique qu'il y ait toujours un avocat de permanence au palais.

● **Enseignement agricole public.** - A l'Assemblée, en première lecture, après déclaration d'urgence, l'opposition s'était abstenue sur le projet de loi réformant l'enseignement agricole public (*le Monde* du 6 juin). Au Sénat, après qu'il eût été sensiblement amendé, il avait été voté à l'unanimité (*le Monde* du 24-25 juin). Un accord a donc été facilement trouvé en commission mixte paritaire, d'autant que les députés ont accepté de nombreuses modifications appor-

tées par les sénateurs. Ils ont ainsi approuvé la création dans chaque région d'un comité régional de l'enseignement agricole public, qui donnera des avis aux conseils de l'éducation nationale. De même, il a été décidé que les stages effectués par les élèves dans les exploitations agricoles feront partie de la scolarité. Enfin, l'application de certaines dispositions de la loi sur l'enseignement supérieur à certains établissements agricoles ne pourra se faire qu'après l'avis de leur conseil d'administration et accord du ministre de l'Agriculture. Aussi, c'est à l'unanimité que l'Assemblée a approuvé le texte de la commission mixte paritaire.

● **Agence de bassins.** - Au cours des deux premières lectures, sénateurs et députés étaient restés fermes sur leur position concernant le projet de loi qui modifie la composition des comités de bassins et des conseils d'administration des agences de bassins (*le Monde* des 19 mai, 15 et 22 juin). Mais, en commission mixte paritaire, un accord a été trouvé qui a été entériné par l'Assemblée nationale. Ainsi, dans les comités de bassins siègeront « des représentants désignés par l'État, notamment parmi les « hauts » sociaux professionnels » et non pas des représentants des organisations syndicales d'employeurs et de salariés comme le souhaitaient les députés. Mais le président du conseil d'administration des agences de bassins sera nommé par le gouvernement et ces conseils comprendront des personnalités qualifiées, contrairement au souhait des sénateurs.

● **Location-accession.** - Les députés ont adopté le texte, mis au point par la commission mixte paritaire, du projet de loi sur la location-accession à la propriété immobilière

(*le Monde* du 20 octobre 1983). Les formules retenues sont souvent à mi-chemin des souhaits des uns et des autres (*le Monde* du 14 avril et du 13-14 mai). Ainsi, la formule garde son titre initial, alors que le Sénat souhaitait parler d'« occupation-accession ». La sous-location sera possible, mais de manière moins facile que dans le projet initial. Les HLM pourront, contrairement au souhait des sénateurs, bénéficier de « garanties relatives de la qualité des vendeurs ». Enfin, pendant un an, les contrats de vente en cours pourront être modifiés pour être mis en conformité avec cette nouvelle possibilité législative.

● **Impôts locaux.** - Sur cette proposition de loi d'origine sénatoriale, qui vise à harmoniser la législation sur les délais dont disposent les collectivités locales pour fixer les taux de leurs impôts avec la loi de décentralisation, un seul point de désaccord subsistait sur un problème particulier à la Corse. La commission mixte paritaire l'a résolu, et les députés se sont ralliés à sa solution.

● **Sport.** - Par trois cent vingt-sept voix (PS, PC) contre cent cinquante-cinq (RPR, UDF), les députés ont approuvé, en troisième lecture, le projet de loi sur l'organisation et la promotion des activités physiques et sportives (*le Monde* des 12 mai 1983, 15 avril 1984 et daté 15 et 16 avril 1984). Après l'échec de la commission mixte paritaire notamment, a expliqué M. Georges Hage (PC, Nord), rapporteur de la commission des affaires culturelles, parce que le Sénat tenait à faire prendre en charge par l'État les personnels non fonctionnaires de l'éducation nationale qui concourent à l'enseignement sportif dans les écoles, collèges et lycées, l'Assemblée est revenue au texte qu'elle avait approuvé en

deuxième lecture (*le Monde* du 17 juin). Elle a simplement donné un délai de six mois aux fédérations sportives pour se mettre en conformité avec cette loi. Mais elle a repoussé un amendement de M. Edwige Avice, ministre délégué au temps libre, à la jeunesse et aux sports, qui voulait supprimer du texte l'obligation pour le conseil régional des activités physiques et sportives de publier un rapport tous les deux ans.

● **Exploitation de la mer.** - Les députés ont approuvé, en première lecture, à l'unanimité des présents, l'opposition étant absente, le projet de loi sur l'Institut français de recherches pour l'exploitation de la mer (IFREMER) (*le Monde* du 12 mai). Ce texte, déjà voté par le Sénat (*le Monde* du 15 juin), tire les conséquences législatives de la création, par un décret du 8 juin, de cet établissement public à caractère industriel et commercial, qui regroupe l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes (ISTPM) et le Centre national pour l'exploitation des océans (CNEXO), en matière de police maritime et de statut du personnel. M. Philippe Bassinet (PS, Hauts-de-Seine), rapporteur de la commission de la production, et M. Guy Dacoulon (PC, Hauts-de-Seine) ont émis quelques doutes sur l'intérêt de cette création et surtout, craignant qu'elle ne bénéficie pas du statut d'établissement public à caractère scientifique et technique prévu par la loi d'orientation pour la recherche. En tout cas, ils ont tenu, malgré les réserves du gouvernement, à inscrire dans la loi que le personnel de l'ISTPM, qui avait pu être titularisé dans la fonction publique si celui-ci avait continué à exister, puisse quand même être titularisé malgré le nouveau statut.

Th. B.

Immigration

Il faut interdire Le Pen de séjour ! C'est un député qui le dit. Il l'a même officiellement demandé au ministre de l'Intérieur.

La chose se passe en Grande-Bretagne, et le député en question, M. Greville Janner, soutient que si M. Le Pen se rend le 14 juillet dans le comté de Kent, où il est invité par un porteur de la National Front, son arrivée sur le territoire de Sa Majesté constituera « une honteuse et vile invasion par un fasciste d'outre-Manche ». « Soucieux des intérêts des « Anglais d'abord », l'honorable parlementaire, péremptoire, va jusqu'à affirmer : « Nous ne pouvons voir le fascisme importé de l'étranger. »

ALAIN ROLLAT.

Licencié de l'hôpital de Prémontré (Aisne)

UN ÉDUCATEUR FAIT LA GRÈVE DE LA FAIM DEPUIS PLUS D'UN MOIS POUR OBTENIR SA RÉINTÉGRATION

Éducateur depuis 1970 à l'hôpital psychiatrique de Prémontré (Aisne), M. Dominique Lestrat, licencié le 25 avril dernier, observe, depuis le 22 mai, une grève de la faim pour obtenir sa réintégration dans le personnel de cet hôpital. Militant de la Fédération anarchiste, M. Lestrat est soutenu par celle-ci dans son action. Il a aussi reçu l'appui des instances locales des syndicats CGT, CFTD et SGEN, ainsi que celui du PCF et du PSU.

Le licenciement de M. Lestrat a été consécutif à un conflit entre lui-même et le directeur de l'hôpital de Prémontré, M. Georges Imbert, nommé en août 1983. M. Imbert avait pris la succession d'un directeur dont la gestion avait donné lieu à une enquête de l'inspection générale des affaires sociales. La remise en ordre entreprise par M. Imbert l'avait amené à contester le fonctionnement du service de psychiatrie infanto-juvénile, dirigé par le docteur Michelle Cadoret.

Ce service applique des méthodes nouvelles, reposant sur des structures collectives et sur une certaine ouverture du milieu hospitalier vers l'extérieur. M. Lestrat, éducateur dans ce service, s'était opposé aux initiatives du directeur dans le but de l'autorisation donnée par celui-ci au tournage sur les lieux, par FR 3-Lille, d'un film de fiction ayant pour argument : « Un fou dangereux s'échappe de Prémontré et enlève une petite fille de la région... »

AU SÉNAT

La majorité de la Haute Assemblée souhaite que le développement de la télévision par câble « privilégie la logique de la libre entreprise »

Le Sénat a procédé, mardi 26 juin, à l'examen de cinq projets de loi. Selon le rapporteur de la commission des affaires culturelles, M. Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine), le projet de loi « relatif à l'exploitation des services de radiotélévision mis à la disposition du public sur un réseau câblé » (auquel le Sénat a prêté son accord initial « relatif aux services de communication audiovisuelle sur un réseau câblé », « privilège sans justification les solutions les plus équitables alors que, pour assurer le développement de câble, la logique de la libre entreprise, de la décentralisation et des libertés locales aurait dû prévaloir »).

A partir de ce constat, la majorité sénatoriale a profondément remanié le texte en élargissant l'objet des services de communication audiovisuelle sur des réseaux câblés à tous les secteurs : exploitation, construction et entretien selon plusieurs formules (régie directe, société d'éco-

nomie mixte locale, concession à une société privée). Elle l'a fait aussi en édictant la liberté d'accès aux réseaux à l'éditateur, qui assume ainsi la responsabilité du programme qu'il propose et qui doit demander son agrément à l'exploitant. Le dispositif retenu donne compétence exclusive à la Haute Autorité pour la délivrance des autorisations et lui reconnaît le rôle de conciliateur au cas de conflit entre l'éditateur et l'exploitant.

● **Baïes et publicités.** - Les modifications souhaitées par la commission spéciale chargée d'examiner le projet de loi autorisant les radios locales privées à recevoir la publicité dans certaines conditions (*le Monde* des 25 mai et 14 juin) ont non seulement été adoptées, mais elles ont été élargies à la suite d'amendements déposés par les groupes de la majorité sénatoriale.

Ainsi, les sanctions pénales prévues par le texte ont été purement et simplement supprimées. Ainsi encore, le Sénat a décidé de ne pas refuser aux radios libres la possibilité de recourir aux services d'agences sonores d'information. Suivant les propositions de M. Jean Cluzel (Un. centr., Allier), combattues par M. Georges Fillard, secrétaire d'État chargé des techniques de la communication, la Haute Assemblée a tout en approuvant le principe de la publicité pour les radios locales, a rejeté l'institution d'un « troisième secteur » associatif publicitaire qui, selon elle, est une formule hybride permettant de profiter des avantages à la fois de la publicité et de subventions sans en avoir les inconvénients.

● **Régions d'outre-mer.** - L'examen en seconde lecture du projet de loi relatif aux compétences des régions de Guadeloupe, de Guyane, de Martinique et de la Réunion, a confirmé les divergences entre la majorité de l'Assemblée nationale et celle du Sénat (*le Monde* des 11-12, 20, 21 et 22 décembre 1983, 24 mai et 8 juin). Pour la majorité sénatoriale, il convient de « préserver » et de « garantir » « le respect de l'intégrité de l'autonomie et des attributions des départements et communes d'outre-mer » et non, comme elle l'estime, de mettre en place un système qui risquerait d'aboutir « à une ruelle régionale sur les autres collectivités régionales ».

Sur proposition de son rapporteur, M. Paul Girod (Gauche dém., Aisne), le Sénat, malgré les avis contraires du gouvernement et de sa majorité, a rétabli l'essentiel du texte tel qu'il avait précédemment été approuvé. Il a toutefois donné son accord quant au dispositif introduit par l'Assemblée nationale qui instaure un maître de formation

professionnelle et d'emploi une commission mixte État-région alors que, primitivement, la Haute Assemblée avait prévu que les institutions de différentes autorités chargées de la politique de l'emploi devaient être soumises pour avis à conseil régional et au conseil général.

D'autre part, le Sénat a accepté un amendement du gouvernement réglant la question de la consultation du conseil régional sur les cahiers des charges des sociétés régionales de radiodiffusion et de télévision. Les cahiers seront soumis aux conseils régionaux qui communiqueront leurs « observations motivées » au ministre chargé de la communication et à la Haute Autorité à qui il revient de « rendre son avis ». En cas de désaccord du conseil régional, c'est un débat en Conseil d'État qui approuvera le cahier des charges.

● **Sport et fonction publique.** - Autres sujets, mais même démarche. La majorité sénatoriale a confirmé en nouvelle lecture les positions qu'elle avait adoptées précédemment sur deux projets de loi. Après l'échec de la commission mixte paritaire, le Sénat a rétabli le version qu'il avait élaborée pour le projet de loi relatif à l'organisation et à la promotion des activités physiques et sportives (*le Monde* du 12 mai 1983, des 12, 13, 14, 15-16 avril et 7 juin), manifestant ainsi son désaccord avec le texte voté le matin même à l'Assemblée nationale.

Il a fait de même, à aussi après l'échec de la commission mixte paritaire, pour le projet de loi « relatif à la formation des agents de la fonction publique territoriale et complétant la loi de janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale » (*le Monde* des 19, 20 avril, 18 mai et 22 juin).

Tout en observant que la « navette » et la discussion en commission mixte paritaire avaient permis d'établir des convergences entre les deux assemblées, le rapporteur de la commission des lois, M. Daniel Hoeffler (Un. centr., Bas-Rhin) a fait confirmer par la majorité sénatoriale le refus du monopole accordé aux « organisations syndicales représentatives » pour siéger dans les conseils d'administration des centres de formation.

De même a été prévu « expressément » que la présidence des conseils d'orientation soit confiée à un élu local. Malgré l'avis défavorable du gouvernement, le Sénat a fixé à un sixième (et non à un cinquième) le montant de l'acompte sur la cotisation versée aux centres de formation, et a porté de deux à trois le nombre de sièges réservés aux départements au conseil d'administration du centre national de formation.

A. Ch.

Devant les députés socialistes

M. DELORS SOULIGNE QUE LES ENTREPRISES SONT EN VOIE DE RECONSTITUER LEURS MARGES À UN NIVEAU PROCHE DE CELUI ATTEINT AVANT LE PREMIER CHOC PÉTROLIER

L'audition de M. Jacques Delors, ministre de l'Économie et des Finances, par le groupe socialiste de l'Assemblée nationale, mardi 26 juin, n'a pas rempli toutes ses promesses. Les arbitrages n'ayant pas encore été rendus, notamment à propos de la réduction des prélèvements obligatoires et de l'incidence de cette réduction sur le sort de la taxe professionnelle (*le Monde* du 27 juin), le ministre s'est borné à une présentation du contexte national et international dans lequel s'inscrit la préparation du budget 1985.

Le ministre, rapporté M. Véronique Neiertz, porte-parole du groupe socialiste, a souligné que l'alternative pour la France se pose, compte tenu de l'environnement international, en termes de « survie ou de déclin ». Il a souligné que la politique économique suivie est « l'écueil » de la gauche. Il a indiqué que l'investissement, la recherche et la formation devaient rester la priorité des priorités dans la préparation du budget.

La protection sociale des plus démunis

A propos de la protection sociale M. Delors a noté qu'en période de crise le système universel de protection sociale qu'il faut maintenir ne suffit pas pour la partie de la population la plus démunie et qui risque de se marginaliser. Il a souligné, en outre, que l'aide aux secteurs industriels en difficulté nécessitera de dégrader des sommes d'un montant égal à 1 % du PNB.

De son côté, le secrétaire d'État au budget, M. Henri Emmanuelli, a souligné, a rapporté M. Neiertz, qu'il n'y ait pas de faux débat à propos de la possibilité d'une renance économique. M. Delors, pour sa part, a insisté sur le fait que la relance, pas plus que la croissance, ne peut se décréter et que la décision d'investissement est entre les mains des chefs d'entreprises privées. Le ministre a affirmé à ce propos que les entreprises ont reconstruit leurs marges et que la tendance pour 1985 est à la reconstitution de ces marges à un niveau proche de celui atteint avant le premier choc pétrolier.

PARLER DE VOTRE AVENIR AVEC

MM. Michel Albert, Francis Balle, Marc Blondel, Jean Cazeneuve, Alain Chevalier, Michel Cigurel, Jean Dausset, Jean Fourasté, Raymond Lambert, Jacques Lesourne, François Lhermitte, Jacques Maisonrouge, Samuel Pisar...

Si vous appartenez aux promotions 1979-1984 des Grandes Ecoles ou de l'Université, vous pouvez, dans la limite des places disponibles, prendre part au

FORUM DES DECIDEURS DE L'AVENIR

à Paris, le Jeudi 18 octobre

Renseignements et inscriptions : écrire au COMITÉ DU RAYONNEMENT FRANÇAIS 11, rue Nicolo, 75116 Paris

06 21 00 1520

société

AUX ASSISES DE L'ESSONNE

« Sorties » d'évadés

« Non, mais vous n'y comprenez vraiment rien ! Faites un peu attention à ce que vous dites ! Le risque des années de prison. Alors, vous rigolez ou quoi ? Pour vous, d'abord, on n'est rien. Mais vous croyez que je vais dire amen ? C'est pas mon style ! »

Des sorties de ce genre, le président Franceschi en a son lot tout au long de la seconde journée du procès des évadés par hélicoptère de Fleury-Mérogis et de leurs complices. Leur dossier, ils le connaissent dans les moindres recoins, et ils n'ignorent pas que le code de procédure pénale impose à un président : l'impartialité. Or, M. Franceschi ne leur convient pas. Ils sentent trop, dans sa façon de présenter les choses, qu'il a sa petite idée. A chaque coup, ils relèvent les points litigieux.

« Il faut bien que l'explication aux jurés qui ne connaissent pas le dossier ce qu'il y a dedans, dit alors M. Franceschi.

« Oui, mais vous expliquez toujours à votre manière ! C'est vraiment incroyable de voir ça ! »

M. Franceschi plaie mais ne rompt pas.

« C'est moi qui pose les questions, figurez-vous.

« Vous les posez toujours de la même façon. »

Aucun des accusés n'attend pour autant se présenter en victime. Gérard Dupré, l'un des évadés, l'a dit expressément. Ils veulent seulement qu'on accepte leur version, c'est-à-dire que cette évasion fut conduite sans violence. L'idée de l'hélicoptère, c'est Dupré qui l'a eue. Pourquoi ?

« Parce que le désir de liberté est celui de tout individu et qu'en prison la fantaisie, c'est l'évasion. Quand on voit des oiseaux s'envoler du haut d'un mur, ça donne des idées. »

Dehors, il y avait son ami Serge Coutel. Il savait que celui-ci avait fait un service militaire un stage de pilote. Il s'imaginait

qu'il pourrait louer un hélicoptère et le piloter lui-même. Hélas, Coutel n'était pas capable de piloter lui-même. Mais comme il avait travaillé Dupré cette dette de reconnaissance, il ne voulait pas le décevoir.

« Tout cela, c'est l'aboulement d'un passé, dit Serge Coutel. Avant l'évasion, il y a la prison. Lorsque j'ai été durant trois ans en psychiatrie pénitentiaire, j'ai connu un homme qui avait subi les quartiers de haute sécurité et qui m'a aidé à résoudre mes problèmes. Dupré, lui, m'avait aidé à sortir de la délinquance. Il m'avait prêté de l'argent pour que je puisse faire du répit. Il m'a dit : « Il ne faut pas que tu retombes. » Lorsque j'ai appris par les journaux qu'il avait été arrêté de nouveau, j'ai compris qu'il était programmé pour les OHS, que ce serait sa mort avec les vingt-deux ans de prison qu'il avait à faire. »

Voici pourquoi Coutel s'est rendu à la Société des Hélicopistes, s'est informé des conditions et des tarifs pour avoir un hélicoptère et un pilote, M. Claude Fourcade. Le 27 février 1981, on l'oblige à mettre le cap sur Fleury-Mérogis.

Le président dit à l'accusé : « Vous finissez court un risque au pilotage car, outre votre arme, il y avait des gardiens armés à Fleury-Mérogis qui pouvaient ouvrir le feu. »

Impudent, M. Franceschi ! Il s'est fait proprement clouer : « Non, monsieur le Président, à Fleury, il n'y avait pas de gardiens armés. Il y en a depuis. »

Et Daniel Beaumont, l'autre évadé, de se chasser d'invidie : « Moi, j'ai fait trois ans à Fleury, vous pas une journée. Alors écoutez au moins ceux qui savent ! »

L'hélicoptère vint faire du surplacé près du sol pendant une petite minute. Dupré et Beaumont y montèrent allègrement, et le tour fut joué.

J.-M. THÉOLEYRE.

A CAUSE D'UNE PANNE DE MOTEUR

La navette spatiale une nouvelle fois clouée au sol

Le prochain vol est retardé d'au moins quinze jours

Quatre secondes avant l'heure prévue de décollage, mardi 26 juin à 14 h 43 (heure française), la navette spatiale américaine Discovery a encore été clouée au sol par un ordinateur. Mais, contrairement à ce qui s'était passé la veille, l'ordinateur n'a pas été réinitialisé, ce qui a permis de constater que le défaut n'était pas un problème de matériel, mais un problème de programmation. L'ordinateur a détecté l'ouverture d'une vanne d'hydrogène liquide sur l'un des trois moteurs principaux de la navette qui venait juste d'être mis à feu. En conséquence, il a donné l'ordre d'arrêt aux deux autres - un second moteur venait juste de s'allumer, le troisième n'en avait pas encore eu le temps.

Les moteurs principaux de la navette, alimentés par l'oxygène et l'hydrogène liquides contenus dans un immense réservoir externe, sont insuffisants pour la faire décoller. La navette ne peut quitter le sol qu'avec l'aide de deux propulseurs d'appoint qui ne sont mis à feu que quelques secondes après les moteurs principaux : l'opération est irréversible, car ces propulseurs, sortis de gros canyons dans la mine est un combustible solide, ne peuvent être éteints après leur mise à feu.

La défaillance d'une valve n'est pas critique pour le fonctionnement du moteur ; une seconde valve existe, qui était bien ouverte, ce qui était suffisant pour alimenter le moteur en hydrogène. Mais les consignes de sécurité interdisent le départ avec une seule valve, qui pourrait tomber en panne par la suite, ce qui interdirait la mise en orbite et ferait éventuellement courir des risques à l'équipage.

Le programme des vols de la navette va évidemment être perturbé. Et la confiance des utilisateurs, déjà ébranlée par la perte de deux satellites en février dernier, va encore être atteinte. Sur le plan économique, tout retard est grave, car, ce qui coûte cher, pour un engin réutilisable comme la navette, ce sont les équipes d'opérateurs et de contrôle. Le coût réel des vols - très supérieurs aux 40 millions de dollars que la NASA facture actuellement aux utilisateurs et même aux 80 millions qu'elle demandera à partir de 1985 - est presque inversement proportionnel au nombre de tirs par an. Au rythme actuel, ce coût réel est estimé entre 200 et 300 millions de dollars par vol mais l'augmentation de la fréquence des missions devrait permettre de le réduire de moitié dans deux ou trois ans.

Contrairement aux apparences, les annulations de la navette ne sont pas une bonne chose pour le lanceur européen Ariane. Certes, ils confirment celui-ci dans le rôle de « seconde source », qui lui a permis d'obtenir des contrats de firmes américaines inquiètes de la disponibilité de la navette. Les dirigeants de la société SBS viennent d'invoquer explicitement cette raison pour confier à Ariane le tir de leur quatrième satellite. Mais le problème majeur du transport spatial est actuellement l'augmentation rapide des tarifs d'assurance et la difficulté de trouver des assureurs. Quel que soit le lanceur et le lanceur concerné, tout incident tend les assureurs encore plus hésitants.

MAURICE ARVONNY.

Un test de dépistage du cancer du foie a été mis au point

par des chercheurs français et américains

Deux équipes scientifiques française (Institut Gustave-Roussy, Villejuif) et américaine (Massachusetts General Hospital, Boston) publient conjointement dans le prochain numéro de la revue américaine *Proceedings of the National Academy of Sciences* les résultats de leurs travaux concernant la mise au point d'un test de dépistage du cancer primitif du foie. Cette méthode, basée sur la détection dans le sang d'une protéine, devrait considérablement améliorer les résultats du traitement d'un cancer parmi les plus répandus dans le monde. Elle constitue aussi un apport très important pour les travaux de recherche sur la prévention du cancer du foie par vaccination contre l'hépatite B.

Le test qui vient d'être mis au point par les chercheurs français et américains (1) n'existerait pas sans la maîtrise croissante qu'on a des anticorps monoclonaux, familles de substances spécifiques dirigées contre une molécule biologique déterminée. Ce sont certains de ces anticorps monoclonaux qui, placés sur des billes microscopiques, permettent d'identifier et de mesurer la présence dans le sang des malades d'alpha-fœto-protéine (AFP). Il s'agit d'une molécule protéique encore très mystérieuse constituée de l'acétylcholinesterase de près de six cents acides aminés et naturellement produits par le fœtus humain au niveau de son foie et de son tube digestif. Passé l'âge d'un an, la production d'AFP s'arrête. Curieusement pourtant, elle reprend chez les malades atteints d'une affection du foie (cancer mais aussi hépatites et cirrhoses). Le dosage d'AFP est aussi pratiqué chez certaines femmes enceintes en cas de suspicion de malformation neurologique du fœtus, *spina bifida* par exemple.

On savait déjà doser l'AFP ; la nouveauté tient ici dans la considérable amélioration qui est apportée sur la précision des résultats. Celle-ci est multipliée par un facteur 10 (2). On pourra dorénavant conclure devant un résultat positif quant à la présence ou à l'absence d'un cancer du foie débutant chez

un malade, et ainsi notablement augmenter ses chances ultérieures de guérison. L'exercice chirurgical de la tumeur pourra être fait à un stade très précoce, et des résultats très encourageants ont déjà été obtenus sur ce point par l'équipe franco-américaine.

Compte tenu de la gravité du cancer primitif du foie, l'un des cancers les plus fréquents à travers le monde (il touche en particulier les pays de la ceinture inter-tropicale en Afrique et en Asie), ces résultats devraient avoir des retombées pratiques considérables. D'ores et déjà, une firme française et une autre américaine entendent développer ce procédé à l'échelle industrielle. Enfin, ce test devrait être rapidement adopté par les équipes qui tentent de prévenir l'apparition du cancer primitif du foie par la vaccination contre l'hépatite virale du type B, hépatite qui constitue le lien de ce cancer dans tous les pays où elle règne à l'état endémique.

JEAN-YVES MAU.

(1) La publication est signée par le docteur Dominique Bellet et le professeur Claude Bohuon (Villejuif), et par le docteur Jack Wands et le professeur Kurt Isselbacher (Boston).

(2) Le dépistage est possible pour des taux de 50 nanogrammes par millilitre de sang (un nanogramme équivaut à 10⁻⁹ grammes).

Nouvelles expulsions de militants basques

(Suite de la première page.)

La conviction des Basques espagnols est désormais entière : la police française collabore avec le GAL, la justice ne vaut guère mieux qui a laissé reconduire à la frontière, en novembre dernier, quatre policiers espagnols soupçonnés d'enlèvement.

Inutile d'évoquer devant eux d'éventuels désaccords entre les juges de Bayonne, qui ont inculpé, en avril, dix membres présumés du GAL, et ceux de la chambre d'accusation de Pau, qui les ont libérés à cause d'un vice de procédure un mois après. Inutile aussi de distinguer la police de l'air et des frontières, qui collabore quotidiennement avec les policiers espagnols, et la police judiciaire, dont une filière d'un mois vient d'aboutir à l'arrestation de l'auteur du dernier attentat.

Les Basques espagnols n'ont que faire de ces subtilités : « Les hautes instances des deux pays, disent-ils, sont désormais contre nous. Ils veulent nous faire disparaître au compte-gouttes. » Ils n'écarteront plus, désormais, la possibilité d'une extradition vers l'Espagne, et avec raison, semble-t-il, puisque les autorités françaises n'en excluent plus l'éventualité.

Ces menaces, pourtant, ne leur ont rien fait perdre de leur détermination. La « résistance » continue, « comme au début des guerres carlistes, il y a cent cinquante ans », dans ce petit appartement de trois pièces, à Bayonne, où habitent six jeunes réfugiés. Eu cas d'expulsion, ils sont décidés à revenir clandestinement : « C'est notre pays, ici », affirment-ils pour toute explication. Il est hors de question, pour eux, de retourner en Espagne en profitant de l'offre de réinsertion du gouver-

L'équipage en congé

Un second incident s'est produit - la NASA n'a pas clairement expliqué dans quelle mesure il était lié au premier - qui aurait pu avoir des conséquences dramatiques : un début d'incendie dans l'un des moteurs. Malgré minima, une fois à proximité du gros réservoir, qui contient deux millions de litres de liquides hautement inflammables, représente un risque grave. Mais, là aussi, les mesures de sauvegarde ont été efficaces. Des systèmes automatisés de projection d'eau ont aussitôt été mis en œuvre et ont arrêté net le feu. Celui-ci n'a pas eu le temps de devenir réellement dangereux, et l'équipage a quitté la navette plus d'une demi-heure après, par les voies normales, sans utiliser la procédure de secours qui lui permet de se mettre à l'abri en quelques minutes.

J.-M. THÉOLEYRE.

Un décret autorise l'ouverture de centres de santé sans paiement à l'acte

Le Journal officiel du 24 juin a publié le décret d'application de la loi du 19 janvier 1983, dite « loi Béregovoy », autorisant la création d'« expériences nouvelles de prévention et de soins » qui pourront fonctionner, précise le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, « selon d'autres modalités que le paiement à l'acte ». Ces expériences devront, avant de voir le jour, recevoir l'agrément du ministère ; une convention devra être passée entre leurs « promoteurs » et les caisses d'assurance-maladie ; les objectifs devront être précisés ainsi que les critères d'évaluation. « Au terme de l'action, précise le ministère, un bilan complet sera dressé qui sera communiqué à tous les partenaires intéressés, notamment la Mutualité et les syndicats représentatifs des professions de santé. »

Enfin, le ministère, qui estime que « ces nouvelles expériences seront utiles au développement du système de santé français », rappelle qu'elles seront soumises à la rigueur budgétaire actuellement en vigueur, qui impose « le respect des normes financières garantissant la qualité des soins ou meilleur coût ».

La perspective du développement de « centres de santé » où les praticiens ne seraient plus payés à l'acte avait, depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, vivement inquiété le plénum des spécialistes de praticiens. Pour la majorité d'entre eux, le « paiement direct à l'acte » est le garant symbolique de la médecine libérale telle qu'elle est pratiquée en France. Dans cette optique, la multiplication de centres de soins tels qu'ils existent déjà, notamment à Grenoble et à Saint-Nazaire, représentent une sorte de cheval de Troie, un mode d'introduction d'une médecine nationale de type britannique qui fait figure d'épaveur pour bon nombre de médecins libéraux.

Le contrôle étroit que le ministère annonce sur les futurs centres, l'association des syndicats médicaux à l'évaluation de leur action, suffiront-ils à apaiser cette inquiétude ? Pour l'instant, les grandes centrales représentatives des médecins ne se sont pas encore prononcées. - C. B.]

APRÈS LES MISES EN GARDE DE ROME

La revue « Concilium » prend la défense de la théologie de la libération

Les théologiens de la revue internationale *Concilium*, réunis à Nimègue le 17 juin, viennent de rendre publique une déclaration intitulée « Messages sur des voies nouvelles dans l'Eglise », qui prend la défense de la théologie de la libération. Fondée, il y a vingt ans, à la fin du concile Vatican-II, par des théologiens comme Jean-Baptiste Metz, Hans Küng, Edouard Schillebeeckx et Claude Geffré, cette revue internationale de théologie réunit dans son comité de direction des personnalités catholiques comme les frères Boff, Chenu, Congar, Dupoc, Guenou, Gutierrez, Jossua, Lash, et Pohier (1) qui n'ont pas tous présents à Nimègue.

Après avoir félicité l'Eglise d'être « entrée dans le monde des pauvres pour participer à leur destin », grâce surtout au « jaillissement de nombreuses communautés ecclésiales de base », les auteurs de la déclaration constatent : « Ces espoirs et ces revendications ont provoqué des réactions, des incompréhensions, voire une hostilité de la part de ceux qui disposent du pouvoir économique et politique. Nous avons pu voir des hommes et des femmes disparaître ou être exilés, torturés, assassinés - ces faits sont absolument inacceptables. En ce qui concerne les autorités de l'Eglise, si parfois elles ont soutenu et encouragé ces mouvements de libération, nous avons souvent été aussi témoins de faits de diffusion, d'intensification de l'hostilité, de soupçon d'infidélité envers le message chrétien, et d'accusation de lui substituer une idéologie influencée par le marxisme - ce genre quel nous protestons vigoureusement. »

« Sans prétendre posséder la vérité », les théologiens de *Concilium*

plaident pour « la dimension pluraliste de la cohabitation ». Mais, ajoutent-ils, « pour jouer ce rôle, la théologie a besoin de la liberté de réfléchir l'Esprit qui anime les Eglises locales et les guides. Nous exprimons notre profonde solidarité avec les mouvements de libération et leur théologie. Nous protestons contre les soupçons et les critiques injustes à leur égard. Nous croyons fermement qu'en eux se jouent, pour un pari, l'avenir de l'Eglise, l'avènement du Royaume et le jugement de Dieu sur le monde. »

Cette prise de position de *Concilium* survient deux mois après la mise en garde du cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation romaine pour la doctrine de la foi, contre la théologie de la libération (le Monde du 6 avril). Deux théologiens y étaient visés en particulier : Leonardo Boff (Brésilien) et Gustavo Gutiérrez (Péruvien), deux membres de *Concilium*. Rappelons, enfin, que des théologiens de l'université catholique de Fribourg ont plaidé, devant Jean-Paul II, le 13 juin, pour un réel pluralisme théologique et, notamment, pour la théologie de la libération latino-américaine.

A. W.

(1) La revue *Concilium* vient de publier un numéro spécial « Bilan et avenir », p. 190-45 francs, éditions Beauchesne, 17, rue des Saints-Pères, 75007 Paris.

A ses lecteurs qui vivent hors de France

Le Monde

RÉALISE CHAQUE SEMAINE UNE ÉDITION INTERNATIONALE

Ils y trouveront une sélection des informations, commentaires et critiques parus dans leur quotidien

Jeune ou adulte éloigné, malade, engagé dans la vie professionnelle, - ou reprendre - des études !

Vous pouvez suivre

LE CENTRE NATIONAL D'ENSEIGNEMENT PAR CORRESPONDANCE (ex CNTE)

Établissement Public du Ministère de l'Éducation Nationale (7 centres d'enseignement - 240 000 élèves)

Propose des formations de tous niveaux

- Formations scolaires (du cours préparatoire à la terminale).
- Enseignements technologiques et professionnels.
- Certaines formations universitaires conduisant au DEUG, à la capacité en droit, à l'expertise comptable, etc.
- Préparations aux concours du recrutement relevant du ministère de l'Éducation nationale (carrières administratives et de l'enseignement).
- Concours administratifs et techniques, d'autres départements ministériels et Collectivités territoriales : police, SNCF, métiers sportifs, secteur para-médical et social, Administration départementale et communale, etc.
- Formation dans le domaine de l'informatique.
- Actions de formation continue et de promotion sociale, dans le cadre de conventions avec des organismes publics ou privés (loi du 16 juillet 1971).

Scolarité : Droit d'inscription annuel pour la France Métropolitaine : de 227 à 566 F

POUR OBTENIR TOUS RENSEIGNEMENTS : ÉCRIRE A

CNEC - Ministère de l'Éducation Nationale

Tour Paris-Lyon - 209/211, rue de Bercy 75585 PARIS CEDEX 12

CNEC

SOCIÉTÉ

EN BREF

Découvertes de physique nucléaire au grand accélérateur de Caen

Trois noyaux atomiques artificiels ont été récemment créés au grand accélérateur national d'ions lourds (GANIL) à Caen...

En bombardant une cible de tantale avec des ions d'argon, les physiciens ont créé des noyaux de cobalt-29 et de néon-30...

Tous ces noyaux contiennent beaucoup plus de neutrons que de protons, et sont donc très instables...

L'existence du carbone-21 et de l'oxygène-25 montre qu'on atteint les limites ultimes de l'enrichissement en neutrons...

Elle a des conséquences importantes pour la compréhension de la nucléosynthèse, processus par lequel toute la matière s'est formée...

Réduction des quotas de chasse à la baleine

Les quotas de chasse à la baleine pour 1985 ont été réduits d'un tiers par la commission baleinière internationale...

baïnes, qui ont été réduits (de 6 655 à 4 224 prises). La Norvège, troisième pays baleinier...

C'est, en principe, la dernière année d'attribution des quotas, car un moratoire de cinq ans sans aucune chasse - sauf pour la chasse dite « aborigène »...

Le procès de Zampa est suspendu

Marseille. - Gaston Zampa est arrivé, au moins provisoirement, à ses fins. Son procès - ouvert le 20 juin devant le tribunal de Marseille - est suspendu...

M. Maurice Papon débouté. - La onzième chambre de la cour de Paris a débouté, le 26 juin, M. Papon, ancien ministre du budget...

Un porte-parole de la police judiciaire à Paris

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, M. Gaston Defferre, a indiqué, le 26 juin, qu'il a fait nommer un porte-parole de la police judiciaire à la préfecture de Paris...

Belfort: un notaire destitué

Le tribunal de Belfort a destitué, le 26 juin, M. Edouard Moritz, cinquante-huit ans, de sa charge notariale...

Le tournoi de tennis de Wimbledon

Principaux résultats du mardi 26 juin. SIMPLES MESSIEURS. Premier tour. Geraldatis (E-U, 18) b. T. Gimmalva (E-U, 115)...

Argentine, à propos de l'affaire des chaussures

Disciple du Rimoldi Albert Battoux et du Monégasque Lucien Laduc, Michel Hidalgo a toujours prêté pour un football où le plaisir de jouer doit rester prioritaire...

BILANS

- Michel Hidalgo : 74 matches, 40 victoires, 15 nuls, 19 défaites.

- Stefan Kovacs : 15 matches, 6 victoires, 4 nuls, 5 défaites.

- Georges Boulogna : 23 matches, 14 victoires, 5 nuls, 10 défaites.

- Albert Battoux : 56 matches, 24 victoires, 13 nuls, 19 défaites.

D'un sport à l'autre

BASKET-BALL: Robert Busnel, président de la FIBA. - La Fédération internationale de basket-ball a élu, mardi 26 juin...

Jacques Georges, président de l'UEFA. - Le Français Jacques Georges a été élu, par acclamations, président de l'Union européenne des associations de football (UEFA)...

NATATION: record du monde du 100 m brasse. - L'Américain John Moffet a battu, lundi 25 juin à Indianapolis (Indiana), le record du monde du 100 m brasse en 1 min 2 sec 13...

FOOTBALL: Démission de Jupp Derwall. - Entraîneur de l'équipe nationale de football de la RFA depuis sept ans, Jupp Derwall a démissionné de ses fonctions...

Un porte-parole de la police judiciaire à Paris

Le ministre de l'Intérieur et de la décentralisation, M. Gaston Defferre, a indiqué, le 26 juin, qu'il a fait nommer un porte-parole de la police judiciaire à la préfecture de Paris...

Belfort: un notaire destitué

Le tribunal de Belfort a destitué, le 26 juin, M. Edouard Moritz, cinquante-huit ans, de sa charge notariale...

Le tournoi de tennis de Wimbledon

Principaux résultats du mardi 26 juin. SIMPLES MESSIEURS. Premier tour. Geraldatis (E-U, 18) b. T. Gimmalva (E-U, 115)...

Argentine, à propos de l'affaire des chaussures

Disciple du Rimoldi Albert Battoux et du Monégasque Lucien Laduc, Michel Hidalgo a toujours prêté pour un football où le plaisir de jouer doit rester prioritaire...

BILANS

- Michel Hidalgo : 74 matches, 40 victoires, 15 nuls, 19 défaites.

- Stefan Kovacs : 15 matches, 6 victoires, 4 nuls, 5 défaites.

- Georges Boulogna : 23 matches, 14 victoires, 5 nuls, 10 défaites.

- Albert Battoux : 56 matches, 24 victoires, 13 nuls, 19 défaites.

D'un sport à l'autre

BASKET-BALL: Robert Busnel, président de la FIBA. - La Fédération internationale de basket-ball a élu, mardi 26 juin...

Jacques Georges, président de l'UEFA. - Le Français Jacques Georges a été élu, par acclamations, président de l'Union européenne des associations de football (UEFA)...

NATATION: record du monde du 100 m brasse. - L'Américain John Moffet a battu, lundi 25 juin à Indianapolis (Indiana), le record du monde du 100 m brasse en 1 min 2 sec 13...

FOOTBALL: Démission de Jupp Derwall. - Entraîneur de l'équipe nationale de football de la RFA depuis sept ans, Jupp Derwall a démissionné de ses fonctions...

Rac: épreuves annulées à Orléans

Orléans. - Le rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours a décidé d'annuler les épreuves d'histoire et géographie du baccalauréat, à la suite de la découverte de fautes dans la totalité de l'académie...

Les suites judiciaires de la manifestation du 24 juin

Après la manifestation parisienne du 24 juin en faveur de l'école privée et la condamnation de deux « manifestants », M. Bruno Leroche, juge d'instruction, a fait écrouer, le 26 juin, Jean-Philippe Ferrandis...

Rectificatif

L'article consacré aux « Foulés dans l'histoire », paru dans le Monde du 26 juin, contenait deux erreurs. L'une d'orthographe: c'est le général Foy (et non Fok) qui est mort en 1825...

Une commande américaine pour Ariane

La fusée européenne Ariane vient d'être choisie par la société américaine SBS pour lancer, en octobre 1986, un de ses satellites de télécommunications (SBS 5). Ce contrat, qui intervient peu de temps après la mise en cause par la firme américaine Transpace Carriers des tarifs pratiqués par la société Arianeespace...

Un avocat lyonnais écroué

Un jeune avocat lyonnais, M. Jean-Michel Calmel, trente ans, a été inculpé de complicité de proxénétisme aggravaé et écroué, lundi soir 25 juin, à la prison de Valence...

Procès des Flandres: jugement en septembre

Le jugement du procès des Flandres, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (le Monde du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guéz et Georges Harvalias...

LE CARNET

Réceptions

L'ambassadeur du Canada, M. Michel Dupuy, a donné une réception mercredi à l'occasion de la fête nationale.

Mariages

M. et M^{me} Daniel LESAGE, M. et M^{me} Mireille DUCAT, sont heureux de faire part de mariage de leurs enfants, Martine et Luc, qui aura lieu en l'église de la ville d'Asnières-sous-Bois, le samedi 30 juin 1984, à 17 h 15.

Décès

On nous prie d'annoncer le décès de Victor BEGHIN, survenu le 20 juin 1984, à l'âge de soixante-neuf ans.

De la part de Son épouse, Ses enfants et petits-enfants Et toute la famille. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Trith-Saint-Léger (Nord).

M. Jean Bossard, M. et M^{me} Frédéric Bossard, Les familles Bossard et Pagan, ont le douleur de faire part de décès, survenu à l'hôpital Ruffo-Salerno de Gisors (Eure), le 21 juin 1984, de M^{me} Pascale BOSSARD.

Leur fille, mariée, sœur, tante et cousine. L'inhumation a eu lieu à Fignières, le 25 juin, dans la plus stricte intimité.

198, rue Saint-Jacques, 75005 Paris. 5, avenue Monclar, 06100 Nice. « Gastézie », 83125 Fignières.

La famille CREPILLE a la douleur de faire part du décès de M. Maurice CREPILLE, survenu le 24 juin 1984 à Maison-Lafitte, dans sa soixante-troisième année.

Les obsèques auront lieu le 28 juin, au cimetière de Courcouronnes-sur-Seine, à 10 h 15.

M. et M^{me} Dominique Fontana, M. et M^{me} Bertrand Millet et leurs enfants, M. Jacques Fontana, M. et M^{me} Michel Béchet et leurs enfants, M. Armand Fontana, ont la douleur de faire part du décès de M. Dominique FONTANA, notaire associé à Paris, survenu le 25 juin 1984, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 28 juin, à 10 h 30, en l'église de la Madeleine, à Paris-8^e.

M. et M^{me} Paul Foucault, M. et M^{me} Henri Fouchard, leurs enfants et petits-enfants, M. Denis Foucault, M. Daniel Defort, ses amis, ont la douleur de faire part du décès de Michel FOUCAULT, professeur au Collège de France, survenu à Paris le 25 juin 1984.

La levée de corps aura lieu à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière, 22, rue Bruneau, survenu le 25 juin 1984.

M. et M^{me} Pierre Belot, ses enfants et petits-enfants, profondément attachés des nombreux témoignages de sympathie et d'estime exprimés par ses amis, par les personnes et par les organisations professionnelles, à l'occasion du décès de M. Pierre BELLOT, survenu le 18 juin 1984.

Les remerciements de ces marques d'attachement et d'accueil de ne pouvoir répondre immédiatement à chacun.

3, boulevard Franklin, 75017 Paris. Clinique Mirabeau, 37, avenue de Paris, 95000 Evreux.

M. Bécamel Jean et sa famille, très touchés des marques de sympathie reçues lors du décès de M^{me} Valentine CHARDON de RANQUET, remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur chagrin et les prient de trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Anniversaires - Une pensée est demandée pour Catherine BELLENOT, qui a quitté parents et amis dans sa vingt-troisième année, le jeudi 28 juin 1979.

- Il y a cinq ans, le 28 juin 1979, était brutalement ravi l'amour des siens. Thierry CHICHE, il aurait vingt-six ans.

M^{me} Cohen-Selmon, sa mère, M^{me} Cohen-Selmon, ses tantes, demandent à ses amis, à tous ceux qui l'ont connu et aimé, de se souvenir.

Avs de messes - In Memoriam. Une messe sera célébrée le 1^{er} juillet 1984, à 11 heures, en l'église d'Anges, 41400 Montreuil, à la mémoire du docteur Fernand ROY, médecin honoraire de l'Hôtel-Dieu de Blois, ancien médecin militaire, ancien médecin résident de 1941 à 1944, rappelé à l'Univers le 26 mai dernier.

Que chacun, croyant de toute confession ou incroyant, s'unisse de prière pour le paix du monde.

Notre amitié, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Les soldes sont actuellement chez Burberrys

8, bd Malesherbes - Paris 8^e 55, rue de Rennes - Paris 6^e The Scotch House 56, rue de Passy - Paris 16^e

Louis Gardel signera son livre Les Flandres

Grand Prix du roman de l'Académie française 1980, le 29 juin 1984 à partir de 18 heures à la librairie Les Fruits du Congo, 8, rue de l'Odéon, Paris 6^e Tél. : 326-98-18.

C'est ce que doivent trouver quatre étudiants avant le 31 juillet pour effectuer un reportage culturel sur les fermiers américains. Réalisation d'un audiovisuel destiné aux étudiants. Contact: Jean L'VALLEY, 223-08-55.

25 000 F

Un jeune avocat lyonnais, M. Jean-Michel Calmel, trente ans, a été inculpé de complicité de proxénétisme aggravaé et écroué, lundi soir 25 juin, à la prison de Valence, nous indique notre correspondant régional. Les déclarations d'une prostituée seraient à l'origine de cette information judiciaire. M. Calmel, qui proteste de son innocence, demande une confrontation rapide avec son accusateur. L'avocat avait prêté serment en 1979 et avait récemment terminé son stage.

Procès des Flandres: jugement en septembre. - Le jugement du procès des Flandres, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (le Monde du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guéz et Georges Harvalias, tous trois en fuite à l'étranger, et des peines allant de un à trois ans de prison avec sursis pour les vingt et un autres inculpés. Pour ces derniers, qui n'ont pratiquement rien touché des sommes détournées, les avocats ont plaidé la bonne foi et ont réclamé la relaxe ou des peines de principe.

Procès des Flandres: jugement en septembre. - Le jugement du procès des Flandres, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (le Monde du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guéz et Georges Harvalias, tous trois en fuite à l'étranger, et des peines allant de un à trois ans de prison avec sursis pour les vingt et un autres inculpés. Pour ces derniers, qui n'ont pratiquement rien touché des sommes détournées, les avocats ont plaidé la bonne foi et ont réclamé la relaxe ou des peines de principe.

Procès des Flandres: jugement en septembre. - Le jugement du procès des Flandres, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (le Monde du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guéz et Georges Harvalias, tous trois en fuite à l'étranger, et des peines allant de un à trois ans de prison avec sursis pour les vingt et un autres inculpés. Pour ces derniers, qui n'ont pratiquement rien touché des sommes détournées, les avocats ont plaidé la bonne foi et ont réclamé la relaxe ou des peines de principe.

Procès des Flandres: jugement en septembre. - Le jugement du procès des Flandres, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (le Monde du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guéz et Georges Harvalias, tous trois en fuite à l'étranger, et des peines allant de un à trois ans de prison avec sursis pour les vingt et un autres inculpés. Pour ces derniers, qui n'ont pratiquement rien touché des sommes détournées, les avocats ont plaidé la bonne foi et ont réclamé la relaxe ou des peines de principe.

Procès des Flandres: jugement en septembre. - Le jugement du procès des Flandres, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (le Monde du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guéz et Georges Harvalias, tous trois en fuite à l'étranger, et des peines allant de un à trois ans de prison avec sursis pour les vingt et un autres inculpés. Pour ces derniers, qui n'ont pratiquement rien touché des sommes détournées, les avocats ont plaidé la bonne foi et ont réclamé la relaxe ou des peines de principe.

Procès des Flandres: jugement en septembre. - Le jugement du procès des Flandres, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (le Monde du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guéz et Georges Harvalias, tous trois en fuite à l'étranger, et des peines allant de un à trois ans de prison avec sursis pour les vingt et un autres inculpés. Pour ces derniers, qui n'ont pratiquement rien touché des sommes détournées, les avocats ont plaidé la bonne foi et ont réclamé la relaxe ou des peines de principe.

Procès des Flandres: jugement en septembre. - Le jugement du procès des Flandres, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (le Monde du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guéz et Georges Harvalias, tous trois en fuite à l'étranger, et des peines allant de un à trois ans de prison avec sursis pour les vingt et un autres inculpés. Pour ces derniers, qui n'ont pratiquement rien touché des sommes détournées, les avocats ont plaidé la bonne foi et ont réclamé la relaxe ou des peines de principe.

Procès des Flandres: jugement en septembre. - Le jugement du procès des Flandres, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (le Monde du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guéz et Georges Harvalias, tous trois en fuite à l'étranger, et des peines allant de un à trois ans de prison avec sursis pour les vingt et un autres inculpés. Pour ces derniers, qui n'ont pratiquement rien touché des sommes détournées, les avocats ont plaidé la bonne foi et ont réclamé la relaxe ou des peines de principe.

Procès des Flandres: jugement en septembre. - Le jugement du procès des Flandres, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (le Monde du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guéz et Georges Harvalias, tous trois en fuite à l'étranger, et des peines allant de un à trois ans de prison avec sursis pour les vingt et un autres inculpés. Pour ces derniers, qui n'ont pratiquement rien touché des sommes détournées, les avocats ont plaidé la bonne foi et ont réclamé la relaxe ou des peines de principe.

Procès des Flandres: jugement en septembre. - Le jugement du procès des Flandres, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (le Monde du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guéz et Georges Harvalias, tous trois en fuite à l'étranger, et des peines allant de un à trois ans de prison avec sursis pour les vingt et un autres inculpés. Pour ces derniers, qui n'ont pratiquement rien touché des sommes détournées, les avocats ont plaidé la bonne foi et ont réclamé la relaxe ou des peines de principe.

Procès des Flandres: jugement en septembre. - Le jugement du procès des Flandres, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (le Monde du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guéz et Georges Harvalias, tous trois en fuite à l'étranger, et des peines allant de un à trois ans de prison avec sursis pour les vingt et un autres inculpés. Pour ces derniers, qui n'ont pratiquement rien touché des sommes détournées, les avocats ont plaidé la bonne foi et ont réclamé la relaxe ou des peines de principe.

Procès des Flandres: jugement en septembre. - Le jugement du procès des Flandres, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (le Monde du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guéz et Georges Harvalias, tous trois en fuite à l'étranger, et des peines allant de un à trois ans de prison avec sursis pour les vingt et un autres inculpés. Pour ces derniers, qui n'ont pratiquement rien touché des sommes détournées, les avocats ont plaidé la bonne foi et ont réclamé la relaxe ou des peines de principe.

Procès des Flandres: jugement en septembre. - Le jugement du procès des Flandres, à Sarcelles (Val-d'Oise), une cascade d'escroqueries qui ont coûté plus de 8 millions de francs en 1975 à la Caisse des dépôts et consignations, a été mis en délibéré jusqu'au 27 septembre (le Monde du 14 juin). Le substitut a requis cinq ans de prison ferme contre les trois auteurs principaux, MM. Daniel Taillard, Hector Guéz et Georges Harvalias, tous trois en fuite à l'étranger, et des peines allant de un à trois ans de prison avec sursis pour les vingt et un autres inculpés. Pour ces derniers, qui n'ont pratiquement rien touché des sommes détournées, les avocats ont plaidé la bonne foi et ont réclamé la relaxe ou des peines de principe.

JP 11/10/84

AR.NET

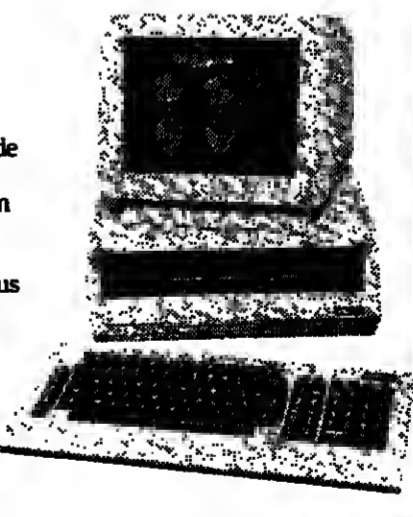


QUELLE QUE SOIT VOTRE BRANCHE, JE M'ADAPTE.

Rarement on aura vu aussi adaptable que le Victor SL. Il a suscité plus de 900 logiciels (en français) qui concernent tous types d'entreprises et tous secteurs d'activités, donc le vôtre.

Mieux encore : Victor est une gamme adaptable qui évolue en fonction de vos besoins. C'est ainsi qu'à partir d'un modèle de base déjà très puissant vous pouvez encore évoluer : accroître le stockage, constituer un réseau local, communiquer avec d'autres systèmes.

Renseignez-vous, comparez-nous. Nous sommes sûrs que nous sommes appelés à nous rencontrer.



VICTOR
TECHNOLOGIES

JE SUIS CURIEUX DE SAVOIR SI LE VICTOR SI S'ADAPTE A MON PROBLEME.

NOM _____
SOCIÉTÉ _____ FONCTION _____
ADRESSE _____
TÉL. _____
APPLICATION _____

LM VICTOR TECHNOLOGIES
Tour Horizon - 52, quai de Dion-Bouton - 92800 Puteaux
Tél. : 778.14.50

LETTRES

Le philosophe Michel Foucault sera enterré à Vandœuvre du Poitou, vendredi 29 juin

Le philosophe Michel Foucault, décédé le mardi 25 juin, sera enterré dans le cimetière de Vandœuvre du Poitou, dans la plus stricte intimité familiale, le vendredi 29 juin. La levée du corps aura lieu le matin à partir de 9 heures, à la morgue de l'hôpital La Pitié-Salpêtrière, 22, rue Braunt, Paris-13^e en présence de ses amis. Le philosophe Gilles Deleuze lira la dernière page de son *Archéologie du savoir* de Michel Foucault.

historique : la folie, le régime pénitentiaire, la médecine et, plus récemment, la sexualité... Ce philosophe était aussi un défenseur infatigable des libertés, qui a manifesté publiquement de nombreuses reprises son refus de la contrainte et de la répression. Il restera une des références fondamentales pour tous ceux qui veulent comprendre la modernité de notre fin de siècle.

Le face-à-face avec la peinture

Michel Foucault a, dans ses Mots et les Choses, abordé le domaine de la peinture, généralement délaissée par les philosophes en France. Il s'est livré à un étonnant face-à-face avec l'image comme énigme du langage, dans ces pages qui font une intrusion directe dans le tableau le plus « ouvert », et l'un des plus indéchiffrables de l'histoire de la peinture.

palette, immobile au milieu de la toile et des couleurs : « Entre la fine pointe du pinceau et l'acier du regard, le spectacle va libérer son volume... » Au fond, dans une lumière de noyer qui attire l'œil au loin, un visage pénètre dans la pièce, prânant à l'égard de la scène qu'occupent l'enfant au regard étourdi, les enfants de sa suite et la naïve possessive d'un dogue.

C'est dans un langage qu'il appelle gris, anonyme, méticuleux, très large pour ne pas enfermer « les clartés » de la peinture, que Michel Foucault, dans ces pages, entretient la description des « Mémoires », de Velasquez. Plutôt que de parler de peinture, il parle du tableau, du mystère de l'image qu'il propose au regard, et entreprend de le déchiffrer en nommant avec minutie ce qu'il voit.

Elle vient de la ressemblance des choses qui a articulé les premiers savoirs puisque le langage est venu de la figuration d'images ressemblantes. Dans cette archéologie du savoir, Michel Foucault montre que les choses se proposent aux hommes comme des énigmes à déchiffrer, les images générant des images. De même que le langage a son principe intérieur de profération, « il y a dit-il, citation Montaigne, plus à faire à interpréter les interprétations qu'à interpréter les choses ; et plus de livres sur les livres que sur tout autre sujet ; nous ne faisons que nous entrecroiser ».

JACQUES MICHEL.

LE PRIX DE LA LIBERTÉ 1984 AU CUBAIN VALLS ARANGO ET AU SOVIÉTIQUE SYSSOIEV

Le prix de la Liberté, attribué chaque année à un auteur incarnant la liberté de pensée et d'expression, a été décerné pour 1984, conjointement, à l'écrivain cubain Jorge Valls Arango, emprisonné depuis vingt ans à Cuba, et au caricaturiste soviétique Viatcheslav Syssouiev, condamné à deux ans d'emprisonnement.

Jorge Valls Arango, né le 2 février 1933 à La Havane, ancien professeur d'anglais, avait participé à la lutte pour le renversement de la dictature de Batista. Arrêté le 8 mai 1964 pour « activités contre-révolutionnaires », il avait été emprisonné pendant quatre ans de détention. Il est maintenant en prison malgré l'expiration de sa peine - ce qui, a indiqué son épouse Cristina, qui a assisté, jeudi à Paris, à la proclamation du prix, est ainsi le cas de trente-quatre autres détenus cubains.

Jorge Arango est l'auteur d'ouvrages de philosophie, de contes et de pièces de théâtre, ainsi que de poèmes écrits, pour la plupart, en prison. Un recueil de ses poèmes, rassemblés sous le titre *Où je suis, il y a plus de lumière mais un grillage*, a paru à Madrid dans une édition trilingue (espagnol, français, anglais) sous l'égide de la Bibliothèque cubaine contemporaine.

Viatcheslav Syssouiev, né le 30 octobre 1937 à Moscou, a été arrêté le 8 février 1983, après avoir été pourchassé pendant quatre ans par le KGB sous l'accusation de « pornographie » et pour « avoir établi des contacts avec des diplomates étrangers ».

Le jury du prix de la Liberté, que préside le PEN-Club français, est composé de MM. Georges Emmanuel Clancier, Pierre Emmanuel, André Lwoff, Dimitri Stolypine, René Tavernier et Vercoeur.

MORT DE CARL FOREMAN

L'écrivain, producteur, metteur en scène, Carl Foreman est mort le 26 juin à Beverly-Hills d'un cancer de la peau. Il était âgé de soixante-dix ans.

[Carl Foreman, né en 1914 à Chicago d'une famille d'émigrants russes, est successivement journaliste et auteur d'émissions radiophoniques avant de collaborer à la direction des productions Stanley Kramer à la Columbia. En 1951, mis sur la « liste noire » par la commission des activités anti-américaines, il se réfugie en Grande-Bretagne. Il collabore anonymement avec Pierre Boule pour l'adaptation du *Pont de la rivière Kwai* et fonde sa propre maison de production. Les *Consens de Navarone* et *Le train affilés trois fois* l'ont rendu célèbre. Il regagna les Etats-Unis en 1975 après vingt-trois ans d'exil.]

HISTOIRE

Les combattants juifs pendant la seconde guerre mondiale

UNE LETTRE DE M. HENRY BULAWKO

M. Henry Bulawko, président de l'Amicale des anciens déportés et résistants juifs de France, nous a adressé la précision suivante :

Dans les propos que j'ai tenus au correspondant du Monde (6 juin) à Caen qui avait révélé l'indécent hommage rendu à Bayeux au général de la Waffen SS, je disais que six millions de juifs avaient été assassinés par les nazis, ce qui ne saurait s'oublier. Je lui indiquais, par ailleurs, qu'un million cinq cent mille juifs avaient servi dans les armées alliées et s'étaient battus sur tous les fronts, de Bir Hakeim à Narvik, de Stalingrad à la Normandie.

Un raccourci malencontreux a donné à entendre que les combattants faisaient partie des six millions. En fait, ils n'étaient évidemment pas compris dans ce chiffre.

INFORMATIONS « SERVICES »

JOURNAL OFFICIEL MÉTÉOROLOGIE

Sont publiés au Journal officiel du mercredi 27 juin :

DES DÉCRETS

● Approuvant des modifications aux statuts du Crédit d'équipement des petites et moyennes entreprises.

● Portant revalorisation du salaire de référence pris en considération pour le calcul des allocations spéciales dues aux bénéficiaires des contrats de solidarité et des conventions d'allocations spéciales du Fonds national de l'emploi.

● Complétant l'article R.322-1 du code du travail et relatif aux actions d'urgence du Fonds national de l'emploi.

● Complétant les dispositions du code du travail relatives aux conventions d'allocation temporaire dégressive.

● Modifiant le décret du 13 mai 1982 portant création de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie et du Comité national consultatif pour la maîtrise de l'énergie.

DES ARRÊTÉS

● Fixant la répartition des cotisations des assurances maladie, maternité, invalidité, décès et de l'assurance des accidents du travail et des maladies professionnelles pour 1983.

● Relatifs à la fixation des taxes applicables dans les relations téléphoniques, les relations télé et les relations télégraphiques entre la France, d'une part, les territoires français d'outre-mer, les pays européens et les pays extra-européens, d'autre part.

● Relatif au service public international de transmission de données.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3741

Grid for crossword puzzle with numbers 1-9 and letters I, II, III, IV, V, VI, VII, VIII, IX, X, XI.

HORIZONTALEMENT

- I. Marques d'effection. - II. Peut être rafraîchissant ou cuisant. - III. Ne fait donc que fleurir le sujet. - IV. Possessif. Les rayons, en la console. - V. Son ramage se rapporte à son plumage. - VI. Garantie de fraîcheur. - VII. Entre la bête et la brute. Pour ceux qui courent la queue. - VIII. N'ont donc pas intérêt à oublier leurs clés. - IX. Encouragement de Véronique. Beau lustre. - X. Tête de série. Le goût du jour. - XI. Pèse dans la balance.

VERTICALEMENT

- 1. Instrument de percussions. - 2. Agent de maîtrise. Visible dans l'écu. - 3. Complètement fait ou complètement défait. On le voit souvent acheter ou plus rarement se vendre. - 4. C'est une véritable Vérous. Suffisamment portée. - 5. Laisse un vide en partant. La musique la fait vibrer. - 6. Vieux, on parle. Mâti en Amérique du Sud. - 7. Avec lui il y a toujours moyen de s'entendre. - 8. Négation. N'agissait donc pas comme un âne. - 9. La rivière et est souvent un point de chute. Tête de lecture.

Solution du problème n° 3740

- Horizontalement I. Désabusé. II. Improvisé. - III. Acrot. DCA. - IV. Min. Tier. - V. Asymétrie. - VI. NS. AMP. - VII. T. Buter. - VIII. Assaini. - IX. O.N.U. - X. Ronchon. - XI. Essien. VÉ!

Verticalement

- 1. Diamanté. - 2. Emoussés. Os. - 3. Spray. Sens. - 4. Art. MG. Ci. - 5. Bête. Biche. - 6. UV. Ut. Un. Ou. - 7. Sidération. - 8. Escrime. - 9. Réa. Eprouvé.

GUY BROUTY.

CIRQUE

EN TOURNÉE. - Le cirque à l'ancienne, le Puits aux images, installé dans le Val-de-Marne, va faire, sur l'invitation du conseil général, une tournée dans vingt-sept villes du département, du 2 juillet au 2 septembre, pour distraire tous ceux qui ne partent pas. Financé par l'assemblée départementale, le spectacle sera présenté gratuitement.

* Reconnaitement à l'ÉPIRE du département. Tél. : 287-25-00.

SITUATION LE 27 06 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 28-06 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 28 JUIN A 0 HEURE (GMT)

Le champ de pressions s'affaiblit sur la France. Une perturbation atmodé pénètre par le Nord et de l'air chaud et instable remonte de l'Espagne. Jeudi, en matinée, sur la Flandre, les Ardennes et la Picardie, le temps sera nuageux et généralement pluvieux. Beaucoup de nuages également sur les régions pyrénéennes où quelques orages orageux se produiront. Sur le reste du pays, la matinée sera bien ensoleillée. En cours de journée, les pluies de faible importance, gagneront la Lorraine, l'Alsace, la Champagne, puis la Bourgogne, la Franche-Comté, le nord du Massif Central et des Alpes. Sur le Sud-Ouest, le sud du Massif Central, et des Alpes, le temps deviendra orageux. Les précipitations resteront prédominantes sur les régions ouest. Les températures atteindront un maximum l'après-midi allant de 19 degrés dans le Nord à 28 degrés dans le Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 28 JUIN A 0 HEURE (GMT)



La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 27 juin à 8 heures, de 1023,3 millibars, soit 767,5 millimètres de mercure. Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 27 juin; le second, le minimum de la nuit du 27 juin au 28 juin) : Ajaccio, 24 et 14 degrés; Biarritz, 22 et 17; Bordeaux, 28 et 15; Bourges, 24 et 13; Brest, 22 et 12; Caen, 20 et 11; Cherbourg, 18 (max); Clermont-Ferrand, 24 et 10; Dijon, 23 et 13; Grenoble-St-M-H., 28 et 13; Grenoble-St-Georis, 25 et 10; Lille, 22 et 12; Lyon, 25 et 11; Marseille,

Marseille, 30 et 16; Nancy, 22 et 8; Nantes, 26 et 14; Nice-Côte d'Azur, 24 et 17; Paris-Orly, 23 et 13; Pau, 27 et 16; Perpignan, 22 et 17; Rennes, 24 et 10; Strasbourg, 22 et 8; Tours, 25 et 13; Toulouse, 28 et 14. Températures relevées à l'étranger : Alger, 25 et 15 degrés; Amsterdam, 18 (max); Athènes, 28 et 18; Berlin, 17 et 11; Bonn, 19 et 10; Bruxelles, 21 et 12; Casablanca, 24 et 19; Copenhague, 19 et 11; Dakar, 29 et 22; Djakarta, 27 et 20; Genève, 26 et 11; Istanbul, 19 et 24; Jérusalem, 28 et 15; Lisbonne, 25 et 16; Londres, 26 et 12; Luxembourg, 22 et 7; Madrid, 34 et 14; Moscou, 22 et 10; Nankai 25 (max); New-York, 25 et 17; Palma-de-Majorque, 31 et 15; Rome, 26 et 16; Stockholm, 16 et 7; Tientsin, 35 et 22; Tunis, 28 et 16. (Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES - VENDREDI 29 JUIN

- « La basilique de Saint-Denis », 14 h 30, façade, M^{me} Saint-Giron. « Le séminaire d'Issy », 15 heures, 33, avenue du Général-Leclerc, M^{me} Bouquet des Chaux. « Le Musée de la chasse et de la nature », 15 heures, 60, rue des Archives, M^{me} Hukot. « Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, devant l'église. M. Seres (Caisse nationale des monuments historiques et d'ailleurs). « L'Opéra », 14 heures, hall (Ars Confédérés). « Saint-Germain-des-Prés », 14 h 30, place Saint-Germain-des-Prés (Art et promenades). « Les ponts de Paris », 14 heures, métro Pont-Neuf (D. Bouchard). « Saïot-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Vavin (Cosmétique d'ici et d'ailleurs). « Le Palais de justice », 15 heures, métro Cité (R. Czorny). « L'île Saint-Louis », 15 heures, 6, quai d'Orléans (M^{me} Hager). « Les catacombes », 14 h 30, 2, place Dauphin-Rochecou (Paris et son histoire).

EXPOSITION

COMMÉMORATION 1944. - Une exposition sur la seconde guerre mondiale sera inaugurée le 2 juillet au musée des Invalides, et ouverte au public jusqu'en 31 décembre. Sur le thème : « La France et les Français de la Libération vers une France nouvelle », les organisateurs se proposent de présenter six cents documents illustrant « les divers aspects de la France vers son indépendance ». Seront ainsi évoqués la propagande allemande et collaborationniste, les combats des armées alliées et ceux de la Résistance contre les occupants et Vichy, les problèmes entre la Résistance intérieure et le gouvernement du général de Gaulle, et les luttes politiques.

FORMATION

LA LUTTE CONTRE L'ÉCHEC SCOLAIRE. - L'université de Paris XIII organise, du 2 au 13 juillet, à TUILLET de Saint-Denis, une université d'étés sur le thème : « Apprentissage, formation et formation technologique : l'enseignement technique et la lutte contre l'échec scolaire », pour les enseignants, les documentalistes, les conseillers d'orientation et les inspecteurs. * S'adresser à M^{me} Durand-Coussens, université Paris-Nord, CTS, URSEC, avenue J.-B. Clément, 93340-Villetaneuse. Tél. 821-61-70 ou 506-26-70 (le soir). Hébergement et voyages remboursés par les organisateurs.

JEUNESSE

Pouce en l'air

Attendre le pouce en l'air, qu'une voiture désigne d'arrêter, c'est long. Pour les routards qui ne tiennent pas à passer l'été sur le trottoir, l'Association Alostop propose, depuis vingt-cinq ans, une formule originale et rationnelle : l'autostop sur rendez-vous téléphonique. L'idée simple consiste à remplir les véhicules à moitié vides avec des voyageurs en quête d'un moyen de transport « à la carte » : « Ne prenez pas la route, partagez-la. »

Automobilistes et Alostop pour (selon une convention) l'association qui les met en relation. Les frais de route proprement dits, fondés selon un maximum kilométrique établi par Alostop indépendamment du nombre de passagers, du type de véhicule et des frais annexes - actuellement 0,18 franc par kilomètre - sont partagés en principe. Les promoteurs de la formule veulent « supprimer l'attente au bord des routes », « lutter contre l'absurdité qui consiste à faire rouler des véhicules avec une seule personne à bord » mais aussi « supprimer la crainte de prendre une personne inconnue à bord ». L'association répertorie, en effet, les coordonnées de tous les usagers et n'accepte de leur part aucune exigence sur une quelconque « qualité » de leurs personnes (nationalité, sexe, etc).

Pour les adhérents, automobilistes ou passagers, une vingtaine d'associations sont affiliées en province à la fédération Alostop et fonctionnent sur un modèle identique. Actuellement, chaque bureau fonctionne indépendamment mais l'interconnexion progressive des fichiers d'Alostop devrait permettre d'améliorer l'efficacité du réseau. Des accords ont été passés avec des associations similaires : belge (Tadistop) et suisse (Télostop); un troisième est en cours de négociation avec les Mitfahrer allemands. Les passagers d'Alostop sont des tiers dans les véhicules qui les transportent et donc couverts par l'assurance obligatoire, à condition que l'automobiliste ne réalise aucun bénéfice. La participation aux frais, limitée à l'essence et aux frais de téléphone, est assurée à un tiers par le conducteur et deux tiers par les passagers. Avant de monter dans le véhicule, qu'il est bien assuré et refusé de verser une participation aux frais excessive.

PHILIPPE BERNARD.

(1) Pour les passagers, 40 francs pour un voyage occasionnel, 150 francs pour l'année. Pour les automobilistes, 70 francs par an mais gratuits pour ceux qui proposent leurs services pour la première fois, et ne demandent aucune participation aux frais de route.

* Alostop-France, 84, passage Brady, 75010 Paris. Tél. : 246-00-66. A Lyon : (7) 842-38-29. A Lille : (20) 37-96-69.

« SOS » enfants maltraités

On estime à 40 000 le nombre des enfants victimes, chaque année, de violences physiques ou sexuelles de la part de leurs parents. Pour signaler ces mauvais traitements, soixante-dix départements ont été dotés de permanences téléphoniques depuis 1983. Ces « SOS enfants », mis en place par le secrétariat d'État à la famille, à la population et aux travailleurs immigrés, permettent de confier, de façon anonyme ou non, les cas de sévices constatés et de déclencher une enquête sociale. L'ensemble du territoire devrait être équipé de telles permanences fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre en 1985.

Parallèlement, ont été mis en place, suivant dans les locaux des directions départementales de l'action sociale et sociale (DASS), des lieux d'accueil pour les parents en difficulté qui recourent à la violence contre leurs enfants. * « SOS Parents », à Paris : 578-12-63, poste 339; dans le Rhône : (7) 388-68-12; dans les Bouches-du-Rhône : (91) 54-90-40, poste 3 673; en dans les DASS des départements.

Une exposition spectaculaire et pleine de fantaisie UNE GIRAFE POUR LE ROI ORANGERIE DU CHATEAU DE SCAUX tous les jours sauf mardi, de 10 h à 18 h, M^{me} Bourg-le-Rain ou Parc de Goussay DU 19 AVRIL AU 15 JUILLET

402101350

ES

ARTS ET SPECTACLES

LE XXXVIII^e FESTIVAL D'AVIGNON

L'ARTIFICIEL et le vivant. Le programme du XXXVIII^e Festival d'Avignon (7 juillet-4 août) prend ce thème, étant entendu qu'un thème est avant tout une formule pratique pour rassembler les éléments disparates fournis par le hasard - les rencontres - et les nécessités - économiques.

Ce n'est plus un secret, les nécessités l'ont emporté, cette année, sur la hasard : le Festival est nécessaire. Il a fallu tailler dans les projets, renoncer à quelques-uns, faire appel à des compagnies, des institutions capables de supporter le prix d'Avignon, seules ou presque. Car, de plus en plus souvent, un spectacle ne peut se monter qu'à coups de coproductions directes ou non. C'est-à-dire avec des représentations achetées à l'avance, de confiance. Et la confiance s'accorde d'abord aux titres « porteurs » - les classiques, - à des noms confirmés, à des organismes susceptibles de rendre la pareille. Seul moyen d'organiser une exploitation rentable, étant entendu qu'au théâtre le calcul de rentabilité repose sur une sorte de déontologie subjective et englobe deux paramètres flous : la satisfaction des artistes et celle du public.

Il s'agit là de spectacles vivants, non reproductibles, à recommencer à chaque représentation. Que ce soit le théâtre, la danse, la musique, et plus encore la lyrique, ils sont inadaptés à une saine économie de marché. Mais ils sont la part d'aléatoire indispensable à toute existence.

Parce qu'ils sont indispensables et inadaptés, ils sont toujours menacés, et en particulier dans les moments de crise. Ils ont besoin de relais, d'appuis. Ils ont besoin de la

télévision. Si pour le cinéma, elle participe au financement, c'est qu'elle a besoin de films. Pour le théâtre, elle se contente d'ouvrir ses grilles, au rabais, et par obligation inscrite au cahier des charges.

Si faible soit-elle, sa contribution serait une manne pour les théâtres, mais elle ne se déverse que sur les titres porteurs, sur les noms prestigieux, sur ce qui se rapproche au plus près du feuilleton standard, au mieux sur ce qui donne une idée « noble » de la culture. La télévision est beaucoup plus audacieuse - et généreuse - pour ses magazines que pour ses émissions artistiques. Mais l'argent ne suffit pas. Le

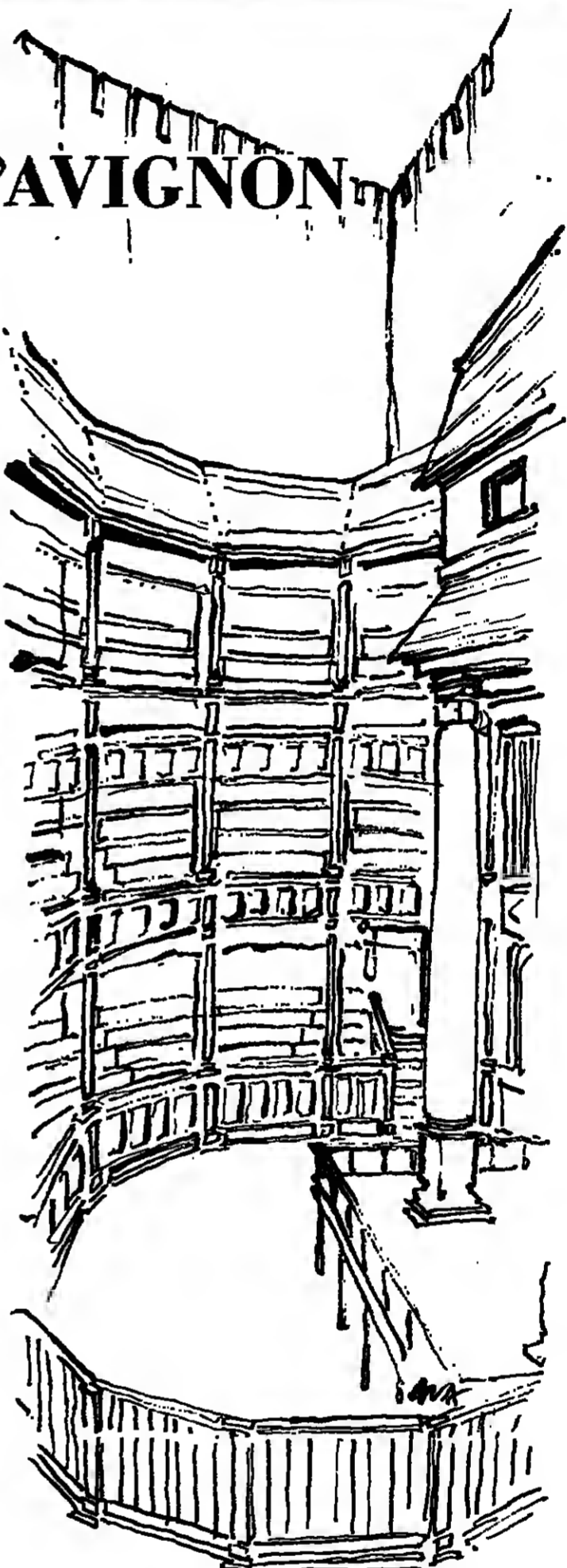
malaise vient de ce qu'on n'a pas trouvé comment reproduire sans l'amoinrir le spectacle vivant. Est-ce qu'on a seulement cherché ? Les danseurs, oui. Mouvements de caméras sur l'art du mouvement.

Les rapports entre l'artificiel et le vivant. Le Festival d'Avignon se lance au cœur du problème le plus actuel, le plus aigu et pas uniquement sur le plan financier. Les nouvelles techniques façonnant de nouveaux langages, de nouvelles façons de voir et d'entendre. Un jour peut-être, elles transformeront les arts de la scène en objets bizarres.

Face à ce danger, pas tellement lointain, qui sait, deux positions s'affrontent : le repli orgueilleux sur les bases du

théâtre éternel - un texte, des acteurs - pour protéger son identité et son autonomie, son développement. Ou bien l'ouverture aux technologies de pointe. S'en servir, les intégrer pour les empêcher de vous dévorer.

Shakespeare et les clips frénétiques, les transmissions directes des Jeux de Los Angeles, qui annulent les océans, à un acteur dont la présence métamorphose un portant de bois en espace de rêve, Aperghis, Marivaux, le langage syncopé, la chorégraphie convulsive des générations formées au rock. Le gros plan sur un écran, un corps sur une scène. Le vivant et l'artificiel dans un face-à-face de miroir. Qui donc reflète l'autre ? - C. G.



La dernière année de Bernard Favre d'Arcier

En 1980, la nomination de Bernard Favre d'Arcier à la direction du Festival d'Avignon a été une surprise et un signe. Signe de rupture : il ne vient pas du théâtre mais de l'audiovisuel, côté bureaux : il est énarque.

La rupture est de toute évidence nécessaire. L'« esprit Vilar » est devenu un mythe.

Dès son arrivée, Bernard Favre d'Arcier demande et obtient un changement de statut qui lui assure l'autonomie de la programmation et de la gestion - avec la responsabilité de l'équilibre budgétaire. Il veut faire d'Avignon une sorte d'université des arts du spectacle et de leur administration, et du Festival un lieu de rencontre privilégié pour les professionnels. Il accentue l'ouverture sur l'étranger, la diversification des disciplines, aménage de nouveaux lieux, cherche de nouvelles sources de financement.

Mais les élections municipales de 1983 portées à la mairie le RPR M. Jean-Pierre Roux. Il succéda au PS M. Henri Duffaut, en place depuis toujours et qui resta au conseil général.

La nomination de M. Michel Guy, directeur du Festival d'Automne et ex-secrétaire d'Etat à la culture, au conseil d'administration du Festival et comme conseiller de M. Roux, garantit les ambitions de qualité nationale et internationale du Festival.

Mais ce ne sont pas les goûts personnels des élus qui entrent en ligne de compte. Le consensus tacite qui existait entre le Festival et les différents pouvoirs locaux est rompu. On prépare les élections cantonales de 1985, les législatives de 1986... La France est en perpétuelle campagne. Les stratégies locales sont d'une indéchiffrable complexité, même pour un

énarque, d'autant qu'elles entraînent les jeux de cache-cache avec les subventions. « Incertitude financière, manque de soutien moral », Bernard Favre d'Arcier démissionne. Ou plutôt, il renonce à signer la prolongation de son mandat qui s'achève à la fin de 1984. Il renonce aux deux ans supplémentaires sur lesquels il s'était mis d'accord avec M. Roux. Mais, avec son équipe, il assure jusqu'au dernier jour le bon fonctionnement de la manifestation dont il a assuré le programme 1984 et ébauché celui de 1985 - car les accords se prennent plusieurs mois à l'avance. Ainsi, l'an prochain, il y aura Jean-Pierre Vincent et la Comédie-Française, Antoine Vitez et le Théâtre national de Chaillot, Peter Brook, Tadeusz Kantor, peut-être... Entre autres, bien sûr. Le prochain directeur devra, à son tour, imposer sa ligne. - C. G.

LE THÉÂTRE ÉLISABÉTHAIN, UN ENTRETIEN AVEC PETER BROOK

L'expression d'un monde mobile

LA cour d'honneur se recouvre d'un rideau de soie, sur la muraille frémissent des rideaux de soie et d'or. Comme une estrade élisabéthaine, la cour reçoit le Théâtre du Soleil : *Richard II, La Nuit des rois, Henri IV*, première partie. Puis c'est *Richard III*, par le Centre dramatique des Alpes, par Georges Lavaudant, avec Ariel Garcia Valdes. Les formes réinventées du théâtre épique et de la comédie populaire, puis les effets pervers d'une sensibilité très contemporaine.

Au Cloître des Carmes, Lluís Pasqual, directeur du Centre national de Madrid, présente *l'Edouard II* de Marlowe, en espagnol bien sûr. Le théâtre élisabéthain est contemporain de l'humanité multiple. Il a nourri les monstres sacrés, il est pour les metteurs en scène un miroir sans fond. Chacun le découvre, s'y découvre, y reconnaît ses fractures, ses doutes, ses utopies.

Le théâtre est élisabéthain comme le cinéma est hollywoodien, après Shakespeare ? Pour comprendre de quoi est fait le théâtre, dit Ariane Mnouchkine. Le théâtre, l'innocence, la sauvagerie, l'amour, la sensualité, l'ambition, le trouble... « Il faudrait, dit Luc Bondy, pouvoir le faire jouer par des enfants... »

Le théâtre élisabéthain est une source infinie. Jean Vauthier a écrit pour Marcel Maréchal un *Roi Lear*, pauvre homme orgueilleux. Bernard Chartroux a inventé pour Alain Milliani, à la Salamandre, centre dramatique du Nord, un *Richard III* clown flamand, démoniaque *Cocodémon*. Jean-Hugues Anglade a placé les amours interdites d'Edouard II dans le labyrinthe d'une *Great Britain* viveuse, dure, éternelle. Pourquoi notre époque ne fait-elle pas naître de Mozart ni de Shakespeare ? Question d'histoire et de géographie. Ni Shakespeare ni Mozart ne pourraient vivre dans notre époque d'incertitude et d'amour propre.

Peter Brook, aux Bouffes du Nord, nous a appris à être tout proches des personnages élisabéthains, enfermés avec eux dans le cercle de la magie. C'était en 1975, *Timon d'Athènes*. Déjà son *Titus Andronicus* flamboyant - avec Laurence Olivier - avait bouleversé le Théâtre des nations, puis il y avait eu, avec Paul Scofield, *King Lear*, sur la lande déserte, un vieillard très seul. Enfin, il y a eu le jeu capricieux des enfants et des acrobates, *Midsummer Night Dream* au Théâtre de la Ville. Peter Brook a dirigé la Royal Shakespeare Company : il nous a appris à ressentir la générosité du mystère élisabéthain. - C. G.

comme, aujourd'hui, le cinéma

LE théâtre élisabéthain, c'est un plongeon dans la mer : une expérience, une découverte, dit Peter Brook. En plongeant, on se mêle aux courants opposés de la vie. Quand on met en scène une pièce élisabéthaine, les critères artistiques ne suffisent plus. Bien sûr, on doit s'y référer, mais le but, c'est de se servir des événements, des actions, pour faire jaillir la vie dans ses formes multiples. C'est comme descendre dans la rue, sur une place publique : descendre, plonger dans la foule, recevoir tout ce qui se passe, toutes ces énergies qui se croisent. Le théâtre élisabéthain implique une notion de dynamisme. Il est l'expression d'un monde mobile, d'une société en lutte contre des forces extrêmement puissantes, inconnues, contre des valeurs qui ne sont pas encore nées. Une lutte fatale entre l'ancien et le nouveau monde. Comme nous connaissons cette situation, le théâtre élisabéthain n'est plus seulement à nos yeux quelque chose de merveilleux, mais étrange, redoutable.

Parce qu'il peut se jouer en plein air, sur des estrades, sans

beaucoup d'effets techniques, on l'a longtemps considéré comme primitif, dans l'idée que la scène à l'italienne, avec sa machinerie, représente un progrès. C'est faux. La scène élisabéthaine est la juste forme pour un théâtre parfaitement libre, qui ignore l'unité d'action, de temps, de lieu, qui ignore toute limite. Il y a des actions dont on ne peut pas dire où elles se passent. On a l'impression qu'elles commencent à un endroit et se terminent ailleurs. Il y a des pièces qui peuvent s'étendre sur une durée de deux ans, deux mois, vingt ans... Déterminer exactement ce que voulait Shakespeare est impossible. Il écrivait d'un seul tenant, comme s'il s'agissait d'une seule scène, sans noter aucune indication. Celles que l'on trouve dans les livres - scène VIII la chambre, acte II scène V la forêt... - viennent de ce qui se passait aux représentations. Shakespeare, lui, se promenait dans l'espace et le temps avec la liberté du poète.

Cette liberté, et la faculté d'évoquer le peuple, l'armée, de passer d'une scène de masse à l'introspection la plus intime,

sont rendues possibles par l'instrument élisabéthain : un plateau ouvert où se donnent les épisodes d'extérieur. Derrière, un petit plateau pour les moments d'intériorité. Il y avait une galerie, donc deux niveaux, l'inférieur et le supérieur. Et cela montre immédiatement une situation (le désir de monter vers le bonheur dans *Roméo et Juliette*, par exemple) ou un rapport de forces. Dans toutes les pièces, on voit des gens assiégés, un prince qui s'adresse au peuple rassemblé en dessous de lui... Le niveau supérieur est aussi l'univers des esprits, des dieux, des fées. Enfin, il n'y avait pas de cloisons. Ces différents niveaux, l'intérieur, l'extérieur, le haut, le bas, étaient ouverts les uns aux autres.

Reproduire aujourd'hui planche par planche cette construction serait naïf. Il y a eu des essais en Angleterre, sans résultat intéressant. La scène élisabéthaine reflète exactement la structure sociale et mentale d'une époque - comme pour la nôtre le cinéma.

(Lire la suite page 14.)



QUESTION D'ÉCONOMIE

La maladie chronique du théâtre

par AUGUSTIN GIRARD (*)

À UX rencontres de la chambre des notaires au Palais des papes, il y a plus de vingt ans, Jean Vilar donnait ses lettres de noblesse au théâtre-service public. Depuis lors, comme s'ils avaient entendu Vilar, les pouvoirs publics ont, en effet, augmenté de 940 % le volume des crédits au théâtre. Or, le public a stagné, il est de moins en moins populaire, et les jeunes, partout grands consommateurs de culture, se font plus rares dans les salles. Le théâtre n'a cessé tout ce temps de se déclarer en crise et, de fait, économiquement, il est comme un malade en état de survie prolongée. Curieux malade, pourtant, et prolifique : alors que jamais aussi peu de gens n'ont eu envie d'aller au théâtre, jamais autant n'ont eu envie d'en faire une profession : plus de cinq cents troupes subventionnées, sept cents qui demandent à l'être, des salles qui ouvrent tous les mois et qui créent. Qui est donc l'auteur de crise ?

Bien sûr, les facteurs sont multiples, les situations nombreuses, mais ne faut-il pas rechercher la cause profonde, durable, de la crise dans les lois les plus simples de l'économie. Chaque théâtre est une entreprise artisanale qui repose sur quelques hommes, sur une gestion quasi familiale ; chaque pièce est tirée à un petit nombre d'exemplaires qui ne sont pas reproductibles, et il n'y a pas d'économie d'échelle, alors que, depuis trente ans, l'univers culturel s'est peuplé de biens culturels reproduits massivement, promus avec éclat, facilement insérés dans la vie quotidienne et dans le marché. D'un côté, un travail imperméable à tout gain de productivité, fondamentalement

même qu'il y a deux mille cinq cents ans, mais où les salaires augmentent bien naturellement au même rythme que ceux des secteurs hautement productifs, une production donc de plus en plus chère, mais une diffusion qui a les limites du contact vivant d'hommes à hommes. De l'autre côté, une multiplication mécanique de l'offre, virtuellement sans limites humaines, avec pour marché une partie du monde.

Si à cette situation économique nouvelle on ajoute le changement social, avec sa culture d'appartenance qui absorbe la majeure partie du temps libre et la puissance poussée de la musique et du cinéma chez les jeunes, ou à le tableau de fond de la crise du théâtre : renchérissement absolu du coût du spectacle vivant doublé d'un renchérissement relatif par rapport au spectacle artificiel, d'un côté, et, de l'autre, marginalisation de la demande théâtrale par rapport à la demande globale de biens de loisirs.

Homéopathie et allopathie

Cette maladie de l'écart croissant entre coûts et recettes a déjà suscité bien des remèdes, mais leur défaut commun est, que, à haute dose, ils risquent de tuer le malade. Il y a certes l'homéopathie, encore insuffisamment explorée peut-être, de la reconquête d'un public qui aime les salles mais qui ne les fréquente pas. A Paris, sur quelque trois cent mille fauteuils offerts chaque semaine, deux cent mille restent vides, alors que la population de la région, à 47 %, déclare aller au théâtre une ou deux fois dans

l'année, et 26 % plus de cinq fois ; on voit toute l'étendue du public potentiel.

Certes, les spectateurs habitent de plus en plus loin des salles, la circulation est épuisante, mais il faut dire que l'information théâtrale est moins vaste et moins vivante que l'information cinématographique, qu'il est réputé malaisé de trouver une place, surtout à la dernière minute, que la sortie théâtrale a une image de sortie difficile. Sur ces points, il ne paraît pas impossible de renverser la tendance, de créer un mouvement de mode, de faire renouer avec des pratiques familières, mais qui sait ?

Il y a la petite chirurgie, qui a amputé le nombre des comédiens sur scène et la nature des pièces qu'on ose encore écrire : pièces à quatre, à trois, à deux acteurs, rapidement le seuil de survie a été atteint. Il y a enfin l'allopathie, qui a consisté à demander aux pouvoirs publics de combler le déficit. De fait, les pouvoirs publics se sont laissés faire jusqu'au point où, dans nombre de théâtres, l'Etat a aidé d'une ville apporte plus de 30 % des recettes et le public moins de 20 %. Ce remède-là cependant deux effets pervers. La subvention permet un temps d'embaucher plus de personnel, de monter des spectacles plus nombreux, mieux capables de soutenir la concurrence avec les autres formes de spectacle, mais les coûts se mettent alors à augmenter, tandis que les recettes restent les mêmes parce que la salle n'est pas extensible et que les prix sont maintenus bas pour justifier la subvention. On aboutit alors au paradoxe que

plus la subvention est élevée, plus grand est le déficit ; venue résorber le déficit, la subvention le renforce (1). L'équation surcoût, surproduction, surqualité, à laquelle on est peut-être déjà arrivé, est-elle la bonne ? Le second effet pervers tient au fait que le client « pouvoirs publics » apportant quatre fois plus de ressources que le client « public », l'enjeu majeur de l'entrepreneur de théâtre est d'être reconnu par les pouvoirs publics plutôt que par le public lui-même. Il s'ensuit qu'il travaille avant tout pour la critique - parisienne bien sûr - et pour ses pairs, autres créateurs, qui jouent le rôle de prescripteurs pour les responsables politico-administratifs : plaire à son public devient un objectif second.

L'absence de sanction du public change la nature du « service public ». La mécanique de reconnaissance par les pouvoirs publics conduit à faire du soutien à la création le principal critère de subvention. Si la subvention n'a plus une finalité sociale, c'est qu'elle a une finalité esthético-critique. Elle s'apparente alors à la commande d'œuvre d'art. Privilégier cette fonction de création est certes une politique théâtrale possible, mais on ne peut ignorer qu'elle s'insère économiquement dans une mécanique de tonneau de Danaïdes que l'on voit mal comment légitimement maîtriser.

Faut-il aller vers une économie duale du théâtre ? Les uns s'orientent vers une économie purement artisanale avec un nombre limité d'acteurs, de produits et de

spectateurs. Peu soucieuse du grand public, introvertie, elle débouche sur un théâtre de recherche avec le fanatisme qui assimile le travail théâtral à de la recherche scientifique, soit sur un théâtre de luxe qui s'apparenterait à l'édition de livres rares : un petit nombre d'exemplaires qui s'adressent à un public restreint d'amateurs-collectionneurs passionnés. Mais on est loin de la notion de service public à la Vilar.

L'autre économie du spectacle viserait le plus grand nombre : pièces à succès - on pense au Jésus d'Hossein - jouées dans de vastes espaces, capables de voyager longuement et de susciter des modes de financement diversifiés.

La voie du show-business

Mais, dès qu'on parle grand public, on parle aussi grand spectacle, internationalisation, et on est très proche du show-business et de son insertion dans les médias de masse. Cette économie-là débouche sur le film, la télévision publique ou à péage, le satellite et le vidéogramme familial.

Baumol, le père américain de l'économie du spectacle, a distingué, par rapport à l'aide des pouvoirs publics, trois secteurs : le théâtre expérimental, le théâtre militant et le théâtre grand public. Ces trois théâtres n'ont pas les mêmes objectifs, ni en termes esthétiques, ni en termes d'action culturelle, ni en termes commerciaux. Ils ne sont pas organisés de la même façon : la répartition des coûts y est différente, la rémunération des artistes est relativement plus faible dans

les spectacles grand public, tandis que les frais technico-administratifs et publicitaires augmentent. C'est l'inverse dans les petites compagnies. Aux Etats-Unis, le théâtre expérimental est plus subventionné que le théâtre militant, qui l'est plus que le théâtre grand public. C'est une façon de faire, mais pas une solution pour la France. Au moins suggère-t-elle que la clarté sur les objectifs des différentes entreprises théâtrales permettrait peut-être aux pouvoirs publics de mieux justifier - aux yeux des politiques, et donc des électeurs contribuables - différents types de subventionnement et de mieux les lier à l'existence de tel ou tel public.

Il n'y a jamais de solution-miracle unique, et, c'est toujours une combinaison de mesures diversifiées qui fournit les moins mauvaises politiques. C'est ce qu'on voit avec le système extrêmement démultiplié et subtil de l'aide au cinéma. Le fort soutien mutuel de la profession, associé à des subventions plus modestes de l'Etat, n'exclut pas le souci du public, même lorsqu'il le relativise.

Il est toujours décevant, en matière de culture, de généraliser, alors que toute œuvre est singulière, et plus désagréable encore de traduire en chiffres et en ratios une activité dont toute la force réside justement dans son irrationalité.

(1) Voir Alain Besson : « Le système théâtral français : une logique inflationniste », dans les actes de la journée d'études sur l'économie du théâtre, Avignon 1983. Service des études et recherches, Ministère de la culture.

LE THÉÂTRE ÉLISABÉTHAIN

Un entretien avec Peter Brook

(Suite de la page 13.)

« La pellicule, le projecteur, l'écran, sont faits l'un pour l'autre, adaptés l'un à l'autre. C'était ça, le sens de la machine élisabéthaine : son aptitude à transmettre toutes les histoires. La production était énorme, il sortait presque autant de pièces qu'il sort de films aujourd'hui. Quelques-unes seulement nous sont restées.

« Une nation toute entière se regardait, se rassemblait. Le peuple se trouvait au parterre, très proche des acteurs : c'est important. La bourgeoisie était en retrait, dans les loges. Les intellectuels, les universitaires, les philosophes, les esprits les plus critiques, étaient assis directement sur le plateau, sur des banquettes de chaque côté. Ce type de disposition ne correspond plus à rien aujourd'hui.

« Est-ce que le théâtre élisabéthain est aujourd'hui plus adapté au cinéma qu'au théâtre ? Vous-même avez tourné un Roi Lear après l'avoir monté à la scène, et avec les mêmes comédiens.

« J'ai cherché une transposition pour le cinéma. C'était juste une recherche. Savoir comment faire un film avec la légende du roi Lear. J'ai beaucoup copié dans le texte, parce que les phrases sont si fortes que les tirades bloquent le récit. Mais je ne suis pas allé assez loin. Il aurait fallu sacrifier la pièce, comme l'a fait Kurosawa pour le Château de l'araignée, d'après Macbeth. J'avais demandé à Ted Hughes d'adapter le langage. L'idée d'un Anglais réinventant Shakespeare est une folie magnifique, et absurde, un délire à la Louis II de Bavière. Une impossibilité.

« Le langage, dans sa version originale, est-ce qu'il n'est pas un peu archaïque pour les acteurs ?

« Shakespeare n'est pas très archaïque. Il n'est pas si difficile à comprendre, ni pour les acteurs ni pour les spectateurs. Pas plus difficile que l'américain, pas plus éloigné, dans ses expressions argotiques. La langue de Shakespeare n'est pas littéraire au sens français. En français, le mot n'existe qu'à l'intérieur d'une phrase, ou ne peut pas la couper d'importe où, il faut mener l'idée jusqu'à son terme. En anglais, le mot existe par lui-même, l'acteur peut s'y arrêter. En français, on ne peut pas dire, par exemple, « le tapis est », on doit continuer : « sur le mur ». En anglais, on peut. On peut s'arrêter, créer une situation, et la suite arrive comme une seconde idée qui vient croiser la première.

« Le vers shakespearien est libre. On n'a pas à en observer mécaniquement la cadence. Il y a des phrases plus ou moins courtes, plus ou moins longues. Et parce qu'il s'agit de poésie, les mots peuvent se combiner de façon illogique. Un déplacement suffit pour dévier la pensée, pour que naissent des tensions, des collusions, des plages de relâchement. Avant Shakespeare, on jouait de grandes pièces qui plaisaient énormément. Des épopées destinées à exalter les foules, écrites en vers réguliers, avec des effets de répétitions : « Béni soit le prince, béni soient... » etc. Des coups de marteau propres à un ton déclamatoire. L'acteur s'avançait, et proférait le texte d'une voix sonore, comme un chanteur d'opéra, un tribun, un prêcheur... Une technique qui projette l'énergie et soulève le public.

« Dans sa première pièce, Titus Andronicus, Shakespeare utilise encore le procédé et l'améliore. Tout au long de son œuvre, il casse la mécanique de la déclama-

tion. Il combine les mots, les fait s'entrechoquer - une tradition anglaise qui se poursuit jusqu'à John Lennon. On constate, dans *Peines d'amour perdues*, son immense plaisir de jouer avec la parole. Sa phrase devient de plus en plus libre. Dernière libération, il faut intervenir dans le langage noble des expressions triviales, ordinaires. Quand on arrive au *Roi Lear*, il s'agit de trouver comment, sans perdre la puissance des passions forcées transmises par

le mouvement épique, comment on peut donner les détails les plus subtils des caractères. Il s'agit de savoir plonger dans le foisonnement du vocabulaire.

« Traduire Shakespeare, c'est la quadrature du cercle.

« Il y a deux solutions : soit aller contre la nature de cette langue, de cette culture, en se disant que, malgré les richesses perdues, ce qui reste est énorme. En écrivant le *Saperleau*, Gildas Bourdet

a fait ce travail contre, contre le cartésianisme de la langue française. Il l'a réinventée. En préparant *Timon d'Athènes*, il nous est arrivé de parler le texte avec des accents régionaux, ça donne des couleurs très intéressantes. Un jour, nous rassemblerons des argots qui nous rapprocheront du mot élisabéthain.

« C'est une méthode. L'autre consiste à recréer la pièce selon son écriture personnelle, sans tenir compte de celle de Shakespeare ; c'est ce qu'a fait Gide... Quoi qu'il en soit, l'essentiel est de choisir et d'assumer son choix. Sinon, on se prive d'une force sans la remplacer. Autre choix primordial : la distribution. L'entente avec les comédiens est indispensable. A partir de là, on ne peut pas aborder la pièce d'une manière vivante avec une traduction qui date de vingt ou trente ans. La traduction n'est jamais l'original - auquel on doit revenir.

« La traduction est contemporaine des acteurs, mais les acteurs ne sont pas contemporains des personnages.

« Ils arrivent avec le conditionnement de la civilisation moderne, avec leurs références, et ils doivent affronter l'inconnu. On voit des versions modernes réussies, par exemple le *Henri IV* du Collectif de Parme, plein d'inventions, d'insolences. Une chose est certaine, si on veut parler l'élisabéthain, le bon ton est exclu. L'Angleterre est, à toujours été, comme l'Inde, un pays simultanément barbare et raffiné, d'une extrême violence, d'une suprême élégance.

« Un pays où les fantômes et les fées vivent tranquillement parmi les simples humains.

« Ce sont des mots, il faut savoir ce qu'ils représentent. Dans *Hamlet*, le fantôme est le père du

Richard III cabotin du crime

par GEORGES LAVALDANT

L'AUBE pâle comme la mort. Le bruit des armures. « Quelle heure est-il ? » La langue pâteuse du mauvais vin ingurgité la veille. Richard III. Portrait d'acteur en roi fou et séducteur, se tenant sur son pied bot avec une aisance insoupçonnée. Cabotin du crime, balayant l'idéologie légaliste et vieillie du « pouvoir, privilège de la naissance » par un moderne : « Le pouvoir à celui qui veut le conquérir... » Machiavel au rire dément et infantile, tyran à la bouche ensanglantée, à l'œil fou comme celui des chevaux qu'il tient entre ses cuisses, puis comme un broutillard qui se lève, roi charmeur et mélancolique, pleurant au sort des mandolines, becquetant sa blonde cuillerée après cuillerée. Prince immature, férocité et cruel, mais aussi « trop enfant, trop innocent pour ce monde ». Pareil à l'acteur s'enfonçant toujours plus profond dans le

mensonge et l'illusion. Truquer de sentiments. Dans le sang jusqu'au cou, mais capable d'une terrible lucidité, d'un cynisme vis-à-vis de lui-même, qui en fait un bouffon méthodique et moderne. Abandonné des femmes. Puis abandonné de tous. Exhibant ses tours et ses trucs comme un pitoyable acteur de tournée, has been au charme de plus en plus douteux : caricature de lui-même, seulement révéillé par le berrissement des chevaux. Puis scarabée tombé sur la dose, insecte gigotant, misérable victime exploitée de cent années de guerres civiles aux parfums de roses et de sang, voilà que celui qui voulait incarner le mal absolu et s'abîmer en lui tout entier n'est plus qu'un être trébuchant et inquiet : un homme. « Retchiffé ! j'ai peur, j'ai peur. »

(Juin 84.)

Jeune 1520

Propos recueillis par COLETTE GODARD.

Opéra

D'AVIGNON



L'ÉCHARPE ROUGE, NOTES

Le chant dans l'étreinte de la lutte amoureuse



Antoine Vitez présente *L'écharpe rouge*, en coproduction avec l'Opéra de Lyon, où le spectacle a été créé (la semaine du 25 juin) et le Théâtre national de Chaillot où il sera repris à la rentrée. La musique est de Georges Aperghis, le texte d'Alexandre Schiller. Ce n'est pas le théâtre musical, mais le théâtre d'Antoine Vitez, mais un opéra contemporain.

A musique, je ne communique pas le langage, je l'apprends, et j'ai vérifié cette injustice : que la musique est modeste devant la parole et reconnaît ce qu'elle lui doit, tandis que la parole est arrogante en face de la musique, ignore sa propre musique, les chanteurs sont sourds, les acteurs souvent jouent sans rien entendre des vers proférés, et les hommes politiques ignorent la chanson de leurs discours.

Déchantant tant bien que mal le partition, je m'émerveille de retrouver la parole ; la notation est un alibi, une ironie, tout ce que l'on voudrait retenu des intonations qui peignent, l'effort de l'interprète pour se souvenir de comment les autres parlent, voilà tout il écrit.

Aperghis m'enseigne mon propre langage : oui, c'est ainsi que parlent les militants, c'est ainsi que se fait l'amour, en paroles. Aucune exagération lyrique ne m'étonne, tout me paraît vraisemblable dans la forme appelée musique.

Il fallait en revenir là, reprendre à son origine l'opéra : les grands airs sans accompagnement font entendre le sens du poème dans une déclamation qui épaise notre voix française. W était bon que ce fût l'œuvre d'un Grec : il nous entend mieux que nous-mêmes.

Moi, ce qui m'a plu, c'est l'étreinte. Au troisième acte, scène 9. L'auteur écrit : « devant un ciel étoilé, nuit, le ciel des peintures, le

ciel étoilé, nuit, le ciel des peintures, le « bouillotte détestée » de Claudel. Et sur la scène nue les deux chanteurs, Claire et Antoine, couchés, l'un à côté de l'autre, disant (chacun) le chant de leur défilé et s'accrochant l'un l'autre. C'est de politique, qu'il s'agit là, d'un conflit des armes et des idées - idéalisme et gauchisme, stalinisme et printemps du peuple ; et c'est la subordination rigoureuse un processus économique objectif », et c'est la réduction dans une coopérative du Midi », et c'est le régime d'été de la brigade du port...

... Mais ce qui m'a plu, c'est l'étreinte. Soudain j'ai vu, j'ai compris que ces mots-là, justement parce qu'ils sont ceux de la politique, ne peuvent être chantés que dans l'étreinte, la lutte de l'étreinte amoureuse.

Et j'ai compris que c'est cela qui est idéaliste et vraisemblable : la politique traverse les corps, les amours ne lui échappent pas ; ils ne sont pas l'ouïe ou l'ouïs, inaccessibles ; l'étreinte même est l'expression souffrante du désaccord.

Encore une fois j'ai pensé aux temps troubles - la Réforme, la guerre de Trente Ans, ou n'importe quelle guerre civile, ici ou là, ou l'occupation de la France et la Résistance - aux familles divisées ; que le poids de chaque action est de vie ou de mort, le théâtre montre cela ; corps en proie (ou, priés de l'histoire) aux idées qui les violent de part et d'autre.

Et j'ai compris que tout mon travail depuis deux années - « cette étrange agitation où certains voyaient un honnêteté à la jeunesse et d'autres l'expression d'une inepte hystérie - aboutissait à ceci : l'étreinte sous le ciel étoilé de la démagogie populiste et du royaume insulaire. Les éléphants ont du sang. « Pour l'enfant amoureux de certes et d'estampes... »



par ANTOINE VITEZ

Cet alexandrin de Baudelaire me revient sans cesse, je l'entends toujours de deux façons possibles : avec une pause après le mot *enfant*, ou bien sans, et même avec une liaison entre *enfant* et *amoureux* - le sens n'est pas la même ; je me répète à mi-voix les deux sens ; mon père observait la pause, chaque fois, parce qu'il était ému de commencer la lecture de ce poème qu'il aimait tant et dont j'ai oublié obstinément la suite, et quand je le relis je suis déçu : le sens du tout est moins beau que celui de l'incipit. C'est souvent ainsi chez Baudelaire, et il y a des gens qui ne savent écrire que des titres.

J'ai retrouvé cet enfant en la personne de Badiou. C'est lui, l'amoureux des cartes. Je le vois dessinant des pays d'invention dans le grand dé du grand-mère, refaisant - comme on dit - le monde, à l'image du cours d'histoire et de géographie. A vrai dire, on n'y arrive jamais parfaitement, la source du fleuve est trop près de la côte orientale, et de même l'histoire n'est pas exactement comme celle qu'on fit dans les livres de classe. Refaite, écrite, rendue exemplaire, toute tendue vers la nécessité de la démonstration.

J'ai aimé cela, car c'est une partie de l'histoire du théâtre qui revit là : le temps où Schiller et Corneille ne craignaient pas de raconter à leur manière les événements passés pour les faire servir, où Shakespeare mettait en question la famille et le pouvoir d'Etat. Le résultat, bizarrement, est le même : si fort que le poète ait forcé l'histoire (jusqu'à la situer dans un pays imaginaire, une île ou une Ithaque, un Caucase ou une Grèce), la morale n'en est pas plus simple ; à la fin de *L'écharpe rouge*, je ne sais plus ce que j'ai cru savoir : la tache de sang finale, fondatrice de l'ère nouvelle, fait de nous tous les spectateurs d'un récit très ancien, achevé, dont la suite pour-

tant ne nous est pas connue, car elle est notre histoire d'aujourd'hui.

Schiller, Corneille et Shakespeare ne nous en apprennent pas plus, mais alors qu'est-ce qu'ils nous apprennent ? Déchiffrer la fonctionnement de la machine, et c'est à nous de nous en servir. On nous laisse avec notre angoisse.

Ce qui est nouveau avec Badiou, c'est la matière historique traitée : l'époque du communisme, le vingtième siècle. Il y a de grandes œuvres communistes : la cinéma et la théâtre soviétiques ont fait des merveilles - oui, le théâtre, car tout le monde connaît les noms d'Eisenstein et Poudovkine, mais qui citerait Pogodine et Tréniouf ? Vichnievski à peine... - mais jamais à ma connaissance on n'a entrepris cette somme de notre temps, et sans doute si quelqu'un a pu le faire et si l'idée nous est venue de mettre cela en musique et de le porter sur la scène, c'est qu'un chapitre est clos, un mur énorme est tombé dans le murage à côté.

Nous ne sommes pas plus avancés pourtant sur la conduite à tenir. Pas plus de recette ici que n'en donne Brecht à la fin de *Mère Courage*. Cette ambiguïté de l'amoureux de cartes et d'estampes m'émue. Ainsi, même en prenant soin de composer un monde à sa mesure, il ne peut que témoigner de son angoisse.

Je pressens les insultes : le chemin exemplaire serait celui de l'expiration. L'heure est à la restauration.

Et, oui, le chemin de la révolution est étroit entre deux amalgames antagonistes : celui qui utilise la tyrannie pour justifier l'abandon des principes et le retour contrit chez la petite bourgeoisie, et celui qui introduit la pensée critique par la fable de l'eau mouline.

Nous marchons sur ce chemin étroit.



CINÉMA-OPÉRA

Les douteux miracles du play-back

VOUS depuis quinze ans aux allées obligées de la création dans le domaine toujours mouvant du théâtre musical, le Festival d'Avignon ne suscitait qu'une indifférence hautaine de la part des véritables amateurs d'art lyrique, ceux qui ne se lassent pas de voir et de revoir à longueur d'année des opéras bien ou mal chantés, à condition que ce soient toujours les mêmes et qu'il y ait des vedettes à applaudir : diva, metteur en scène, chef d'orchestre...

L'art lyrique n'était guère florissant à Avignon pendant l'hiver, jusqu'à ce que la municipalité décide de rénover le théâtre, dont les programmes ne pechaient plus désormais que par excès d'ambition parfois. Il ne restait donc qu'un dernier pas à franchir : présenter au cours du Festival d'été ce que l'on peut considérer comme le succédané le plus sophistiqué de l'opéra : le film d'opéra. Voir et revoir dans des salles obscures ce qui devrait rester le miracle d'une soirée, entendez, à travers des haut-parleurs médiateurs, des voix et un orchestre prestigieux réduits à l'état de caricatures par la magie de ce qu'on appelle entrefois la haute fidélité, voilà qui fait frissonner d'aise les amateurs émus.

La plupart des films d'opéra (tous peut-être) étant tournés en play-back, rien n'est plus étonnant qu'un léger décalage entre ce qu'on voit et ce qu'on entend, car il n'est pas de plaisir artistique sans distanciation, et, lorsqu'on a remplacé les artifices de la scène par des décors naturels, qu'on entend le bruit véritable de la pluie ou du tonnerre, que restera-t-il pour indiquer qu'il ne s'agit pas d'un fait divers mais

d'une fiction s'adressant à l'esprit au moins autant qu'aux sens, pour autant qu'on puisse les séparer ?

Il est vrai qu'à l'opéra les places sont chères parce qu'elles sont rares, que ce soit à Paris ou dans les grandes villes de province. L'époque n'est pourtant pas si lointaine où il y avait toujours des billets à vendre une demi-heure avant le spectacle, où l'on pouvait espérer assister au Festival de Bayreuth en écrivant au bureau de location neuf mois à l'avance.

Ils sont deux mille ils seront des millions

La faute en est aux dévots de l'art lyrique. Tenus dans les années 50 pour de déplorables conservateurs, ils auraient dû supporter l'opprobre en silence et partager entre eux l'objet de leur délectation honteuse, mais ils ont voulu propager leur foi et des amateurs chevronnés qui n'ont pas vu moins de trente ou quarante fois les mêmes opéras en sont réduits à aller voir au cinéma ce que l'empressément de la foule les empêche d'entendre à Orange ou au Palais omnisports Bercy.

Pendant ce temps-là, les amateurs de musique de chambre, tapés dans des salles où ne tiendraient pas la moitié des figurants d'*Attila* (sans compter les éblouissants, les zèbres et les trombus), versent des larmes en écoutant pour la deux centième fois le *Quintième Quatuor* ou le *Quatrième avec deux violoncelles*. Ils sont deux mille aujourd'hui, ils seront vingt mille demain, deux

cent mille dans dix ans, plusieurs millions en l'an 2000... on se battra à l'entrée de la salle. Gaveau pour écouter l'ombre du Quatuor Amadeus jouer l'ombre du *Quatuor serio*.

Il ne restera plus qu'à aller au cinéma voir un bon film de musique de chambre dans lequel Vladimir Horowitz (doublé par Vladimir Pogorelich) jouera en duo avec une jeune violoniste qu'il n'a jamais connue mais que les efforts conjugués de son impresario et de la technique lui ont permis de synthétiser sur l'écran seulement. Par un raffinement supplémentaire il sera possible, en se confiant à un casque distribué aux spectateurs, de choisir le compositeur et le numéro de la sonate piano-violon qu'on désire entendre ou même temps que le film, grâce aux efforts du docteur Zang, grand prêtre de l'orthodoxie diapasonique, on pourra écouter les sonates de Mozart au diapason baroque (415), au diapason officiel (440), éternel (435) ou réel (444)...

Les journaux racontant par le menu la moindre séance de trio, il n'y aura plus de place pour le lyrique ; les films d'opéra, jugés trop coûteux et sans audience, seront abandonnés depuis longtemps, seuls quelques festivals spécialisés en montreront courageusement à des spectateurs sceptiques et rares qui évoqueront les jours heureux du Festival d'Avignon. Certains pourront dire, non sans fierté, que c'est là qu'ils ont pu voir leur premier film d'opéra et une voix leur répondra : moi aussi j'y étais, en 1984 c'était encore le bon temps.

GÉRARD CONDÉ.

HÉLÈNE DELAVAUT

Par goût du jeu

Carrière de la tragédie, goussier en les, l'éclat de l'éclat, Magic Circus, Hélène Delavault, comédienne inclassable, passe par Avignon.

Le jazz, sa nostalgie : « Le jazz, on n'ose pas, si l'on est blanche et européenne, dit

bien - son rêve - par se faire catégoriser « inclassable » si, bien sûr, comme elle l'espère, des compositeurs se mettent à écrire des choses pour elle. « ni érotiques, ni intellectuelles contemporaines, mais moi-même je n'ai pas assez d'imagination ». Elle souhaiterait des choses à la façon d'Andrew Lloyd ou de Weber, les auteurs d'*Evita* et de *Cats*.

Tout cela parce qu'elle aime jouer : le théâtre, changer de rôle à chaque chanson. Passer de bonne grand-mère à vamp fatale, de femme battue à mondaine frivole, de joyeuseté fêtée en mélancoliques ourées - bon blanc à l'appât et s'il le faut érotique. Tout dans le châte ou la robe décolletée.



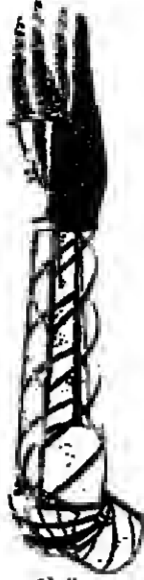
Hélène Delavault. Pourtant les instrumentistes, eux, ne font pas de complexes. Les gens, hélas ! vous cataloguent. - Elle finira

Opéra tralala

Elle porte du rouge à lèvres très rouge et se coiffe décent. Elle pourrait tout se permettre, mais elle a un style, l'ancienne élève probablement très sage et consciencieuse du Conservatoire de Paris qui venait de Dinard (Bretagne), où ses parents modestes devaient sourire comme de bons parents en la regardant lorsqu'elle jouait pour eux les *Précieuses ridicules*.

Elle peut tout faire, parce que la voix est sans faille. Voix de velours, sombre, aux timbres chauds, que jamais elle ne pousse ni ne tiraille. Et qu'elle entraîne, jour après jour, avec la discipline pire que sportive des chanteuses de lied. Equilibriste attentive au moindre legato, raisonnable dans l'existence quotidienne (dormir tôt, ne pas s'abîmer les cordes vocales, etc.). Son seul tralala étant de sortir comme ça de l'opéra : escapades de travail, de travail autre, avec d'autres.

MATHILDE LA BARDONNE.



LES VINGT-QUATRE STATIONS DE L'HOSPICE SAINT-LOUIS

Parcours ensorcelé

11 Il y a encore trois ans, l'hospice Saint-Louis, où vous avancez vos pas, s'écroule des vieillards : gare aux fantômes...

12 Le service de nettoyage, loué par le Festival pour essuyer le lieu a retrouvé dans les chambres communes, sous les sommiers ou au fond des placards : cinquante-sept chepelets, trois paires de jumelles, deux louis d'or, vingt-trois éventails, un dentier, cinq grattes, huit paires de bas résille, un faux ongle, sept photomaton, une lettre d'amour.

13 Le directeur du Festival, Bernard Faiva d'Arcier, avait lancé ce thème, « Le vivant et l'artificiel », pour des motifs tout à fait intimes : il aurait subi, le 24 décembre 1972, à la Clinique américaine de Neuilly, une greffe du cœur exécutée par le professeur Bernard.

14 Le commissaire de l'exposition, Louis Bec, quant à lui, est célèbre pour avoir tenté de faire vivre dans le socle des organes halotés à l'oxygène : visiteur, ne te laisse pas prendre...

15 Les animaux que vous pouvez contempler derrière les cages de la cour de l'hospice ont tous quelque chose de louche : si vous les observez plus attentivement, vous vous apercevrez que le kangourou a un œil de verre (le gauche), la lama une barbichette postiche, le singe un anus artificiel, le dromadaire un pied-bot.

16 La maquillage du ventour sous la volière est assuré par M. Armand Thierry, de la succursale Guerlain de Marseille.

17 L'éleveur des alentours d'Avignon qui a transplanté son poulailler dans les cuisines de l'hospice (raz-de-chaussée) a prévu, pour la joie des enfants, et sur un cheptel de quarante pièces, une ponte d'œuf toutes les secondes, à raison de deux géules hormonales par tête de poule toutes les six heures. Les œufs contaminés, imangeables, seront vidés et envoyés en Union soviétique, où l'on conserve la coutume de les peindre.

18 Les cires anatomiques du docteur Spitzer (Belgique), installées sur 200 mètres carrés de deuxième étage de l'hospice, ont été acquises le 13 avril 1980, à la salle des ventes de Besançon, par la fantaisie Jacqueline Maillet, qui les prête à titre gracieux au Festival d'Avignon.

19 Alors que l'archevêque Ruggieri, lors du dernier concile à Rome, le 6 mars, réclamait à son sujet l'excommunication pure et simple, la pape Jean-Paul II a soutenu Gina Pane dans sa candidature aux prochaines canonisations. La reine du Body Art devra accomplir

trois nouveaux miracles (lévitation sans le secours d'un illusionniste, transfiguration sans fards et automutilation non commerciale) pour acquiescer à une définitive odeur de sainteté.

20 Gina Pane viendra à Avignon, à l'hospice Saint-Louis (premier étage gauche), pour y présenter sa nouvelle bluette : sans anesthésique, la martyre se fera couper à la scie mécanique, par une disciple bienveillante, 3 centimètres du bout de sa langue qui seront ensuite proposés, avec un peu de ketchup, aux spectateurs qui auront tenu le coup. Le bout de la langue manquant, sera aussitôt remplacé par un prothésiste plasticien.

21 Les femmes enceintes qui s'attarderont dans les salles noires occupées par les hologrammes (premier étage également) risquent d'accoucher prématurément.

22 Le fœtus d'éphant (raz-de-chaussée) a été offert, en 1793, par le roi nègre Sambourou à l'impératrice Marie-Louise.

23 La saula échaussée de l'exposition (toujours au rez-

de-chaussée) a été ingérée par une vache dont l'estomac a eustat biogéologiquement.

24 Le prince Sansvero, de Naples (consulter la liste des conférences), injectait du mercure dans les veines de ses domestiques afin qu'ils ne puissent jamais lui rendre leur tablier.

25 Attiré par la jolie couleur rose cuivré de son poitrail et par le bleu éblouissant de ses pattes, vous saurez sans doute envie de prendre entre vos mains un des dix chats-sphinx qui existent au monde (consulter la liste des exhibitions); cependant, méfiez-vous : l'animal, dont la température atteint 41°, laisse à celui qui l'attrape une sensation, moissonnée écorçante qui ne quitte plus ses rêves et les transforme en cauchemars...

26 Emmanuel Ostrowski, qui proposera un parcours théâtral nocturne dans les chambres du deuxième étage (consulter la liste des manifestations), s'éleva, sans l'aide d'aucun levier ni d'aucune supercherie, de 5 centimètres au-dessus des toits, le 12 juillet à

23 heures pile, pour démontrer son caractère angélique.

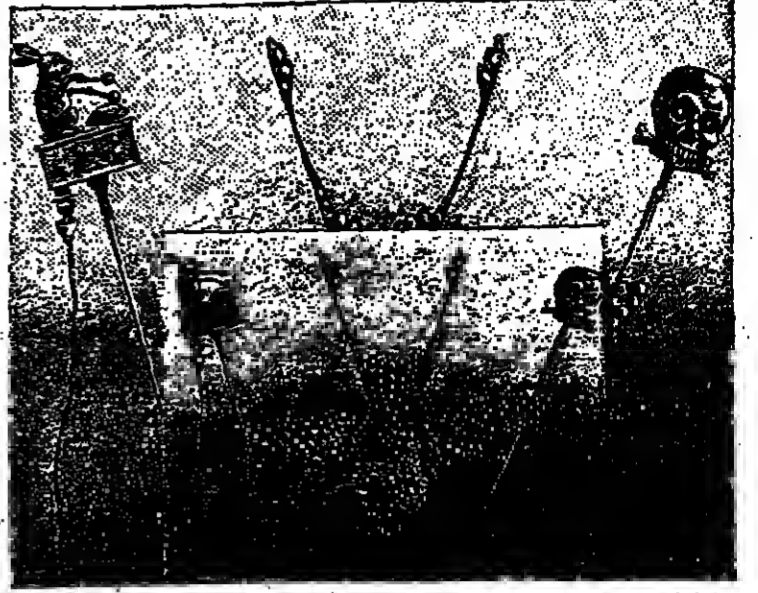
27 La présentation dans la chapelle de saintes huiles d'un cibiste, d'un calice et du reliquaire de la deuxième vertèbre cervicale de sainte Cécile est « sponsorisée » par la maison Lesieur.

28 Ne serrez pas la main articulé, mais par un ordonnanceur, qui se tend vers vous (raz-de-chaussée); sa poignée abrégera votre vie de trois jours et accélérera en conséquence votre production pileuse.

29 Vivant/artificiel : vous êtes vous-même, n'est-ce pas, on ne peut plus vivant (si vous en doutez, pincez-vous, et continuez le parcours).

30 Le cri de dinosaure qui résonne dans vos oreilles a été concocté par un musicien paléontologue à partir du cri suramplifié de trois paons au moment de l'écoulement, d'un tigre affamé et d'une bécasse en rut.

31 Les senteurs d'abricot qui flottent dans certaines salles du premier étage n'ont rien pris à



l'abricotier ni à aucun de ses fruits : elles sont le résidu chimique d'une particule BN 7 croisée à une particule X 71 dans un bain ionique réfrigéré.

32 Les néobiologistes japonais sont en train de mettre au point, à base d'algues, de faux crabes géants dont ils comptent inonder le marché français.

33 Passez votre chemin devant les tableaux de physiognomie : si vous avez le menton un peu carré, vous apprendrez que vous êtes sujet à l'esprit de décision et au goût du lucre; si vous avez les yeux un peu effilés, vous apprendrez que vous êtes sujet aux hallucinations et à la gourmandise; si vous avez le front un peu bas, vous apprendrez que vous êtes mesquin, fourbe, menteur et voleur...

34 Si, par esprit de curiosité, vous n'avez pas passé votre chemin devant l'objet de la question 23 et si ces informations vous ont intéressés; si d'autre part vous commencez à penser que cette exposition vous roule un peu trop dans les tarines, vous pouvez dès maintenant vous

faire rembourser votre ticket d'entrée, à condition toutefois que vous ayez découpé ce questionnaire assorti de vingt-deux réponses exactes. Vous pouvez aussi tirer les cheveux de la caissière si elle ne veut rien entendre : cette personne a été prise par le Musée Grévin.

HERVÉ GILBERT.

« Vivant/artificiel » à l'Hospice Saint-Louis, du 10 juillet au 4 août.

RÉPONSES

(réponses) ... 1) ... 2) ... 3) ... 4) ... 5) ... 6) ... 7) ... 8) ... 9) ... 10) ... 11) ... 12) ... 13) ... 14) ... 15) ... 16) ... 17) ... 18) ... 19) ... 20) ... 21) ... 22) ... 23) ... 24) ... 25) ... 26) ... 27) ... 28) ... 29) ... 30) ... 31) ... 32) ... 33) ... 34) ...

Le jour où les animaux empaillés se révoltèrent

La galerie de zoologie se présente comme une énorme structure en fer, un hall de gare encombré en son centre des grands mammifères, ongulés et baleines d'une Arche de Noé, ceint tout autour de six étages de galeries renfermant, le long de vitrines de bois, des spécimens en bocaux, des arachnides, des fossiles et des arachnides, des faisceaux de soie raide au sang blanc. La galerie de zoologie est condamnée depuis quinze ans : personne n'a pris la peine d'enlever la poussière des peaux, et les animaux se dressent dans l'obscurité, un peu gris, comme des fantômes, les ours blancs prisonniers de blocs de glace, le ventre des céphalopodes pris sous de grands arceaux, les bois des vitrines craque, et si le pas d'un visiteur s'approche, il court malgré lui le long des galeries, il donne l'alarme, et aux yeux de verre une fixité encore plus menaçante : il se peut que ce visiteur, s'il est seul, se perde à jamais, après avoir par mégarde donné un coup de pied dans la tête d'une girafe détrempée de son cou, qu'on le re-

trouve précisément, des années plus tard, énoyé dans l'étaupe poussiéreuse d'une carcasse, croquevilée, où alors, s'il parvient à quitter la galerie impuissant, la pale a eu le temps de sauter sur lui, et il se gratte, se peaufine certains endroits de durcissement et se recouvre d'écailles, une mousse verte y croît et disparaît aussi subitement, ses pieds se palment.

Des éclats d'obus, à la libération, ont troué la vitrine qui abritait tous ces animaux, et l'eau s'est infiltrée, est tombée sur les spécimens, les jours d'orage transformant la galerie en naufrage, en radeau, faisant flotter, vaciller imperceptiblement sur leur socle les girafes ridicules et les éléphants, menaçant toujours d'engloutir les six baleines ophtes en rogeant leurs ossements. Les pièces étaient éclairées par la lumière du jour qui tombait à travers la vitrière, le spectre solaire décolora lentement les poils et les plumes. On double la vitrière d'un toit métallique pour atténuer cette détérioration par l'eau et par le jour. Mais le système de chauffage à

air pulsé faisait varier le degré d'hygrométrie et, pendant les périodes de sécheresse, rétractait les peaux rendues imputrescibles par la dessiccation, faisait éclater les coutures des flans et des plis du cou. On ne pouvait le restaurer, car le métier confidentiel de taxidermiste, qui se transmettait de père en fils, s'était déjà perdu, et les autorités décidèrent de fermer le musée afin d'abréger les lamentations du public.

Enterrés dans deux blocs de marbre

Il reste dans cette galerie, amoncelées ou classées dans des vitrines, un million cent cinquante mille espèces du monde animal : des mammifères, des oiseaux, des reptiles, des batraciens, des poissons, des invertébrés et des mollusques. Une salle est spécialement consacrée aux oiseaux, avec ses grands rapaces noirs qui déploient leurs ailes à contre-jour devant les vitres hautes, et une autre salle aux singes, avec des araignées de mer

suspendues dans des parallélépipèdes de cristal. Deux voyageurs naturalistes se sont fait emporter à l'intérieur du musée, parmi leurs trophées, dans deux blocs de marbre symétriques à l'escalier central, dévorés par des maladies tropicales.

Une salle qu'on ne fait jamais visiter, même aux visiteurs de marque, est dédiée aux animaux éteints, on y aurait vu des cigognes épiques, des ocellipèdes resplendissantes, des lynx, des cerfs de Virginie, des chevaux de Przewalski. Mais, peu de temps après qu'on eut proposé pour cette galerie un projet de réaménagement qui devait éliminer beaucoup d'animaux en les classant dans une zoologie souterraine, sacrifier les spécimens les plus endommagés, abattre les passerelles, faire sauter les vitrines, présenter les spécimens les mieux conservés dans des dioramas, et qui devait aussi transformer la salle des rapaces en défécatoire et le grand escalier central en fosse alyssale traversée par un égouttoir à bulle, il eut comme une conspiration insidieuse chez les animaux, à

maintenir sourde. Et un de ces jours de Pâques ou de Toussaint où un employé de blouse grise venait changer, en traînant les pieds, les petites boules blanches de naphthalène dans les vitrines, en allumant un circuit qui renvoyait à la création du musée, avec son système archaïque d'arcs voltaïques et d'éclairage à bougies, une étincelle crépusculaire à long des vitrines en faisant éclater tous les bocaux, qui répandirent, en un tourbillon de feu, leurs 500 000 litres d'alcool.

En trois minutes, toutes les collections étaient détruites, et, trois minutes plus tard, la charpente en fonte avait entièrement fondu, les yeux de verre des grands carreaux étaient une foule ultime avant de couler le long de leurs joints avec un rictus de plaisir. Les lions rugirent encore, les ours des girafes s'enlachaient, l'employé, juste avant de suffoquer, vit à tous ces animaux des ailes, des émanations diaboliques qui faisaient éclater la vitrière en les emportant au-delà.

H. G.

FRÉDÉRIC, PRINCE DE HOMBOURG

La folie, ou le rêve d'un calme exubérant

par JEAN-CHRISTOPHE BAILLY (*)

Donner le Prince de Hombourg à Avignon, c'est affronter la légende, l'image symbolique de Gérard Philippe, le spectacle qui a intrigué - avec le CD - les années 50 et la substance du Festival. Quel spectacle actionneur l'a vu ? Mais tout est dans la musique le jeune prince souriant, l'ange blanc qui semble s'envoler des arbres. Le Prince de Hombourg, en 1984 à Avignon, ne peut, sous peine de mort, que contredire cette image. Le théâtre est un art du moment, sa permanence est faite de ses interprétations mouvantes. Il change avec le temps et les sagesses du temps. Le Prince de Hombourg en 1984, par Manfred Karge et Matthias Langhoff avec le TNP, c'est l'extraordinaire affrontement de Gérard Desbarthe et Philippe Clément, c'est la raison de feu contre la raison d'Etat, la nuit du somnambulisme comme seule issue à la tranquille folie de la société militaire. Kleist s'est suicidé après avoir consacré des années à l'armée, après avoir connu une vie d'échec et de souffrance. Le Prince de Hombourg est sa dernière pièce. - C.G.

UNE pureté de l'air, mais qui ne rendrait pas la respiration plus facile : quelque chose de raréfié et de dur, de bleu, de trop bleu, comme sur les sommets mais partant vers les lointains dans un paysage de plaines et de landes, avec des chevaux, des hommes en uniforme et des femmes, avec la loi. Puis l'intériorisation de la loi comme un affect, une tension qui se forme en serment, dans le climat rigoureux de l'absolu. Et ce serment - amoureux

ou guerrier - qui s'isole et devient autonome, excédant la loi, devenant une loi suprême : qui justifie l'existence, qui met de l'ordre, qui donne des ordres.

Tel serait sans doute le paysage moral de Kleist, si ne s'y ajoutait pas aussitôt la violence qui naît de la contradiction entre les structures d'accueil des serments (armée, famille, nation) et les serments eux-mêmes - entre la société à laquelle les serments s'adressent et la qualité du moment d'exaltation qui les

rend possibles. Les serments - le monde qu'ils constituent - s'emballent et vivent pour eux seuls, affrontés à la conscience de tourner à vide sans pouvoir pour autant refaire le chemin en arrière : désemparés, impuissants dans un monde dont la violence et les habitudes restent exécutées à la violence propre de leurs injonctions.

Cette contradiction entre le monde réel éprouvé comme faux et un monde idéal éprouvé comme seul vrai n'est pas originale : elle vient de très loin et, sous la forme de la solitude morale, elle constitue l'essence du romantisme. Comme telle, elle imprègne tout : les velléités rêveuses comme les chimères, les rêves avec leurs effets de nuit comme les actions avec leur volonteé diurne.

La différence de Kleist vient de ce qu'il ne peut pas contourner, et d'aucune manière, cette contradiction. Il la vit comme un drame, comme le drame à l'état pur. Il ne lui ajoute rien, il n'en retranche rien. Elle est partout, et cette vio-

lence nue, épuisante, est celle qui traverse de bout en bout le Prince de Hombourg, qui est son dernier, son ultime effort : pas plus que Kleist, le prince ne peut s'en accommoder ou la résoudre. Il faudrait que le monde suive. Or le monde ne suit pas, ne comprend pas. Et s'il semble pouvoir suivre un instant, c'est alors un état de confusion qui s'installe entre le rêve et la réalité.

Un gant, on le sait (que le prince voit en rêve et retrouve au réveil dans sa main), est l'objet, le signe sur lequel repose cette confusion : confusion vraie, qui est donc vécue par un seul comme ce qui lui ouvre les portes d'un paradis, alors qu'elle n'est, pour les autres, que le résultat d'une plaisanterie et l'origine d'un délire. Il est important, il est fondamental, que l'objet de la transaction entre les deux mondes soit justement un objet : c'est la réalité concrète, ce qu'on touche, qui est atteint par l'idéalité, et non pas l'idéalité qui se stimule dans un

monde vague. A ce prix est le climat - cette incroyable-l'addition entre rêve et réalité, entre désir de la sentence et rébellion contre elle. - à ce prix aussi est rendue possible, pour nous, la transaction : car si la problématique de la loi se déroule pour Kleist dans l'atmosphère du militarisme prussien, ce militarisme n'est là que comme ce qui est là, que comme une donnée équivalente de tout ce qui de par le monde n'est pas à la hauteur.

La folie qui donne à la littérature ou au théâtre la charge d'assumer ce qu'une société ne sait plus faire - cette folie qui sera celle de Mischka aussi - place la littérature dans une situation d'écueil qui surprend et qui gêne, parce qu'elle est le contraire de la tolérance. Mais cette intolérance est d'abord risquée par celui qui s'y jette, dans une incroyable volonteé d'innocence. Le plan d'une transfiguration glorieuse de ce que veut cette volonteé est donné à la fin du Prince de Hombourg. Il n'y est donné pourtant que comme dans un rêve.

A quel point les choses n'étaient pas ainsi, la vie et la mort de Kleist en répondent. Les défillements d'une volonteé d'héroïsme peuvent sembler innocentes. Le monde qui les rattache à l'existence sous la forme d'une douleur si intolérable qu'elle peut mettre fin à l'existence, ce monde est pourtant celui du débat, malheureusement éternel, avec la loi. L'affaiblissement apparent de la loi n'en rend que le dilemme plus terrible et plus renté. Ce dont rêvent au fond Kleist et le prince, c'est d'un calme exubérant, celui qui serait donné au-delà du dilemme, dans une transparence décisive. Cette transparence est un apaisement rêvé qui est dans une gloire, au-delà des traumas, elle ne vient pas, elle n'est pas venue, elle ne plupart s'en arrangeant. La décision envers Kleist est la triste histoire de ceux qui lignent à l'intérieur de cet arrangement. Demandez pourtant la question - cette oscillation des récents vivants entre nos origines et tout ce qui fait signe à la façon du pant pour le prince - entre le « pays des pères » et tout ce qui, même parfois, sans le savoir, n'a plus à se légitimer par lui.

Handwritten text in a box: "d'après 1984"

SELECTION

CINEMA

« Mississippi Blues » de Bertrand Tavernier et Robert Parrish

Le blues décliné au quotidien dans des champs, dans des fermes, chanté ou raconté le plus simplement du monde. Une balade à la rencontre de héros anonymes.

« Utu » de Geoff Murphy

Le premier film néo-zélandais à avoir été introduit en France en un western. Pas d'Indiens, mais des Maoris, un grand spectacle dans des paysages adéquats et, inattendu, de l'humour.

ET AUSSI : Une fille pour Gregory, de Bill Forsyth (l'écossais, le foot, et des enfants qui s'aiment); Liquid Sky, de Slava Tsukerman (bas-fonds new wave); Les Aventures de Fritz Lang (vieilles magies de l'aventure); Mais qui est Harry?, d'Alfred Hitchcock (quiproquos drôles).

THEATRE

Le Journal de Solly Mars au Lazzarino (Stéphane Lott), la petite fille marquée de (Gineau), Wislaspole, Wislaspole, au Théâtre de Paris (les ombres blanches de Kantor, jusqu'au 29 juin); La Princesse de Hombourg

à l'Odéon (les utopies somnambules de Kleist, un spectacle d'aujourd'hui); Ivanov à la Comédie-Française (les fumets de la mélancolie).

MUSIQUE

« Les Noces de Figaro » et les festivals

L'événement lyrique de cette semaine est sans conteste, au théâtre des Champs-Élysées, la mise en scène par Jean-Pierre Ponnelle des Noces de Figaro, dirigées par Daniel Barenboim. Inutile d'insister. On joue à guichets fermés (28 juin, 1^{er}, 4, 7 et 10 juillet).

Mais, de plus en plus, la musique descend vers le Midi méditerranéen en passant par Besune (30 juin-12 juillet), avec les « rencontres ». Renseignements : office du tourisme, (80) 22-24-51, les Nuits de Bourgogne (du 1^{er} juillet au 11 août), Renseignements : (80) 30-78-07. Et Solly, qui déploie un riche programme chaque week-end du 29 juin au 28 juillet; Renseignements : office du tourisme, (38) 36-32-21.

A partir du 28 juin, le Festival méditerranéen entrecroise sa grande chevauchée de l'été dans dix-huit villes du littoral. Renseignements : (42) 86-82-14. A Cannes débute les Nuits du Suquet, avec l'Academy of St Martin, le quatuor Ivalli, Tschino, Accorò. Renseignements : (93) 99-04-04.

Les amateurs d'orgue se partagent entre Meaux, Miry-Mory et Lagry pour les concerts et les cours magistraux de Marie-Claire Alain, André Isoir, Michel Chapuis. Renseignements : Académie d'orgue de l'Île-de-France, (6) 434-90-11. Pendant ce temps, à la Grange de Mealey, on écoute religieusement les quatuors de Beethoven par les quatuors Borodine, Brandis Via Nova, avec naturellement Sviatoslav Richter (du 29 juin au 1^{er} juillet).

DANSE

Cullberg et Carlson au Théâtre de la Ville

A 20 h 30, une Giselle suédoise mise en pièces à ravir, et à 18 h 30 le triomphe jamais démenti de Carolyn Carlson.

Du côté des festivals

La compagnie Bergeving Dans à Rouen (la nouvelle danse hollandaise); Festival de La Rochelle; Yorma Uocinen (le 28); Biennale de Lyon; la Table verte et le Petit Cheval de Mexico par le Ballet de l'Opéra de Lyon; Jean Vaifex par le groupe Emile Dubois; The Vanaver Caravan; Barbe Bleue par la compagnie de la Place Blanche; Festival de Montpellier; Régine Chopinot (30 juin, 1^{er} juillet); Dominique Bagouet (1^{er}-2 juillet); Aix-en-Provence; Compagnie 34 Septembre (30 juin); Comédie musicale américaine (1^{er} juillet); Karine Saporta (3 juillet).

ET AUSSI : Elsa Wollastou (20 h), Tanaka Min et le groupe Mai Juku (21 h) au Théâtre de la Bastille; Yoshiko Chuma au Centre américain (entre la danse et la performance, du 28 au 30 juillet).

JAZZ

Richard Raux au New Morning

Le mois de juin s'achève au New Morning (7, rue des Peintres-Ecuries, 523-51-41) avec les Jazz Messengers d'Art Blakey et le trio de Richard Raux. Entre autres noms, Stan Cox, Max Roach, Mike Westbrook, Pierre Favre à la tête d'un groupe de percussions très remarquable (Paul Motian, Nana Vasconcelos et Freddy Studer), Chico Freeman, Johnny Griffin, Eddy Lockjaw Davis, Dave Holland, se sont succédés en trente jours. Avec moins de noms, d'éclectisme et de talents, les gens ne se gênent pas parfois pour parler de « festival de jazz ». C'est simplement l'ordinaire de la programmation du New Morning, tous les mois.

VARIÉTÉS-ROCK

Bob Dylan Carlos Santana

Légende vivante du rock depuis plus de vingt ans, Bob Dylan, à nouveau sur scène,

ignore sa propre musique et met superbement en avant sa voix. Avec lui Carlos Santana et son groupe jouent près de deux heures (Nantes le 30 juin, parc de Sceaux à Paris le 1^{er} juillet).

Stevie Wonder

Une superbe machine de précision, pleine de force et de lumière selon la tradition américaine. (Palais omnisports de Bercy le 4 juillet).

Dean Martin

Le premier concert en France du crooner nonchalant et insouciant mais non dénué d'un humour très personnel (Moulin Rouge, le 3 juillet).

ET AUSSI : Lon Read au Zénith le 3 juillet; Merkb-Merval à l'Olympia.

EXPOSITIONS

Les dessins de Chagall...

On ne voit Chagall qu'en couleurs. Il dessine depuis toujours, souvent pour préparer ses tableaux. C'est donc un Chagall secret que nous montre, avec deux cents numéros, l'exposition de quatre-vingt-dix-septième anniversaire du peintre, au Centre Georges-Pompidou. Et aussi le Chagall qu'on aime bien, celui des rares œuvres anciennes qui, pour l'occasion, sortent des col-

lections privées ou viennent de musées lointains.

Le 7 juillet, ce sera au tour de la Fondation Maeght de fêter Chagall avec une rétrospective de quatre-vingt-cinq tableaux venus du monde entier, tandis que le Musée Message biblique de Nice présentera les vitraux, les mosaïques, les sculptures.

...et Willem de Kooning au Centre Pompidou

Le premier concert en France du crooner nonchalant et insouciant mais non dénué d'un humour très personnel (Moulin Rouge, le 3 juillet).

ET AUSSI : Lon Read au Zénith le 3 juillet; Merkb-Merval à l'Olympia.

ET AUSSI : la collection de Méné au Grand-Palais; la donation Kaufmann et Schlageter au Louvre; Louis Bolly au musée Marmottan; Paul Delarochie au musée Hébert; Sandro Chia et Anselm Kiefer au musée d'art moderne de la Ville de Paris.

RHONE-ALPES SUISSE ROMANDE

Le supplément n° 7 « Arts et spectacles », consacré à la région Rhône-Alpes et à la Suisse romande, paraîtra dans le Monde du 5 juillet, avec une sélection des manifestations et festivals pendant juillet et août.

évolèrent

CENTRE CULTUREL DU MEXIQUE 28, bd Raspail (7^e), Tél. : 549.16.26 AUTOUR DE JUAN RULFO 25 peintures ibéro-américaines

du 5 juillet au 30 août 1984 DIDROT A LA CONCIERGE exposition, créations, projets de l'encyclopédie Vivante

FELIX VERCEL 9 AVENUE MATHIGNON PARIS 8^e - 256.25.19 présente en exclusivité sculptures récentes de G. CHARPENTIER 14 juin - 28 juillet

GALERIE CAILLEUX 136, faubourg Saint-Honoré - 75008 Paris LE DESSIN EN COULEURS Aquarelles, Gouaches, Pastels (1720-1830) du 5 juin au 13 juillet

21^e FESTIVAL DU MARAIS 13 JUIN - 13 JUILLET 1984 LIECHI L'ESPRIT DES BOIS de TCHERNOV

A la Rochelle GALERIE SANGUINE 2, place de l'Hôtel-de-Ville du 29 juin au 15 juillet EXPOSITION SCULPTURES CUIR de Patrick Bertrand

En V.O. : MARGNAN PATHE - MAYFAIR PATHE - P.L.M. SAINT-JACQUES FORUM HALLES - PARNASSIENS - HAUTE-FEUILLE PATHE En V.F. : FRANCAIS PATHE - GAUMONT RICHELEU - SAINT-LAZARE PASQUIER CUCIHY PATHE - MONTMARNASSE PATHE - NATION - 14-JULLET BASTILLE GAUMONT GAMBETTA - MISTRAL - GAUMONT CONVENTION Belle-Epine Pathe THAIS - Pathe CHAMPIGNY - Français ENGHEN ARGENTEUIL - 4 Temps LA DEFENSE - C2L SAINT-GERMAIN - Artel RUEIL VERSAILLES - VELIZY - 4 Porry SAINT-GERNEVIEVE-DES-BOIS Gaumont EVRY - Gaumont-Ouest BOULOGNE - 3 VINCENNES Tricycle ASNÈRES

En V.O. : MARGNAN PATHE (Dolby) - GEORGE V (Dolby) 14-JULLET BEAUGRENELLE (Dolby) - QUINETTE PATHE PARNASSIENS (Dolby) FORUM LES HALLES (Dolby) En V.F. : FRANCAIS PATHE (Dolby) - MAXEVILLE - WEPLER (Dolby) MONTMARNASSE PATHE (Dolby) - SAINT-LAZARE PASQUIER - VICTOR-HUGO MISTRAL (Dolby) - GAUMONT CONVENTION (Dolby) - FAUVETTE (Dolby) BASTILLE (Dolby) - NATION (Dolby) - VERSAILLES Cyrano THAIS Belle-Epine LA DEFENSE 4 Temps (Dolby) - ARGENTEUIL Alpha (Dolby) VELIZY Studio - ENGHEN Français (Dolby) - ROSNY Artel - NOGENT Artel VILLENEUVE Artel - PANTIN Carrefour (Dolby) - RUEIL Artel CHAMPIGNY-PATHE (Dolby) - SAINT-GERMAIN C2L (Dolby) - POISSY Rex SARCELLES Filinées - BOULOGNE Gaumont-Ouest (Dolby) Unis dans la tourmente. Ennemis au paradis.

LE PRINCE DE GALLES a une nouvelle toque Déjeuner d'affaires ou dîner de charme, déjeuner amical ou dîner gourmet, le patio du PRINCE DE GALLES plante le décor d'un moment réussi. Charme d'un jardin fleuri, calme et détente à deux pas des Champs-Élysées, légèreté d'une cuisine raffinée préparée par Pierre Dominique Cécillon... Le menu du PRINCE DE GALLES 170 F taxes et service compris. Restaurant LE PRINCE DE GALLES 33, av. George V - PARIS VIII^e - Tél. 723.55.11

UGO TOGNAZZI PHILIPPE NOIRET dans mes chers amis n°2 GASTONE MOSCHIN ADOLFO CELI - RENZO MONTAGNANI PAOLO STOPPA MARIO MONICELLI

MEL GIBSON ANTHONY HOPKINS LE BOUNTY 200 ans après, enfin la vérité DINO DE LAURENTIS PRÉSENTE MEL GIBSON - ANTHONY HOPKINS "LE BOUNTY" avec EDWARD FOX - LAURENCE OLIVIER... Musique composée et dirigée par WANGELIS. Scénario de ROBERT BOLT. D'après le roman "CAPTAIN BLIGH AND M. CHRISTIAN" de RICHARD HOUGH. Produit par BERNARD WILLIAMS. Réalisé par ROGER DONALDSON.

AUJOURD'HUI AUX CINÉMAS : GEORGE V - FORUM ORIENT EXPRESS - 14 JUILLET PARNASSE - 14 JUILLET BASTILLE - 14 JUILLET RACINE EL un film de LUIS BUNUEL

THEATRE

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses... OPERA (742-57-50), les 27, 28 à 19 h 30...

(D. soir, L.) 18 h 30, dim. 17 h 30: Dialogue sur les enfers... BASTILLE (357-42-14) (D. soir), 21 h, dim. 18 h 30...

PLAISANCE (320-00-05), 20 h 45: Le Polka du spleen... FOCHE (548-92-97) (D.), 20 h: Gertrude morte cet après-midi...

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D. L.), 20 h 15: Phidre, dernière le 30... VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D. L.), 20 h 30: Peinture...

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 27 Salle Pleyel, 20 h 30: Cl. Aram... BATACLAN (700-30-12) (D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30...

PETTIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h: M. Grallier trio... RADIOPHONIE, Amphithéâtre 185 (534-15-16), le 29 à 19 h: Livre parcours jazz...

THEATRE CHAMPS-ELYSEES

Director: Général Georges-François Herold Saison 1984/1985 LYRIQUE de 17 septembre 1984 au 1er janvier 1985

Le Monde Informations Spectacles

281 26 20 Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

Jazz, pop, rock, folk

BATACLAN (700-30-12) (D. L.), 23 h: F. Chaussegros, G. Johnson, A. Maillard... CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30: G. Badini Swing Machine...

RENSEIGNEMENTS Tél.: 723-47-77 - ABONNEMENTS Tél.: 723-36-27 - Poste 44 LOCATION: 15, Avenue Montaigne 75008 Paris - Agences et FNAC

En V.O.: PARAMOUNT CITY (Dolby) En V.F.: PARAMOUNT OPERA - PARAMOUNT MONTMARTRE - IMAGES PARAMOUNT MONTMARTRE - PARAMOUNT ORLÉANS

avec PIERRE MALET, HECTOR ALTERIO, MICHEL VIDOL, OMBRO ANTONUTTI, ALAIN CUNY, VÉRONIQUE GENEST, FRANÇOIS SIMON, GABRIELLE FERZETTI, MIMSY FARMER, LISA KRUZER

USA LANGUAGE Attrapez l'accent américain Stages d'Anglais-américain, tous niveaux, matin ou soir

THEATRE CHAMPS-ELYSEES Saison 1984/1985 LYRIQUE de 17 septembre 1984 au 1er janvier 1985

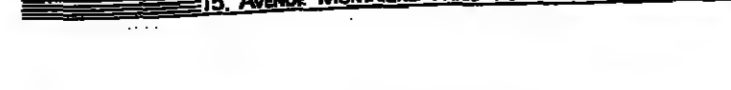
Le Monde Informations Spectacles 281 26 20 Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

Jazz, pop, rock, folk BATACLAN (700-30-12) (D. L.), 23 h: F. Chaussegros, G. Johnson, A. Maillard

15, AVENUE MONTAIGNE PARIS 75008

PARAMOUNT PICTURES en association avec PHILIPS WHITEHOUSE LES PIRATES DE LA SAUVAGEE

"DEMONS" spectacle de Lila GREENE du 12 juin au 1er juillet 84



BLADE RUNNER (A. v.o.) : Studio Galaxie, 5 (354-72-11) - V. f. : Opéra Night, 2 (236-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A. v.l.) : Napoléon, 17 (755-63-42).

BLOW UP (A. v.o.) : Reflet Médias, 5 (633-25-97).

CITIZEN KANE (A. v.o.) : Calypso, 17 (380-30-11).

LES CONTES D'HOFFMANN (A. v.o.) : Action Riva Gaucha, 5 (328-44-40).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A. v.o.) : Action Christiane, 6 (329-11-30).

DELIVRANCE (A. v.o.) : Boite à films, 17 (622-44-21).

LE DERNIER TANGO A PARIS (L. v.o.) : Saint-Ambroise, 11 (700-89-16).

LES DIX COMMANDEMENTS (A. v.o.) : Forum, 1 (297-53-74) ; Gaumont Champs-Élysées, 8 (359-04-67) - V. f. : 2 (236-93-83) ; Renaissance, 6 (222-57-97) ; Gaumont, 15 (828-84-50) ; UGC Convention, 15 (828-20-64) ; Pathé Clichy, 15 (522-46-01).

EL (Max. v.o.) : Forum, 1 (297-53-74) ; 14-Juillet Parcours, 6 (236-58-00) ; 14-Juillet Racines, 6 (326-19-68) ; George V, 9 (562-41-46) ; 14-Juillet Beaulieu, 11 (357-90-81).

EMMANUELLE (Fr.) : Paramount, 15 (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16 (283-64-44).

L'ENIGME DE GASPARD HAUSER (AIL. v.o.) : Saint-Ambroise, 11 (700-89-16).

L'ÉTRANGER (It.) : Reflet Quartier Latin, 5 (562-45-76).

FANNY ET ALEXANDRE (Suef. v.o.) : Calypso (H. sp.), 17 (380-30-11).

FAUT STAURE LA MALLE (A. v.o.) : Rialto, 19 (607-87-61).

FENÊTRE SUR COUR (A. v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5 (562-45-76).

LE FLEUVE (A. v.o.) : Épée de Bois, 5 (327-57-47).

LA FILLE PRODIGE (Fr.) : Ciné 15, 18 (259-62-75).

FURYO (A. v.o.) : Studio Galaxie, 5 (354-72-11) ; St-Lambert (H. sp.), 15 (532-91-68).

GAMME SHELTER (A. v.o.) : Vidéo, 5 (325-60-30).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (H. sp.) (Fr.) : Denfert, 14 (321-41-01).

GWENDOLINE (Fr.) : Tompkins, 3 (272-94-56).

HAIR (A. v.o.) : Studio Alpha, 5 (354-39-47) ; Boite à films, 17 (622-44-21).

HAMMETT (A. v.o.) : Lucernaire, 6 (544-57-34).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A. v.o.) : Saint-Michel, 5 (326-71-17) ; George V, 9 (562-41-46).

HUIT ET DÉMI (It. v.o.) : Champo, 5 (354-51-60).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A. v.o.) : Capel, 2 (508-11-69).

L'INCONNU DU NORD-EXPRESS (A. v.o.) : Action Christiane Bis, 6 (329-11-30).

JESUS DE NAZARETH (L. v.l.) : Grand Pavois, 15 (554-46-85).

LE JOUR LE PLUS LONG (A. v.o.) : George V, 9 (562-41-46) - V. f. : Paramount Marignan, 2 (296-80-00).

JULES CÉSAR (A. v.o.) : Action Lafayette, 9 (329-79-89).

LADY LOU (A. v.o.) : Action Christiane Bis, 6 (329-11-30).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1 (233-42-26) ; Hautefeuille, 6 (633-79-38) ; Olympic Saint-Germain, 6 (222-87-23) ; Marignan, 2 (359-92-82) ; Action Lafayette, 9 (329-79-89) ; 14-Juillet Beaulieu, 11 (357-90-81) ; Parisiennes, 14 (320-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15 (575-79-79) - V. f. : Française, 9 (770-33-88) ; Nation, 12 (343-04-67) ; France, 15 (331-56-86) ; Montparnasse

MANHATTAN (A. v.o.) : Paramount Odéon, 6 (325-59-83).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A. v.l.) : UGC Opéra, 2 (261-50-32).

MIDNIGHT EXPRESS (A. v.l.) : Capel, 2 (508-11-69).

MON NOM EST PERSONNE (L. v.l.) : Montparnasse, 14 (327-52-37).

MONTY PYTHON, SACRÉ GRAL (Angl. v.o.) : Camp-Écoles, 5 (354-20-12).

MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Angl. v.o.) : Quinze, 5 (633-79-38).

NOBLESSE OBLIGE (A. v.o.) : Action Soles, 5 (325-72-07).

ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX (A. v.o.) : Studio Galaxie, 5 (354-72-11).

ON SPEN POUT, NOUS ON S'AIMÉ (Fr.) : Gaumont Richelieu, 2 (233-50-00) ; UGC Opéra, 2 (261-50-32) ; Gaumont Convention, 15 (828-84-50).

ORFÈVRE NÉGRÉ (Fr.) : Grand Pavois, 15 (554-46-85).

FRANÇOIS ET LE PARADISÉ (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1 (508-94-14).

LA PLAGE DU DÉSIR (Bré. v.o.) : (**) : Movies, 1 (260-43-99) ; Logos, 5 (354-42-34).

PARIS VII PAR (1964, Fr.) : Olympic Entrepôt, 14 (545-35-38).

POUR TOI J'AI TUÉ (A. v.o.) : Épée de Bois, 5 (327-57-47).

QUAND PASSENT LES CIGOGNES (Sov. v.o.) : Cosmos, 6 (544-28-80).

RAMBO (L. v.o.) : Grand Rex, 2 (236-53-93).

RASHOMON (Jap. v.o.) : St-Lambert, 15 (532-91-68).

ROCKY III (A. v.o.) : Espace Galé, 14 (327-95-94).

RUSTY JAMES (A. v.o.) : Cinéoches Saint-Germain, 6 (633-10-82).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A. v.o.) : Boite à films, 17 (622-44-21).

LES SEPT SAMOURAIS (Jap. v.o.) : Panthéon, 5 (354-15-04).

ST. VOUS PLAIT, LA MER (Fr.) : Média, 6 (278-47-86).

SUELVES FROIDES (A. v.o.) : Action Christiane, 6 (329-11-30).

TAXI DRIVER (A. v.o.) : Calypso, 17 (380-30-11) - V. f. : Arcades, 2 (232-54-58).

THE BLUES BROTHERS (A. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3 (271-52-36) ; UGC Danon, 6 (329-42-62) ; UGC Champs-Élysées, 8 (359-12-15) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15 (575-79-79) - V. f. : Rex, 2 (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6 (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9 (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12 (343-01-59) ; Parisienne Gobelins, 17 (707-5-28) ; UGC Gobelins, 13 (336-23-44) ; Mistral, 14 (539-52-43) ; Marat, 16 (651-99-75) ; Images, 18 (522-47-94).

THE ROSE (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1 (508-94-14) ; Elysées Lincoln, 8 (359-36-14).

THE SKRYVANT (A. v.o.) : Champo, 5 (354-51-60).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitch) (A. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6 (326-80-25).

TRAQUENARD (A. v.o.) : Mac Mahon, 17 (380-24-81).

LES 39 MARCHES (A. v.o.) : Studio Cécile, 5 (354-89-22) ; George V, 9 (562-41-46) ; Athènes, 12 (343-00-65).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (L. v.o.) : Espace Galé, 14 (327-95-94).

WEST SIDE STORY (A. v.o.) : Forum Orient-Express, 1 (233-42-26) ; Parisien Odéon, 6 (325-59-83) ; Publicis Champs-Élysées, 8 (720-76-23) ; Parisien Opéra, 9 (742-56-31) ; France, 16 (285-62-34) - V. f. : Paramount Beaulieu, 11 (357-90-81) ; Parisiennes, 14 (320-30-19) ; 13 (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14 (329-79-10) ; Convention Saint-Charles, 15 (579-33-00).

BUSTER KEATON : Marais, 4 (278-47-86), sam. : le Mécano de la General ; ven. mar. : Fiançailles en folie ; jeu. lun. : les Lois de l'hospitalité ; mer. dim. : Steamboat Bill junior.

MARILYN FOR EVER (v.o.) : Movies les Halles, 1 (260-43-99) ; mer. lun. : Sept Ans de réhabilitation ; jeu. sam. : Les hommes préfèrent les blondes ; ven. : Niagara ; dim. : le Milliardaire ; mar. : le Rivier sans retour.

PRODUCTION DU CINÉMA STUDIO 28 : 18 (606-36-07), mer. : Sahara ; jeu. : Chronique d'Anna Magdalena Bach ; ven. : la Ville des pirates ; sam. : les Copains d'abord ; dim. mar. : l'Affrontement.

ERIC ROHMER, ÉLOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14 (521-41-01), dj. : l'Amour l'après-midi ; la Femme de l'Amoureux ; Perceval le Galois.

FESTIVAL TRUFFAUT-DOINEZ : Logos, 5 (354-42-34), mer. dim. : les Quatre Cents Coups ; jeu. lun. : Balzac valet ; ven. mar. : Domnicule conjugal ; sam. : l'Amour en fuite.

FESTIVAL HOMOSEXUALITÉ : Ciné Beaubourg, 3 (271-52-36), dim. lun. 11 h 30 : l'Homme blessé ; dim. lun. : Quercia ; dim. lun. : Outragés ; dim. lun. mar. : Flech.

A BOUT DE SOUFFLE MADE IN USA (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1 (508-94-14), 16 h.

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All. v.o.) : St-Ambroise, 11 (700-89-16), ven. 18 h 30, dim. 15 h 30, lun. 18 h, mar. 14 h.

AMERICAN GIGOLO (A. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1 (508-94-14), 15 h 20 + Sam. 9 h 30.

CASANOVA (de Fellini) (It. v.o.) : Tompkins, 3 (272-94-56), ven. à mar. 22 h 15.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit. v.o.) : Boite à films, 17 (622-44-21), 20 h 15.

LA CITE DES FEMMES (A. v.o.) : Tompkins, 3 (272-94-56), 22 h.

LE CHATEAU DE L'ARAGNÉE (Jap. v.o.) : St-Lambert, 15 (532-91-68), mer. 21 h, sam. 21 h 15.

COUP DE TORCHON (Fr.), Grand Pavois, 15 (554-46-85), jeu. sam. 20 h, mer. 22 h 15.

DANTON (Fr.-Pol.), Grand Pavois, 15 (554-46-85), jeu. ven. 14 h.

DEEP END (Brit. v.o.), Grand Pavois, 15 (554-46-85), jeu. sam. lun. 22 h 15.

DEROUZOUZALA (Sov. v.o.), St-Lambert, 15 (532-91-68), ven. 18 h 30, mer. 20 h 30.

LES DIABOLIQUES (Fr.) Olympic Luxembourg, 6 (633-97-77), 12 h et 24 h.

LA FIEVRE DANS LE SANG (A. v.o.), Studio Bertrand, 7 (783-64-66), mer. jeu. ven. lun. mar. 17 h 30 ; sam. dim. 17 h.

FITZCARALDO (AIL. v.o.), Ranelagh, 16 (283-64-44), mer. ven. lun. 20 h 30, sam. 18 h 30, dim. 15 h, mar. 18 h 45.

FRANKENSTEIN JUNIOR (A. v.o.), Studio Bertrand, 7 (783-64-66), 22 h 15 ; dim. 15 h 15.

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It. v.o.), Grand Pavois, 15 (554-46-85), ven. 18 h 15 + St-Ambroise, 11 (700-89-16), 21 h 45.

LES JOUEURS D'ÉCHECS (Ind. v.o.), Ciné Beaubourg, 3 (271-52-36), lun. mar. 11 h 55.

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (Angl. v.o.), Rivoli-Beaubourg, 4 (272-63-32), 17 h 45.

LETTERES D'AMOUR EN SOMALIE (Fr.), Olympic-Saint-Germain, 6 (222-87-23), 12 h.

LA LUNE DANS LE CANIVEAU (Fr.), Grand Pavois, 15 (554-46-85), dim. 21 h.

LA NUIT DE VARENNES (Fr.-It) Tompkins, 3 (272-94-56), mer. jeu. dim. 22 h 15, sam. dim. 17 h 30, lun. mar. 20 h.

MORT A VENISE (It. v.o.), Tompkins, 3 (272-94-56), l. j. (sam dim.), 20 h + sam. dim. 15 h 30.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A. v.o.), Châtelet-Victoria, 1 (508-94-14), 13 h 10 + ven. 0 h 30.

PAULINE A LA PLAGE (Fr.), Rivoli-Beaubourg, 4 (272-63-32), 14 h.

PENDEZ-MOI HAUT ET COURT (A. v.o.), Calypso, 17 (380-30-11), jeu. ven. lun. mar. 15 h 30.

POSSESSION (**) (Ang. v.o.) Olympic Luxembourg, 6 (633-97-77), 12 h et 24 h + Grand Pavois, 15 (554-46-85), mer. 21 h 20, lun. 19 h 15.

LE PONT DE LA RIVIERE KWAI (A. v.o.), Grand Pavois, 15 (554-46-85), mer. 18 h 30, jeu. 21 h, sam. lun. 21 h 30.

LA PRESSE DU POUVOIR PAR LOUIS XIV (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3 (271-52-36), lun. mar. 11 h 40.

(V.O. DOLBY STÉRÉO) GAUMONT AMBASSADE
GAUMONT LES HALLES • SAINT GERMAIN VILLAGE • ATHENA
V.F. MIRAMAR • GAUMONT SUD • BERLITZ • LES IMAGES
PÉRIPHÉRIE : GAUMONT Eury • GAUMONT Ouest
LES 4 TEMPS La Défense • PARY II • GAMMA Argenteuil

Un western sauvage, épique et flamboyant

En V.O. : GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES
En V.F. : GRAND REX - PARAMOUNT OPÉRA - CLICHY PATHÉ - BRETAGNE
GAUMONT SUD - U.G.C. CONVENTION - PARAMOUNT GOBELINS
FORUM HALLES - PARY 2 Studio - ENGHEN Français - LA DÉFENSE 4 Temps
THAIS Ballo-Épine - PANTIN Correfour - BOULOGNE Gaumont-Ouest
MARNE-LA-VALLÉE Arta

STUDIO ST SEVERIN 5
LE FILM QUI N'A RIEN A ENVIER AUX "AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE"

LES ADICHES
FRITZ LANG 1919

En V.O. : U.G.C. CHAMPS-ÉLYSÉES - 14-JUILLET BEAUGRENELLE
U.G.C. DANTON - CINÉ BEAUBOURG
En V.F. : REX - U.G.C. BOULEVARDS - U.G.C. MONTPARNASSE - MISTRAL
U.G.C. GOBELINS - U.G.C. GARE DE LYON - IMAGES - 3 MURAT
CRÉTEL Arta - SARCELLES Flanades - MARNE-LA-VALLÉE Arta
VERSAILLES Cyrano - VIRY-CHATILLON Calypso - LE BOURGET Aristic
ASNIÈRES Tricycles - SAINT-GERMAIN C2L - ORSAY Uls
LA DÉFENSE 4 Temps - ARGENTEUIL Alpha - ENGHEN Français

UN GRAND CLASSIQUE DU FILM MUSICAL

En V.O. : GAUMONT CHAMPS-ÉLYSÉES
En V.F. : GRAND REX - PARAMOUNT OPÉRA - CLICHY PATHÉ - BRETAGNE
GAUMONT SUD - U.G.C. CONVENTION - PARAMOUNT GOBELINS
FORUM HALLES - PARY 2 Studio - ENGHEN Français - LA DÉFENSE 4 Temps
THAIS Ballo-Épine - PANTIN Correfour - BOULOGNE Gaumont-Ouest
MARNE-LA-VALLÉE Arta

JOHN BELUSHI DAN AYKROYD

The Blues Brothers

JAMES BROWN • CAB CALLOWAY • RAY CHARLES • CARRIE FISHER
ARETHA FRANKLIN • HENRY GIBSON • THE BLUES BROTHERS BAND
Scénario de DAN AYKROYD et JOHN LANDIS
Producteur exécutif BERNIE BRILLSTEIN
Produit par ROBERT K. WEISS • Réalisé par JOHN LANDIS

University Studies in America Inc.

Une importante organisation universitaire américaine vous offre la possibilité de faire un an d'études dans une grande université US que ce soient votre anglais (cours parallèles) et vos diplômes (de la terminale au doctorat) ou d'intégrer un cycle complet de préparation au baccalauréat ou de Master à l'université de la Californie, FLORIDE, MIDDLE WEST, NORD-EST.

CALIFORNIE, FLORIDE, MIDDLE WEST, NORD-EST
USA-French-Office, 57, rue Charlot-Laffitte, 92200 Nanterre, 722.94.94

TÉLÉcopieur PARITÉ
ETRAVÉ SERVICE TÉLEX-TÉLÉCOPIE ☎ 345.21.62

Fabricant importateur vend directement sur stock entrepôt
Paris (12^e) : 174-176, rue de Charenton - Tél. : 341-58-59

100 CANAPÉS CONVERTIBLES DÉHOUSSABLES de 1500 à 2500 F

PARIS (17^e) : 179, Boulevard Malesherbes - Tél. : 227-51-45
DEAUVILLE : 66, rue du Général-Leclerc - Tél. (31) 98-11-97

Offre valable dans la limite des stocks disponibles - Livraisons dans toute la France

OPÉRA "Beatrice et Benedict" CONCERTS-RÉCITAUX

AVEC ORCHESTRE DE PARIS ORCHESTRE NATIONAL DE LYON LONDON PHILHARMONIC THE ENGLISH CONCERT ENSEMBLE TRÉFAIRE (F.M.) ORCHESTRE INTERCONSERVATOIRES

dépliant sur demande
tél (7) 860 85 40

FESTIVAL BERLIOZ
15-23 SEPTEMBRE 1984 - LYON - LA CÔTE SAINT ANOË

LE MONUMENT DU CINÉMA

LE FILM DE **Cecil B. DeMille**
les Dix Commandements

HÉSTON • BERVINGER • BAXTER • ROBINSON • DE CAROL • PASSET • DEBEEK

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 27 juin

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1



- 18 h 45 Football : finale du championnat d'Europe des nations. France-Espagne, en direct du Parc des Princes.
- 21 h 45 Médicale : la médecine et le sport. Emission d'Igor Barrère. *Psychologie et physiologie, problèmes de doping et de microtraumatismes cérébraux occasionnés par la pratique de la boxe : les anecdotes récentes de la médecine sportive avec Jean-Claude Bouttier, Louis Acaïre, deux boxeurs, et les docteurs de Montemard, ancien médecin du Tour de France, Barraud, Lhermitte, Rappoport et Boufflé.*
- 23 h 20 Journal.
- DEUXIÈME CHAÎNE : A 2
- 20 h 35 Téléfilm : Pas de place pour l'erreur. De V. Vogel, avec G. Ford, J. Faventino... *Bloqué par quatre policiers, un homme armé désent un otage et court le feu. Un officier de police riposte, tue le criminel mais aussi l'otage. Réflexion sur le problème de la légitime défense.*
- 22 h 10 Pay-show. De P. Bruggnot, S. Leclair, B. Bouthier et D. Chegaray. *Max, trente-trois ans, et Patrick, trente-trois ans, un couple homosexuel, vivent ensemble depuis douze ans et passent une période de crise. Patrick éprouve le besoin de s'épancher, un comportement qui risque de mettre en péril l'équilibre du tandem.*
- 23 h 10 Journal.
- 23 h 30 Bonsoir les clips.
- TROISIÈME CHAÎNE : FR 3
- 20 h 35 Comédie : Au bord de la mer. Réal. A.J.W. Bell et B. Wilson, avec R. Barker...

- Une gambade hilarante avec une bande de vacanciers farfelus, un film muet avec des dialogues qui se bornent à des grognements, des rictus, dit-on. A voir peut-être.
- 21 h 30 Journal.
- Au cours de ce journal sera diffusé un court reportage d'Yves Létourneau (agence Gamma) sur la libération des otages (chêques capturés en Angola par l'UNITA).
- 21 h 50 Cinéma : Fernand. Film français de R. Féraud (1979), avec B. Bloch, J. Castel, Y. Reynaud, D. Arden, R. Ametuz, A. Lacombe. *Un jeune homme sort de prison, décidé à être honnête. Il est entraîné dans des escroqueries, des vols et de louches activités par son oncle et de faux amis. Histoire d'un incurable naïf, incapable de voir la réalité en face. Réalisé dans un style de caricature grotesque, teintée de cruauté, ce film, trop original, fut un échec public.*
- 23 h 15 Football. Championnat d'Europe des nations (résumé).
- 23 h 30 Prélude à la nuit. Médian 84 : Ouverture de Séminaris, de Rossini, interprétée par l'Orchestre Provence-Alpes-Côte d'Azur, dir. F. Bonder.
- FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE
- 17 h 5 L'histoire de France en BD.
- 17 h 10 Mon ami Guignol.
- 17 h 25 Les Toros de Cajac.
- 17 h 40 Le Paul Big Band Jazz.
- 17 h 50 Québec-France : cap sur l'avenir.
- 18 h 30 Destination vingt ans.
- 18 h 55 Atout Pic : Peter Townsend.
- 19 h Informations.
- 19 h 35 Les Indiens d'Amérique du Sud.
- 19 h 50 L'ours Paddington.
- FRANCE-CULTURE
- 20 h 30 Musique : Festival de La Rochelle... concert en direct de l'hôtel de ville : œuvres de Duxapin, Haydn, Dillon, Tippett et Dutilleul, par le Quatuor Arditi.
- 22 h 30 Nuits magiques : la vie de bureau.
- FRANCE-MUSIQUE
- 20 h 30 Musique contemporaine : magazine.
- 21 h 30 Concert : (en direct de la chapelle des Carmélites à Toulouse) : Prélude et fugue en sol mineur, de Mozart/Bach; Sonate en trio n° 2 en ut mineur, de Bach; Trio, de Faldes; Strophes à trois voix, de Bach, par le Trio à cordes de Paris, sol. C. Frey, violon, M. Méhalekian, alto, J. Groux, violoncelle.
- 23 h Les soirées de France-Musique : Transcriptions en tout genre ; à 1 h, Poissons d'or.

Jeudi 28 juin

PREMIÈRE CHAÎNE : TF1

- 11 h 30 TF 1 Vision plus.
- 12 h Le rendez-vous d'Année.
- 12 h 30 Atout cœur.
- 13 h Journal.
- 13 h 45 Objectif santé : Les vacanciers.
- Série : Los Angeles années 50.
- 14 h 50 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
- 15 h 30 Cinq ans en direct d'Enghien.
- 16 h 45 Images d'histoire.
- 17 h 25 La ville dans les nuages.
- Série : Doris cotéda.
- 17 h 46 Presse-Citron.
- 18 h 25 Clip Jocelyne.
- 18 h 50 Jour J.
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 19 h 40 Les petits drôles.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Téléfilm : l'Aventure ambiguë. De J. Champroux d'après le roman de Cheikh Hamidou Kane, avec S. Bakula, M. Bommel, M. Robin... *Sur une musique exotique de Manu Dibango, l'histoire de l'enfance d'un enfant d'Afrique, déchiré entre deux civilisations - celle d'Europe et d'Afrique. Le regard d'un Occidental passionné par l'Afrique.*
- 22 h 5 Domino : Images de mariages, mariages d'images. Magazine de T. Wehn Demiah. L'émission montre les différentes phases permettant d'arriver au produit fini.
- 22 h 55 Histoire naturelle : un fusil à la main.
- 23 h 25 Journal.
- DEUXIÈME CHAÎNE : A 2
- 10 h 30 ANTOPE.
- 12 h Journal (et à 12 h 45).
- 12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
- 13 h 35 Chère-cœur du moment.
- 13 h 50 Aujourd'hui la vie.
- 14 h 55 Tennis à Wimbledon.
- 18 h Révisé A 2.
- 18 h 30 C'est la vie.
- 18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
- 19 h 10 D'accord, pas d'accord (DNC).
- 19 h 15 Emissions régionales.
- 18 h 40 La théâtre de boulevard.
- 20 h Journal.
- 20 h 35 Série : Le fond du problème. D'après Graham Greene, réal. M. Lelo. *Dernier épisode : Entre Lolita, revenue de vacances, et Scobie, la situation devient intenable. Le second ne veut pas perdre Helen.*
- 21 h 45 Magazine de l'information : Bon appétit... *Le veau astrogène, le poulet aux hormones, la diète industrielle, le traitement des produits carnés, une enquête de Michel Honorin, Jean-Marie Le Quartier, sur l'hygiène alimentaire, auprès des services sanitaires, des fraudeurs, des douanes.*
- 22 h 45 Histoire courtes.
- 23 h 15 Journal.
- 23 h 35 Bonsoir les clips.
- TROISIÈME CHAÎNE : FR 3
- 13 h 30 Le Pays basque au présent. A l'occasion du Festival du film d'entreprise à Biarritz.
- 17 h Télévision régionale.

- 19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
- 20 h 5 Les Jeux.
- 20 h 35 Cine passion.
- 20 h 40 Cinéma : FOG du maître. Film français de S. Kure (1979), avec P. Chateau, O. Granier, D. Laffin, M. Vady, M. Azouar... *Deux journalistes des Informations télévisées d'une station régionale, l'un arriviste, l'autre idéaliste, le ruyoteux à Paris. Le mieux placé manipule l'autre, sous prétexte de l'aider à réaliser un reportage politique. Analyse de la tactique du pouvoir, appuyée, à l'occasion, sur les failles des individus, leurs conflits personnels, dans le domaine officiel de l'information. Subtilité de la mise en scène et de la direction d'acteurs.*
- 22 h 10 Journal.
- 22 h 30 Prélude à la nuit.
- FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE
- 17 h 5 L'histoire de France en BD.
- 17 h 10 Mon ami Guignol.
- 17 h 25 Les Toros de Cajac.
- 17 h 40 Le Paul Big Band Jazz.
- 17 h 50 Québec-France : cap sur l'avenir.
- 18 h 30 Destination vingt ans.
- 18 h 55 Atout Pic : Peter Townsend.
- 19 h Informations.
- 19 h 35 Les Indiens d'Amérique du Sud.
- 19 h 50 L'ours Paddington.
- FRANCE-CULTURE
- 16 h 3 Médiévalisme : adresse aux vivants ; à 16 h 10, La vie qui change ; à 16 h 55, Paroles (Queens) ; à 17 h, Persona (Danièle Lebrun) ; à 17 h 30, Partition ; à 18 h 22, Justice conviction.
- 18 h 30 Histoire des sciences et des sciences (Trocenno).
- 19 h 25 Jazz à l'ancienne.
- 19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : les plaquettes.
- 20 h Les enjeux internationaux.
- 20 h 30 « Babel », d'Yves Desreux. Avec J. Berger, R. Besimon, R. Mollien.
- 22 h 30 Nuits magiques : la vie de bureau.
- FRANCE-MUSIQUE
- 15 h 15 Télématinée : Histoire du Capitole ; les grandes voix de la région ; à 16 h 30, une symphonie de facteurs d'orgue languedociens : les Cavallès.
- 18 h 5 Concert : « Les musiciens professeurs du centre d'études et de pratique de musique ancienne » ; œuvres de Purcell, Frobenius, Viraldi, Marini, Bach.
- 20 h Le temps du jazz : le bloc-notes.
- 20 h 30 Concours international de guitare : œuvres de Rodrigo, Gramates, Santoroia.
- 21 h 15 Concert : (en direct de la chapelle des Carmélites) : Tocatta, adagio et fugue, Prélude et fugue en ut mineur, Chaconne pour violon seul, de Bach ; Chaconne de Bach/Busoni, Hommage à Bach de Roque-Alison, par C. Roque-Alison, piano, S. Kujiken, violon, A. Isori, orgue.
- 23 h Les soirées de France-Musique : Autour de Dédou de Séverac.

A 77H KM WILDE D.J. SUR NRJ

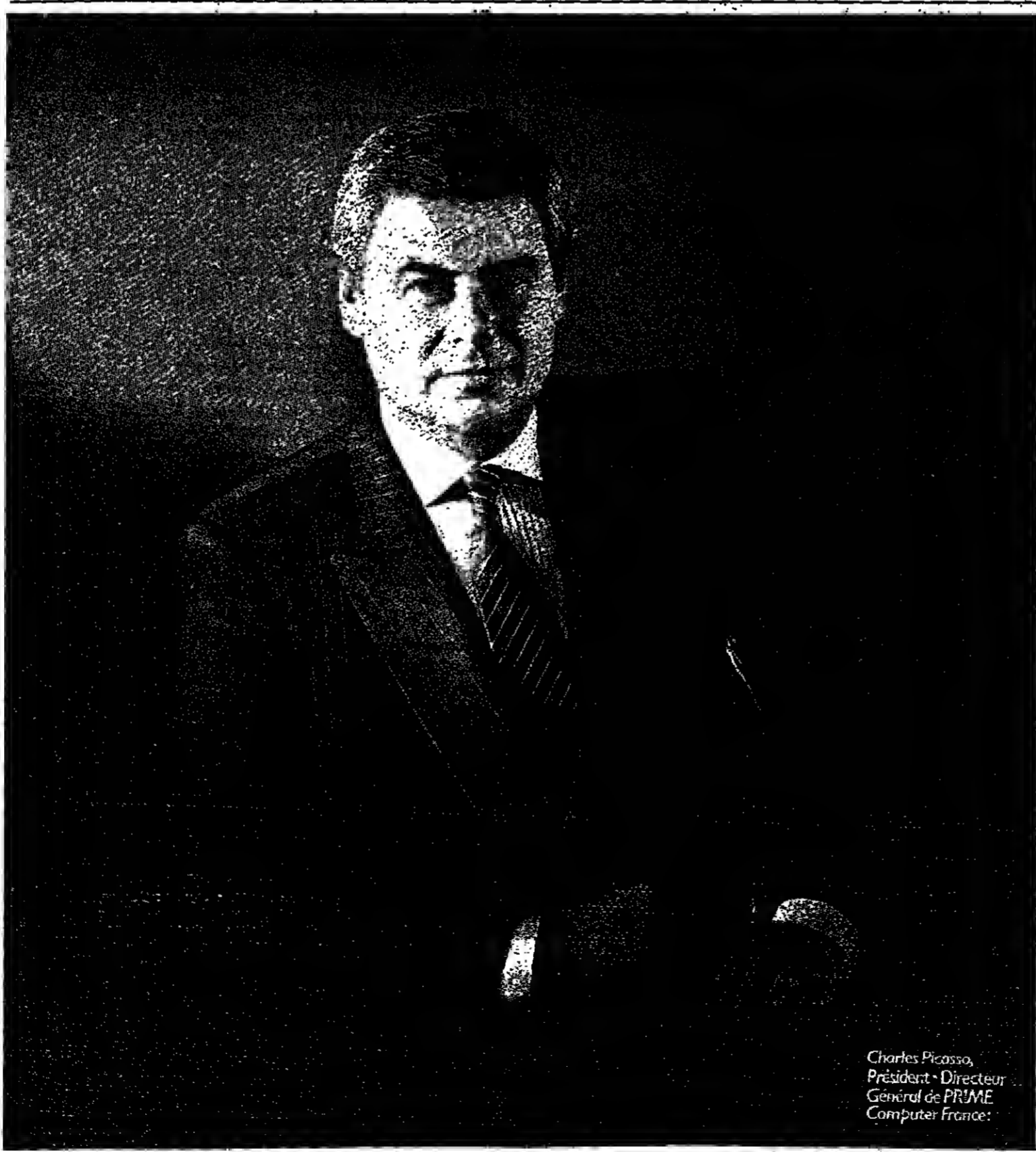
Bordeaux (103.2 FM), Cannes (94.7 FM), Lorraine (95.3 FM), Lyon (Scop 92 FM), Montpellier (91.9 FM), Nice (102.4 FM), Paris (92 FM), Rennes (103.9 FM), Valence (95.9 FM).

la radio télévisée

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 28 JUIN

M. Georges Marchais, secrétaire général du PCF, est l'invité du journal de TF 1, à 13 heures.



Charles Picasso, Président-Directeur Général de PRIME Computer France.

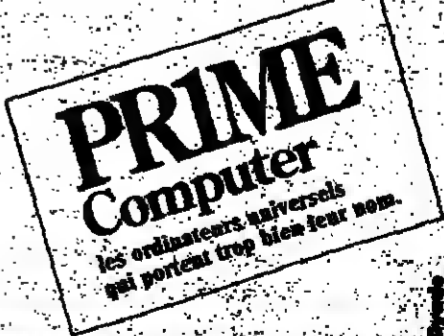
PAS DE FAUSSE MODESTIE ENTRE NOUS.

La CAO PRIME. Un accord d'efficacité entre le gestionnaire et l'ingénieur.

Chez PRIME, nous n'avons aucune raison d'être modeste. Le formidable essor que PRIME a connu l'année dernière se confirme cette année. Un chiffre d'affaires en progression de 44%. Plus de 350 systèmes installés. Une équipe forte de 150 personnes super-motivées.

Éclatant succès dû en grande partie à la place prise au sein de PRIME par le groupe CAO. Dans un marché dominé par un besoin d'innovation largement exprimé par les entreprises des utilisateurs, notre groupe CAO est devenu un leader. La CAO, c'est la créativité de l'ingénieur et pour le gestionnaire, une garantie de productivité améliorée. Pas de compromis entre eux, mais un accord d'efficacité véritable. C'est pourquoi nous avons mis au point des systèmes ouverts qui s'appliquent à de nombreux domaines. Mécanique, Ingénierie, Électronique, Chimie, Cartographie, Calcul de structures, Fabrication, Suivi des projets, Gestion de production, Architecture.

Chez PRIME, notre groupe CAO conçoit son intervention avec la même mentalité qui a fait notre succès dans un marché très concurrentiel, celui des ordinateurs universels. Ce libéralisme-là s'exprime en termes d'innovation, de compétence, de disponibilité. C'est la marque exclusive d'une équipe de gagnants. Comment, dans ces conditions, ne pas nous sentir très fiers de nous ?



10000152A

OFFRES D'EMPLOI	83,00	96,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,85
IMMOBILIER	55,00	65,42
AUTOMOBILES	55,00	65,42
AGENDA	55,00	65,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADREES	47,00	55,74
OFFRES D'EMPLOI	14,00	16,60
DEMANDES D'EMPLOI	36,00	42,70
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

OFFRES D'EMPLOIS

Important groupe recherche

CONTRÔLEUR DE GESTION

Formation : certificats supérieurs du diplôme d'expert-comptable.
Expérience : 3 ans dans un service financier ou dans un cabinet d'audit.

Prrière d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et présentations sous réf. 10394 à PLAIN CHAMPS 37, rue Froidevaux, 75014 PARIS qui transmettra les candidatures.

RESPONSABLE D'UNE RADIO LIBRE

90 km OUEST DE PARIS. Devra animer l'équipe, établir grille de programmes, assurer la bonne écoute de la radio.
Escr. av. C.V. n° 281.958 M REGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, Paris-7^e.

ON PERMANENT REGIONAL

Solide expérience milieu travail social. Adresser candidatures à U.F.J.T. Ile-de-France, 21, rue Marmadon, 75013 Paris.

EXPERT-COMPTABLE recherche

SECRETAIRE COMPTABLE

notions de droit des Sés

ASSISTANTE

1 an d'expérience minimum maîtrise de gestion et DECS. Possibilité de temps partiel. Env. C.V. dé. photo. prêt. à M. Guy BOURGADE, 67, rue de Rome, Paris-8^e.

2 JEUNES LICENCIÉS (EES)

EN DROIT

Entre sous réf. 8221, avec C.V. et numéro de tél. et présentations à L.T.F., 81, bd Bonne-Nouvelle 75008 PARIS Cadex qui transmettra.

URGENT ORGANISME PROFESSIONNEL

recherche pour son service juridique

1 RESPONSABLE

30 ans minimum 3 à 5 ans d'expérience dans fonction similaire. Formation supérieure (droit du bâtiment et construction souhaitée). Envoyer C.V. + photo + prêt. sous n° 7.066.728 M REGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, Paris-7^e.

FILIALE FRANCAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL

recherche pour son bureau parisien

RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET RELATION CLIENTÈLE

Il sera âgé de 25 ans minimum. Il aura quelques années d'expérience en responsabilité d'un service similaire. Connaissance en mécanique générale appréciées. Bonne maîtrise de l'anglais. Son rôle sera d'assurer le fonctionnement journalier de la filiale. Env. C.V., photo et prêt. à SPIROL FRANCE, 108, av. du Général-Lecteur 92239 Boissy-Montmorency.

ÉTUDIANT

25 ans minimum pour poste veilleur de nuit. Période juillet-août. Tél. : 974-80-40.

EMPLOIS RÉGIONAUX

PETITEAU SCACCHI ET ASSOCIÉS

AUDIT et CONSEIL

Implanté depuis longtemps dans un tissu industriel particulièrement favorable, notre bureau de Cholet jouit d'une grande notoriété et compte parmi ses clients des sociétés performantes. Nous souhaitons accueillir dans notre structure : Un jeune fiscaliste diplômé de l'Ecole Nationale des Impôts, Il sera chargé de missions de conseil et des relations avec l'administration fiscale. Salaire motivant. Réf. 41117G. Un expert-comptable ou mémorialiste. Il devra être diplômé d'une grande école et avoir l'expérience d'audit-révision de grands dossiers, ou une bonne connaissance de la mise en place de systèmes de gestion dans des entreprises à forte croissance. Réf. 41118G. Les deux postes requièrent une bonne aptitude à la communication, le goût du challenge, et offrent de belles perspectives de carrière au sein de notre société qui compte dix implantations. Merci d'adresser votre CV en précisant la référence, à notre Conseil 15 Rue du Louvre Paris 1^{er} (1) 233.09.27, chargé de cette recherche dans la plus totale discrétion.

Vous sortez d'une école de commerce (L.S.G., E.A.P...) ou possédez une formation équivalente.

Vous avez une première expérience du marketing direct ou du fund raising ainsi que des notions de gestion informatique appliquée à des fichiers importants.

Une des plus grandes associations françaises vous offre la possibilité de vous épanouir dans ce domaine en devenant son

ADJOINT AU DIRECTEUR DU FUND RAISING

Merci d'adresser c.v. photo et présentations à : C. DAMESIN, 68, bd Saint-Marcel, 75005 PARIS.

GRUPE BANCAIRE PARIS 8e

recherche pour son département des crédits spéciaux

Jeune gestionnaire

niveau Bac + 2

IUT Gestion - BP Banque ou équivalent

Expérience nécessaire de quelques années dans une fonction similaire.

Adresser CV, présentations et photo à n° 32698 CDFAP 40, rue de Chabrol 75010 Paris, 4. t.

PROFESSEUR

exp. pratique VIF et DVV exigées, parlant bien anglais, client sérieux, poste permanent. Escr. av. C.V. dé. n° T 066.857 REGIE-PRESSE, 7, rue de Monttessuy, Paris-7^e.

Un Cabinet d'Expert, composé, situé à ANNECY, rech. un

COLLABORATEUR EXPÉRIMENTÉ H. F.

avant au minimum le DECS. Il devra être capable de travailler d'une façon autonome, pour être entièrement responsable de dossiers importants. Envoyer C.V., photo et présentations à/réf. 1 PR-524, à R. DERLUM Conseil, 48, rue de Marguillon, 69642 CALUIRE Cedex.

Bureau de SERVICES et D'INGÉNIEURS INFORMATIQUES (740 personnes, C.A. 280 MF) partenaire d'un groupe industriel, de taille internationale, recherche pour le sud-est de la France

INGÉNIEURS INFORMATIQUES.

DOMAINES : Télécommunications numériques et informatiques. PROJETS : - 1 à 2 ans d'expérience en programmation, codage et simulation. - Anglais indispensable. Envoyez C.V., photo et prêt. à n° 4.020 Publications Rumeurs, 112, boulevard Voltaire, 75011 Paris.

Société multinationale en plein développement spécialisée dans les pompes

recherche

TECHNICO-COMMERCIAL(E) EXPÉRIMENTÉ(E)

Pour visites clientèle région LYONNAISE. Anglais indispensable.

Envoyez C. V., présentations sous n° T 066.722 M, Régie-Presses, 7, rue de Monttessuy, PARIS-7^e.

PAS DE FAUSSE MODESTIE ENTRE NOUS.



Soyons clairs. Aujourd'hui participer à la réussite d'une entreprise est un privilège. Chez PRIME, nous réussissons. Pourquoi le cacher? Aujourd'hui, les privilèges ne s'achètent plus. Ils se méritent. Motivation, compétences, ténacité, engagement personnel en sont le prix.

Nous attendons 70 collaborateurs.

- Ingénieurs commerciaux Région parisienne (Réf. 101).
- Consultants CAO (Réf. 102).
- Chefs de marchés (Réf. 103).
- Techniciens de maintenance (Réf. 104).
- Analystes support logiciel (Réf. 105).
- Spécialistes ingénierie CAO (Réf. 106).
- Programmeur (Réf. 107).
- Animateurs de formation (Réf. 108).
- Secrétaires administratives (Réf. 109).
- Secrétaires commerciales (Réf. 109).
- Responsables de l'administration des ventes (Réf. 110).
- Gestionnaires de stocks (Réf. 111).
- Responsable Services Généraux (Réf. 112).
- Responsable Recrutement Formation (Réf. 113).

Veillez adresser vos candidatures à Monsieur Eric Wuthier, Directeur des Relations Humaines de PRIME Computer France, 33, rue Fernand Forest, 92150 Suresnes. Je recevrai personnellement les candidats sélectionnés.

Charles PICASSO
Président-Directeur Général de PRIME Computer France

Veillez adresser une lettre manuscrite accompagnée de votre C.V. en mentionnant la référence du poste qui vous intéresse. (Précédée de la mention : M)

PRIME Computer

les ordinateurs universels qui portent trop bien leur nom.

DE FAUSSE MODESTIE ENTRE NOUS.

PRIME



emplois internationaux (et départements d'Outre-Mer)

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

CENTRE COMMUN DE RECHERCHE Etablissement d'Ispra (Italie)

RECHERCHE

pour le projet LOBI (recherche sur la sécurité des réacteurs à eau: accidents de perte de réfrigérant, transitoires spéciaux)

UN FONCTIONNAIRE SCIENTIFIQUE

(REF. 524/84) possédant diplôme universitaire d'ingénieur (en mécanique, électrotechnique) ou de physicien,

avec responsabilité dans le domaine de la technique et de l'instrumentation de mesure, d'analyse des signaux et contrôle des processus des essais thermohydrauliques en transitoire à grande échelle.

La fonction requiert une spécialisation dans un ou plusieurs domaines de l'instrumentation, de l'électronique, du contrôle des processus, ou de la thermodynamique et dynamique des fluides et au moins 3 ans d'expérience pratique dans l'industrie ou dans la recherche dans ces domaines.

Pour la Division Radiochimie et Chimie nucléaire (secteur analytique spécialisé dans les analyses de matériaux nucléaires, d'échantillons toxicologiques et provenant de l'environnement):

UN AGENT TECHNIQUE

(Ref. 576/83) possédant diplôme d'études moyennes supérieures

avec spécialisation dans le domaine de l'instrumentation électronique et d'appareils reliés à de petits calculateurs et si possible programmation de ces derniers.

La fonction requiert au moins cinq années d'expérience pratique dans le domaine de l'électronique et de la maintenance de l'appareillage.

La connaissance approfondie d'une langue et la connaissance satisfaisante d'une autre langue des Communautés sont également requises.

Critères de recrutement, basés sur le régime et la grille des salaires applicables aux agents temporaires des Communautés Européennes:

Contrat temporaire pouvant aller jusqu'à 5 ans, avec possibilité de renouvellement - Le salaire dépendra de l'âge, des qualifications et de l'expérience du candidat, qui bénéficiera, selon le cas, d'indemnités familiales et de dépaysement.

Le présent annonce ne s'adresse qu'aux ressortissants des Etats membres des Communautés.

Les réponses, QUI DEVRONT CLAIREMENT PRÉCISER LA RÉFÉRENCE DU POSTE SOLlicité, et qui devront être assorties d'un curriculum vitae bien détaillé et de la copie des diplômes, devront être expédiées par lettre recommandée avec A.R. à l'adresse suivante:

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES, Centre Commun de Recherche, Division Administration et Personnel, I-21020 ISPRRA (VA), Italie

DANS LES QUINZE JOURS SUIVANT LA PRÉSENTE PUBLICATION

Les candidats sont priés d'introduire une demande séparée pour chaque emploi auquel ils souhaitent éventuellement postuler.

The Bank for International Settlements

ECONOMISTS

Whose ages should probably be between 30 and 40, to fill a vacancy in its Monetary and Economic Department.

Good salary, first-class pension and welfare schemes and many other ancillary benefits.

Please write, enclosing curriculum vitae, copies of testimonials and recent photograph, to the Personnel Manager, Bank for International Settlements, 4002 Basle, Switzerland.

DEMANDES D'EMPLOI

Traducteur allemand, 33 ans, diplômé Univ. de la Sarre, 8 ans d'exp. fonction publique (trad./interpr. polon) cherche emploi trad. techn./interpr. fonction publ./privé (F-A-F) corr. anglaise/espagnole. Ecr. M. KROCHENWITZER Peiser, Worpelwede Strasse 8, D-1000 Berlin 41.

ESSEC

Expériences plus de 15 ans. Propose à PNE de prendre en charge l'ENSEMBLE DES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES. Ecr. M. 3.570 à Mérieux Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75008 Paris.

Physicien, 28 ans, diplômé physique, docteur d'astrophysique. Univ. Bern/IFA. Exp. traitement données, modélisation sur grand ordinateur, ch. emploi orientation physique. Tél.: 834-79-90 poste 589.

INGÉN. MÉCANICIEN

Mestre de Sciences techniques, dipl. depuis 1968, ch. empl. à MOSCOU (U.R.S.S.). Langues française, russe et anglais. Etude courtes propositions. Ecr. à M. Mouton-Mohamed, 3, rue Jean-Néel, ALGER (ALGÉRIE).

J.N. 27 ans, DEA DE SCIENCES ECO. ÉCONOMIQUES PUBLIQUES RELATIONS INDUSTRIELLES anglaise courant, sens contact et organisation, ch. poste dynamique et responsable, nombreux travaux en milieu associatif et culturel, disponible de suite, emploi Paris/Bordeaux. Ecrire sous le n° Y 068.709 M. RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montesson, Paris-7°.

J.F. 23 ans, titulaire métr. gestion + 1 a. exp. dans gestion financière, ch. place stable. 298-18-24 à partir de 10 h.

Professeur de dessin en fonction, diplômé DBAP, formation Beauvais-Arts, Arts Décoratifs, Ecole du Louvre, Arts Appliqués, expériences enseignement, cherche engagement école Paris ou province. Tél.: Dathormis. 545-76-82.

JOURNALISTE MAQUETTISTE

H. 36 ans, plus de 10 ans d'exp. cadre travaillant actuellement en hebdomadaire, un mensuel et une revue d'édition de livres d'art. Rusch, poste à responsabilité, avec autonomie de travail. Ecrire sous le n° Y 068.547 M. RÉGIE-PRESSE 7, rue de Montesson, Paris-7°.

l'agenda du Monde

Accessoires autos

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES - Housses, auto-régénérables - Alarmes et systèmes anti-vol - Pièces d'origine BMW, Fiat, Saab, Renault, Peugeot, Audi, Volkswagen, etc. - Peinture au laser. SERVICE EXPORT garanti. AUTOTEC 33, avenue d'Italie, 75013 Paris. Tél. 331-75-95.

Ameublement

FABRICANT de MERISIER MASSIF VENTE DIRECTE PARTIC. Bibliothèques, séjours, chambres, etc. Meubles de style en merisier massif, chêne à la mode, d'inspiration des années 30, fabrication de pure tradition artisanale.

ATELIERS FAURE

261/282, rue de Belleville, 75019 PARIS. 202-60-27, face M° Télégraphe.

Animaux

A VENDRE TRÈS BEAU CHATON PERSAN BLEU. Tél.: 18 11 64-65-11

Bijoux

Si vous vendez: bijoux, or, diamants, pierres, etc. nous les achetons au meilleur prix. Téléphonez 588-74-36.

COMPTOIR FRANÇAIS

ACHÈTE COMPTANT BEAUX BIJOUX ANCIENS DÉNÊRE OR, OR DENTAIRE, OBJETS D'ART, BISBLOTS, HORLOGES, MONÉTIÈRES ET TIMBRES-POSTE. Tél.: 227-40-54 + 14, bd Courcelles, M° Villiers.

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS

biellans, objets de PALESTINE, etc. 228-47-77 35, rue de Colbe, 75006. Métro Saint-Philippe-du-Roule.

BIJOUX ANCIENS Bagues romaines, etc. achetés chez GILLET 18, r. d'Arcole, 75004-83. ACHAT BIJOUX OR-ARGENT, Métro Cité ou Hôtel-de-Ville.

Danse

NOUVEAU CENTRE DE DANSE PARIS-15° organise des stages les 30 juin et 1er juillet - DANSE MODERNE, jazz, salsa, etc. Annes DREYFUS et Isabelle PERRE - INITIATION AU YOGA par Patrick ESTER. Prix 400 F - 25% = 300 F. 152, rue de Javel, 75015 PARIS. T. (1) 557-09-29.

capitaux propositions commerciales

formation professionnelle

propositions diverses

automobiles

ventes

moins de 5 CV.

de 5 à 7 CV.

de 8 à 11 CV.

A VENDRE 504 GL 1976, 65.000 km, marron métallisé, intérieur cuir. Tél.: 385-29-40 (de soir).

Caravanes

A vendre caravane WILCK CI SPORT 3,70 m, 750 kg, invent. frigo réfrig. confort sur table, toilettes, etc. Prix: 8.500 F. Tél. dom. 060-88-30 ou bureau 271-26-36 poste 7378.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND Au bord de mer (100 km de Londres), notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale est, situé dans la même bâtisse, notre école d'anglais aussi célèbre pour son excellent (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council). 2.16.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% DE RÉDUCTION pour un séjour de 80 jours ou plus (cours spéciaux, examens de Cambridge, etc.). PAYABLE EN FRANCE. Ecrire REGENCY SCHOOL OF ENGLISH Ramsgate, Kent, Angleterre. Tél. 843-83-12-12. Tél. 5 ou M° BOULON, 4, rue de la Prévalence, EAUBOURN 95. Téléphone: (3) 959-26-33 (soirée).

Cours intensifs d'allemand en Allemagne groupe de 5 pers. max. programme scolaire par semaine: 15 jrs, 7 h/jour par prof. expérimenté (locuteur nat. lecture, appl.). Dem. inf. chiffre Linq. Ecr. s/m 8.081 le Monde Pub. service ANNONCES CLASSEES, 5, rue des Italiens, 75008 Paris.

Couple 4 enfants ch. aut. enfants (1er cycle secondaire) pour vivre EDUCATION SAAS ÉCOLE déjà engagée depuis 2 ans. Mme LEVERTEY, St-Laurent-de-Cerdès, 14220.

Jeune fille au pair Famille américaine, près New-York, ch. J.F. française au pair (11 ans). Ecrire Mme Bouder, 4 mail Raymond-Ménand, 82130 Leysse-14220.

Jeunesse vacances GRANDES VACANCES Yonne « Les Lutins » 6-12 ans, pony, piscine, vie familiale, petit budget: 3-6 ans 30 €, familles juin. T. (85) 66-05-52.

Libres A vendre 11 albums Mille Belles, Zola, Hugo, Proust, Apollinaire, etc. 1000 F. Ecrire: Raymond-Ménand, 82130 Leysse-14220.

HERN LAFFITE achat comptant de LIVRES 13, r. de Buci, 6° 326-08-26.

Maroquinerie VENTES AU PRIX DE GROS SACS, BAGAGES, CADEAUX (VICTOR), 5, rue M. le Comte, 77-18-56. Métro Rambuteau.

Capitaine de Caravane JUNE à SEPT. CÉVENNES et VAL DE LOIRE, mariage, promesses, randonnées, etc. ad. m. tel. LE CLUS VERT. (6) 903-60-80.

Parfumerie VERONÈSE PARFUMS - Soins du visage - Soins du corps - Maquillage personnalisé - Épilatoire - Déodorant - Teinture des cheveux - Soinsage U.V.A. Nombreux cadeaux.

Troisième âge RÉSIDENCE LES CÉDRES 10 minutes de la porte d'Italie, Paris. Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, piscine, soins, soins, soins. 33, avenue de Vity, 93800 Villette. T. (1) 75-85-82 (1) 656-34-14.

Vacances Tourisme Loisirs Font-Romeu 66, 1.800 m alt., ch. 2 p. 92 n° 67. Juin, juillet, août, sept. 4000/6000 F. T. 16 (1) 588-52-27 le soir.

PRINCIPALITÉ D'ANDORRE HOTEL SOL. RAYONNANT SAINT JULIA. T. 41043, rue péronnière, terrasse, piscine, situation tranquille, prix exceptionnel 140 Francs. TOULON bord de mer. A louer 2 studios meublés, confort. T. 16 944 75-85-14, 21-48-06.

CASSIS VACANCES Field, stand, vue mer, piscine, parc, studios meublés. 4 semaines. Rue Jules, T.V. Tél. (42) 01-14-78.

PYRÉNÉES, randonnées à pied, cheval, canoë. CIMES, station Bagatou. 02000 Sarriena. Téléphone: (81) 66-40-10.

JUAN-LES-PINS face mer, plein sud, appart., etc. 2 semaines. Rue Jules, T. Téléphone: 390-23-00.

Location de chalet à 8 km de Gardermur, (Gardermur) Vonges, possible 4/5 ou 8 personnes, semaines disponibles en juillet et août. Autres séjours en pension complète. Vonges, ch. Jules. Tél. (8) 776-42-71 ou (8) 776-81-60. L.V. 1, La Castagnole, 57000 METZ.

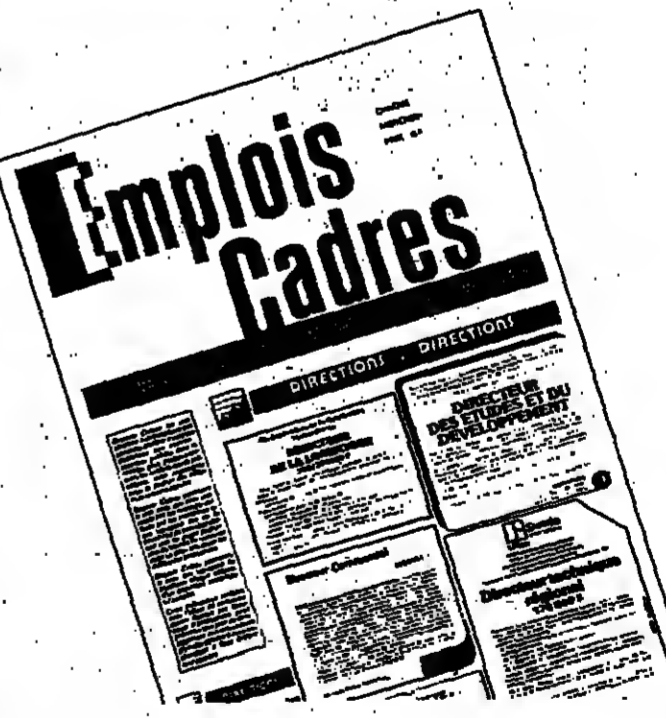
Loué propriété, gd stand, 18 km Aix-en-Provence, 300 m², piscine 15 m, 5.000 m² de parc, 8 chambres, 3 bns, départ d'été. Août 20.000 F. 19 autres sept. 12.000 F. (18-42) 92-85-33.

A LOUER ADULT BELLE VILLA DANS FRANCE, EUROPE, OUTRE-MER. Tél. 348-78-89.

CHAMBOURSE station de GIBSONVILLE, Haut d'Inde, pé-riode multipropriété à vendre Club Hôtel, orient. sud, face vallée. Faire offre par tél. au (89) 27-09-86 s. ou mat. av. 8 h.

Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans Le Monde le samedi écoulé et une sélection d'annonces du Herald Tribune. Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F.



BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM PRÉNOM ADRESSE VILLE CODE POSTAL NOMBRE D'EXEMPLAIRES x 77 (Prix de port inclus)

Commande à faire parvenir avec votre règlement, au « Monde », Service de la vente au numéro, 5, rue des Italiens, 75007 PARIS CEDEX 09. Votre commande sera jointement dans les plus brefs délais.

formation professionnelle formation professionnelle

Formation de formateurs à Dauphine

L'UNIVERSITÉ DE PARIS DAUPHINE (Département d'Éducation Permanente) propose une formation professionnelle de haut niveau aux métiers de la formation des adultes (conception, animation, gestion) et de la consultation dans les organisations. Les stagiaires apprendront leur métier à l'occasion de mises en situations professionnelles réelles alternant avec des apprentissages techniques et une réflexion critique. Ils acquerront une qualification et une maîtrise de nature à faciliter une insertion professionnelle. Durée: 2 ans à temps plein (Décembre 84 - Décembre 86). Sanction: Diplôme Universitaire de Formateur d'Adultes (D.U.F.A.). Conditions: Diplômé de 2ème cycle ou équivalent + 3 années d'expérience professionnelle. Statut: Stagiaire de l'État (bourse égale à 70 % du salaire antérieur). Informations et dossiers de candidature sur demande écrite à: UNIVERSITÉ DE PARIS DAUPHINE, Département d'Éducation Permanente / DUFA - Place du Marché de Lattre de Tassigny - 75176 Paris Cedex 16.

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

COMMUNICATION

AU FESTIVAL DE BIARRITZ

L'entreprise face aux nouveaux médias

Biarritz. - Il est des lieux barométriques, des lieux sensibles aux mutations, que rien pourtant ne semble préfigurer à l'heure de leur rôle. C'est le cas de Biarritz et de son traditionnel Festival de l'audiovisuel d'entreprise qui s'est tenu du 19 au 23 juin. Apparemment, rien ne semble boucler les rituels de cette manifestation installée là depuis douze ans : les deux casinos continuent d'abriter une compétition de films d'entreprise, des séminaires sur la formation et une exposition de matériels audiovisuels. A la piscine de Palais, le CNPF même avec efficacité son opération de relations publiques entre responsables d'entreprises et journalistes.

Mais, derrière ce calme apparent, le Festival s'agit autour de nouveaux arrivants. On venait faire là M. Philippe Ramond, directeur de Canal Plus, M. Bernard Schreiner et une forte délégation de la mission "TV câble", M. Alain de Séduis et sa nouvelle société Espaces audiovisuels, filiale d'Havas, Europe 1 ou l'équipe commerciale du satellite Télécom 1? Chercher des financements et des nouveaux marchés, bien sûr. Les médias audiovisuels, coincés entre la stagnation du pouvoir d'achat du consommateur et la limitation de la main publicitaire, s'intéressent de près aux entreprises et aux sommes qu'elles consacrent annuellement à la communication.

En face d'eux, les responsables des médias trouvent des entreprises qui cherchent un accès à l'opinion publique qui ne passe plus seulement par la publicité ou l'information traditionnelles, des petits producteurs indépendants qui tentent vainement d'accéder à la télévision et un CNPF qui s'irrite de n'avoir que vingt-cinq minutes de temps de parole par an sur ses antennes nationales.

Le dialogue n'est pas toujours facile. Les explications de M. Ramond sur le parrainage d'émissions à Canal Plus sont accueillies avec scepticisme ou ironie. Rien n'est encore très concret dans les programmes de la quatrième chaîne et, paradoxalement, les festivités de Biarritz supportent mal le caractère progressivement commercial de la télévision payante. Les informations données par M. Schreiner sur les programmes thématiques du câble et les possibilités de l'interactivité intéressent

De notre envoyé spécial

d'avantage sans soulever l'enthousiasme. Le futur du câble apparaît encore comme très lointain. Plus spectaculaires, les vidéo-transmissions par satellite attirent du monde mais la plupart des entreprises reculent devant leur coût. Plus généralement, les responsables d'entreprises distinguent mal la cohérence de cette panoplie technologique et perçoivent plus volontiers les contradictions au gré des polémiques : câble contre satellite, télévision payante contre magnéscope. Prudent, ils se méfient de cet univers de la communication où l'Etat semble omniprésent.

Une nouvelle légitimité

Mais cette réserve s'est peu à peu effacée. Certains ont déjà pris le train en marche. Le Crédit lyonnais s'intéresse à une trentaine de radios locales, traite avec Canal Plus et finance un vidéo clip de France Gall, sans pour autant diminuer ses budgets publicitaires traditionnels. Les nouveaux médias ne sont pas concurrents de la presse ou de la télévision, affirme M. Robert Cesse, directeur de la communication et de la publicité de la banque. Ils peuvent constituer une approche différente du public. Même raisonnablement à la FNAC, où l'on se prépare à produire des émissions, pour l'ensemble des réseaux, liées aux activités culturelles ou aux services de l'entreprise.

Le CNPF lui-même donne l'exemple : sa cinématèque, Cefilm, produit sur TF1 des émissions inédites, où Yves Mourois explore les coulisses de l'entreprise. Pendant toute la durée du Festival, le Cefilm a même programmé un canal de réseau câble de Biarritz, dix-sept heures par jour : "TVB" rassemblait une dizaine de petits producteurs vidéo et l'Agence de publicité Bélier, qui avait trouvé des annonceurs et des "sponsors" pour financer les émissions.

L'écart est encore grand entre ces expériences de pointe et l'attitude de la majorité des entreprises françaises. Mais le phénomène semble irréversible : peu à peu, l'entreprise, partenaire social, devient producteur de messages à part entière et invente une communication qui ne passe plus seulement par la promotion de ses produits.

Ce constat était la même semaine au centre des discussions du séminaire de l'Institut de recherches et d'études de publicité (IREP) à Paris... Devant un parterre de publicitaires, M. Romain Leifer, professeur à HEC, défendait une analyse éclairante : l'entreprise moderne ne peut plus prôner le culte du simple profit comme au temps du pur libéralisme. Dans une société d'économie mixte où les frontières entre public et privé sont floues, et la faillite devient un risque social intolérable, elle cherche une nouvelle légitimité.

Les campagnes d'IBM (« Sauver Venise »), d'Edouard Leclerc (« le parti pris ») ou de la FNAC montrent la voie : l'entreprise se voit comme un produit de vente, elle vend également au public son identité à travers d'une communication plus globale. C'est autour de cette évolution que peuvent s'articuler aujourd'hui de nouvelles stratégies publicitaires.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

L'INFORMATION EN CORSE

L'UNSI solidaire des journalistes de l'audiovisuel

La mission sénatoriale sur la communication audiovisuelle en Corse, dont le rapporteur est M. Charles Pasqua, a confirmé mardi 26 juin devant la presse les faits prouvés de la « complaisance » avec laquelle les journalistes du service public servaient la cause des « séparatistes » (Le Monde du 23 juin). M. Pasqua a précisé que le rapport a été adressé, avant publication, aux plus hautes autorités de l'Etat, notamment au président de la République.

Les faits rapportés par M. Pasqua ont été, dans l'ensemble, résumés. Au début 1981, aucun « journal télévisé corse » digne de ce nom n'existait, a-t-il été dit, sinon pour donner des images très conformistes de l'île de Beauté. Les journalistes corses présents à la conférence de presse attestent qu'ils ont pu, depuis, évoquer enfin des sujets comme la fraude électorale, fait avancer l'idée du recensement, dénoncer certaines anomalies dans les services sociaux. L'UNSI en conclut que la réalité corse que traduit la radiotélévision du service public depuis deux ans est assez différente de celle que certains hommes politiques aimeraient en donner.

LES PORTUGAIS DE PARIS DÉFENDENT LEUR RADIO

Mille ? Deux mille ? Ils étaient nombreux, mardi 26 juin, à 17 heures, sur le Champ-de-Mars, à Paris, pour soutenir Radio Club Portugais (RCP). Danses folkloriques, chants populaires... ce rassemblement était une fête animée par de nombreux artistes portugais. Une radio de la communauté portugaise dans la région parisienne ? Impossible, répond la Haute Autorité, qui refuse d'autoriser toute nouvelle radio sur la bande FM. Insatisfaits par les propositions qui leur ont été faites (regroupement avec d'autres radios), Carlo Duarte et son équipe sont décidés à se battre jusqu'au bout pour leur projet.

EN BREF

• Nouveau plan de restructuration à France-Soir. - La direction de France-Soir s'est réunie, mardi 26 juin, qu'elle envisageait de procéder à un nouveau plan de restructuration pour faire face à une aggravation de sa situation financière. A la suite de négociations avec les syndicats, la direction avait obtenu une première fois cent douze suppressions d'emplois. Mais un litige subsiste sur sept personnes de moins de cinquante ans, dont les syndicats refusent le licenciement. C'est dans ces circonstances que la direction a décidé de réexaminer ses objectifs sans fixer toutefois de chiffres précis sur le nombre des suppressions d'emplois.

• Le nouveau bureau du SNPQR. - M. Claude Puhl, directeur général du Republican Journal, a été réélu mercredi 20 juin à la présidence du Syndicat national de la presse quotidienne régionale (SNPQR) ; les vice-présidents sont M^{mes} Evelyn-Jean Baylet (La Dépêche du Midi), M. Louis Estrangin (Ouest-France) et M. André Poitevin (Le Provençal). Les secrétaires généraux sont MM. Jacques Saint-Cricq (La Nouvelle République du Centre-Ouest) et Michel Secrétain (La République du Centre). La trésorerie a été confiée à MM. Armand Théard (Le Bien public) et Jacques Pymartin (Les Dernières Nouvelles d'Alsace). MM. René Bojean (la Montagne), Jean-Pierre Couderc (Le Télégramme de Brest), Xavier Ellic (Le Dauphiné libéré), Gérard Lignac (L'Est républicain), Jean-François Lemoine (Sud-Ouest) et Philippe Mestre (Presse-Océan) ont été désignés administrateurs du syndicat. M. Jean-Claude Gatineau a conservé le poste de directeur.

• Le câble dans le département des Yvelines. - La municipalité de Limay et le district urbain de Mantes-la-Jolie ont signé, lundi 18 juin, un protocole d'accord pour la création d'un réseau câblé en fibres optiques avec le ministère délégué aux PTT. Au cours de la même cérémonie, un autre accord a été conclu entre ces deux collectivités locales, le commissaire de la République des Yvelines et la mission TV câble que préside M. Bernard Schreiner, député du département et adjoint au maire de Mantes-la-Jolie.

• De nouvelles nominations en préparation à TF1. Jean Offredo, l'un des deux présentateurs du journal télévisé de 20 heures de TF1, sera probablement nommé rédacteur en chef adjoint, responsable de cette édition, avec Jean-Louis Demigneux, qui occupe cette fonction depuis le 8 juin (Le Monde daté 10-11 juin). Cette nouvelle attribution devrait être confirmée vendredi 29 juin par M. Alain Denvers, directeur adjoint de l'information à TF1. Un autre présentateur devrait être nommé aux côtés de Claude Sérillon à l'automne.

Advertisement for Kontrol tooth powder and pastes. The ad features the brand name 'Kontrol' in a stylized font, with the tagline 'sans abrasifs poudre et pâtes' and 'pour des dents impeccables et la protection de l'émail'. It also includes the manufacturer's name 'LABORATOIRE STERFA'.

L'immobilier

A large real estate advertisement section titled 'L'immobilier' with the sub-header 'appartements ventes'. It lists various properties for sale, including 'COEUR MARAIS', 'PRE'S VICTOR-RUGO', 'MONGE', 'SAINT-TROPEZ', 'BATHIGNOLLES', 'PLAGE MALESHERBES', 'VENTE PAR NOTAIRE LAMARCHE-CAPLAINCOURT', 'N° ADRESSES', 'PROPRIETAIRES VOUS DESIREZ VENDRE', 'IMMO MARGADET', 'TOULIAC', 'GOSSELINS GLACIERE', and '15° arrdt'. Each listing includes details like location, size, and price.

A real estate advertisement section titled 'locations non meublées demandées'. It lists various rental opportunities, including 'Paris', 'Région parisienne', and 'Paris'. Specific listings include 'MEUDON-BELLEVUE', 'SAINT-TROPEZ', 'PARIS LA DÉFENSE', 'JE RECHERCHE', 'SERVICE AMBASSADE', 'EMBASSY-SERVICE', 'constructions neuves', 'immobilier information', and 'ANCIENS, NEUFS OU STUDIO AU 6 PÈCES'. Each listing includes contact information and details about the property.

Advertisement for 'RESTAURATION IMMOBILIERE DU PUY-EN-VELAY (H.-LOIRE)'. It features a drawing of a house and lists '11 logements' and '2 locaux professionnels'. The ad mentions 'PRIX TRÈS INTERESSANTS' and provides contact details for 'SOCIÉTÉ D'ÉQUIPEMENT DE LA LOUVERGNE (S.E.A.U.)'.

Advertisement for 'terrains' and 'propriétés'. It lists various land parcels for sale, including 'Artéria payé Verain', 'RÉGIE-PRESSE', 'PART. VD GRANCAMP-LES-BAINS', and '78 URGEVAL'. Each listing includes details about the land area and location.

Advertisement for 'pavillons' and 'maisons de campagne'. It lists various houses for sale, including 'JUSQU'À 120 KM DE PARIS', 'ALPES HAUTE-PROVENCE', and 'MORVAN'. Each listing includes details about the house size and location.

Advertisement for 'maisons individuelles' and 'villas'. It lists various houses for sale, including 'PEUPLERS vos rêves pavillon', '100 m R.E.R. et BOIS VINCENNES', and 'LE PERREUX-SUR-MARNE'. Each listing includes details about the house size and location.

Advertisement for 'bureaux' and 'bureaux'. It lists various office spaces for sale or rent, including 'ACHATS', 'CHAMPS-ÉLYSÉES', 'VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS', and 'CRÉATEURS D'ENTREPRISE'. Each listing includes details about the office space and location.

A real estate advertisement section titled 'Immobilier d'entreprise et commercial'. It lists various commercial properties for sale or rent, including 'bureaux', 'bureaux', 'ACHATS', 'CHAMPS-ÉLYSÉES', 'VOTRE SIÈGE SOCIAL DOMICILIATIONS', 'CRÉATEURS D'ENTREPRISE', 'SIÈGES SOCIAUX', 'CONSTITUTIONS STES', 'ASPAC 293.60.50', and 'fonds de commerce'. Each listing includes details about the commercial property and location.

CONJONCTURE

Le contrat de plan Etat-Lorraine

Redéploiement industriel, formation, emploi. Tels sont les trois axes autour desquels M. Jacques Chérèque, préfet délégué en Lorraine, entend articuler sa mission. « Croire préserver l'avenir et refuser dans l'analyse ou la proposition d'intégrer les nécessités de la modernisation, l'irréductible évolution des techniques et de la technologie, c'est, à mon sens, rendre un bien mauvais service à la Lorraine et aux Lorrains », a-t-il déclaré, mardi 26 juin à Metz, devant les conseillers régionaux réunis en session plénière.

Metz, devant les conseillers régionaux réunis en session plénière.

Pour mener à bien la bataille de redéploiement industriel, M. Chérèque veut jeter la carte de la formation, qui constitue à ses yeux « la clé de la réussite ». La Lorraine est, en conséquence, pour lui, « le champ d'une mobilisation exceptionnelle et d'une expérimentation ». La conjugaison de ces deux premiers axes de travail doit « contribuer à l'atteinte du troisième objectif qui m'incombe, l'emploi », affirme-t-il.

Après les pertes - 277 millions de francs et 173 millions de francs - enregistrées en 1981 et 1982, la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), et sa filiale Cogitex ont enregistré en 1983 un bénéfice net de 60,2 millions de francs.

M. Chérèque a par ailleurs estimé que le montant de la dotation supplémentaire de l'Etat à la Lorraine devrait être de près de 1 milliard de francs. Cette aide est destinée à financer le programme parallèle au contrat de plan Etat-région 1984-1988, contrat de plan approuvé par le conseil régional.

ÉNERGIE

La Cogema est sortie du rouge

Après les pertes - 277 millions de francs et 173 millions de francs - enregistrées en 1981 et 1982, la Compagnie générale des matières nucléaires (Cogema), et sa filiale Cogitex ont enregistré en 1983 un bénéfice net de 60,2 millions de francs.

Cette progression « satisfaisante » se retrouve dans le chiffre d'affaires consolidé de la Cogema qui, avec 17,6 milliards de francs, dont 38 % sont constitués par des ventes à l'étranger, enregistre une hausse sensible comparée aux résultats de 1982. Cela se traduit cependant, au bout du compte, par un bilan financier légèrement négatif, en regard, selon M. François de Wiscoq, président-directeur général de la Cogema, aux difficultés rencontrées par la Société civile d'enrichissement de l'uranium Eurodif dans ses relations avec l'Etat français. Celui-ci, en effet, n'honore pas certains des engagements financiers qu'il avait contractés voici quelques années avec Eurodif.

nement ralenti - pour des raisons économiques - de l'usine d'enrichissement Eurodif, il s'est déclaré satisfait de la marche de la COGEMA, présente désormais dans tous les domaines du cycle du combustible nucléaire avec la mise en route récente de l'usine de fabrication de combustibles de Pierrelatte (Drôme).

Le groupe qui, cette année encore, recrute du personnel pour étoffer ses effectifs, reste toujours un gros investisseur : 4 milliards de francs en 1983, dont 3 500 millions pour la seule COGEMA qui, en 1984, consacra à ce chapitre 5 500 millions de francs. Ces sommes, dont une partie non négligeable est destinée à la prospection et à l'exploitation des mines d'uranium ainsi qu'aux installations nucléaires de Marcoule, devraient, pour l'essentiel (4 800 millions de francs) servir au financement des futures usines de retraitement de combustibles irradiés de La Hague (Manche).

Ce chantier de 50 milliards de francs, le plus grand d'Europe, doit permettre de conforter la position de la France dans ce domaine. Son savoir-faire en matière de retraitement intéresse d'ailleurs plus d'un pays. C'est la raison pour laquelle la firme allemande DWK vient de conclure sur ce point un accord de coopération avec la Cogema et la société pour les techniques nouvelles (SGN).

Il est en effet prévu, moyennant une rétribution financière, que des ingénieurs et techniciens allemands se rendent à la fin de l'année à La Hague pour bénéficier de l'expérience acquise par la COGEMA dans son usine de retraitement de La Hague. Enfin, il est acquis que SGN participera, pour une part significative, au projet d'usine de retraitement allemande. Deux sites - Wackersdorf en Bavière et Draguhn en Basse-Saxe - sont encore sur les rangs pour accueillir cette unité de retraitement de 350 tonnes/an, dont la mise en service pourrait intervenir en 1994.

Le conseil régional de Lorraine approuve le projet de contrat de plan avec l'Etat

Metz. - Le conseil régional de Lorraine a autorisé, lundi 25 juin, à l'unanimité moins trois abstentions (les deux membres du groupe communiste et un élu UDF), le président de l'Assemblée exécutive régionale, M. Jean-Marie Rausch (CDG), à signer le projet de contrat de plan Etat-région pour les années 1984 à 1988. Celui-ci porte sur l'engagement de près de 4 milliards de francs en cinq ans, dont 75 % à la charge de l'Etat et 25 % à celle de la région.

La participation des pouvoirs publics par habitant place la Lorraine au second rang des régions françaises avec 1294,22 francs derrière le Limousin, 2 197,09 francs. Le document de cinquante-deux pages rassemblant l'ensemble des actions et initiatives pour lesquelles les deux partenaires ont décidé de joindre leurs efforts devrait être officielle-

ment ratifié le semaine prochaine à l'occasion d'une visite attendue du secrétaire d'Etat au Plan, M. Jean La Garrec, à Metz. La modernisation du tissu industriel, la recherche et la formation initiale et continue, sont trois des principales orientations du contrat de plan lorrain. Plus de 25 % des financements globaux leur seront consacrés. Le chapitre des transports, représentant plus du tiers des engagements versés de l'Etat que de la région, reste néanmoins prépondérant.

De notre correspondant

aujourd'hui qu'il fallait venir avec le programme parallèle.

La Lorraine, qui est une des deux dernières régions françaises avec la Corse à ne pas avoir encore officiellement signé son contrat de plan, souhaite bénéficier d'un contrat supplémentaire, destiné à favoriser le redéploiement industriel en liaison avec les problèmes de reconversion (1).

JEAN-LOUIS THIS.

(1) Au secrétariat d'Etat chargé du Plan et de l'aménagement du territoire, on indique que les moindres spécificités, concernant la sidérurgie lorraine et celles qui ont trait aux pôles de reconversion feront l'objet d'un accord précis et circonstancié avec la région.

SELON L'INSEE

L'activité du commerce de détail a baissé de 0,60 % en 1983

L'an dernier, « le commerce a souffert de la faiblesse de la demande intérieure, qui est l'une des principales caractéristiques de l'évolution économique de 1983 », constate la commission des comptes commerciaux de la nation. Les résultats de ses travaux pour l'exercice écoulé viennent d'être publiés par l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

L'activité du commerce de détail a diminué l'an dernier de 0,60 % (par rapport à 1982). En 1982, elle avait progressé de 2 %. Toutefois, si l'on tient compte de l'activité du commerce de gros, le repli est moins marqué: - 0,10 % (+ 1,60 % en 1982).

Le recul a surtout frappé les magasins indépendants de petite surface et les succursales ainsi que les commerces spécialisés non alimentaires. En revanche, les grandes surfaces de l'alimentation

générale ont réussi à accroître leur part des achats des ménages, qui est passée de 17,90 % (en 1982) à 18,50 % (en 1983).

D'autre part, quatre mille six cents entreprises commerciales ont disparu, mais deux mille six cents établissements seulement, ce qui paraît indiquer de nombreux regroupements de sociétés. Le nombre d'emplois dans la distribution (2,52 millions) a peu évolué: dans le passé ce secteur de l'activité économique créait de nombreux postes de travail.

Enfin, dans une estimation jugée encore « fragile », l'INSEE chiffre à 4,50 % la baisse des résultats d'exploitation dans le commerce l'an dernier. Ils « se sont ressentis à la fois du recul de l'activité et du pincement des charges », dispositif qui, dans les derniers mois de 1982, après le blocage des prix, a imposé une réduction de 1 à 2 points des marges dans le commerce de détail.

L'adoption du projet de contrat de plan a été acquiescée au terme d'une ultime séance de réflexion de plus de six heures, marquée par des suspensions de séance et plusieurs rebondissements. Sans remettre en cause la qualité du travail élaboré pendant dix-huit mois, des conseillers, tant RPR qu'UDF, n'ont pas caché leur crainte de signer un tel accord alors que le contrat supplémentaire souhaité par la région n'est pas encore établi.

C'est la raison pour laquelle M. Philippe Seguin, député et maire RPR d'Epinal, avait précisé qu'il était opposé à donner « un quitus ou un blanc-seing » au gouvernement, responsable à ses yeux, au travers du plan acier, « d'un véritable cataclysme pour notre région ». Cette inquiétude était ouvertement partagée par le député et maire de Nancy M. André Rossinot (UDF). « L'Etat a marqué son rendez-vous avec la Lorraine », a-t-il affirmé en notant à l'adresse des deux préfets présents en séance (MM. Henri Gevrey, commissaire de la République de région, et Jacques Chérèque, chargé du redéploiement industriel): « C'est au-

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ hauc	- bauc	Rep. + en dép.	- Rep. + en dép.	Rep. + en dép.	- Rep. + en dép.	Rep. + en dép.	- Rep. + en dép.
\$ E.-U.	8,5210	8,5230	- 10	+ 10	- 15	+ 15	- 140	- 20
S. can.	6,4850	6,4880	- 3	+ 17	- 6	+ 21	- 97	- 10
Yen (100)	3,5940	3,5970	+ 174	+ 188	+ 353	+ 570	+ 1034	+ 1036
DM	3,6030	3,6060	+ 145	+ 175	+ 325	+ 540	+ 923	+ 972
France	2,7240	2,7260	+ 138	+ 140	+ 275	+ 280	+ 725	+ 825
F.R. (100)	15,6761	15,6836	+ 36	+ 111	+ 190	+ 187	+ 1397	+ 1405
E.S.	3,6757	3,6780	+ 25	+ 230	+ 464	+ 484	+ 1340	+ 1405
L (1 000)	4,9805	4,9872	- 145	- 120	- 280	- 240	- 820	- 810
E.	11,5982	11,5989	+ 293	+ 337	+ 525	+ 583	+ 1364	+ 1393

TAUX DES EUROMONNAIES

	10 5/8	10 7/8	11 13/16	11 15/16	11 15/16	12 1/16	12 5/16	12 11/16
\$ E.-U.	5 1/8	5 3/8	5 9/16	5 11/16	5 9/16	5 13/16	6 1/8	6 1/4
DM	5 3/8	5 5/8	5 7/8	6	6	6 1/2	6 7/16	6 9/16
Néale	10 3/4	11 1/4	11	11 5/8	11 1/4	11 7/8	11 1/2	12
E.S.	1 1/4	1 1/4	1 9/16	1 11/16	1 9/16	1 11/16	1 5/8	1 3/4
L (1 000)	15	15 7/8	14 3/4	14 13/16	15 5/8	15 3/4	16	16 1/2
E.	11 5/8	11 7/8	12	12 1/8	12 1/8	12 1/4	12 3/4	13 1/2

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués en fin de semaine par une grande banque de la place.

LE TOUR DE PARIS EN 80 BOUTIQUES

Soldes

du vendredi 22 juin au samedi 7 juillet

PALAIS DES CONGRÈS. PORTE MAILLOT.

1550

AFFAIRES

CRÉDIT AGRICOLE : M. Delors favorable à la création de structures régionales

En prenant comme thème de son assemblée annuelle l'épargne, la caisse nationale de Crédit agricole a mis l'accent sur un problème préoccupation du moment, le détournement des sommes collectées par le réseau de la « banque verte » au détriment de ses engagements traditionnels. Au titre des livrets d'épargne populaire ou des comptes pour le développement industriel (CODEVI), le Crédit agricole a transféré à la Caisse des dépôts et consignations plus de 10 milliards de francs en 1983. « Se privant ainsi de ressources peu onéreuses, il accroit », déclare M. Bonnot, directeur général de la CNCA, son risque financier. »

M. Delors, qui était l'invité de cette manifestation, ne s'est guère appuyé sur le sort du Crédit agricole, rappelant au contraire qu'il devait, selon lui, poursuivre l'ensemble de ses missions : le financement de l'agriculture et du milieu rural d'abord, celui de

l'agro-alimentaire et des PME, l'accompagnement des entreprises sur le plan international, le financement des usages (12 millions de comptes), la participation à de nouvelles technologies et aux nouveaux moyens de paiement. Le ministre des finances s'est déclaré favorable à la création de structures bancaires régionales au sein du Crédit agricole (1), afin qu'il s'adapte à la taille de ses principaux emprunteurs. Enfin, M. Delors a annoncé que, par souci d'harmonisation des conditions de concurrence, les caisses de Crédit agricole pourront offrir à leurs souscripteurs de parts sociales le bénéfice du compte d'épargne en actions.

(1) Les quatre-vingt-quatre caisses « régionales » de droit privé, pour lesquelles la CNCA sert de banque centrale, ont, pour la majorité d'entre elles, une zone de compétence départementale.

La mutation de l'épargne pose des problèmes à tous les réseaux de collecte

Le thème de la mutation profonde de l'épargne et de ses conséquences pour les réseaux de collecte devient de plus en plus actuel. Traités successivement, ces dernières semaines, par M. Lion, directeur général de la Caisse des dépôts, puis par M. Thion, administrateur unique du Centre national des caisses d'épargne, et dans nos colonnes (« Le Monde de l'économie » du 22 mai 1984), il a fait l'objet de plusieurs exposés à l'assemblée du Crédit agricole du 26 juin 1984. Succasivement, MM. Philippe Collet, chef du département des études, Martial Stambouli, chef du département développement, et Jean-Claude Seys, directeur central chargé de la fonction « ressources » à la Caisse nationale du Crédit agricole, ont mis l'accent sur la modification, en cours, de l'orientation de l'épargne, avec une « partie de tir à la corde entre les entreprises et les ménages », aux dépens de ces derniers, dont les motivations pour épargner sont plus fortes, mais dont les « attentes » sont beaucoup plus « dynamiques ». Cela veut dire, d'abord, que la répartition des fruits de la croissance sera moins favorable aux ménages qu'auparavant, au profit du secteur productif, qui bénéficie, maintenant, d'une priorité dans leur « détachement ».

Deuxième constatation de la mutation de l'épargne : la concurrence se développe entre les produits eux-mêmes, qui ont tendance à se dévaloriser mutuellement, phénomène désigné par le terme de « cannibalisme ». Pour les réseaux de collecte, cela signifie, d'abord, que d'ores et déjà, les coûts de collecte et de gestion de l'épargne, calculés par la comptabilité analytique, sont supérieurs aux commissions perçues. Ensuite, l'intérêt des différents produits pour les épargnants ne correspond pas, obligatoirement, aux ordres de priorité établis par le réseau. Sur le plan commercial, cela signifie qu'un conseil honnête conduit fréquemment à proposer au client les pro-

duits les moins intéressants et les moins rémunérateurs pour le réseau : c'est une situation « traumatisante » pour le personnel des réseaux. Sur le plan financier, les ressources les plus intéressantes pour les réseaux se raréfient (notamment les comptes à vue et les comptes sur livret), tandis que se multiplient les ressources plus onéreuses ou affectées à des emplois bien déterminés (livrets d'épargne populaire, CODEVI), sans oublier les produits pour lesquels les réseaux se bornent à jouer le rôle de « courtiers » : le SICAV de trésorerie, investies en obligations, et qui connaissent un développement foudroyant, ou, en quelques mois, réduits à presque rien la constitution de dépôts à terme au Crédit agricole. Bref, « plus l'épargne va se transformer, moins les banques auront à la transformer », et M. Seys, un rien pousé, évoque « la recherche de la rentabilité perdue » pour les réseaux.

FRANÇOIS RENARD.

PECHNEY ET THOMSON GARDENT LEURS PRÉSIDENTS
Le conseil d'administration de Pechney, réuni le 26 juin, a maintenu dans ses fonctions son président-directeur général, M. Georges Besso. Chez Thomson SA, le nouveau conseil d'administration a, lui aussi, proposé de renouveler dans ses fonctions à la tête du groupe M. Alain Gouez. Ces décisions devaient être ratifiées par le conseil des ministres.

DERNIERS ACCORDS TARIFAIRES AVEC LES PROFESSIONS DE SANTÉ

Le conseil d'administration de la Caisse nationale d'assurance maladie des salariés vient, le 19 juin 1984, d'approuver les derniers accords tarifaires conclus avec les professions de santé. Ceux-ci concernaient les kinésithérapeutes, qui ont obtenu une augmentation de 4,46 % au 1^{er} juin (2,42 % en masse sur 1984), les orthophonistes (4,35 % en niveau et 2,53 % en masse) et les orthoptistes (4,30 % en niveau et 2,50 % en masse). Ces hausses devaient être acceptées par les pouvoirs publics : ceux-ci ont déjà approuvé les accords avec les dentistes, les infirmières et les sages-femmes. Pour les dentistes, l'augmentation était de 4,44 % en niveau et de 2,40 % en masse ; pour les infirmières, de 4,38 % en niveau (2,37 % en masse) ; pour les sages-femmes, de 4,83 % en niveau (2,51 % en masse), à compter du 15 juin. Pour l'ensemble de ces professions, les augmentations en niveau sont légèrement supérieures à celles qui avaient été accordées aux médecins (4,16 % en niveau) et à ce qui était prévu par le gouvernement pour l'ensemble des prestations de service (4 %).

LA VOITURE ÉLECTRIQUE TIENT SALON

« Le véhicule électrique n'est plus un mythe et peut devenir une chance pour l'Europe ». Confiants, les organisateurs du 7^e symposium international du véhicule électrique, inauguré le 26 juin par M. Jean Auroux, secrétaire d'État à l'énergie, estiment que le moteur peut économiser 70 milliards de francs de carburants par an à l'Europe et assurer son indépendance énergétique. De nombreuses entreprises se sont déjà lancées sur ce créneau : EDF, Lucas, SAFT (groupe CGE) et des constructeurs automobiles comme PSA, Renault, Nissan, Iveco, Bedford, toutes représentées au Salon, du 26 au 29 juin.

Le 25 juin, M. Laurent Fabius, ministre de l'Industrie et de la recherche, a demandé à EDF et aux FTI d'expérimenter ces véhicules pour « une utilisation éventuelle par leurs services ».

SOCIAL

Le PDG de Creusot-Loire « est un plaisantin de mauvaise qualité » déclare M. Marchelli (CGC)

Alors que la décision du tribunal de commerce est attendue pour le 28 juin, sur la demande de dépôt de bilan déposée par M. Pineau-Valencienne, PDG du groupe Creusot-Loire, le climat s'aggrave. An cours d'un déjeuner de presse, prévu pour faire le bilan de son action après quatre jours de présidence de la CGC, M. Paul Marchelli s'en est violemment pris à M. Didier Pineau-Valencienne, le qualifiant de « plaisantin de mauvaise qualité ». « La déconfiture de Creusot-Loire est essentiellement la conséquence de phénomènes de mauvaise gestion qui se sont accumulés sur une longue période », a indiqué M. Paul Marchelli, en ajoutant toutefois que « le premier coupable, c'est le PDG actuel de Creusot-Loire », qui porte « la responsabilité totale » de la situation. « C'est un mauvais gestionnaire, qui aurait dû être remplacé depuis longtemps », a encore dit le président de la CGC, qui redoute « une quasi-nationalisation du groupe » représentant, à ses yeux, « une nouvelle rupture dans le contrat moral du président de la République ». Considérant que l'ensemble du groupe « est viable », M. Marchelli

préconise une intervention d'investisseurs privés et demande que « l'Etat agisse en prêteur pluriel qu'en cherchant une prise de contrôle ». Au Creusot même, où l'attente se poursuit, des élections professionnelles avaient lieu, le 26 juin, dans le secteur sidérurgie grosse forge et fondrière (soit le tiers des effectifs de l'usine). Ce scrutin a été l'occasion de vérifier l'état de mobilisation des salariés, puisque la participation a été très forte et a permis à la CGT de renforcer ses positions dans le collège ouvrier. Les résultats sont les suivants : Collège ouvrier. - Inscrits : 1 384 ; exprimés : 1 012. CGT : 718 voix (70,9 %, + 2,3 %) ; CFDT : 294 voix (29,1 %, - 2,3 %). Collège techniciens et agents de maîtrise. - Inscrits : 579 ; exprimés : 377. CFDT : 197 voix (52,2 %, - 7,1 %) ; CGC : 92 voix (24,4 %, + 9,2 %) ; CGT : 88 voix (23,4 %, - 2,1 %). Collège ingénieurs. - Inscrits : 95 ; exprimés : 86. CGC : 67 voix (77,9 %) et CFDT : 19 voix (22,1 %).

SACILOR SUPPRIME 870 EMPLOIS

Une manifestation empêche la réunion du comité central d'entreprise

De notre correspondant Metz. - Pour la troisième fois depuis le début de cette année, le comité central d'entreprise de Sacilor a pu se tenir mardi 26 juin à Florange (Moselle), plus de trois cents sidérurgistes ayant envahi durant près de trois heures la salle de réunions, à l'appel des organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC, CGC). L'objet de cette manifestation était le refus d'entamer la suppression de 870 emplois. L'annonce de la fermeture du train à fil de Jouff (240 emplois), ainsi que de celle du tralu à poutrelles d'Hagondange (380), tout comme la rationalisation des effectifs des services centraux de Sacilor (280),

étaient en effet inscrits à l'ordre du jour de ce comité central d'entreprise. Par ailleurs, une grève de vingt-quatre heures, suivie à 65 % tant à Gandrange-Rombas qu'à Jouff, a paralysé, mardi, quasi totalement la production de la division produits longs du groupe sidérurgique lorrain. Dans une déclaration commune lue à M. Claude Dollé, PDG de Sacilor, l'ensemble des syndicats a lancé un avertissement : « Si on n'a pas de réponse favorable pour renégocier le plan acier, ce n'est pas la peine de revenir siéger au comité central d'entreprise ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AGF GROUPE DES ASSURANCES GÉNÉRALES DE FRANCE

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRES DES SOCIÉTÉS A.G.F.-VIE A.G.F.-I.A.R.T. ET DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE DES A.G.F.

Le collège exerçant les pouvoirs de l'assemblée générale ordinaire s'est réuni le vendredi 22 juin 1984 sous la présidence de M. Raymond Janot, conseiller d'Etat, pour examiner et approuver les comptes de l'exercice 1983.

A.G.F.-VIE
Après deux années de forte expansion (+18,2 % en 1981 et 18,9 % en 1982), le chiffre d'affaires mondial des sociétés a progressé de 10,9 % et atteint 5 805 millions de francs. Comme les années précédentes, les participations attribuées aux assurés de la branche individuelle ont été fortement augmentées : 1 131,2 millions contre 839,6 millions en 1982 ; leur montant représente 39,2 % des cotisations correspondantes (contre 32,6 % en 1982). Les participations attribuées aux assurés des contrats groupe ont progressé fortement elles aussi, passant du 317,8 millions en 1982 à 421,5 millions en 1983, soit 32,6 % d'augmentation. Après prise en compte des plus-values pour cessions d'actifs, de charges diverses, le résultat du compte de pertes et profits se solde par un bénéfice de 107,4 millions de francs (contre 113,4 en 1982) permettant de distribuer à la Société Centrale des A.G.F., qui détient la totalité des actions de la Société A.G.F.-VIE, un dividende de 4,67 millions de francs, soit, compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (22,33 millions de francs), un revenu global de 67 millions de francs.

A.G.F.-I.A.R.T.
Le chiffre d'affaires a vivement progressé en 1983, passant de 7 106 millions de francs à 8 240 millions de francs, soit une augmentation de 15,9 % dont 15,3 % pour les affaires directes France (contre 13,9 en 1982). La société enregistre un redressement sensible de son compte d'exploitation, dont le résultat se solde par un bénéfice de 144,4 millions de francs contre une perte de 53,9 millions de francs en 1982. Les résultats accrus des branches automobile, assurances de personnes, risques d'entreprises et des affaires françaises de la branche transports, ainsi que le redressement des acceptations en réassurance, compensent largement des déficits enregistrés en incendie risques simples et agricoles, vol et grêle, et les lourdes pertes de l'exploitation transports en Grand-Bretagne. Après prise en compte des plus-values sur cessions d'actifs réalisées dans l'exercice, de charges diverses et de l'impôt sur les sociétés, le bénéfice net s'élève à 100,8 millions de francs contre 13,3 millions de francs en 1982, permettant de distribuer un dividende de 25,5 millions de francs contre 10,8 millions de francs l'an dernier.

Compte tenu de l'impôt déjà versé au Trésor (12,75 millions de francs), le revenu global s'élève à 88,05 millions de francs. Le dividende de 25,5 millions de francs sera versé à raison de : - 3 510 000 F à la Société Centrale (qui détient 117 000 actions A.G.F.-I.A.R.T., soit 13,76 %) ; - 21 990 000 F à la Société A.G.F.-VIE (qui détient 733 000 actions des A.G.F.-I.A.R.T., soit 86,24 %).

DIVIDENDE DE LA SOCIÉTÉ CENTRALE
Au cours de la présente année, la société devra répartir, conformément à son objet, les dividendes qu'elle doit recevoir au titre de l'exercice 1983 de ses deux filiales, soit 48 180 000 F, dont : - 3 510 000 F provenant d'A.G.F.-I.A.R.T. ; - 44 670 000 F provenant d'A.G.F.-VIE. Chaque titre de 2 000 000 actions de 185 F de valeur nominale composant le capital social au 31 décembre 1983 recevra donc : - dividende 21,90 F - avoir fiscal 10,95 F - dividende global 32,85 F Il est rappelé que chaque action A.G.F. avait reçu :

Exercice	Dividende net	Avoir fiscal	Revenu Global	Nombre d'actions rémunérées	Valeur nominale
1980	36	18	54	1 100 000	370
1981	19,50	9,75	29,25	2 200 000	185
1982	29,90	10,45	40,35	2 200 000	185

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX SUR LE GROUPE DES A.G.F.

(en millions de francs)

	1982	1983	Variation
Chiffre d'affaires mondial consolidé	15 092	16 706	+ 13,6 % (1)
Chiffre d'affaires mondial consolidé (A.G.F.-VIE et A.G.F.-I.A.R.T.)	12 397	14 045	+ 13,8 %
Portefeuille de placements en France	27 240	32 049	+ 17,6 %
Revenus en France	2 845	3 437	+ 20,8 %

(1) Compte tenu de la modification apportée au périmètre de consolidation. Les effectifs s'élèvent à 12 166 personnes, dont 7 472 membres du personnel administratif et 4 694 producteurs salariés.

ALLOCATION DU PRÉSIDENT MICHEL ALBERT

Au cours d'un exercice marqué, notamment, par une baisse relative du taux d'inflation, les deux sociétés du groupe A.G.F.-I.A.R.T. et A.G.F.-VIE ont connu une évolution différenciée. Le chiffre d'affaires mondial a progressé de 10,9 % contre + 15,9 % en 1982 ; le résultat net s'élève à 100,8 millions de francs contre 13,3 millions de francs en 1982. L'exercice 1983 a été marqué par l'achèvement du programme de centralisation. Le transfert de la gestion, dans leur détermination de compétence, de la presque totalité des départements, l'autorité accrue donnée aux délégués régionaux grâce au rapprochement entre les inspecteurs et les délégués, constituent des étapes décisives de ce programme dont l'importance a été, une nouvelle fois, soulignée à l'occasion de l'inauguration des délégations de Bordeaux et de Toulouse. Deux initiatives nouvelles méritent, aussi, une mention particulière. La première concerne la société I.A.R.T. : l'élaboration d'un plan de développement de la branche automobile pour les années 1984-1986. Confrontées à la progression des mutuelles sans intermédiaires sur le marché de l'assurance automobile, les A.G.F. avaient pour objectif de 22 % le nombre des véhicules assurés entre 1976 et 1980. Au cours des trois derniers exercices, au contraire, une baisse du parc assuré, atteignant globalement 6 %, avait été enregistrée ; compte tenu notamment du niveau tarifaire des mutuelles, obtenu par une sélection très stricte des assurés, cette évolution ne pouvait que se poursuivre. Le retour à l'équilibre, en 1982, puis la consolidation, en 1983, des résultats de la branche automobile rendent possible un renforcement du portefeuille. C'est l'objet du plan automobile : la mise en œuvre de moyens tarifaires (baisse relative et progressive des cotisations des assurés répondant à certains critères), la modernisation des contrats, la simplification et la réduction des coûts de gestion, une meilleure sélection des affaires et une plus grande maîtrise du règlement des sinistres doivent permettre à la branche automobile de parvenir à ce but. La société VIE a connu également un événement important : le lancement à la fin de l'année 1983, de « LA RETRAITE A.G.F. », Interrogé par sondage, en octobre 1983, huit Français sur dix se sont déclarés inquiets de l'avenir en matière de retraite. L'accroissement du nombre des retraités par rapport à celui des actifs (du au vieillissement de la population mais aussi à l'avancement de l'âge de la retraite, ainsi qu'aux difficultés de l'emploi) dans une économie où la croissance est ralentie et où les prélèvements obligatoires atteignent leur limite, constitue en effet un problème réel. Les assurés peuvent y apporter une réponse - certes modeste et partielle - en proposant, en complément des systèmes de répartition, des régimes de retraites par capitalisation. « LA RETRAITE A.G.F. », régime collectif de retraite qui s'appuie sur une association (dans le cadre de laquelle il fait l'objet d'une gestion paritaire), reçoit un bon accueil d'un public soucieux de préparer un avenir dont le groupe A.G.F. est fier d'être, pour une part, le garant.

Vos annonces dans **Emplois Cadres** **Le Monde** 5, rue des Italiens, 75009 Paris Régie-Presses, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

Lisez St-Henri PHILATÉLISTES OFFICE DE LA PHILATÉLIE

ÉQUIPEMENT

LE PHARE GÉANT D'OUESSANT

Une tour de béton et d'acier reposera en pleine mer

Brest. — En attribuant à Nantes et à Brest leur part de marché dans la construction du phare géant d'Ouessant, le secrétariat d'Etat à la mer a mis fin à une attente que les milieux concernés commencent à trouver longue. Le chantier est en effet particulièrement important : 380 000 heures de travail seront nécessaires. Les Chantiers Dubigeon de Nantes recevront 240 000 heures (1), et Brest 140 000 heures (40 000 pour les Ateliers français de l'Ouest (AFO) et 100 000 pour les entreprises de génie civil dont SPIE-Batignolles la région). Cette répartition, qui fait l'affaire du secteur des travaux publics, est, en revanche, accueillie avec déception dans le milieu de la réparation navale (en l'occurrence les AFO). Celle-ci ne réussit pas à remonter le creux de la vague. Le grand garage brestois de la mer reste pratiquement vide.

Avec l'installation de phare géant, le dernier maillon du dispositif de réglementation de la circulation en Manche sera en place. Depuis Ouessant jusqu'à la mer du Nord, les marins suivront un trajet rectiligne, ce qui limitera les risques de collision sur une route maritime parmi les plus fréquentées du monde : cent cinquante navires par jour au large d'Ouessant.

La démarche repose sur une politique globale de prévention de la catastrophe. Avant que l'Amoco-Cadiz s'échoue à Pornic en mars 1978, il n'y avait pas de code précis pour doubler Ouessant. La marée

De notre correspondant

noire a mis en lumière l'urgence d'une réglementation discontinue pour séparer le trafic, comme sur une autoroute et pour l'éloigner des côtes. C'est le « rail » : ainsi, au large d'Ouessant, les bateaux qui descendent doivent-ils emprunter une voie obligatoire et ceux qui remontent deux autres voies situées de part et d'autre de sens descendant, les gros porteurs et les navires transportant des matières dangereuses, devant prendre la route la plus au large (entre 27 et 33 milles des côtes).

Deux rails en ligne droite

Mais, dans ce cas, pour reprendre leur chemin normal dans le rail du Cotentin, ils sont obligés de couper la route des bateaux descendants. D'où un risque.

Asses un dispositif amélioré serait mis en place. A Ouessant, il n'y aura plus que deux rails. Les bateaux ne changeront pas de route et suivront désormais un tracé en ligne droite et, de surcroît, situés plus loin des côtes. Avant de procéder à ce réaménagement, l'Organisation maritime internationale (OMI) a demandé la mise en place d'une « aide majeure à la navigation », à 46 kilomètres à l'est-sud-ouest d'Ouessant. But : permettre aux marins de se « recaler » avant d'aborder leur entrée en Manche.

En prenant leur marque sur un phare géant, automatique, muni d'un feu portant à 74 kilomètres et d'une balise émettant à 55 kilomètres des signaux capables par les radars des bateaux, les marins s'engageront ainsi sur la bonne route.

Le problème est, maintenant, de construire ce phare, c'est-à-dire de le faire plonger à 125 mètres au fond de l'eau et de le faire dépasser de 100 mètres au-dessus des flots, dans un endroit où les vagues peuvent atteindre 30 mètres de hauteur et où le vent souffle parfois à 200 kilomètres à l'heure. Parmi les trois projets initiaux c'est la structure mixte avec des montants en acier et d'autres en béton qui sera réalisée. Les techniciens et ouvriers assembleront les différentes parties, construites à Nantes, dans la grande forme de radoub de Brest. Il faudra ensuite remorquer l'ouvrage en mer. Durée des travaux, qui pourront s'échapper dès le second semestre 1984 : dix à onze mois. Coût de l'opération : 200 millions de francs.

GABRIEL SIMON.

(1) Les Chantiers Dubigeon, filiale d'Alstom-Atlantique ont aussi obtenu la commande d'un car-ferry, de 630 passagers et 220 voitures, pour la Compagnie maritime de navigation. Elle sera exécutée à Saint-Nazaire et représente 800 000 heures de travail.

FISCALITÉ

Point de vue

COMPARAISONS FISCALES INTERNATIONALES

Poids de l'impôt et redistribution

par PATRICK de FRÉMINET
qu'il est en Grande-Bretagne, en RFA et aux États-Unis.

A partir de là, deux voies se présentent. La première consiste à partir de la constatation que l'impôt sur le revenu, fondé sur la capacité contributive exacte de chacun est l'impôt le plus juste, par définition. Or l'impôt sur le revenu a une place réduite en France par rapport aux pays comparables. Notre régime fiscal est donc moins juste que le leur comme l'affirment de nombreux commentateurs.

La seconde voie est de se demander pourquoi cette faiblesse et pour quoi ? Que décevrons-nous ? D'abord, que le nombre de nos contribuables est d'un tiers inférieur à celui de la RFA et de la Grande-Bretagne, deux pays de niveau de vie et de population identiques. Grosso modo, cinq millions de foyers français exorbités chez nous paieraient un impôt s'ils étaient allemands ou britanniques.

Ensuite, examinons le cas de ceux qui paient l'impôt. Logiquement, chacun d'entre eux devrait payer la moitié de ce que versent à égalité de revenu leurs voisins. Il n'en est rien.

Prenez deux cas très éloignés : celui du salarié gagnant 50 000 F nets de cotisations de Sécurité sociale salariales en 1982 et celui du salarié gagnant 800 000 F. Quel est un pourcentage d'écart que nous constatons avec le taux d'imposition du Britannique, de l'Allemand et de l'Américain gagnant la même somme ?

A 50 000 F, le taux d'imposition de nos partenaires est supérieur au nôtre de 81 à 141 % selon les pays pour une personne seule et de 205 à 387 % pour un ménage sans enfant. Pour le ménage avec deux enfants, il n'y a pas d'impôt en France, alors que le salarié américain verse 5,86 % de son revenu net au Trésor, l'Allemand 7,48 % et le Britannique 15,74 %.

A 800 000 F, le taux d'imposition de nos partenaires n'est plus supérieur au nôtre que de 0,1 à 5,9 % selon les pays pour une personne seule, de 7,4 à 14,1 % pour un ménage sans enfant et de 12 à 20,2 % pour un ménage avec deux enfants.

En bref, les écarts sont énormes à la base : ils deviennent faibles au sommet de la hiérarchie. Leur dégressivité est d'ailleurs constante au fur et à mesure que le revenu augmente.

A cet égard, M. Dupuyroux, utilisant nos propres chiffres, tente de démontrer que les écarts peuvent, dans certains cas, croître avec le revenu. Pour ce faire, il mesure ces écarts en points. Mais une telle méthode n'est pas appropriée, s'agissant de niveaux de revenus distincts. Je ne vois pas d'autre méthode sérieuse que celle que j'ai suivie en mesurant en pour-cent pour chaque niveau de revenu l'écart entre le taux français et ceux de trois de nos partenaires. (Ex. : un taux de 10 % est le double d'un taux de 5, un taux de 15 % n'est supérieur que de 50 % par rapport à un « taux de 10 ».)

J'ajouterais que, pour les hauts salaires, en général atteints dans la deuxième partie de la carrière professionnelle, la famille type est celle d'être financièrement à charge que les ménages avec deux enfants à charge. Enfin, les chiffres ci-dessus concernent des foyers n'occupant que des salaires. Or c'est pour les salaires que nos règles fiscales sont les plus favorables. Si l'on ajoutait d'autres revenus et si l'on tenait compte des déductions parfois plus

généreuses ailleurs, les écarts se réduiraient encore et même s'inverseraient peut-être dans quelques cas.

Bien sûr, il demeure, même à des niveaux élevés de revenus, des écarts substantiels en faveur des Français. Cela étant, le point fondamental que j'ai voulu mettre en valeur est que le poids global de l'impôt est une chose, sa répartition une autre. Un impôt sur le revenu peut être faible dans un pays et néanmoins hautement redistributif. En effet, si cet impôt sur le revenu est payé par un moins grand nombre de contribuables et est très progressif, il a un effet redistributif proportionnellement aussi fort que celui d'un régime où l'impôt est payé par presque tout le monde et à des taux peu progressifs. Telle est, en gros, la situation comparée entre la France et la Grande-Bretagne.

Quelques exemples illustreront cette situation. Ainsi un ménage anglais sans enfant verse au Trésor — pour 60 000 F de revenu net en 1982 — 15,74 % de ce montant, un ménage français 3,23 %. A 250 000 F, soit cinq fois plus, le taux anglais est de 33,79 %, soit 2,1 fois plus, le taux français de 20,38 %, soit 8,3 fois plus. A 500 000 F, soit un revenu dix fois supérieur, le taux anglais est de 45,38 %, soit 2,9 fois plus, le taux français est de 29,72 %, soit 9,2 fois plus.

Tenir compte des transferts sociaux

Le phénomène est encore plus net dans le cas des ménages avec deux enfants. A 75 000 F de revenu net, le ménage anglais verse au Trésor 21,38 % de ce montant, le même ménage français 2,68 %. A 150 000 F, soit deux fois plus, le taux anglais s'est progressivement de 25 % environ, le taux français de 24 % environ.

Néanmoins, on peut être surpris de constater qu'en France un autre régime de transferts sociaux existe : celui de ne pas manquer de préciser que l'effort demandé sera proportionnellement beaucoup plus élevé pour les petits et moyens contribuables que pour les autres.

L'impôt sur le revenu est d'ailleurs une voie d'approche insuffisante de la redistribution. Il faut tenir compte aussi des transferts sociaux. C'est ce que font les experts du TOCDE. Il n'est pas inutile de rappeler leurs chiffres dans le cas de l'ouvrier moyen dans chacun des pays concernés en 1982. On constate que le revenu disponible après prélèvements sociaux et fiscaux et transferts sociaux est de 78,21 % du gain brut pour l'ouvrier moyen français célibataire, de 68,02 % et 67,54 % pour respectivement ses homologues allemand et britannique. Pour une famille ouvrière de deux enfants, le revenu disponible est en France de 82,49 % du gain brut, contre 77,98 % en RFA et 78,69 % en Grande-Bretagne.


Souhaitons que d'autres spécialistes disposant de moyens moins artisanaux que nous affinent ces analyses, et ce pour d'autres cas types. Il faudrait aussi prendre en compte les autres impôts (TVA...) et l'ensemble des avantages sociaux. Ce n'est que pour un bilan complet et concret, c'est-à-dire différencié par type de famille et niveau de revenus qu'il sera possible de mesurer la justice ou l'injustice d'un régime de prélèvements obligatoires et de prestations et avantages sociaux.

En revanche, fonder son jugement sur des données globales telles que un élément du régime des prélèvements, c'est, à coup sûr, être partiel et, fatalement, partial.

Architectes, urbanistes, designers, ingénieurs, techniciens,...

CADEPLAN, le Dessin Assisté par Ordinateur.

INTEPERT, la Gestion des Projets.



Ricardo Boffil, dans son atelier parisien, a fait confiance à Agena pour son système de Dessin Assisté par Ordinateur. Pour répondre à tous les besoins, plusieurs configurations sont disponibles, toujours avec la formation et les services Agena garantis par contrat.

Configuration type

Dessin Assisté par Ordinateur - Gestion de projets.	
1 unité centrale IBM PC/XT	
avec disque dur 10 Mo	42 990 F
1 carte d'extension mémoire	2 328 F
9 modules mémoire 64 Ko supplémentaires	11 412 F
1 écran TAKAN RGB II	4 200 F
1 carte graphique IBM	2 286 F
1 clavier Azerty	2 178 F
1 adaptateur asynchrone	1 016 F
1 table traçante DMP 42 format A1	28 000 F
1 câble pour DMP 42	479 F
1 câble écran	175 F
1 logiciel CADEPLAN	40 000 F
1 DOS 2.0	594 F
1 logiciel Intepert	4 450 F
1 système "sonris"	3 700 F
Prix de la configuration HT	143 808 F
En location sur 3 ans*	4 889,47 F par mois
En crédit-bail sur 3 ans (VR 2%)*	5 306,51 F par mois

* sans réserve d'acceptation du dossier.

AGENA

Filiale Promodata, groupe Locafrance

25, rue de la Pépinière
75008 Paris. Tél. 293.12.96.

Plus vite !
moins cher !

Vous cherchez
• une 305 !
• une 505 !

Nous vous la proposons à des conditions spéciales !
Nombreux autres modèles disponibles (tous types) :
SAMBRA • TALBOT HORIZON ou SOLARA

PEUGEOT-TALBOT
NEUBAUER
M. GÉRARD 821.60.21
227, bd. Anatole France - ST-DENIS (Métro) - Mairie de St-Ouen

John de LSA

ÉTRANGER

LE CONFLIT SUR LA DURÉE DU TRAVAIL EN RFA ET SES CONSÉQUENCES

Les propositions du médiateur offraient une chance d'aboutir à une négociation

Bonn. - Un accord paraissait en vue, mercredi 27 juin, en Allemagne pour mettre un terme au conflit des 35 heures dans la métallurgie. Les négociateurs du patronat et du syndicat IG-Metall devaient se retrouver dans la matinée, à Stuttgart, pour discuter des propositions qui leur avaient été soumises lundi soir par M. Georg Leber, chargé par les deux parties d'une mission de médiation.

L'ancien ministre social-démocrate de la défense a développé un concept associant la volonté des syndicats de réduire la durée officielle de la semaine de travail et celle du patronat de s'en tenir à une certaine flexibilité. Son plan prévoit l'adoption, à partir du 1^{er} juillet 1985, d'une durée hebdomadaire de travail de 38,5 heures (contre 40 heures actuellement) sans perte de salaire. Mais il laisse à la charge de chaque entreprise le soin de fixer, en fonction de ses possibilités, un règlement propre, pourvu que la durée hebdomadaire de travail soit comprise dans une fourchette de 37 à 40 heures.

Contrairement à ce qui s'était passé il y a une semaine dans l'imprimerie, ces propositions ont reçu, mardi, de la part du patronat comme du syndicat IG-Metall, un accueil plutôt encourageant. Dire que les uns et les autres sient bon de joie serait excessif. Mais on reconnaît de part et d'autre que, après six semaines de conflit, il ne reste plus guère de choix, comme l'a d'ailleurs souligné lui-même M. Leber. Pour le patronat, qui avait jusqu'ici refusé toute remise en cause de la règle des 40 heures, il faut baisser pavillon : « Comme on doit arriver à une solution à un moment ou à un autre (...), je suis de l'avis que nous pourrions peut-être vivre avec un tel compromis », avait déclaré mardi le chef de la délégation patronale, M. Stiel. Tout est loin d'être négatif, il est vrai, pour les employeurs, bien qu'il ne soit plus fait référence à la semaine de 35 heures, du moins d'ici à 1988.

IG-Metall peut en revanche se prévaloir, comme l'a fait son principal négociateur, M. Eisemann, d'une victoire psychologique dans sa lutte pour briser le « tabou des 40 heures » sans pour autant avoir à faire de sacrifices salariaux. Le plan de M. Leber prévoit une augmentation des salaires de 3,3 % à partir du

1^{er} juillet 1984 et de 2 % supplémentaires valables pour un an à partir du 1^{er} avril 1985. Le taux d'inflation prévu en Allemagne fédérale cette année est de l'ordre de 3 %.

La principale innovation de ce plan consiste à laisser aux entreprises elles-mêmes le soin de négocier pour chacune d'entre elles la durée exacte de la semaine de travail. Depuis la guerre, les salaires et les conventions collectives font l'objet, dans chaque branche, de négociations au niveau régional. Les décisions s'appliquent ensuite pour toutes les entreprises, grandes ou petites.

Une certaine marge de manœuvre permet seulement aux comités d'entreprise de négocier, le cas échéant, des accords salariaux favorables. Les principaux bénéficiaires en étaient bien sûr jusqu'ici les entreprises les plus importantes. D'un côté comme de l'autre, on tenait cependant à un système qui évitait, pour les employeurs, de jouer en ordre dispersé contre des syndicats de branches uniques, pour les syndicats d'établir une discrimination entre salariés des diverses entreprises.

Même si de nombreux points restaient encore à régler mercredi, on n'excluait pas, à Stuttgart, une conclusion rapide des discussions. Si tel était le cas, le concept développé par M. Leber devrait servir de modèle dans les autres secteurs de l'activité économique. Dans l'imprimerie, où les grèves se sont à nouveau durcies, en début de semaine, à la suite du rejet par les employeurs

des propositions de M. Biedenkopf, ces derniers ont fait savoir mardi qu'ils avaient de nouvelles propositions à faire. Les plus embarrassés dans l'affaire risquent fort d'être les dirigeants du gouvernement, qui, après avoir mené bataille contre le principe d'une réduction générale de la semaine de travail, vont avoir à leur tour à négocier, à la rentrée prochaine, avec un syndicat des services publics déterminé à obtenir, lui aussi, l'abolition des 40 heures.

HENRI DE BRESSON.

En France, certaines usines doivent recourir au chômage technique

La grève des métallurgistes allemands a des répercussions non négligeables sur certains secteurs des usines automobiles françaises. Sont touchés, notamment, General Motors et les usines Renault. L'usine Renault du Mans, dont la production est de soixante-cinq tracteurs par jour, s'équipe pour les moteurs chez MWM à Mannheim, et n'est plus approvisionnée depuis six semaines. La direction envisage des mesures de chômage technique, et elle a demandé aux cent trente ouvriers de la chaîne de montage de prendre dès à présent leurs congés d'août. Le secteur automobile de la firme Renault semble dans une situation moins inquiétante. On ne constate pas de réels problèmes au niveau de la production, mais la plupart des modèles utilisent des pompes à injection Bosch. Les stocks devraient permettre à la production perturbée par le mauvais état du marché de tenir jusqu'à la fin du mois de juin. Des solutions de diversification de la provenance des équipements sont envisagées.

Premier exportateur de pièces automobiles, principalement vers Opel en Allemagne, General Motors subit aussi les contrechocs de la grève allemande. Sur les quatre usines implantées en France, Gennevilliers, dépendant d'Opel pour 80 % de ses livraisons, a réduit la cadence de sa production et a eu recours à cinq jours de chômage technique en juin ; l'usine de Strasbourg a dû mettre les quatre cents personnes de la fabrication de carburateurs au chômage technique pendant quatre jours. Les usines Peugeot sont, elles aussi, touchées par le manque d'approvisionnement en systèmes d'injection Bosch, notamment pour la 505 GTI et la 205 GTI. Les véhicules sont produits sans la pièce concernée, et ne seront pas livrables avant novembre.

Citroën et Peugeot n'envisagent pas de chômage technique pour l'instant. L'ensemble des producteurs automobiles craignent cependant d'être obligés d'y avoir recours si la grève devait se poursuivre durant le mois de juillet.

FAITS ET CHIFFRES

● Châliers espagnols en infraction. - Le contentieux entre les pêcheurs espagnols et les autorités françaises continue de s'alourdir. Un chalutier immatriculé à Bilbao a été surpris, le 26 juin, par un vedette de la marine nationale en train de pêcher sans licence dans les eaux territoriales françaises. Il a été dédouané sur le port de La Pallice (Charente-Maritime). Le même jour, le tribunal de grande instance de La Rochelle a condamné à 60.000 F d'amende et à la confiscation de ses engins de pêche le patron du chalutier espagnol, Cibelez, surpris en infraction le 13 juin.

● Les États-Unis ont renoncé à limiter leurs importations de chaussures, à annoncer, mardi 26 juin à Rome (Drôme), le représentant de la délégation permanente de la Commission des Communautés européennes à Genève. Avec les dix autres membres des pays de la CEE, il effectuait une démarche exceptionnelle dans la capitale de la chausserie de qualité, mise en émoi à l'annonce de la mesure américaine.

● Maintien de l'excédent commercial. - La balance commerciale néerlandaise s'est soldée par un excédent de 1,4 milliard de florins (3,8 milliards de francs) en avril, indique, mardi 26 juin, le ministère de l'Économie. L'excédent était de 2,1 milliards de florins en mars. Pour les quatre premiers mois de l'année, la balance commerciale néerlandaise a été excédentaire de 6,1 milliards de florins contre 6 milliards de janvier à avril de l'année précédente.

INTERNATIONALES

redistribution

LE JOURNAL DES UTILISATEURS DE MICRO-ORDINATEURS

Vous cherchez une 305 ou une 505? BAIER

LE JOURNAL DES UTILISATEURS DE MICRO-ORDINATEURS

Chez votre marchand de journaux

DECISION

APPLE IIc UN PORTABLE DE POIDS

(Publicité)

CONTOURNEMENT DE L'AGGLOMÉRATION NANTAISE ROCADE OUEST DE NANTES ET FRANCHISEMENT DE LA LOIRE A CHEVIRÉ

Une enquête portant à la fois sur l'utilité publique du projet de construction de la rocade ouest de Nantes entre la route de Pornic (CD 723) et la voie rapide des quartiers ouest (CD 201), section « La Bouvrière - Le Moulin-Neuf », comprenant le franchissement de la Loire à Chevireuil, sur les communes de Boulogne-sur-Mer, Nantes et Saint-Herblain et l'attribution de caractères de voie express, vient d'être prescrite par arrêté préfectoral du 5 juin 1984.

Elle se déroulera pendant quatre-vingt-dix jours consécutifs, du 25 juin au 22 septembre 1984 inclus. Un dossier d'enquête est accessible dès maintenant à quiconque en fait la demande à la préfecture de Loire-Atlantique.

La commission d'enquête sera constituée par :

- M. Jacques d'Utruy, chef des services techniques EDF, en retraite, demeurant 24, boulevard Pierre-de-Coubertin à Nantes, président ;
- M. Paul Biguet, secrétaire général honoraire de la ville de Nantes, demeurant 39, rue de la Médaille à Nantes ;
- M. Yves Huteau, sabotier, président de la Chambre des métiers de Loire-Atlantique, demeurant à Saint-Simon, à La Chapelle-Basse-Mer.

Le siège principal de l'enquête sera situé à la préfecture de la Loire-Atlantique.

Le dossier d'enquête y sera mis à la disposition du public du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures, ainsi que les samedis 8 et 22 septembre, de 8 heures à 12 h 30, sauf le mercredi 15 août, jour férié.

Il pourra en outre être consulté pendant l'enquête :

- à Nantes, au local usant lieu de mairie annexé pendant la durée de l'enquête, situé place du Commerce, où les maquettes du projet, un montage audiovisuel ainsi que des panneaux explicatifs seront présentés au public : du lundi au vendredi, de 11 heures à 15 heures et de 16 heures à 18 heures, ainsi que les samedis 7 juillet et 22 septembre, de 10 heures à 18 heures, sauf le mercredi 15 août, jour férié ;
- à Boulogne-sur-Mer, à la mairie : du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, ainsi que les samedis 30 juin et 8 septembre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, sauf le mercredi 15 août, jour férié ;
- à Saint-Herblain, à la mairie (bâtiment des services techniques) : du lundi au vendredi, de 9 heures à 17 h 30 sans interruption, ainsi que le samedi 8 et le dimanche 9 septembre, de 9 heures à 17 h 30, sauf le mercredi 15 août, jour férié.

Durant cette période, les personnes désireuses de faire connaître leurs observations pourront soit les consigner sur les registres d'enquête ouverte à la préfecture et dans chacune des mairies désignées, soit les adresser par écrit à la commission d'enquête aux adresses ci-dessous.

En outre, ces personnes pourront être reçues par la commission d'enquête :

- à la préfecture de Loire-Atlantique : les 24 juillet et 18 septembre, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures ;
- à Nantes, place du Commerce : le 23 juillet et 17 septembre, de 11 heures à 15 heures et de 16 heures à 18 heures ;
- à Boulogne-sur-Mer, le 22 septembre, de 10 heures à 18 heures ;
- à Saint-Herblain, à la mairie : le 25 juillet et 19 septembre, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures ;
- à Saint-Herblain, à la mairie (bâtiment des services techniques) : les 26 juillet et 20 septembre, de 9 heures à 17 h 30.

Après avoir examiné les observations consignées et acceptées au registre d'enquête et entendu toutes les observations consignées et acceptées au registre d'enquête, la commission d'enquête établira un rapport faisant état de ses conclusions.

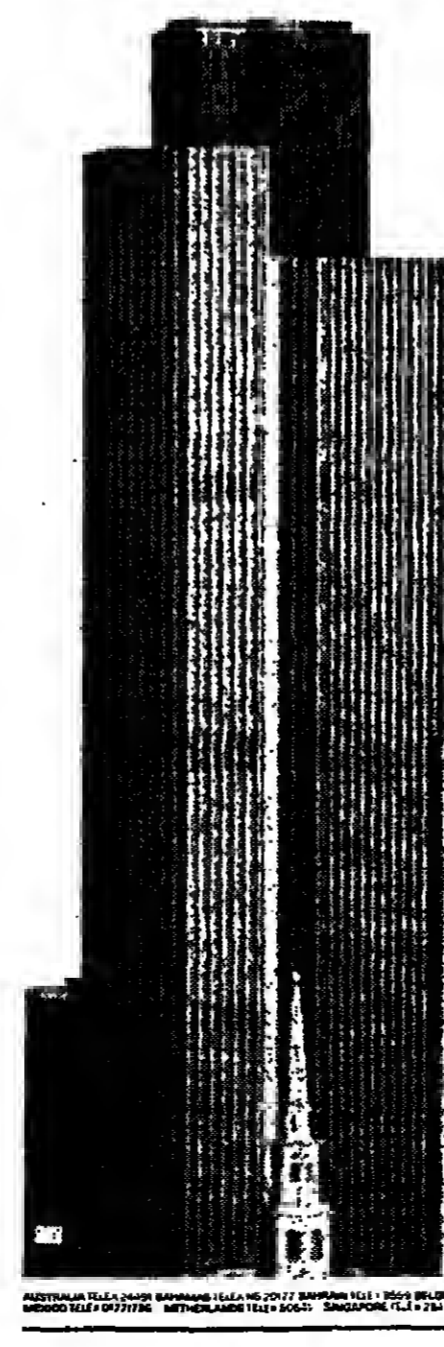
Une copie de ce rapport sera déposée à la préfecture de Loire-Atlantique, aux mairies de Boulogne-sur-Mer, Nantes et Saint-Herblain.

Toute personne concernée pourra demander au commissaire de la République communication de ces conclusions ainsi que des réponses du maître de l'ouvrage aux observations formulées lors de l'enquête.

L'information du public sera d'autre part assurée par l'affichage à chacune des mairies concernées du présent avis et de l'arrêté préfectoral prescrivant l'enquête.

“Les réalisations de l'année écoulée reflètent la force du Groupe”

Lord Boardman
Président, National Westminster Bank



● Nos opérations internationales se sont encore accrues en 1983 et ont contribué pour 38% au profit du Groupe avant déduction des intérêts sur le capital emprunté.

● Nous avons participé aux financements liés aux diverses activités industrielles de notre clientèle multinationale, en particulier dans l'aéronautique, la recherche et l'exploitation pétrolières.

● Conformément à notre objectif, nous avons accru nos engagements internationaux liés à l'exportation.

● Nos opérations en Europe ont donné des résultats excellents, voire même, dans certains cas, records. En avril, nous avons ouvert un nouveau centre d'opérations à Barcelone en complément de notre Agence de Madrid.

Postes financiers marquants 1983

	£m	FRFms
Capital (actions ordinaires)	239	2.885
Réserves	2.638	31.841
Dépôts	55.200	666.264
Prêts	45.200	545.564
Bénéfices avant impôts	503	6.071
Profits retenus	322	3.887

Taux au 31 décembre 1983

Copie de notre Rapport Annuel et du compte-rendu de notre Président peut être obtenue à l'adresse suivante :

The Secretary's Office
National Westminster Bank PLC
41 Lothbury, London EC2P 2BP, ENGLAND

Filiale :
International Westminster Bank PLC
Direction Générale pour la France
18 Place Vendôme, Paris (1er)

Succursales à Bordeaux, Lyon, Marseille, Nantes et Nice

National Westminster
The Action Bank



AMSTERDAM TEL: 020 608 6081 BARRAHO TEL: 0212 201100 BELGIUM TEL: 020 512 1111 CANADA TEL: 416 593 3300 FRANCE TEL: 1 47 20 20 20 GERMANY TEL: 030 266 6111 ITALY TEL: 02 76 11 11 JAPAN TEL: 03 3202 2222 MALAYSIA TEL: 03 222 2222 NETHERLANDS TEL: 020 608 6081 NEW ZEALAND TEL: 04 477 7777 SWITZERLAND TEL: 022 311 1111 THAILAND TEL: 02 252 2222 UNITED KINGDOM TEL: 01 234 4444 USA TEL: 212 850 0000 WEST GERMANY TEL: 030 266 6111

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



COMPTOIR LYON-ALEMAND LOUYOT

Société anonyme au capital de 105 922 650 francs

Emprunt obligataire de 61 900 000 francs avec bons de souscription d'actions

Obligations :
61 900 obligations de 1 000 F nominal.
Prix d'émission : 1 000 F par obligation.
Jouissance et règlement : 23 juillet 1984.
Durée de l'emprunt : huit ans.
Intérêt annuel : 11,50 %, soit 115 F par obligation payable le 23 juillet de chaque année et pour la première fois le 23 juillet 1985.
Taux de rendement actuariel brut (en cas de non-exercice des bons de souscription) : 11,50 %.
Amortissement normal : trois tranches annuelles sensiblement égales, à partir du 23 juillet 1989, soit par remboursement au pair (pour la moitié au moins des titres à amortir chaque année), soit par rachats en Bourse.
Amortissement anticipé : possible par rachats en Bourse.

Bons de souscription :
A chaque obligation sont attachés cinq bons qui donnent chacun le droit de souscrire du 1^{er} janvier 1985 au 31 décembre 1987 une action Comptoir Lyon-Alemand Louyot au nominal de 75 F.
Prix de souscription : 235 F.
Cotation : les obligations et les bons de souscription seront cotés séparément dès la clôture de l'émission (cotation demandée à la Bourse de Paris).

Priorité de souscription réservée aux actionnaires du 25 juin au 9 juillet 1984 dans la proportion d'UNE obligation pour 26 actions. Souscription du public : du 10 au 23 juillet 1984.

Une note d'information qui a reçu le visa de la COB n° 84-176 en date du 19 juin 1984 est tenue à la disposition du public. BALO du 25 juin 1984.

S.A. au capital de 121 397 250 F
13, rue de Montmorency - 75003 Paris
R.C.S. Paris B. 552 132 508 00011.



COMPAGNIE FRANÇAISE DE RAFFINAGE

Assemblée générale ordinaire du 19 juin 1984

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 19 juin 1984 sous la présidence de M. Armand Guillebaud, président-directeur général, a approuvé les comptes de l'exercice 1983. Toutes les résolutions ont été adoptées.

Les ventes de la CFR et de ses distributions sur le marché intérieur ont été basées de 7,5 % par rapport à l'année précédente. Compte tenu de la progression des exportations, la baisse des ventes totales, qui se sont établies à 22 750 000 tonnes, n'a été que de 4,5 %.

Un important mouvement de désengagement, rendu possible par les allègements apportés par les pouvoirs publics aux obligations de stocks de réserve, a contribué à la réduction des achats de pétrole brut, qui ont baissé de 7 %. Compte tenu des achats et traitements de produits semi-finis, l'activité des raffineries a cependant légèrement progressé.

L'exercice 1983 s'est soldé pour la CFR par une perte nette comptable de 163 959 000 F. Ce résultat, qui comprend un effet de stocks positif de 470 000 000 F, marque un redressement important par rapport à l'exercice précédent, où la perte s'était élevée à 1 827 771 000 F, avant reprise exceptionnelle de provision pour fluctuations des cours, et compte tenu d'un effet de stocks positif de 1 584 000 000 F.

L'année 1983 a été marquée par d'importantes opérations sur les participations chimiques de la Compagnie : cession de l'ensemble ATO-Chloré à la fin du premier semestre, restructuration au sein de Total-Chimie, filiale paritaire de CFP et CFR, des autres participations chimiques du groupe. La CFR a ainsi été amenée, à la fin de l'année 1983, à céder à Total-Chimie les participations qu'elle détenait dans les Sociétés Hutchinon, Socobu, Pétrouzybiase et Co-faz. L'ensemble de ces mouvements a permis de dégager un solde positif de 61 500 000 F au niveau du résultat net de la Compagnie, alors qu'en 1982 les participations chimiques avaient engendré une perte d'environ 410 000 000 F.

Hors mouvements relatifs à la chimie, une dotation nette de 57 600 000 F a été pratiquée aux comptes de provisions.

Comme en 1982, la dotation aux amortissements a été limitée à celle qui était nécessaire pour conduire à la fin de l'exercice à l'amortissement linéaire, en cumulé, des différentes installations, étant précisé que pour aucun matériel il n'a été procédé à une reprise d'amortissements. La dotation a donc été fixée à 449 514 000 F en valeur réévaluée. L'annuité linéaire réévaluée simple aurait été de 571 000 000 F.

L'assemblée générale a constaté qu'aucune distribution de dividendes n'était envisageable.

La CFR publie également ses comptes consolidés. Le résultat net consolidé est une perte de 291 486 000 F contre une perte de 2 172 443 000 F pour l'exercice précédent. La marge brute d'autofinancement consolidé est positive de 466 000 000 F.

Dans son allocution, le président a d'abord rappelé les principaux facteurs qui ont permis à la CFR de se rapprocher de l'équilibre des comptes :

- Application correcte de la formule de détermination des prix des produits raffinés au premier semestre 1983 ;
- Optimisation de l'approvisionnement de la Compagnie ;
- Modernisation des raffineries et pleine utilisation des unités de conversion ;
- Moins de charges de la chimie.

M. Guillebaud a rappelé le coût élevé pour la Compagnie, 400 000 000 F, des modifications et limitations apportées à la formule de prix au deuxième semestre 1983. Il a souligné les difficultés auxquelles doit faire face l'industrie du raffinage et de la distribution dans un marché très concurrentiel, et a exprimé l'espoir que les démarches entreprises auprès des pouvoirs publics, pour le rétablissement à un niveau correct des paramètres de la formule de prix, puissent aboutir rapidement.

Le président, après avoir indiqué que ces facteurs défavorables maintiennent encore la Compagnie en perte au premier semestre 1984, a précisé les efforts d'adaptation poursuivis par la CFR :

- Construction d'un viscositéacteur à la raffinerie de Normandie ;
- Adaptation et modernisation du réseau de distribution ;
- Réorganisation des raffineries, du siège social et de la distribution, la fusion entre CFR et Total Compagnie française de distribution étant prévue à la fin de l'année 1983.

Ces efforts doivent permettre à la Compagnie d'accroître sa compétitivité, condition indispensable du redressement durable de ses résultats.

(Publicité)



LANGUAGE STUDIES

PARIS - LONDRES - BERKELEY - NEW-YORK - MADRID

APPRENEZ LA LANGUE DANS LE PAYS D'ORIGINE
COURS INTENSIFS POUR ADULTES
COURS SPECIAUX POUR HOMMES D'AFFAIRES

Appelez-nous : (1) 260-53-70

ou renvoyer le coupon au 350, rue Saint-Honoré, 75001 PARIS

Nom, prénom
Adresse
Profession Téléphone
désire recevoir, sans engagement, une documentation complète sur les cours de langues.

GROUPE DES ASSURANCES NATIONALES

EXERCICE 1983



Le collège exerçant les pouvoirs de l'Assemblée Générale des Sociétés du Groupe des Assurances Nationales s'est réuni le 26 juin 1984 sous la présidence de Monsieur Henri LAVALLE, président de section honoraire au Conseil d'Etat.

Monsieur Guy VERDEL, Président du Groupe des Assurances Nationales a rendu compte, au nom du Conseil d'Administration, des résultats des opérations du Groupe.

LES RESULTATS DES 3 SOCIÉTÉS

La situation du marché de l'assurance et notamment l'évolution du coût des sinistres automobile ont contraint le GAN, au cours des dernières années, à porter l'attention prioritairement sur l'équilibre du résultat. Les comptes de l'exercice 1983 traduisent l'effet conjugué de cette orientation et d'une évolution favorable, sans doute exceptionnelle, des marchés financiers et de la fréquence des accidents automobile.

L'exercice écoulé présente ainsi deux traits dominants pour le GAN :

- le redressement des résultats d'exploitation qui redevennent positifs (+ 116,2 millions de F pour les 3 sociétés, soit 1,07 % des primes) ;
- la valorisation du portefeuille de placements, la plus-value des valeurs mobilières, aux cours de Bourse, au 31 décembre 1983, atteignant 5.351 millions de F contre 1.838 millions de F fin 1982.

INCENDIE ACCIDENTS

Le chiffre d'affaires mondial a atteint 6.316 millions de F en augmentation de 14,1 %. Le compte d'exploitation générale fait ressortir un bénéfice de 54,2 millions de F contre une perte de 28,9 millions de F en 1982.

Les risques incendie des particuliers, dont la situation s'était dégradée, retrouvent un résultat bénéficiaire ; mais, surtout, la branche automobile opère un net redressement, malgré un renchérissement des coûts moyens des sinistres qui s'est poursuivi à un rythme plus élevé que l'évolution générale des prix.

VIE

Le chiffre d'affaires mondial s'est élevé à 3.986 millions de F en augmentation de 11,6 %.

Le compte d'exploitation générale, qui était juste à l'équilibre en 1982, est bénéficiaire de 51,3 millions de F en 1983. L'amélioration provient principalement de l'assurance individuelle dont les charges d'exploitation ressortent en sensible diminution. En assurances collectives, dont les résultats s'étaient alourdis en 1982, les mesures de redressement ont commencé à produire leur effet, qui sera plus marqué dans les résultats de 1984.

La participation des assurés aux bénéfices atteint, en France, pour les assurances individuelles 680 millions de F contre 440 millions de F en 1982, cette somme n'incluant pas la plus-value intégrée dans les garanties des assurances à capital variable. Les participations augmentées de l'intérêt minimum du tant représentent une rémunération globale de l'épargne constituée de 12 % contre 9,8 % en 1982.

PREVOYANCE

Le chiffre d'affaires a atteint 588 millions de F, en augmentation de 13,8 %. Les nouveaux contrats à prime unique mis à la disposition du réseau ont reçu bon accueil et représentent plus de 65 % du chiffre d'affaires. Le bénéfice d'exploitation est de 10,7 millions de F.

LES RESULTATS CONSOLIDÉS DU GAN

L'ACTIVITE TOTALE D'ASSURANCE (incluant, outre les filiales intégrées dans les comptes consolidés, des participations prises pour leur quote-part) atteint 13,8 milliards de F de primes, en augmentation de 14,9 %. Les opérations en France représentent 11,1 milliards de F ; celles d'Outre-Mer et à l'étranger 2,7 milliards de F, soit 20 % des primes mondiales du GAN.

LE RESULTAT NET : Le bénéfice net consolidé s'élève à 492,4 millions de F ; le chiffre comparable de 1982 était de 239,3 millions de F auxquels s'ajoutaient 168,9 millions de F correspondant à la recette nette de zélémisation exceptionnellement enregistrée dans les comptes de cet exercice.

LE DIVIDENDE

Le dividende à répartir aux actions de la Société Centrale du GAN représentera la somme de 43.354.474 F.

Le dividende par action sera ainsi de 51,00 F, auxquels s'ajoutera l'impôt payé d'avance au Trésor de 25,50 F, montant en augmentation de 5 % conformément aux recommandations ministérielles.

LA SOLVABILITE

La marge de solvabilité des sociétés du Groupe se trouve fortement améliorée fin 1983. Elle dépasse largement la norme européenne, et, en prenant en compte les plus-values latentes, représente 87 % des primes nettes de réassurance.

LES PERSPECTIVES

Les résultats de l'année 1983 permettent au GAN d'aborder une nouvelle étape de son développement avec une situation financière confortée.

En assurance dommages (automobile, incendie et multirisques), les ajustements tarifaires fixés au niveau minimum, en 1984, vont limiter la croissance du chiffre d'affaires mais permettre au réseau d'agents généraux de bénéficier d'une compétitivité accrue auprès de la clientèle. Sur un marché en voie de saturation dans certaines branches, le GAN poursuit par ailleurs, un effort de diversification du service et d'innovation dans la couverture de risques nouveaux, tels ceux résultant de la diffusion de l'informatic.

En assurance-vie et capitalisation, la qualité des produits, dont témoignent le niveau de la participation des assurés aux bénéfices inscrits dans les comptes de 1983, et leur adaptation continue aux besoins de la clientèle, notamment en matière de complément de retraite, constituent les atouts sur lesquels pourront s'appuyer les réseaux commerciaux en 1984.

A l'étranger, le GAN, qui détenait déjà la plus importante participation française dans l'assurance britannique, va procéder au rachat du groupe MINISTER ASSETS, ce qui renforcera considérablement sa position sur ce marché et lui ouvrira de nouvelles perspectives de développement international.

Il est rappelé qu'en application de la loi de démocratisation du secteur public, un nouveau conseil d'administration entre en fonction fin juin 1984 et que le mandat du Président VERDEL n'est pas renouvelé.

LE GAN EN 1983 : 13,8 MILLIARDS DE FRANCS DE PRIMES D'ASSURANCES.

Le GAN est l'assureur des particuliers et des entreprises : 3 millions de contrats d'assurances incendie Accidents. Plus de 5 millions d'assurés Vie et Capitalisation garantis sous forme individuelle ou dans le cadre d'une opération de prévoyance collective. Une entreprise nouvelle (PMS) sur quatre choisit de confier au GAN l'étude et la réalisation de son plan de garanties sociales.



L'Assemblée Générale Ordinaire du 21 juin 1984 a approuvé les comptes de l'exercice 1983.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 795 millions de francs, en progression de 8,2 % sur celui de 1982.

En considérant les facturations de SAFT et de ses filiales françaises et étrangères se sont établies à 2 671 millions de francs contre 2 382 millions en 1982 (+ 12 %). Les ventes réalisées à l'étranger ont représenté près de 47 % du chiffre d'affaires consolidé international contre 43 % en 1982.

L'exploitation de SAFT société mère a été satisfaisante en 1983. L'exercice s'est en effet soldé par un bénéfice net courant hors opérations exceptionnelles de 33,7 millions de francs contre 29,2 millions de francs en 1982.

En revanche, les pertes de la filiale RSI et la fermeture en fin d'exercice de la filiale solitaire américaine ont conduit à des déperditions sur titres et abandons de créances importants, qui ont ramené le bénéfice net de l'exercice à 5 668 298 francs contre une perte de 6 803 131 francs en 1982.

Dans ces conditions, les actionnaires ont décidé une répartition d'une somme totale de 5,1 millions de francs, correspondant pour les actionnaires ayant droit à l'avoir fiscal à un revenu global par action de 15 francs, soit 10 francs pour le dividende distribué et 5 francs pour l'impôt déjà payé au Trésor.

En application des dispositions légales relatives à la démocratisation du secteur public, le Conseil d'Administration de la société a été en travail renouvelé.

L'Assemblée a nommé en tant qu'Administrateurs représentant les actionnaires MM. Pierre Bilger, René Bourdin, Pierre Chatelet, Jean Deloit, Michel Froment, François de Laage de Meux, Claude Richard.

D'autre part, ont été élus par le personnel en tant qu'Administrateurs représentant les salariés M^{me} Geneviève Delouche, MM. Denis Kiener, Claude Leon, Yves Montavy.

Le Conseil d'Administration, qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée Générale, a confirmé M. Georges Christian Chazot dans ses fonctions de Président-Directeur général.

Le Carnet des Entreprises



L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de SAFT du 21 juin 1984 a nommé membres du Conseil d'administration de la Société :

- M. PIERRE BILGER
- M. RENÉ BOURDIN
- M. PIERRE CHATELET
- M. JEAN DELPIT
- M. MICHEL FROMENT
- M. FRANÇOIS DE LAAGE DE MEUX
- M. CLAUDE RICHARD

Avant par ailleurs été élus administrateurs, représentant les salariés au Conseil d'administration de SAFT :

- M^{me} GENEVIÈVE DELOUCHE
- M. DENIS KIENER
- M. CLAUDE LEON
- M. YVES MONTAVY

Le Conseil d'administration qui s'est tenu à l'issue de l'Assemblée générale a confirmé M. GEORGES-CHRISTIAN CHAZOT dans ses fonctions de Président-Directeur général.

Pour tout renseignement sur le carnet, téléphoner à : 770-05-33

inRa L'INSTITUT NATIONAL DE PROMOTION SUPÉRIEURE AGRICOLE

Établissement public d'enseignement supérieur, spécialisé pour les adultes.

IN.R.A., assure :

- Une formation d'ingénieurs des technologies agricoles (I.T.A.) : deux ans à temps plein rémunéré dans le cadre de la promotion sociale. Public concerné : techniciens, manipulateurs et employés agricoles.
- Une formation de formateurs d'adultes en milieu rural. 10 modules d'une durée sur trois ans maximum. Public concerné : formateurs d'adultes ayant déjà une expérience professionnelle dans ce domaine.
- Une formation d'agents de développement rural. 14 modules d'une durée sur trois ans. Public concerné : personnels des établissements d'enseignement technique agricole, chargés d'étude et d'aménagement rural des D.D.A., agents territoriaux et enseignants socio-culturels.

Renseignements : I.N.R.A., Service d'Information et d'Orientation rue des Champs-Frédois, 21100 DIJON, Tél. (03) 85-72-27, postes 23 ou 22.

CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS ET METIERS

En suivant certains ateliers sous forme de stages de formation continue, dans le "journal" on peut raccourcir la durée de préparation des diplômes du C.N.A.M.

Formation continue pendant le temps de travail

Renseignements et inscriptions en ce moment

292, rue Saint-Martin Paris 3ème l'après midi, de 12h30 à 18h30 et le samedi de 9h à 12h30 Tél : 274.40.50

WPA 100 152A

CIÉTÉS
S
IONALES

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS 26 juin

Irégulier

Après une séance qui a permis aux valeurs françaises de s'ajuster à 1% de hausse, le marché parisien a été plus irrégulier. Le dollar a fléchi sur le marché des changes (8,5675 F le dollar contre 8,5115 F la veille) et les titres étrangers ont été plus recherchés que ceux de la veille (Munich, Générale Biscuit, par exemple) ont été moins recherchés.

Au total, la cote a baissé de 0,3% alors que les écarts supérieurs à 5%, dans un sens ou dans l'autre, constituent l'exception. C.F.R.S. et Pécunia (+5,3%), ont été dans ce cas de tendance que Vallourec, Comptoirs Modernes, Imetal, Majorate, ADG et UFB progressent de 2% à 3%. A signaler la hausse de Michelin (près de 3%), alors que la firme de Clermont-Ferrand a été jusqu'à décroître, lors de son assemblée générale, une reprise du dividende a été que la situation du groupe le permettra - après la réduction de moitié de ses pertes en 1983.

Généralment limités, les replis ont surtout concerné Crouzet, Crédit Foncier Immobilier, Sommer-Allibert, Offi-Paris, CGIP, TRT, J.-Lefebvre, Parvies, La Redoute, Cofin, C.I.T. Alcatel, avec des baisses de 2,5% à 5%. Club Méditerranée qui avait progressé de plus de 5,6% lundi, a reperdu 3,2% le lendemain, alors que le groupe de M. Trigano se trouve confronté à un pénible incident avec les autorités albanaises après la mort d'un de ses animateurs (le Monde du 26 juin).

Sur le marché de l'or, le métal fin a continué à baisser à Londres (369 dollars l'once contre 370,45 la veille). A Paris, le lingot a perdu 400 F, à 101 950 F, le napoleon absorbant un second cours de 621 F (-5 F).

Introduite à 300 F sur le second marché de Paris, la firme d'armes Robertet a été finalement cotée à 391 F, 6% des ordres d'achat ayant été exécutés.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

LYONNAISE DES EAUX - En 1983, la part du groupe dans le résultat net consolidé de la Société lyonnaise des eaux et de l'éclairage a atteint 164,3 milliards de francs, sans grand changement sur l'année précédente (162,8 milliards), sur un chiffre d'affaires (groupe) de 12,9 milliards de francs, déjà communiqué. Ce résultat net de 201,3 milliards de francs, contre 236,6 milliards en 1982, il a baissé de 14,8%, ce que le président Jérôme Monod explique essentiellement par le résultat net de quatre milliards de Sica, qui a perdu quelque 20 millions de francs l'an dernier. Fortiori, sur la voie du redressement après un déficit de 23 millions, Degremont, dans le « royaume » de 19 milliards de francs de Ersson, Cofin, enfin, dans la trajectoire à flux devrait intervenir cette année après les déboires subis par sa filiale Sutor.

ROBERTET - L'introduction au second marché de Paris de la firme d'armes Robertet, spécialisée dans la fabrication de parfums et d'essences aromatiques, s'est effectuée mardi 26 juin au cours de 391 F, le prix d'offre minimal ayant été fixé à 300 F. Au total, 1,69 million de titres Robertet étaient offerts au public à des cours compris entre 300 F et 700 F. Finalement, 47 823 actions ont été servies au cours de 391 F, 6% des ordres d'achat libérés entre ce cours et 449 F ayant été exécutés.

SOURIAU - Présenté mardi 26 juin sur le second marché de Paris, ce titre a été coté à 391 F, 6% des ordres d'achat ont été exécutés. Ce cours est porté sur 4,8 millions d'actions Souriau, alors que 149 600 titres seulement étaient offerts à l'introduction. Un prix indicatif de 385 F a été inscrit (le prix d'introduction était initialement fixé à 350 F).

INDICES QUOTIDIENS (INSEE, base 100 = 25 déc. 1983)

25 juin

Valeurs françaises : 111,8

Valeurs étrangères : 89,7

C% DES AGENTS DE CHANGE (base 100 = 25 déc. 1983)

26 juin

France : 170,6

Étranger : 176,3

Taux du marché monétaire

Effets prêts de 27 jours : 12%

COURS DU DOLLAR A TOKYO

26 juin

1 dollar (en yen) : 237,53 / 236,76

COMPAGNIE	VALEURS	Cours préc.	Différence	%	COMPAGNIE	VALEURS	Cours préc.	Différence	%	COMPAGNIE	VALEURS	Cours préc.	Différence	%	COMPAGNIE	VALEURS	Cours préc.	Différence	%
1780	A.S. 1575	1800	1790	-0,54	825	Europe n°1	830	825	-0,60	1140	Amplid	1185	1115	-6,78	74	Indo-Yanko	77	77	0,00
3680	C.M.E. 3%	3800	3830	+0,79	780	Falco	815	815	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
210	Accor	209	210	+0,48	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
736	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505	Ar Liquide	551	561	+1,82	780	Falco	780	780	0,00	870	BAIF (Ind)	881	881	0,00	336	ITT	334	331	-0,90
505																			

UN JOUR DANS LE MONDE

- IDÉES**
2. L'EFFET LE PEN : « Une certaine droite... », par René Haby ; « Français, au secours ! », par Christian Delorme ; « Et maintenant ? », par Pierre Sargent.
- LU : l'Autre Volonté, de Louis Marin.
- ÉTRANGER**
- 3-4. DIPLOMATIE
- Le sommet de Fontainebleau.
4. AMÉRIQUES
- ÉTATS-UNIS : M. Mondale assuré d'être le candidat démocrate à l'élection présidentielle.
- 5-6. EUROPE
- Les finesses du socialisme hongrois (III).
6. PROCHE-ORIENT
- POLITIQUE**
- 7-8. APRÈS LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES : M. Barre invite à faire preuve de rigueur politique.
- SOCIÉTÉ**
9. La navette spatiale américaine Discovery une nouvelle fois cloûde au sol.
- LE MONDE DES ARTS ET DES SPECTACLES**
13. LE XXXVII^e FESTIVAL D'AVIGNON.
14. « La maladie chronique du théâtre », par Augustin Girard.
15. L'Échappée, notes, par Antoine Vitez.
- Les vingt-quatre stations de l'opéra Saint-Louis.
17. Sélection des spectacles.
18. Programmes des expositions.
- 19 à 21. Autres programmes.
25. COMMUNICATION : le Festival de l'audiovisuel d'entreprise à Biarritz.
- ÉCONOMIE**
26. CONJONCTURE : le conseil régional de Lorraine approuve le projet de contrat de plan.
- ÉQUIPEMENT : le phare géant d'Ouessant.
- FISCALITÉ - Point de vue : « Poids de l'impôt et redistribution », par Patrick de Fréminet.
27. AGRICULTURE.
- SOCIAL.
29. ÉTRANGER : le conflit sur la durée du travail en RFA et ses conséquences.
- RADIO-TÉLÉVISION (22) INFORMATIONS « SERVICES » (12) :**
- « Journal officiel » ; Météorologie ; Mots croisés.
- Annouces classées (23 à 25) ; Carnet (10) ; Programmes des spectacles (19 à 21) ; Marchés financiers (31).

SOLDES D'ÉTÉ

le bazar à tissus, le plus chic, le plus grand, le plus étonnant.

ISSUS "COUTURE" ET "DÉCORATION"

RODIN

36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

LA COMPARAISON NOUS DONNERA RAISON

La Martinière



Artru-Lorinquer

Lorinquer

Architecture individuelle

21, cours Sextius AIX-EN-PROVENCE Tél. (42) 27-05-14

Très vives réactions en Amérique latine après l'augmentation du taux de base des banques américaines

Le relèvement du taux de base des banques américaines, porté, mardi 26 juin, de 12,5 % à 13 %, a provoqué de très vives réactions dans les onze pays d'Amérique latine qui participaient la semaine dernière à la conférence de Carthagène en Colombie.

Le chef de l'Etat argentin, M. Raúl Alfonsín, a averti que les pays d'Amérique latine « ne pouvaient continuer à voir leurs économies dépendre des mouvements du marché financier américain » et que, en accord avec les dispositions de l'accord de Carthagène, ils avaient entrepris des consultations afin de « coordonner leurs positions ».

M. Alfonsín a déploré que, à l'appel lancé par les pays de la région, la seule réponse ait été une nouvelle hausse des taux d'intérêt américains, soulignant que celle-ci correspondait pour l'Argentine à l'épargne consacrée au programme nucléaire du pays.

Pour sa part, le secrétaire d'Etat au commerce, M. Ricardo Campero, a estimé, lundi, que la dernière hausse du taux de base américain « annulait les efforts réalisés ces trois derniers mois par l'Argentine pour augmenter ses exportations ». La progression, depuis le début de l'année, du coût de la dette extérieure argentine « absorbe à peu près le total des recettes provenant des exportations de viande », a-t-il précisé.

A Lima, le ministre péruvien de l'économie et des finances, M. José Benavides Muñoz, a estimé que le problème posé par la hausse des taux d'intérêt américains devait être examiné lors de la prochaine réunion du groupe des onze pays les plus endettés du sous-continent (prévu

LES DIX PROPOSENT UNE AUGMENTATION DE 50 % DE L'AIDE FINANCIÈRE DE LA CONVENTION DE LOMÉ

Bruxelles. — La Communauté européenne doit proposer, jeudi 28 juin, aux pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) une augmentation de 50 % de la dotation financière de la prochaine convention de Lomé. Cette convention, la seconde du genre, entrée en vigueur en 1980, expire en 1985.

L'enveloppe financière que les Dix proposent d'augmenter concerne le fonds européen de développement (FED) qui, pour les cinq ans de la convention, dispose de 5,6 milliards d'ECU (4,5 milliards de dollars). Cette enveloppe détermine, notamment, la dotation du Stabex, système destiné à compenser les chutes accidentelles des recettes à l'exportation de quarante-sept produits de base vendus par les ACP. Ceux-ci jugent cette dotation insuffisante.

Ils espèrent, d'autre part, que les Dix leur proposent de pouvoir bénéficier, à des conditions préférentielles, des excédents agricoles de la CEE.

Les négociations pour le renouvellement de la convention de Lomé se déroulent jeudi et vendredi à Luxembourg.

Aux Philippines MORTELS FLAGRANTS DÉLITS

Vingt-quatre personnes ont été tuées la semaine dernière par une unité spéciale de police dont le président Merco avait annoncé, le 18 juin, la réorganisation. Cette unité de police secrète, dont les membres sont notamment armés de fusils de chasse et opérant en civil, est autorisée à « tirer sur tout agresseur refusant de se rendre ». Elle avait été créée en août 1982 mais avait, par la suite, reçu l'ordre de n'agir qu'en unités.

La réactivation de cette police secrète est en principe destinée à faire face à une augmentation de la délinquance dans la capitale philippine. Les autorités affirment que les personnes tuées ces derniers jours avaient toutes été prières plus ou moins en flagrant délit de vol ou sont tombées lors d'affrontements avec les policiers. La mère d'une des victimes, au moins, conteste cette version et indique que son fils, qui n'était nullement un criminel, s'apprêtait à regagner un chantier sur lequel il est régulièrement employé, en Arabe Saoudite.

Le chef de la police, le major général Prospero Olivas, a lui-même suggéré l'idée que les opérations ne visaient pas uniquement des « droit commun » en déclarant que les criminels abattus étaient soit des membres de la guérilla communiste New People's Army, soit des collecteurs de fonds pour cette organisation.

Un porte-parole de l'opposition au président Marcos a observé que les activités de cette police secrète ont été « un climat de peur dans la population beaucoup plus que parmi les criminels ».

M. Marcos e d'autre part annoncé, le mardi 26 juin, qu'il envisageait de réinstaurer la loi martiale — imposée aux Philippines de septembre 1972 à janvier 1981 — en raison de l'intensification de la guérilla communiste dans la pays. « Mindanao (la deuxième ville de l'archipel) vit dans l'angoisse, a-t-il déclaré. Beaucoup de villes et de municipalités sont contrôlées par les guérilleros. »

Au Conseil des ministres DISSOLUTION DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

Le conseil des ministres, réuni le mercredi 27 juin sous la présidence de M. François Mitterrand, a décidé, après avoir entendu le rapport de M. Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, la dissolution de l'Assemblée régionale de Corse. Selon le statut particulier de l'île, de nouvelles élections régionales doivent être organisées dans un délai de deux mois. Le porte-parole du gouvernement a déclaré qu'elles seraient tenues « traditionnellement » en août. La nouvelle loi électorale prévoit pour l'île, au sein, de 5 % des suffrages exprimés pour élire un élu.

Le conseil a, d'autre part, décidé une revalorisation de 1,2 % du SMIC à compter du 1^{er} juillet, qui s'ajoute à l'ajout de 1 % accordé au mois de mars dernier. Cette revalorisation porte à 23,84 F le SMIC horaire, soit 492,96 F par mois sur la base de 16,9 heures de travail.

CEPES

depuis 1967, chaque année, plus de 1.000 étudiants...

CLASSE PRÉPARATOIRE sciences-po

NEUBURY QUARTIER LATIN

57, r. Ch.-Lafitte, 92 Neuilly, 722.94.94 - 745.03.19

Sur le vif Les « types »

Vous savez la petite différence, la fameuse différence entre les sexes, je vais vous dire, moi, plus ça va, plus j'y crois. Je commence même à penser que les hommes sont inférieurs aux femmes. Je ne sais pas ce qu'ils ont en ce moment, les mecs, mais ils sont en train de remonter dans les arbres. Je vous parle à des milles de race caucasienne croisant dans la jungle des villes. J'ignore si c'est parti à Lyon, Bordeaux et Marseille. A Paris, en tout cas, ils sont revenus à l'état sauvage. Ils foncent sur tout ce qui bouge.

Si encore ils se contentaient de bouffer du Noir ou de l'Arabe, on se dirait, bon, c'est stupéfiant, c'est la guerre du feu, la guerre des clans, des tribus, des ethnies. Sous son complet-veston, l'homme n'est qu'un singe nu. Seulement voilà, les singes ne s'attaquent pas systématiquement aux humains. Ce serait contraire à la survie de l'espèce. C'est pourquoi ce qui se passe ici à tous les coins de rue.

Vous vous rappelez ces trois journalistes trouvés de balles pour avoir fait un appel de phare à un chauffeur rue Sainte-Anne. On en a parlé dans les journaux. Seulement le jour où une attachée de presse de mes amis, au lieu de rentrer chez elle en autobus — elle attendait le 84, à la sortie du bureau, — est rentrée en ambulance à l'hôpital pour six mois, personne n'en a rien dit.

C'est trop barbant. Et puis quelle idée aussi de risquer sa vie en donnant un léger coup de poêle sur le capot d'une bagnole arrêtée, pénétrant sous son nez, le pot d'échappement en goguette, dans un nuage noir de fumée. On ne touche pas à la tire d'un monsieur qu'on ne connaît pas. Un monsieur qui a jailli de sa coquille chromée, s'est précipité sur la fille et la cassée en petits morceaux.

Un monsieur très bien, comme le faisait observer, d'un air réprobateur, le fic de service à une collègue venue déposer une plainte contre un autre fou furieux. Celui-là lui avait certainement amené ses clés de contact après lui avoir fait une queue de poisson devant un feu rouge rue Giacarra. Parce qu'elle n'avait pas tellement apprécié. Parce qu'elle s'était permis de s'arrêter sur ses facultés mentales en se tapotant le ventre de l'index. Il allait lui apprendre à respecter ses maîtres, à cette chienne. Il fallait la laisser plantée là, stupéfaite, impuissante, en plein milieu de la chaussée, obligée d'appeler une dépanneuse. Et un secouriste. Les clés de l'appartement avaient été avec celles de la voiture.

Un type vraiment super, par effet. Dans la force de l'âge. Pas basané par un sou. Bonne situation. Bonnes références. Un monsieur.

CLAUDE SARRAUTE.

LA ROUTE DES VACANCES 1984 Dix millions de véhicules mais pas de paralysie selon le délégué à la sécurité routière

La route des vacances 1984 ne connaît pas d'engorgement catastrophiques. Le week-end le plus chargé sera celui du 28 juin au 1^{er} juillet, puisque les départs en congé coïncideront alors avec l'accroissement de la circulation de fin de semaine.

M. Pierre Meyer, délégué interministériel à la sécurité routière, a déclaré, le 26 juin, quelques indications destinées à aider les 5,6 millions d'automobilistes qui prendront la route pendant ce week-end. Le vendredi 29 juin, la circulation sera très dense en région parisienne, ainsi que sur l'axe Nancy-Dijon-Lyon. Le samedi 30 juin, le trafic sera intense sur l'ensemble du territoire, et des difficultés semblent prévisibles sur la liaison Paris-Méditerranée. Le dimanche 1^{er} juillet, les embouteillages se concentreront près des plages et à la périphérie des métropoles. Les départs du mois d'août seront mieux étalés dans le temps.

En fonction de ces points de trafic, le ministre des transports a interdit les transports par route des groupes de plus de quinze enfants de moins de seize ans entre le vendredi 27 juillet, le 15 heures, et le samedi 28 juillet, le 15 heures, ainsi qu'entre le vendredi 3 août, 15 heures, et le samedi 4 août, 15 heures.

Le ministre des transports a réuni auprès de six mille automobilistes une enquête sur leurs intentions pour l'été. Celle-ci fait apparaître que dix millions de véhicules prendront la route pendant cette période. La durée moyenne des congés s'établit à vingt-deux jours, soit deux jours de plus qu'en 1983. Le miel de la France reste la destination de prédilection. Le nombre des départs à l'étranger reste, avec 7 %, à son niveau antérieur.

« Nous constatons une évolution des mentalités des conducteurs, note M. Meyer. Il ne veulent plus que leurs départs en vacances soient pris en charge par l'Etat. Ils souhaitent disposer d'informations plus fines que les simples prévisions de trafic afin de se décider seuls. » Pour répondre à ce besoin, le ministre des transports a accueilli avec les secrétaires d'Etat au tourisme, à la consommation et à l'environnement pour publier un Almanach 84 des vacances donnant des conseils aux consommateurs ainsi que les itinéraires les plus commodes. D'autre part, la moitié des voyageurs partent à l'accueil à l'étranger et disposent d'écrans qui permettent aux automobilistes de consulter la météo vidéo-télé « ANTIOPE route » pour y connaître l'état du trafic et les prévisions météorologiques.

Les mots d'ordre des responsables de la sécurité routière à l'attention des usagers insistent, cette année encore, sur des précautions : contrôler l'état de son véhicule, et en particulier les pneumatiques, trop souvent sous-gonflés ; se reposer toutes les deux heures en cas de long trajet ; garder les distances avec le véhicule précédent ; se souvenir qu'on ne conduit pas de la même manière une voiture lorsqu'une rampe ou est atollée ; respecter les vitesses réglementaires et s'adapter, notamment, aux circonstances météorologiques ; enfin, réduire la consommation de boissons alcoolisées, qui se trouve à l'origine de 40 % des décès enregistrés dans les accidents de la route.

Les mésaventures d'un homme d'affaires iranien

Un homme d'affaires iranien, réfugié en France depuis quatre ans, aurait été victime, le 23 juin, d'un enlèvement au moment où il rentrait à son domicile à Cannes. M. Ahmad Heidari, quarante ans, affirme que deux inconnus, déguisés en gendarmes, l'ont transporté, les yeux bandés, dans ce qui lui a paru être « un camp d'entraînement de combattants palestiniens et syriens ». Là, on l'aurait battu et séquestré pendant deux jours. Ses ravisseurs auraient exigé une rançon de 6 millions de francs, après que M. Heidari leur eût fourni une liste de réfugiés iraniens capables de réunir une telle somme. Lundi, M. Heidari aurait alors été libéré, et l'un de ses amis l'aurait remplacé comme otage en attendant le paiement de la rançon.

Les enquêteurs de la police judiciaire de Nice observent le plus grand silence sur cette affaire classée, pour le moment, « confidentielle-défense ». Si la police ne met pas en doute la réalité de l'enlèvement de M. Heidari, elle paraît plus réservée sur l'existence d'un second otage. Les policiers retiendraient plutôt l'hypothèse d'une affaire purement crapuleuse. De son côté, la préfecture des Alpes-Maritimes a démenti l'existence d'un camp d'entraînement palestinien. M. Heidari a fait parier plusieurs fois de lui depuis son installation en France, à la fin de 1980. Proche de la famille du chah d'Iran, M. Heidari avait été emprisonné au lendemain de la Révolution islamique, puis libéré par M. Ben Sadat pour devenir le commanditaire du gouvernement iranien pour des achats d'armes.

En 1981, alors qu'il se trouvait en France, il fut accusé d'avoir détourné à son profit 56 millions de dollars confiés par l'Etat iranien pour des contrats d'armement. Cette somme avait été virée sur le compte de M. Hamed Farakhi, de nationalité libanaise, propriétaire d'une société panaméenne établie à Beyrouth, la Universal Oil Trade Incorporation, puis, très vite, sur un compte à Suède. En février 1981, M. Heidari échappa à une tentative d'assassinat, et le gouvernement iranien portait plainte devant le tribunal de Paris pour tenter de récupérer l'argent confié à son commanditaire. Peu après, la justice iranienne l'a condamné à mort par contumace.

M. Heidari vit actuellement à Paris et sur la Côte d'Azur, où il possède une luxueuse villa. Il aurait été victime, il y a une dizaine de jours, d'un cambriolage au cours duquel deux inconnus lui auraient dérobé 300 000 F. M. Heidari possède en France plusieurs restaurants et boîtes de nuit.

Un avocat marseillais traite M. Badinter de « ministre des crapules »

Des confrères réclament des sanctions De notre correspondant régional

Marseille. — Un avocat et conseiller municipal de Marseille, M^{rs} Bernard Manovelli, est l'auteur d'un tract pour le moins surprenant. En forme de lettre ouverte, ce tract est en partie adressé à M. Badinter : « A coup sûr, vous avez une qualité, écrit M^{rs} Manovelli, la gratitude. Vous n'avez point oublié tout ce que vous devez aux grands délinquants professionnels, aux assassins de métier, qui, durant des années, vous ont permis de vivre dans l'opulence en plaidant leur cause. Vous avez laissé voter des lois, vous avez laissé voter des lois de ministre. Hélas ! l'habit ne fait pas le moine, et votre éme n'a pas changé. Hier, avocat des assassins, vous êtes, aujourd'hui, le ministre des crapules. »

Ce texte, qui appelle à voter aux élections européennes du 17 juin pour le liste UTILE de M. Gérard Nicoud, a été découvert le 18 juin dans les boîtes aux lettres professionnelles des avocats au palais de justice d'Aix-en-Provence. L'avocat marseillais reproche ensuite au ministre de la justice d'avoir fait abolir le peine de mort « à l'endroit de ceux qui tuent », et dénonce le traitement de faveur réservé, selon lui, aux détenus. « Un jour, conclut-il, vous retourner à votre robe noire. Ce jour-là sera un jour de deuil pour ceux du milieu, mais un jour de fête pour les honnêtes gens. (...) Alors, ce sera la fin de l'impunité. »

Le tract avait conduit, aux élections municipales de mars 1983 à Marseille (4^e secteur), une liste intitulée « Marseille sécurité », qui avait obtenu, au premier tour de scrutin, 5,1 % des suffrages exprimés. Au second tour, cette liste avait fusionné avec celle de l'opposition dirigée par M. Jean-Claude Gaudin, député (UDF-PR) des Bouches-du-Rhône, permettant à M^{rs} Manovelli et à l'un de ses collègues d'entrer au conseil municipal.

GUY PORTE.

[NDLE. — M^{rs} Manovelli nous a déclaré vouloir « créer un débat sur l'impunité de ce tract à propos d'une justice qui sacrifie chaque jour les victimes... »]

(Publicité)

Coordonnez Moquettes

+ Tissus chez Artirec

à prix direct-charter ©

LA TEINTE EXACTE QUE VOUS AIMEREZ (parmi 300), la durée, la beauté, la résistance aux taches, l'anti-électricité, la coordination sols-murs, la matière...

Vous le trouverez chez Artirec avec 500 000 m² de stock disponible à prix garantis les plus bas, non piégés (-5 % lect. de Monde), même avec pose et livraison.

Ansi : moquettes-dalles (quasi éternelles : on permute les dalles) ; dalles-pastilles caoutchouc ; miroirs murs et plafonds (multiplient l'espace et l'humidité) ; tapis d'art, etc.

Il faut voir le dépôt mystère de l'Impasse Saint-Sébastien, 11^e (par le 32, rue Saint-Sébastien), que se reposent architectes, décorateurs. Tél. 355-66-50.

VENTE TOTALE

INSU A ÉPIQUEMENT DU STOCK

TAPIS IRAN ET ORIENT

ARTISANAT PERSAN

LES PLUS BAS PRIX

Maison de l'Iran

225.62.91

65, Champs-Élysées-8^e nocturne jusqu'à 22 heures les jours - vendredis - samedis Forme le dimanche

Le numéro du « Monde » daté 27 juin 1984 a été tiré à 449 935 exemplaires

A B C D E F G

الجمهورية العربية السورية